Edition de 5 H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

EN PAGE 5

51e ANNEE—No 167 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 14 JUILLET 1932 CIRCULATION EN JUIN 51,806 — PRIX : DEUX CENTINS

LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT EST UN CRIME NATIONAL

C'est en ces termes énergiques que l'hon. M. Taschereau qualifie le projet de traité entre les Etats-Unis et le Canada—Une réponse à M. Duranleau.

En réponse à l'honorable M. Duranleau, ministre de la Marine, qui déclarait, hier, à Montréal, que la province de Québec avait été tenue au courant de toutes les négociations en rapport avec la question de la canalisation, l'hon. M. Taschereau a déclaré aujourd'hui : "Les journaux nous ayant appris qu'Ottawa et Washington en étaient venus à une entente relativement à la canalisation du Saint-Laurent, j'ai eu l'occasion de déclarer ces jours derniers que la province de Québec avait été complètement ignorée dans ces négociations.

"Une dépêche de Montréal, que je lis dans les journaux ce matin, est à l'effet que l'honorable M. Duranleau a déclaré que nous avions été tenus au courant des négociations.

"Je ne veux pas certes taxer M. Duranleau de mauvaise foi mais sa déclaration est absolument renversante. Si nous avons été tenus au courant de ces négociations, je prierais M. Duranleau de publier la correspondance échangée entre Ottawa et nous à ce sujet. Nous l'avons été si peu que le 26 mars dernier, j'écrivais à l'honorable M. Bennett une longue lettre lui faisant part de nos objections au projet, lettre qui a été publiée par tous les journaux, Elle est restée sans réponse.

"L'honorable M. Duranleau ajoute que lors de la récente visite à Ottawa, alors que j'y étais avec l'honorable M. Mercier, M. Lanctôt et M. Geoffrion, le projet de canalisation nous fut soumis au complet Cette visite n'est pas récente. Elle

(Suite à la page 9, 2e col.)

VENDEUR A REDUCTION EN PRISON

Un voleur vendait les objets volés et se fit prendre — Il ira songer pendant deux ans au pénitencier sur les hasards de son commerce.

Des ventes à réduction, — voilà bien, sur un fond dramatique ou des plus sévères, puisqu'il s'agit du bagne dont les portes s'ouvrent pour un nouveau forçat, ce qu'a voulu faire Paul-Emile Faguy, avec les objets qu'il razzia, dans de récents cambriolages nocturnes.

"Le bon marché" de ces "bargains pour lesquels Faguy trouva facilement des acheteurs, est vraiment stupéfiant. Ce gros garçon, à tête carrée qu'envahit jusqu'assez avant sur le front une forte chevelure rousse, ce personnage courtaud, trapu et vigoureux tint dans ses larges mains calleuses ce délicat instrument : un violon, d'une valeur de cent-vingt-cinq dollars et aux cordes et clefs dignes des doigts et de l'archet enchanteurs d'un Paganini.

—"Combien avez-vous vendu ce violon-là ?"

violon-là ?" demanda M. le juge Demers à Faguy qui, tout penaud, attendait le prononcée de la sentence du tribunal.

Faguy répondit — : "Deux piastres."

M. le juge Demors s'enquit, en outre : "Combien avez-vous vendu ces lingeries d'une valeur de plus de quarante dollars que vous avez aussi volées ?"

Faguy répondit : "50 cents, Votre Honneur".

M. le juge Demer à Faguy : "Et cet autre amoncellement de lingeries, d'une valeur de plus de quatre cents piastres, que vous avez aussi volées, combien avez-vous eu pour tout Ça ?"

Faguy répondit : "Trois piastres".

M. le juge Demers : "Et vous vous êtes débarrassé à aussi bon marché des deux manteaux de fourrure, d'une valeur de $125., que vous avez aussi volés ?"

Signe affirmatif de Faguy.

(Suite à la page 9, 1ère col.)

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Dans nos paroisses
Troisième page
Nouvelles de Québec
Quatrième page
Editorial
Cinquième page
Nouvelles diverses
Sixième page
Radio
Septième page
Nouvelles de Lévis
Neuvième page
Nouvelles diverses
Dixième page
La vie sociale
Onzième page
Propos féminins
Douzième page
Nouvelles des centres ruraux
Treizième page
Finance
Quatorzième et 15e pages
Sports
Seizième et 17e pages
Petites annonces classées
Dix-huitième page
Le Saint-Laurent
Dix-neuvième page
Naissances et décès
Vingtième page
Nouvelles générales

ECOLE D'AGRICULTURE ETABLIE A BEAUCEVILLE

L'honorable M. A. Godbout, ministre de l'Agriculture, annonce la nouvelle de la création de ce nouvel établissement au collège des Frères Maristes.

L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, a accordé hier au comté de Beauce une école d'agriculture moyenne qui sera située dans le collège des Frères Maristes de Beauceville.

Le ministre continue d'appliquer sa politique d'enseignement agricole et la nouvelle école est la troisième de sa sorte, les deux autres étant placées à Ste-Anne des Monts, dans la Gaspésie, et à St-Jérôme, comté de Terrebonne, où elles rendent des services inestimables à la classe agricole de la région.

Le comté de Beauce, au centre d'une contrée essentiellement habitée par des agriculteurs, n'aura plus rien à envier sous le rapport de l'instruction agricole, et les fermiers profiteront de cette innovation pour faire de leurs fils des agriculteurs avertis et bien au courant des derniers perfectionnements des méthodes agricoles.

Les directeurs de la nouvelle école, les frères Maristes, possèdent une magnifique ferme attenant à leur collège et elle sera immédiatement agrandie pour répondre aux exigences des règlements qui régissent les écoles moyennes d'agricultures.

Deux des frères du collège de Beauceville sont actuellement à Oka, où ils suivent les cours spéciaux accordés par l'honorable M. Godbout aux membres du personnel enseignant qui veulent se perfectionner

(Suite à la page 9, 1ère col.)

ROTHERMERE A CONFIANCE

Regina, 14. (P. C.) — "Si un bon traité voit le jour à Ottawa, on assistera à une reprise des affaires au Canada d'ici quelques mois", a déclaré aujourd'hui lord Rothermere, le grand éditeur anglais, qui était de passage à Regina pour une demi-heure avant de repartir. Il a réaffirmé sa confiance dans la conférence.

LA FETE DE LA FRANCE

L'honorable M. Taschereau a communiqué aux journalistes aujourd'hui le message suivant adressé aux Français de Québec et de la province, à l'occasion du 14 juillet :

"Il m'est agréable de me joindre aux Français qui habitent le Canada et particulièrement à ceux d'entre eux qui sont nos concitoyens de Québec pour célébrer la Fête du 14 juillet.

"Tout récemment les journaux nous faisaient part du nouvel accord qui vient d'être conclu entre le gouvernement français et l'Angleterre et qui, espérons-le, aura pour résultat de régler des problèmes qui depuis trop longtemps ont causé de vives anxiétés en Europe. Cette heureuse nouvelle sera accueillie avec joie au Canada et plus particulièrement chez nous, où la bonne entente et la coopération sont devenues des traditions.

"A l'occasion de la fête nationale française, je suis heureux de souhaiter aux Français qui habitent notre province et qui sont devenus d'excellents Canadiens, de continuer à donner l'exemple de vertus patriotiques et civiques qui font bénéficier leur pays d'adoption des qualités marquantes de l'ancienne mère patrie."

TRAGIQUES INONDATIONS

Nice, France, 14. (A. P.) — Sept cadavres, dont une femme, ont été arrachés aujourd'hui aux eaux débordées de la rivière Paillon, grossies par les torrents de la montagne. Un nombre encore indéterminé de sans-travail, qui dormaient sous le pont, ont péri par suite de cette inondation. La recherche des cadavres continue.

NOMBREUSES FAMILLES APPELEES A DEMENAGER

La réalisation du projet de canalisation du St-Laurent forcera deux mille trois cents habitants de Morrisburg et d'Iroquois à changer de demeures.

Morrisburg, Ont., 14. (P.C.)—Deux mille trois cents habitants de Morrisburg et d'Iroquois ont appris hier sans trop savoir qu'en penser l'accord conclu entre le Canada et les Etats-Unis pour l'aménagement international du St-Laurent.

La population d'Iroquois—quelque 900 âmes—se voit forcée de déménager à un mille dans les terres, et il en est de même de la moitié des 1,400 habitants de Morrisburg. Le refoulement des eaux déterminé par les travaux projetés va obliger ces gens à plier bagages.

Pour plusieurs il y a là un sacrifice fort sensible, mais on se console généralement à la pensée de l'immense mise en valeur qui va suivre. A Iroquois l'opinion s'est déjà prononcée pour le déménagement de tout le bourg à l'intérieur plutôt que pour son maintien sur l'emplacement actuel, protégé par d'énormes digues contre l'invasion des eaux du fleuve.

On a une idée de l'énormité de l'entreprise quand on sait qu'à Iroquois cinq églises, un high school considérable, une manufacture de toile et la station, sans compter les maisons privées et les magasins, devront déménager. La route provinciale et la voie du C. N. R. seront reculées loin dans les terres.

Dunseith, N.-D. 14. (P.C.)—Le parc appelé jardin de la paix internationale, dont la création marque un siècle de paix entre les Etats-Unis et le Canada, a été formellement inauguré aujourd'hui en présence de représentants des deux pays. Le parc mesure 3,000 acres il est situé sur la frontière. Un amas de pierres, qu'on appelle un cairn, a été dévoilé à cette occasion.

Un attentat

Mechanicsville, Md, 14. — (P.C.)— Une bande a fait irruption parmi un groupe d'employés du carnaval ce matin. Plusieurs ont été atteints par les balles, et l'un des blessés l'est gravement. Le policeman J.-R. Miller estime le nombre de ces derniers à 25. Trois ont dû être admis d'urgence dans un hôpital de Washington. Il n'y a pas eu encore d'arrestations.

L'OUVRIER DE SILLERY MECONTENT

La population ouvrière de Sillery proteste contre le fait que des étrangers sont employés aux réparations du quai de cette municipalité.

La population de Sillery fait l'expérience, à son grand dam, des extrémités que peuvent atteindre le sansgêne et le favoritisme politiques entre les mains de certains personnages tout dévoués à leurs intérêts particuliers, mais peu soucieux de respecter les droits de la convenance la plus élémentaire.

Sillery a déjà possédé un quai dans le fleuve St-Laurent. Reconnaissant un jour qu'il serait préférable d'en confier l'administration au gouvernement fédéral, la municipalité lui en a fait cession complète. Elle ne le regrette pas.

Mais la population déplore qu'avec les années le gouvernement oublie les droits de simple convenance qui devraient le guider dans l'entretien de ce quai.

Des travaux de réfection ont lieu actuellement au quai de Sillery. Une quinzaine d'ouvriers y ont trouvé du travail. Il serait parfaitement normal que ces ouvriers fussent pris dans la population de Sillery. On s'attendrait même à ce que le gouvernement, se souvenant que le quai a déjà appartenu à la municipalité de Sillery, attache un soin tout particulier à recruter ses ouvriers dans la population de l'endroit.

Il n'en a rien été. Le contremaître des travaux vient du Cap-Blanc, et l'on croit, à Sillery, que la municipalité pourrait en fournir un facilement. Les ouvriers ont été pris en dehors de Sillery dont la population a été systématiquement ignorée dans cette affaire.

Elle comprend parfaitement que les préférences du député de Québec-Ouest, l'hon. M. Dupré, aillent ailleurs ; elle ne s'oppose pas, toutes choses égales d'ailleurs, que les conservateurs jouissent des faveurs du Solliciteur général. Mais de là à ignorer de parti pris la population de Sillery dans des travaux accomplis à Sillery même, à une bonne distance de Québec, il y a de la marge.

Les ouvriers de Sillery protestent énergiquement contre la méconnaissance flagrante de leurs droits au travail sur le quai de Sillery.

Les arrivages

Le "Duchess of Richmond" du Pacifique Canadien est attendu demain, vendredi, au cours de l'après-midi.

Le "Laurentic", de la ligne White Star, viendra accoster à Québec demain soir, vers les minuit.

L'"Alaunia", de la ligne Canard, est attendu dimanche soir, vers les 7 heures.

Ces trois paquebots feront escale ici quelques heures avant de se diriger vers Montréal.

Nouvel évêque

Manchester, N.-H., 14. (P.C.)—Mgr Peterson (John-P.) ci-devant de Somerville, Mass., a été sacré aujourd'hui évêque de Manchester. Le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, présidait à cette cérémonie dans la cathédrale St-Joseph, où 600 ecclésiastiques venus de tous les points de la Nouvelle Angleterre étaient réunis.

Fausse nouvelle

Sudbury, Ont., 14. (P. C.) — La nouvelle que l'un des trois évadés de la "ferme" de Burwash, repris hier soir, avait été blessé d'un coup de feu n'a pas été confirmée aujourd'hui. Tous les gardiens disponibles fouillent le bois dans l'espoir de retrouver les trois autres.

CAUSERIE DE M. J. THOMAS AU CHATEAU

Le président de la Société Française de Bienfaisance a parlé de la France aux membres du Kiwanis—L'amitié franco-canadienne.

Le club Kiwanis de Québec a célébré aujourd'hui la fête de la France en invitant à son déjeuner hebdomadaire, au Château Frontenac, M. H.-R. de St-Victor, agent consulaire de Québec à Québec, et M. Jean Thomas, président de la Société française de Bienfaisance, qui donna une conférence dont le sujet fut: "L'amitié franco-canadienne" M. Thomas salue tout d'abord son excellent ami le canon Scott, puis il remercie le club Kiwanis de lui avoir donné l'occasion de parler aujourd'hui devant ses membres.

Le conférencier déclare que le titre de sa causerie n'a pas besoin d'être expliqué, il s'explique de lui-même par le souvenir de la confraternité qui existe entre les Français et les Anglais, confraternité qui existe depuis 1904, qui existe plus forte depuis 1914, surtout, à cause de l'alliance entre la France et l'Angleterre contre l'ennemi commun, l'Allemand.

M. Thomas rappelle des souvenirs de guerre très intéressants souvenirs "qui durent" et "qui dureront jusque dans l'éternité."

"Mais il ne faut pas oublier ceux qui dorment leur dernier repos sous les coquelicots dans les Flandres, britanniques ou françaises, tous héros, martyrs d'un même idéal.

Le président de la Société française de Bienfaisance rend hommage aux Canadiens vainqueurs à Vimy et déclare que ce haut fait d'armes fut l'un des plus beaux de la guerre, avec Courcelette et Paschœmdele.

Le conférencier se souvient que le maréchal Foch fut le colonel honoraire du fameux régiment canadien-français, le Royal 22e.

Le conférencier saisit l'occasion pour remercier les citoyens de Québec de ce qu'ils donnent à la Société française de Bienfaisance pour lui aider à prendre soin des veuves

(Suite à la page 9, 4e col.)

EAMON DE VALERA DIT QU'IL NE CEDERA PAS

Le président de l'Irlande exhorte la population à rester ferme et déclare qu'il ne démord pas de sa prétention d'en appeler à un tribunal international au lieu d'un tribunal interimpérial.

Dublin, 14. (P. C.) — La guerre des tarifs, imminente depuis que l'Etat libre a refusé de payer les redevances agraires, paraît impossible à éviter maintenant. Le gouvernement républicain est déjà à l'œuvre pour les représailles à infliger à l'Angleterre.

Hier soir le président de Valéra a engagé le peuple irlandais à rester ferme, disant qu'il ne démordait pas de sa prétention d'en référer à un tribunal international au lieu d'un tribunal interimpérial.

Aujourd'hui Dublin discute deux moyens possibles de sortir de l'impasse :

(1) L'intervention de M. MacDonald. On ignore quel peut être son plan, et on ne voit pas comment il s'y prendra pour concilier les points de vue contraires des deux gouvernements sur le tribunal d'arbitrage à créer.

(2) La défection des alliés travaillistes du président de Valéra, qui ne pourrait plus compter ainsi sur la majorité du Dail.

Dans les milieux politiques on dit de source digne de foi que William Norton, leader travailliste a déclaré au président que son groupe à la Chambre ne l'appuierait pas pour une guerre de tarifs. Il a eu d'urgence une entrevue avec lui aujourd'hui, puis est parti pour Londres afin de conférer avec les leaders travaillistes anglais.

Feu M. Geo. Lapointe

Monsieur Georges Lapointe, l'un de nos concitoyens bien connus, est décédé ce matin, à l'âge de 59 ans, après une maladie d'une dizaine de jours soufferte avec la plus grande résignation. Sa forte constitution avait laissé espérer aux membres de sa famille comme à ses nombreux amis qu'il vaincrait la maladie mais, malgré les soins diligents des médecins, la mort l'a enlevé à l'affection des siens.

Comptable chez J.-B. Laliberté Ltée durant quarante-deux ans, M. Lapointe était reconnu pour son intégrité et sa parfaite notion des affaires de la firme pour laquelle il s'est toujours dévoué sans compter. Il fut un excellent employé dont la mort ne laisse que des regrets. Il fut membre fondateur de la Garde Champlain de St-Roch et l'on conserve son souvenir dans cette institution.

Outre son épouse née Loretta Levasseur, M. Lapointe laisse pour pleurer sa perte, deux fils, le docteur Henri Lapointe et M. Edouard Lapointe, de Québec ; trois filles, Thérèse, Denise et Marcelle (Mme C.-A. Gamache) ; un frère, M. Alfred Lapointe, de Whitman, Mass., et un demi-frère, M. Arthur Lapointe, de Salem, Mass.

Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères condoléances.

Des nominations

M. le Dr François Henry, de Parent, comté de Champlain, a été nommé coroner-adjoint pour le district judiciaire de Québec; M. le Dr Henry remplace le Dr Emilien Bédard, décédé.

M. Léon-Paul Danjou, de Rimouski, devient percepteur du revenu, pour le district de Rimouski.

Ces deux nominations ont été faites hier par le cabinet provincial et elles ont été rendues publiques aujourd'hui.

Garage incendié

Jonquière, 14.—(D. N. C.)— Un incendie s'est déclaré la nuit dernière dans le garage de M. Henri Gagnon, camionneur, rue St-Hubert. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, sous la direction de leur chef M. William Lapointe, l'élément destructeur avait fait tellement de progrès et les flammes étaient si vives, qu'il fut impossible de sauver les quatre camions et les deux automobiles qui se trouvaient dans le garage au moment de l'incendie.

L'incendie a duré deux heures et fut activé par la forte quantité d'huile et de graisse qui se trouvait dans le garage. Les réservoirs des voitures qui étaient remplis de gazoline, firent explosion, et activèrent les flammes, rendant le travail des pompiers de plus en plus dangereux. Il est presque miraculeux que l'incendie ne se soit pas propagé aux maisons voisines et que des pompiers n'aient pas été blessés en combattant les flammes.

Le garage ainsi que les voitures qu'il contenait ont été totalement détruits et les dommages sont en partie couverts par les assurances. On ne connait pas encore l'origine de cet incendie.

Il avoue son crime

Toronto, 14. (P.C.)—Ronald-L. Rideout, maintenant détenu à Buffalo en attendant son extradition au Canada, a déclaré sous serment aujourd'hui que les $3,100 à son crédit dans la Banque de Montréal, à Toronto, proviennent du hold-up accompli par lui à Winnipeg, dans une succursale de la Royal Bank. Celle-ci s'est adressée aux tribunaux pour obtenir l'émission d'un bref d'injonction interdisant à la Banque de Montréal de ne rien distraire de cette somme. Cette dernière allègue que, Rideout ayant aussi dévalisé une de ses succursales dans le Québec, il devrait lui être permis de récupérer son bien bien.

UN DRAME DE CHASSE

Mégantic, 14 (D. N. C.) — Une bien triste tragédie s'est déroulée dans la forêt, près d'ici, hier, qui a causé la mort d'un homme de Disraéli, M. Alfred Talbot, tué accidentellement par une balle.

La victime, qui était peu connue ici, était dans la forêt du canton Sringhill, Whitton-Sud, MM. Albert Audet et Albert Bilodeau, de Mégantic, qui faisaient une excursion de chasse, se sont trouvés dans les mêmes parages. Voyant tout à coup bouger quelque chose dans un taillis, non loin de là, M. Audet crut qu'il était en présence d'un chevreuil et tira. Malheureusement, ce qu'il avait pris pour une pièce de gibier n'était autre que M. A. Talbot

On jugé de la stupeur des deux chasseurs, quand ils découvrirent le cadavre de leur victime, qui gisait dans son sang Il était mort instantanément.

A l'enquête du coroner, tenue ici hier soir, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

UN DOUBLE ASSASSINAT

Rossburn, Man., 14.— (P.C.)—La gendarmerie fédérale fouille aujourd'hui la brousse qui entoure Rossburn pour y trouver les deux individus qui tuèrent à coups de feu James Lees et blessèrent sérieusement sa femme hier soir.

Ce drame se déroula dans la cabane des Lees, sept milles au nord d'ici. L'homme,— un garde forestier,— fut tué raide. Le coup de feu avait été tiré par une fenêtre ouverte. Quant à sa femme, elle est dans un état critique.

Tous deux soupaient avant d'aller se coucher. Sans crier gare, quelqu'un fit feu, et l'homme roula sur le plancher, mortellement blessé. Tout de suite sa femme courut au téléphone pour avertir la police. Regardant ensuite par la fenêtre, elle aperçut deux ombres, empoigna un fusil et fit feu sur elles. Quelques minutes plus tard, deux inconnus paraissaient à la porte et faisaient feu de nouveau, blessant Mme Lees à la tête.

La police fut bientôt sur le théâtre de l'attentat, et une battue commença aussitôt.

L'HON. MacKENZIE KING DE PASSAGE A QUEBEC

Le chef du parti libéral à Ottawa est de retour d'un voyage en Gaspésie et au Nouveau-Brunswick — Il part pour La Malbaie.

Frais, dispos, la mine épanouie, l'Honorable Mackenzie King, après un déjeuner frugal, sortait de la salle à manger de l'Hôtel St-Roch. Le Chef de l'Opposition libérale à la Chambre des Communes causait à voix basse avec le lieutenant-colonel Oscar Gilbert, avant de partir pour la Malbaie. C'était le moment de l'interviewer. Comme je m'avançais, le sympathique propriétaire de l'Hôtel St-Roch me présenta :

"Pardon, M. King. Voici le représentant du plus grand journal de Québec. Vous connaissez "Le Soleil", n'est-ce pas?

"Of course!.. Et je serai heureux de faire quelque chose pour lui. Malheureusement je ne donne jamais d'entrevues. J'ai, pour cela, une foule de raisons, que l'on a déjà rapportées dans les journaux, d'ailleurs".

—C'est malheureux en effet. Nos lecteurs auraient été charmés d'avoir au moins quelques mots de vous. Ainsi, chacun est anxieux de connaître vos impressions de voyage. On ne va pas en Gaspésie...

—"The wonderful country"..

M. King, oubliant aussitôt le journal, le reporter et... ses principes, de se mettre à parler de son voyage; et je note à la course.

M. King parle vite, à voix basse, en marquant d'un geste nerveux les adjectifs et les adverbes nombreux dont il émaille ses phrases. Il est visible qu'il est enchanté de son voyage. Il en a rapporté un excellent souvenir. Ce qui l'a frappé le plus, c'est la leçon vivante que comporte pour

(Suite à la page 9, 3e col.)

Les délégations

Vancouver, 14.—(P.C.)—Les délégations australienne et néo-zélandaise étaient attendues à Victoria vers midi aujourd'hui, et à Vancouver pour 8 heures ce soir. Avec leurs suites elles comprennent en tout 80 personnes. En route pour l'Est elles feront de brefs arrêts au Lac Louise et à Banff, la fameuse station estivale de l'Alberta.

DES USINES FERMERAIENT A MONTREAL

Un des patrons de l'industrie en vêtements suggère de transporter en dehors de la métropole les établissements affectés par la grève actuelle des employés.

Montréal, 14 (P.C.) — La grève des employés du vêtement menace aujourd'hui de prendre une tournure fâcheuse. L'un des employeurs a suggéré de transporter toute son entreprise dans un village voisin de Montréal, ce qui jetterait définitivement sur le pavé 300 personnes, hommes et femmes.

Si les autres manufactures suivaient cet exemple en guise de représailles contre les syndicats ouvriers montréalais, comme la menace en a été faite ce matin, ce ne seraient pas 300 mais 3,500 employés dans le vêtement qui viendraient grossir le nombre de sans-travail. Ils n'auront plus que l'alternative d'aller vivre dans le village où se sera transportée leur manufacture ou de chercher de l'emploi dans d'autres métiers.

"Nous avons cessé tout travail", a déclaré l'un des directeurs de la manufacture en question; "nous avons entamé des négociations en vue d'ouvrir un établissement dans la campagne et nous cherchons un endroits convenable. Il est très possible que d'ici quelques semaines tout notre établissement soit transporté en dehors de Montréal."

Il a soutenu que "de la façon dont vont les choses" le manufacturier ne peut plus consentir à subir le contre-coup des conflits des syndicats ouvriers et à soumettre à leurs caprices et à leurs fantaisies. Il a déclaré que le conflit engagé actuellement avec les United Clothing Workers of Canada ne peut pas être résolu de manière satisfaisante. Il ne reste donc qu'une chose à faire. "Nous allons ouvrir nos établissements ailleurs", a-t-il conclu.

NOUVELLES SENTENCES AU PALAIS

Un nommé Beaubien est condamné pour avoir maltraité sa femme — Pichette et Beaulieu iront au bagne — Autres condamnations.

Un avocat doit-il considérer comme de bon augure pour son existence maritale le hasard qui amène pour premier cas, en son cabinet de praticien du Droit, au prime lendemain de son voyage de noces, un cas de mésentente conjugale ?

C'était avec d'aimables taquineries que ses confrères posaient une telle question, cet avant-midi, à Me Paul Lesage, secrétaire du Barreau de Québec, lors de la suspension d'une audience de cour, pendant laquelle il avait obtenu une condamnation contre un nommé Louis Beaubien, trouvé coupable d'avoir maltraité sa femme. La sentence que M. le Magistrat Métayer prononça contre Beaubien fut de quinze dollars d'amende et les frais ou un mois d'emprisonnement.

Maurice Pichette, 21 ans, demeurant à 157, Boulevard Langelier, et Joseph Beaulieu, 19 ans, demeurant à 171, 4ème Rue, Limoilou, furent condamnés aujourd'hui, par M. le juge Demers, à deux années de pénitencier pour avoir essayé de cambrioler, durant une nuit récente, le magasin Leboeuf et Houde, rue Des Fossés.

Rosaire Lachevrotière, de Deschambault, a été condamné à $75 d'amende et les frais ou un mois de prison pour avoir acheté illégalement des liqueurs alcooliques.

Paul Falardeau, 32 ans, fera un mois de prison pour avoir pénétré, par effraction, dans un camp, à St-Gabriel de Valcartier et y avoir volé deux canots, propriété de MM. Robert Jess, Dr R.-C. Hastings et Douglass Taylor, de Québec.

Sur la Côte du Pacifique

San Francisco, 8 ; Missions, 5.
Seattle, 2 ; Sacramento, 4.
Portland, 4 ; Oakland, 5.
Los Angeles, 4 ; Hollywood, 1.

OUVERTURE DES COURS AGRICOLES

A l'Institut d'Oka sont commencés les cours abrégés offerts par le gouvernement provincial aux instituteurs — M. Delâge préside la première réunion.

Oka, 14. (Spéciale au "Soleil")—Lundi dernier avait lieu, à l'Institut Agricole d'Oka, l'inauguration des cours abrégés d'agriculture, offerts par le gouvernement de Québec aux instituteurs de la province.

Le R. P. Léopold, directeur de l'Institut, souhaita la bienvenue à tous. En quelques mots aimables, il dit le plaisir qu'il ressent en cette circonstance. Depuis longtemps, dit-il, notre institution désirait faire bénéficier les instituteurs religieux et laïques de ces leçons d'agriculture ; le local s'y prêtait peu avant aujourd'hui, mais voici que les constructions nouvelles plus spacieuses sont presque terminées, et que la réalisation de ce projet peut être envisagé avec confiance. Il remercie le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Godbout, de l'aide efficace apportée à l'exécution de ce plan. Il exprime aussi sa sincère gratitude à l'hon. M. Delâge, pour être venu rehausser par sa présence cette première réunion, et les professeurs et les élèves pour avoir répondu aussi nombreux à l'appel. Puis, le R. P. Directeur explique brièvement le programme de ces cinq semaines d'étude, qui seront, dit-il, bien remplies..."

L'hon. C. Delâge se levant alors remercie le R. P. Léopold de sa cordiale réception, et offre ses voeux de succès aux RR. PP. Trappistes et aux professeurs de l'Institut, toujours si dévoués à la classe agricole et qui ont su répondre avec empressement à l'initiative du ministère de l'agriculture de la province. "Un semblable événement ne pouvait, dit-il, me

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Un démenti

Londres, 14.—(A.P.)— On annonce officiellement au No 10 Downing Street, qu'il n'y a rien de vrai dans n'importe quelle déclaration contenant l'assertion que l'accord anglo-français peut s'appliquer aux dettes envers les Etats-Unis.

Voici le communiqué britannique : "Au sujet des rumeurs qui circulent quant à l'interprétation de la déclaration anglo-française, à laquelle d'autres gouvernements ont été invités à adhérer, il n'y a rien de vrai dans aucune déclaration allant à dire que cet accord peut s'appliquer aux dettes de l'Angleterre envers les Etats-Unis d'Amérique. L'emploi des mots "régime européen" dans l'accord en exclue expressément toute question affectant des pays extra européens."

Ce communiqué a pour objet de dissiper la confusion causée par les déclarations de M. Herriot hier.

Une ordination

Courcelles.—Dimanche, le 17 juillet il y aura de grandes fêtes dans la paroisse . Sa Grandeur Monseigneur Piante viendra conférer le sacrement de l'Ordre à un enfant de la paroisse, M. l'abbé J.-Aimé Tardif, fils de M. et Mme Alfred Tardif et lundi le 18, le nouvel ordonné célébrera sa première messe, dans son église paroissiale. Le sermon de circonstance sera donné par le Rév. Père Louis Gosselin, rédemptoriste, premier curé et fondateur de cette paroisse.

Distingué visiteur

Le juge en chef américain Charles-Evans Hughes vient d'arriver à Québec en automobile. Il accomplit un voyage de repos et a refusé de se laisser entraîner à parler d'affaires politiques.

"Nous sommes en vacance, Mrs Hughes et moi, a-t-il dit. J'ai déclaré à Montréal que je ne voulais aborder aucun sujet, et je dois traiter tous les journalistes de la même façon".

On lui a rappelé que son prédécesseur, le juge William-H. Taft, avait une maison à La Malbaie. Mais M. Hughes n'a voulu rien ajouter.

Ne pas confondre

On est prié de ne pas confondre M. Gérard Racine, employé aux Messageries du C. N. R., fils de M. Georges Racine, 146 rue d'Aiguillon avec Gérard Racine arrêté dernièrement sous accusation de vol.

Maurice Pichette qui a actuellement des démêlés avec la justice pour vol avec Maurice Pichette, fils de M. Lucien Pichette, demeurant au No 174 1-2 rue Saint-Olivier et employé comme commis au Bureau de la Cour du Recorder, Hôtel de Ville.

La Vie des Saints

SAINT BONAVENTURE

CARDINAL-EVEQUE, DOCTEUR DE L'EGLISE (1221-1274)

Saint Bonaventure, né en Toscane, reçut au baptême le nom de Jean. A l'âge de quatre ans, il fut attaqué d'une maladie si dangereuse, que les médecins désespérèrent de sa vie. Sa mère alla se jeter aux pieds de saint François d'Assise, le conjurant d'intercéder auprès de Dieu pour un enfant qui lui était si cher. Le saint, touché de compassion, se mit en prière, et le malade se trouva parfaitement guéri. Par reconnaissance, Jean entra dans l'Ordre fondé par saint François, et en devint l'ornement et la gloire. Le saint patriarche, près de finir sa course mortelle, lui prédit toutes les grâces dont la miséricorde divine le comblerait, et s'écria tout à coup, dans un ravissement prophétique : **"O buona ventura !** O la bonne aventure !" De là vin le nom de **Bonaventure** qui fut donné à notre saint. Bonaventure fut envoyé à l'Université de Paris, où il devait lier avec saint Thomas une amitié qui sembla faire revivre celle de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile. Tous deux couraient plus qu'ils ne marchaient dans la carrière des sciences et de la vertu, et, d'étudiant de génie, parvinrent en peu de temps à la gloire des plus savants professeurs et des docteurs les plus illustres. Les études de Bonaventure n'étaient que la prolongation de sa fervente oraison. Saint Thomas vint un jour le visiter et lui demanda dans quels livres il puisait cette profonde doctrine qu'on admirait en lui. Bonaventure lui montra quelques volumes ; mais, son ami faisant l'incrédule, il finit par montrer un crucifix qui était sur la table, et lui dit : "Voilà l'unique source de ma doctrine ; c'est dans ces plaies sacrées que je puise mes lumières !" Elu général de son Ordre malgré ses larmes, il continua ses travaux ; mais, de tous, celui qui lui fut le plus cher fut la Vie de saint François d'Assise, qu'il écrivit avec une plume trempée dans l'amour divin, après avoir visité tous les lieux où avait passé son bienheureux père. Saint Thomas vint un jour lui rendre visite, et, à travers sa porte entr'ouverte, l'aperçut ravi, hors de lui-même et élevé de terre, pendant qu'il travaillait à la vie du saint fondateur ; il se retira avec respect, en disant : "Laissons un Saint faire la vie d'un Saint." Bonaventure n'avait que trente-cinq ans quand il fut élu général des Franciscains, et il avait à peu près cinquante et un ans quand le pape Grégoire X le nomma cardinal-évêque d'Albano. Les envoyés du pape le trouvèrent, lui, général de l'Ordre, occupé, avec plusieurs frères, à laver la vaisselle. Ce grand saint mourut deux ans après.

PUBLICATION AUTORISEE PAR LA MAISON MAME, TOURS, FRANCE.
(Pour les achats s'adresser aux libraires du Canada)

Auteur décédé

Londres, 13. (A.P.) — Thundersley Fergus Hume, fameux auteur de récits à détectives, est décédé aujourd'hui d'une maladie du coeur. Il écrivit 130 romans policiers au cours de sa carrière.

Nouvelle et Merveilleuse Poudre de Riz

PREVIENT L'AGRANDISSEMENT DES PORES — TIENT PLUS LONGTEMPS

Pour avoir le teint jeune, servez-vous de la nouvelle et merveilleuse Poudre de Riz MELLO-GLO. Dissimule les lignes ténues, les rides et les pores. Le nouveau procédé français la fait s'étendre plus uniment et tenir plus longtemps. Plus de nez luisants. C'est la plus pure des poudres de riz connues. Prévient l'agrandissement des pores. Demandez aujourd'hui même la nouvelle et merveilleuse poudre de riz MELLO-GLO qui s'adapte à tout teint.

Ste-Perpétue de l'Islet

Notes sociales

Mme J.-Odilon Pelletier et son fils Paul-Edouard, étudiant à l'Université Laval, de Québec, étaient de passage chez M. Esdras Gagnon la semaine dernière.

—M. Andréa, St-Pierre de St-Hyacinthe, M. et Mme Joseph St-Pierre et leur bébé, de Québec, étaient chez M. Gaudiose St-Pierre, ces jours derniers.

—M. et Mme Albert Poulin, M. et Mme Gérard Lemelin, Mlle Bernadette et M. Raymond Poulin sont allés visiter des parents à St-Benjamin et à Morrisset.

—Mllle Anatole Lebel, de Montréal est venue passer quelques temps chez sa mère Mme Vve David Lebel.

—M. et Mme Germain St-Pierre sont allés à St-Hyacinthe chez leur fils M. Andréa St-Pierre.

—Mlle Germaine Tremblay, en service à Québec, est venue passer une quinzaine dans sa famille.

LES SPECIAUX de Fin-de-Semaine
Chez **J.-H. DROLET**

ONT TOUJOURS UNE GRANDE POPULARITE

Pour vendredi et samedi...de nouvelles aubaines vous attendent

Nous offrons :

1 lot de jolies **sandales** de plage pour dames. Un beau choix de couleurs, de patrons et de pointures. Semelles crêpelées ou de cuir. Talons cubains ou talons bas. L'article idéal pour le confort de vos pieds dans vos promenades ou vos sorties. **Spécial pour vendredi et samedi** **1.00**

300 PAIRES de SOULIERS
(Pumps) pour Dames

Modèles avec ou sans appliqués. Dongola noir ou cuir vernis. Talons cubains ou spike. Pte. 2 à 7. **Spécial pour vendredi et samedi** **1.49**

Nous vous conseillons de vous rendre à bonne heure, afin de profiter du choix. Mesdames vous ne regretterez pas de vous être dérangées. Toujours la même adresse bien connue.

J.-H. DROLET
779 St-Vallier (Coin Ave des Oblats)

DANS NOS PAROISSES

Saint-Sauveur

Heure sainte

Tous les hommes et les jeunes gens de notre paroisse sont invités à l'heure sainte qui aura lieu ce soir de 11 heures à minuit, à l'église paroissiale, et qui sera présidée par le Rév. Père Lelièvre.

Séances de confessions

Il y aura deux séances de confessions demain, l'une à 3 heures et l'autre après l'office du soir, à l'occasion du pèlerinage de dimanche prochain au Cap de la Madeleine. Nous prions donc les pèlerins et les autres fidèles de se confesser demain afin d'éviter l'encombrement aux séances de samedi.

A l'église paroissiale

Grand'messes demain :

6 h. 15, pour Georges Bilodeau, recommandée par les membres de la Conférence St-François-Xavier.

7 h., pour Joseph Angers, recommandée par les employés des postes de Québec.

7 h. 45, pour Corinne Laberge, recommandée par sa mère, Mme Alfred Laberge.

Saint-Roch

Colonie des vacances

La colonie des vacances bat son plein. Soixante-sept enfants y prennent leurs ébats, exempts des nombreux dangers physiques et moraux auxquels ils seraient exposés en ville. Tous semblent heureux et jouissent d'une santé exubérante.

Dans notre courrier, la semaine dernière, on a annoncé par erreur que nous avions reçu une moyenne de $14.00 par tête pour l'entretien des enfants. Il aurait fallu dire $4.00. C'est ce qui nous justifiait de faire appel à la générosité des citoyens en faveur de cette oeuvre si bienfaisante.

Indulgence plénière

Samedi prochain, fête de Notre-Dame du Mont Carmel. On peut gagner une indulgence plénière à cette occasion aux conditions ordinaires.

VENDREDI :

6 h, service Union Prières de Célina Jobin (25).

6 h 30 pour l'âme de feu Joseph Rhéaume, recommandée par les employés de la Cie W. Brunet Ltée.

7 h., service de la Ste-Famille de Mme Pierre Hamel.

7 h 30 pour l'âme de feu Mme Odilon Tardif, recommandée par M et Mme Chs. Auger.

8 h pour l'âme de feu Edmond Valin, recommandée par le personnel de Lavigueur & Hutchison.

SAMEDI :

6 h En l'honneur de la Sainte-Vierge, recommandée par une paroissienne.

6 h 30 pour l'âme de feu Alphonse Breton, recommandée par son épouse

7 h pour l'âme de feu Julia Paré, recommandée par la famille de Mme Monier.

7 h 30 pour l'âme de feu Eugène Vallée, recommandée par des parents.

8 h pour l'âme de feu Edmond Valin, recommandé par M. et Mme Hervé Thivierge.

Belvedère

Vendredi: pour le repos de l'âme de défunt Horace Legendre, recommandée par Le Syndicat de Québec, Ltée.

Samedi: 7 h. 15: pour le repos de l'âme de défunt Horace Legendre, recommandée par M. et Mme Edmond Lamontagne.

N.-D. de Québec

Vendredi, à 6 h 15 pour feu mademoiselle Alphonsine Matte.

Samedi à 6 h 15 grand'messe fondée en l'honneur de la Sainte-Vierge, par la Confrérie du Scapulaire du Mont-Carmel.

Samedi, à 7 heures, en l'honneur de la Sainte-Vierge, recommandée par les paroissiens de de Notre-Dame.

Grand'messes, en l'honneur de sainte Anne: jeudi, à 7 heures, recommandée par les familles des Remparts; vendredi à 7 heures, recommandée par les familles de la rue St-Louis.

Accident d'avion

Londres, 13 (P.A.)—Un appareil de l'Aviation anglaise est tombé aujourd'hui dans la Manche, au large de Larne (Antrim). Six des membres de l'équipage ont été sauvés par le Nicos, navire qui se trouvait près du lieu de l'accident.

Des embarcations ont été mises à l'eau pour retrouver les autres, on a appris plus tard, qu'ils ont échappé à la mort en se sauvant dans une embarcation en caoutchouc. Ils ont atterri sur la côte d'Antrim.

Jacques-Cartier

Pèlerinage

Le pèlerinage annuel de la paroisse à Ste-Anne de Beaupré aura lieu dimanche le 31 juillet.

Indulgence plénière

A l'occasion de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel samedi, il y aura une indulgence plénière à gagner aux conditions ordinaires.

Vendredi :

A 6 hres, pour l'âme de Dame Wilfrid Hamel.

A 7 1-4 hres, pour l'âme de Joseph Gaulin

A 8 hres, pour l'âme de Joseph Métivier.

Samedi :

A 6 hres, pour l'âme de David Bilodeau.

A 7 1-4 hres, pour l'âme de Marie Légaré, veuve de Hubert Moisan.

A 8 hres, pour l'âme de Angélina Richard, veuve de Edouard Chaumette.

Jonquière

Feu

Dernièrement les pompiers étaient appelés chez M. François Harvey, rue St-Isidore à Jonquière-Ouest. A leur arrivée, ils constatèrent que le feu faisait des siennes dans le comble de la maison. On utilisa un extincteur chimique de quarante gallons pour l'éteindre. Les pertes sont d'environ cent piastres et la cause du feu est due à l'électricité.

Les pompiers durent aussi répondre à une autre alarme chez M. Alex. Pilote, rue St-Léandre. Le feu cette fois faisait rage dans un garage, situé à l'arrière de la maison. Les pompiers utilisèrent un jet de 400 pieds de boyau pour contrôler ce feu en peu de temps. Les dommages sont évalués à $400.00. Cause du feu inconnue.

Mort subite

Un citoyen de cette ville, M. Napoléon Verville de la rue St-Léandre, fut frappé de mort subite la semaine dernière.

Les funérailles ont eu lieu dans l'église de Kénogami en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. Outre son épouse, née Delvina Provencher, le défunt laisse quatre filles et cinq garçons. Il était le père de Sr Marie-Joseph des Srs de St-Antoine.

Né à Plessisville, M. Verville demeurait à Jonquière depuis seize ans. Depuis six ans, il était jardinier chez le major et Mme Flynn. Mme Flynn afin de prouver sa reconnaissance et son regret à celui qui fut à son service, déposa elle-même une magnifique gerbe de fleurs sur la tombe de son dévoué serviteur.

Va-et-vient

Etaient enrégistrés à l'hôtel Jonquière la semaine dernière, MM. J.-S. Bisson, Québec, D.-E. Marceau, Québec, P.-E. Barrette, Québec; J.-G. Verreault, Québec; Gérard Verreault, Québec; J.-M. Croisetière, Louiseville; M. et Mme P. Dupré, Montréal; M. et Mme A. Dulong, Montréal; Jos. Hay, Toronto; S.-P. Bélanger, Chicoutimi; S.-D. Robitaille, Montréal; l'église de Kénogami en présence E. Héroux, Montréal; W. Allié, Québec; A. Gignac, Québec; L.-P. Plamondon, Lorettville, F.-J. Kneethel, Montréal; J.-A. Thibault, Québec ; J.-E. d'Eon, Québec; E.-J. Pouliot, Québec; M. et Mme N.-W. Bolyard, Chicago, D.-R. Lynch, Montréal ; H.-E. Marier, Québec; M. et Mme E. Larouche, Québec; M. et Mme J. Harris, East Orange, N.-J.; A. de Merlis, Québec; A. Plante, Québec; Wilbrod L'Heureux, Beaumont ; Al. David, Lemay Stoneham; J.-E. Leclerc, Roberval; J.-E.-A. Gagnon, Québec ; Lue Simard, Roberval; J.-O. Simard, Montréal; W. White, Montréal; W. McWally, Toronto ; Ths. Thom, Québec; Paul-H. Dubord, Québec ; Ferd. Parent Québec ; W.-H. Ménard, Montréal ; D.-A. Daniels, New-York, N.-E. Cadwell, New-York; Lucien Bertrand, Chicoutimi ; F. Borduat, Montréal ; L.-C. Rennie, New-York; A Deschesnes, Chicoutimi.

PETIT CASSE-TETE

IL ECRIT UN NOM !

Léo explique à sa petite soeur qu'il a appris beaucoup de choses à l'école avant les vacances et le voici qui veut donner une preuve de son savoir. Pour cela il a écrit un nom sur le mur. C'est un nom que Jeannette connait très bien. Si vous sortez un crayon et joignez par un trait tous les petits points numérotés de 1 à 28 dans le dessin ci-haut, vous allez obtenir le nom que Léo a écrit.

ZETTE EST AVANCEE POUR SON AGE

Parce qu'elle n'est jamais malade. Alors que bien des mamans se plaignent que leurs petits "attrappent tout", ZETTE, grâce à OVONOL qui la tonifie, "n'attrappe rien".

OVONOL est un composé d'Extrait de Foie de Morue (contenant la vitamine D, qui aide à faire grandir normalement, à donner des os forts et des dents saines), d'Hypophosphites, d'Iodes, de Lécithine, (Extrait de Jaune d'Oeuf) spécialement préparé d'après une formule du Médecin des Pilules Rouges, pour favoriser la croissance des enfants pâles, faibles, nerveux, pleurards, manquant d'appétit, de sommeil, souffrant de maux d'yeux, d'oreilles, de gorge, de rifle et autres éruptions. Partout ou par la poste: $1.00 la bouteille.

ZETTE

"Ma fille de deux ans a souffert d'une bronchite jusqu'à l'âge de dix-huit mois; elle était pâle, maigre et très oppressée; elle ne pouvait se tenir sur ses jambes. Je lui ai donné OVONOL et depuis, elle marche partout, elle n'est plus oppressée et elle engraisse, sa santé est normale sous tout rapport. "Mme Adélard Simard, St-François (Montmagny) P. Q.

Ci-inclus 5 sous pour un portrait en couleur de Zette, sans annonce et propre à être encadré.

Nom .....

Adresse .....
P-14-7

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1566, rue S.-Denis, Dépt P, Montréal.

OVONOL POUR LES ENFANTS

Bureau Delagrave

Vie sociale

—M. Arcadius Talbot et sa jeune fille Alberta de passage à Montmagny la semaine dernière.

—MM. et Mmes Raoul Samson et J. Cloutier et leurs enfants, de Montmagny, chez Mme Isidore Samson.

—M. et Mme Donat Blanchet, de Québec, chez MM. G. Blanchet et G Desrosiers après avoir passé quelques Desrosiers.

Après avoir passé quelques temps à Québec, Mlle Délima Desrosiers est revenue dans sa famille.

—Mlles Cécilia Gaumont, Judith, Eviline, M.-Ange, Liliane et Simonne Chabot, MM. Philippe Gaumont, Roch Blanchet et Eddy Chabot, tous de Montmagny, chez M. Adélard Bouffard, dimanche dernier.

—M. Paul-Emile Proulx de passage à Québec, la semaine dernière.

—Mlle M.-Paule Volt, de Québec, passe quelques jours chez des parents.

—M. Napoléon Duchesneau, son garçon, J. Duchesneau et sa dame, ainsi que M. et Mme O. Jetté, de Nashua, E.-U., sont venus visiter les familles Alp., Ad., Jos. et Alf. Bouffard de St-Pierre.

—Mlles Irène et Gilberte Bouffard à Québec par affaire.

—MM. et Mmes Gérard Bouffard, Emile Laflamme, de Berthier, ont visité les familles Garant et Bouffard, dimanche dernier.

—Mlles Georgette, Mariette et B. Bouffard passent quelques jours à Montmagné chez des parents.

—Mme Ad. Bouffard et sa jeune fille, de Québec passent quelques jours à Québec chez des parents et amis.

—Nos félicitations à M. Auguste Lamonde qui vient d'être nommé Commissaire d'écoles en remplaçant M. Alp. Proulx.

Crise politique

Santiago, 13. (A.P.)—Juan-Antonio Rios, premier ministre avec le portefeuille de l'intérieur dans le gouvernement chilien formé vendredi dernier, a démissionné aujourd'hui sous le coup des critiques dont il était l'objet par suite de son amitié avec l'ex-président-dictateur Carlos Ibanez.

Kamouraska

Va-et-vient

—M. et Mme Jos. Lemieux, de Montréal, ont passé quelque temps chez M. et Mme J.-B. Paradis.

—Mme Alp. Laplante, de Causapscal, et ses enfants Jacques et Jean-Claude, étaient en visite chez des parents la semaine dernière.

—Mme J.-A. Michaud, de Montréal, passe ses vacances chez son père M. Philippe LaBrie.

—M. J.-I. Bérubé et M. Lafond, de Québec étaient de passage ici dimanche dernier.

—M. et Mme A. Larose et leur famille de Québec passent la belle saison à Kamouraska.

—M. le Dr F. Leclerc et Mlle A. Létourneau de Québec étaient les hôtes de M. et Mme Damase Soucy.

—M. et Mme A.-A. Boivin, qui passent la belle saison parmi nous, étaient en voyage à Montréal, récemment.

—M. Alfred Dionne, de Québec, était dans sa famille dimanche dernier.

—Mlle M.-Anna Lévesque, de Montréal passe ses vacances chez son père, M. Luc Lévesque.

—Mme Luc Levesque était en voyage à Trois-Rivières, chez des parents la semaine dernière.

—M. et Mme Art. Massé ont passé quelques jours à Québec sur la fin de semaine.

—M. et Mme A. Lessard, de Chicoutimi, et leur famille passent une quinzaine chez M. et Mme A.-A. Boivin.

—Mlle M.-Alice Rouleau, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, est actuellement au Manoir Albert.

Cap Saint-Ignace

M. et Mme Elzéar Filion, entrepreneur de Québec, et sa fillette Aline ont passé quelques jours chez M. et Mme Maxime Bernier.

—Mme Frechette de Lévis, passe quelque temps chez M. Camille Couillard, pilote.

—Mlle Philomène Richard, de Montréal, est pour quelques semaines chez sa mère Mme Auguste Richard.

—M. et Mme Ed. Ouellet sont allés faire une longue promenade aux Etats-Unis, visitant des parents et amis.

—Mlle Julia LeBel, de l'Isle-aux-Grues, passe quelque temps parmi nous.

—M. et Mme Maurice Poirier, de Québec, étaient chez Mme Lionel Bernier dernièrement.

—Mlles Vitaline Fortin et Georgette Fortin, de Berthier, étaient chez M. Bernard Bernier ces jours passés.

—Mlle Marie-Anna Picard passe une huitaine à Limoilou, l'invitée de son frère Emile.

—MM. Philippe et Antoine Vézina et Victor LeBel, de l'Isle-aux-Grues, étaient chez des parents et amis dimanche.

—Mmes Xavier Picard, Léandrus Emond sont allées à Québec la semaine dernière.

—M. et Mme Joseph-Daniel Bernier sont arrivés de leur voyage de noces.

—M. Louis Fortin est allé à Québec dernièrement.

—M. et Mme Ludger Simoneau et leur fils Eugène sont allés à Québec voir Mme Eugène Fournier actuellement à l'hôpital.

—M. Omer Bernier, de Montréal, est venu visiter des parents récemment.

—M. et Mme Clodomir Bernier, de Montmagny, sont venus passer le dimanche chez M. Georges Proulx.

—Mme Léon Cardin, Mlles Laura et Yvonne Cardin, de Danielson, étaient chez M. Georges Brie ces jours passés.

—MM. Joseph et Paul Bernier, sont allés à Québec par affaires.

—Mme Omer Bernier et ses deux enfants Blandine et Jean, après avoir passé une quinzaine chez M. Georges Proulx, sont retournés à Montréal.

DEMANDEZ à toute ménagère experte quel est à son avis le meilleur savon à laver, et elle vous répondra probablement: "Mais, le Comfort, naturellement."

Le Savon Comfort a été l'ami des ménagères canadiennes pour plus de cinquante ans. Vous le trouverez tout aussi bon et dans la laveuse. Il ne se gâche point dans l'eau et est bon marché.

SAVON COMFORT

Epargnez vos Robes et Conservez votre Charme

en évitant les taches et les odeurs des aisselles

Moyennant 35 sous seulement — avec l'Odorono — vous empêchez les vilaines taches de transpiration de ruiner vos robes, vous conservez votre charme précieux du stigmate de l'odeur des aisselles.

Seul un liquide désodorisant peut vous donner cette protection. Aussi quelles que soient les mesures temporaires que vous preniez, il vous faut encore l'Odorono.

L'Odorono est une prescription de médecin— un liquide pur, non graisseux qui met fin de façon inoffensive à l'inutile transpiration des aisselles en la détournant vers d'autres endroits d'où elle s'échappe inaperçue.

Seul l'Odorono a l'Applicateur Sanitaire original qui fait de l'Odorono le plus facile à employer de tous les produits. Formats de 35c., 60c et $1.00.

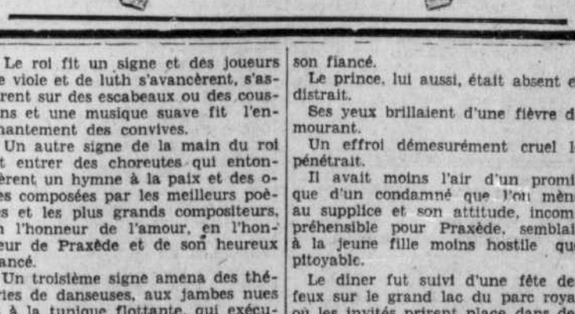

ODO·RO·NO
FABRICATION CANADIENNE

INSTANT ODORONO (incolore) pour servir en tout temps de la journée ou de la soirée de 1 à 3 jours de protection

ODORONO REGULAR (couleur rubis) pour servir avant de se coucher Il donne de 3 à 7 jours de protection

Feuilleton du "SOLEIL"

L'HOROSCOPE

Par CLAUDE MONTORGE

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 6

Et voilà que l'on avait foulé aux pieds ce droit sacré qu'a toute créature humaine de disposer d'elle-même, pour la livrer, en captive, à des devoirs qui lui étaient d'avance odieux.

Cette pensée faisait naître en elle des bouillonnements de révolte.

Elle se souvint d'avoir lu l'histoire d'une jeune princesse dont un conquérant barbare avait voulu faire sa femme. Elle l'avait hypnotisé par ses promesses et par son sourire, l'avait abusé jusqu'au seuil de la chambre nuptiale et là, au moment de lui accorder un premier baiser, quand elle l'avait vu agenouillé devant elle, avait pris un poignard dissimulé sous l'oreiller et le lui avait enfoncé à trois reprises dans la poitrine.

Cette princesse lui avait indiqué comment on peut échapper à la honte d'un esclavage abominable, à l'horreur d'une soumission humiliante.

Puisque personne ne s'attendrissait sur son sort de triste victime, et de pauvre martyre, Praxède saurait s'affranchir des odieuses conséquences du pacte haïssable qui la destinait sans pitié à un barbare holocauste.

Elle aussi cacherait un stylet acéré sous son mol oreiller et, à l'heure ineffable et si douce pour celles qui aiment le mari qu'elles ont choisi, à l'heure du premier tête-à-tête et des serments inoubliables, elle devendrait tout à coup semblable aux furies antiques et à la Méduse au front hérissé de serpents.

Le coeur chaud de rage, la face enflammmée, les cheveux épars et l'oeil ensanglanté, elle serait une harpie déchaînée dont les dents grincent, dont les ongles trouvent une volupté à s'enfoncer dans les chairs.

Elle se rirait de l'effroi du présent et de l'épouvante de l'avenir.

Prête à braver les exécrations des hommes, l'horreur des supplices, la flamme du bûcher, les imprécations de la foule, l'opprobre des réprouvés, elle se libérerait par le meurtre, en suivant l'exemple de la jeune princesse, de la présence d'un homme dont chaque regard lui causerait une blessure, dont chaque parole provoquerait en elle un mouvement d'indignation, dont la présence lui serait un supplice intolérable.

Puisque nul ne se souciait des désirs de son coeur, puisqu'on la contraignait au mépris de la vertu et à la trahison, elle cesserait d'être une femme comme toutes les autres, qui ne rêvent que de mettre de la beauté, de l'harmonie et de la charité dans leur vie.

Elle deviendrait un monstre, elle égorgerait sans pitié ni regret le maître détesté qu'on lui aurait imposé.

III

Il y eut, pour les fiançailles officielles de Praxède et d'Eudes de grandes fêtes dans tout le royaume et au palais de Théodore.

Lodène s'était éveillée au son des salves et des cloches.

Des carillons bourdonnaient, faisaient vibrer l'air, annonçaient aux citoyens que la journée qui débutait allait être historique et qu'il fallait se réjouir.

Le peuple de Séleustrie était ingénu et docile. Il rayonnait de bonne humeur lorsque son roi avait des motifs d'être satisfait et il se livrait avec une visible jubilation à toutes les réjouissances qui étaient ordonnées en vue de fêter dignement un événement sensationnel.

La sérénité du ciel, le flamboiement du soleil, la pompe des offices qui, dans la matinée, furent célébrés dans toutes les églises, suffirent pour le persuader que la terre et les cieux entendaient participer à l'éclat d'une inoubliable solennité.

Les rues étaient pavoisées d'oriflammes et de drapeaux, décorées de festons et de guirlandes, jonchées de rameaux de fleurs.

Aux carrefours, des histrions et des mimes arrêtaient la foule et l'amusaient par des scènes divertissantes.

Des charlatans, déguenillés et craseux, venus d'on ne sait où, lisaient en échange de quelques pièces de monnaie, l'avenir dans la main des femmes superstitieuses et crédules et leur vendaient des secrets pour conquérir le bonheur, des talismans pour acquérir les richesses.

Sur les places, des troubadours de bas étage chantaient, en s'accompagnant sur des instruments de musique bizarres, des complaintes et des romances langoureuses qui disaient naïvement la tristesse d'une promise inconsolable du départ de son fiancé pour la guerre. Et parce que ces chanteurs des rues roulaient, en roucoulant leurs ingénus couplets, des yeux blancs, d'une façon pathétique, l'âme populaire, à qui toutes les émotions sont douces, même quand elles arrachent des larmes à sa joie, restait suspendue à leurs lèvres et vibrait à leurs nostalgiques évocations.

Non loin de là, des scènes d'un autre ordre procuraient à la masse des sensations différentes: des acrobates exécutaient des exercice périlleux, des boxeurs aux faces bestiales se martelaient brutalement le visage ou la poitrine, se brisaient mutuellement la mâchoire, s'écrasaient les yeux à coups de poings animés d'une fureur mesurée et cependant frénétique.

Plus loin, des lutteurs aux formes athlétiques confrontaient la vigueur de leurs muscles et se roulaient dans la sciure avec des craquements de membres semblables à ceux des chênes vigoureux que la cognée du bûcheron abat sur le sol.

Des fontaines intarissables distribuaient le vin aux passants.

Toutes les ivresses étaient prodiguées aux citoyens: celle de l'alcool, celle des jeux violents, celle que procurent aux âmes raffinées les rythmes ingénieux de la poésie et de la musique, celles aussi de la bonne chère, car les pâtissiers et les rôtisseurs avaient reçu l'ordre de distribuer gratuitement tout le contenu de leurs boutiques.

Aux étaux des bouchers, la foule recevait des quartiers de boeuf, de porc, de cerfs, d'ours, d'aurochs que des garçons débitaient à coups de hache et de scie. A d'autres échoppes, des volailles, des faisans et des coqs de bruyère étaient distribués gracieusement.

Les hachis de viande, les pâtés, les poissons et toutes les espèces de victuailles étaient offertes avec la même libéralité.

Le peuple était satisfait; il le démontrait par une sorte de folie véhémente et bruyante qui le poussait à chanter et à danser dans les rues, puis sous le coup d'inspirations soudaines, à s'époumonner en criant de toutes ses forces: "Vive le prince Eudes; vive la princesse Praxède", en défilant sous les fenêtre du palais royal.

L'allégresse de la cité flamboyait.

On racontait que l'amour du prince et de la princesse avait mis fin heureusement à de longues luttes acharnées entre deux familles ennemies et la plèbe était persuadée qu'une ère de fraternité et d'abondance allait succéder à celle des disettes et des famines, des tragédies émouvantes et du gaspillage de ce bien précieux qu'est la vie humaine.

Au palais de Théodore, la cérémonie des fiançailles avait revêtu une simplicité à laquelle, cependant, les députations des provinces et des nations amies, les ambassadeurs, les hauts personnages de la Cour, les généraux en grande tenue et chamarrés de plaques, avaient conféré un faste grandiose qu'accentuait toute la livrée, rangée en ligne.

Dans la cour d'honneur, le roulement sourd des carrosses et les claquements des portières avaient été ininterrompus.

Le dîner de gala avait rassemblé autour du prince, manifestement préoccupé, et de la princesse dont la pâleur était attribuée à une excessive et touchante timidité, une foule d'intimes et de personnage officiels.

L'absence de Tiburce avait causé de la stupeur et avait été différemment commenté.

On savait que le connétable était cloué sur sa chaise-longue par un accès de goutte, qu'il avait les extrémités inférieures enveloppées de massifs pansements, mais beaucoup souriaient et trouvaient à cette indisposition fortuite, un caractère diplomatique et réticent.

La moindre critique que l'on en pût faire était d'en sourire.

Le roi Théodore avait commencé de dîner sans mot dire.

Il était soucieux.

Il avait remarqué bientôt la gêne que son attitude involontaire avait provoquée et il s'appliqua à ce que la conversation ne languit pas plus longtemps.

Il se montra très aimable avec la future princesse et tenta de l'apprivoiser par des égards discrets et des attentions délicates.

Son regard s'éclairait en la dévisageant.

—Vous allez faire régner la jeunesse à la Cour, lui dit-il; votre visage est printanier; les lis et les roses naîtront spontanément à la douce chaleur de vos yeux.

Praxède semblait absente d'elle-même. Ses gestes étaient saccadés comme ceux d'un automate ou d'une personne frappée d'un mal sourd, déchirée par une torture secrète, dont les forces sont anéanties, dont la raison s'éclipse.

Il était visible qu'elle n'était plus qu'un pauvre petit agneau conscient qu'on le conduit au sacrifice.

Elle paraissait indifférente à tout ce qui s'accomplissait.

Elle obéissait machinalement à toutes les prières du maître des cérémonies ou du chef du protocole.

Tout ressort en elle était brisé.

Le roi fit un signe et des joueurs de viole et de luth s'avancèrent, s'assirent sur des escabeaux ou des coussins et une musique suave fit l'enchantement des convives.

Un autre signe de la main du roi fit entrer des choreutes qui entonnèrent un hymne à la paix et des odes composées par les meilleurs poètes et les plus grands compositeurs, en l'honneur de l'amour, en l'honneur de Praxède et de son heureux fiancé.

Un troisième signe amena des théories de danseuses, aux jambes nues et à la tunique flottante, qui exécutèrent, avec autant de grâce que de souplesse, des figures artistement réglées et minutieusements répétées.

Puis, des fillettes en costume de mousseline, couronnées de roses, vinrent balancer des encensoirs fumants, jeter des pétales de fleurs dans la direction des promis ou déposer des guirlandes sur leurs épaules, pour les unir par les plus odorantes et les plus légères des chaînes.

Les mets fins, les fruits rares défilaient pendant ce temps sur la table et le cliquetis joyeux des ustentiles en accompagnait la disparition.

Praxède ne mangeait pas.

Une immense et invincible tristesse brouillait ses yeux, rendant languissante sa claire beauté.

Il ne lui était pas possible d'articuler une parole.

Son trouble, son angoisse, avaient frappé les invités et, à plusieurs reprises, des murmures avaient circulé : "La princesse est toute blanche, elle va défaillir."

Les dames d'honneur veillaient sur elle, s'informaient si ce n'était pas le parfum des roses qui l'incommodait.

En la voyant grelotter, elles avaient attaché sur ses épaules un châle de riche dentelle.

Praxède n'avait pas levé une seule fois encore son humble regard sur son fiancé.

Le prince, lui aussi, était absent et distrait.

Ses yeux brillaient d'une fièvre de mourant.

Un effroi démesurément cruel le pénétrait.

Il avait moins l'air d'un promis que d'un condamné que l'on mène au supplice et son attitude, incompréhensible pour Praxède, semblait à la jeune fille moins hostile que pitoyable.

Le dîner fut suivi d'une fête des feux sur le grand lac du parc royal où les invités prirent place dans des gondoles pavoisées, pour faire, sous les étoiles et sous les guirlandes de lampions accrochées aux branches des arbres, une silencieuse promenade sur l'eau, pendant que des chanteurs cachés dans les massifs, modulaient des chansons d'amour.

—Praxède demanda le prince qui avait entraîné sa fiancée à l'écart, vous n'êtes pas souffrante?

La jeune fille eut un soupir et répondit fermement :

—Non monseigneur.

—Je ne vous ai pas blessée sans le vouloir? Vous paraissez si triste.. Je ne me consolerais jamais si je pouvais penser que je puisse être pour quelque chose dans votre peine.

Touchée par la douceur de cette voix compatissante, Praxède avait, pour la première fois, dévisagé le prince.

Elle avait rougi.

Il ne ressemblait pas à l'image qu'elle s'était faite de lui.

Elle avait souhaité qu'il fût antipathique, et il était doux, mélancolique, délicat.

Elle le devinait sensitif et tendre, ému et troublé.

La gêne étrange qui avait présidé à leur tête-à-tête continua.

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

51e ANNEE—No 167 QUEBEC, JEUDI 14 JUILLET 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annonces dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

LE MAIRE LAVIGUEUR NE VEUT PAS DE LA MUNICIPALISATION

CONSEIL DU ROI

M. PAUL FRENETTE, avocat, officier au département du Procureur-Général de la province, a été nommé, hier, Conseil du Roi.

Il déclare au comité administratif : "Je ne suis pas en faveur de la municipalisation si l'on peut arriver à une entente satisfaisante — L'échevin Drolet proteste contre le secret persistant.

La question de l'électricité a provoqué une nouvelle discussion, hier après-midi, au comité exécutif. La semaine dernière, à la suite d'un caucus qui dura près de trois heures, comme on l'a vu par le rapport que nous en avons donné, les échevins adoptaient une proposition de leur collègue, M. Lacroix, demandant à l'ingénieur-en-chef de la cité, M. Edouard Hamel, de leur suggérer un ou des experts qui lui seraient adjoints pour étudier les taux de l'électricité qui avaient été remis au maire, dans un long mémoire, avec mission de faire rapport au comité administratif, lequel fixerait ensuite son choix sur l'un ou l'autre des noms suggérés. Hier, nous avons annoncé, en dernière page, que l'ingénieur-en-chef de la cité ne serait pas en mesure de faire ses suggestions avant aujourd'hui.

L'échevin Lacroix, au début de la séance du comité administratif d'hier après-midi, a voulu compléter sa proposition de la semaine dernière et il a fait ajouter, avec l'approbation de ses collègues, les quelques lignes suivantes :

"L'ingénieur devra en outre faire "rapport sur le mérite du dit memo-"randum, et de plus, sur le coût de "construction d'un réseau de dis-"tribution de l'électricité dans les "limites de la cité, ainsi que sur "les avantages ou désavantages de "la dite municipalisation."

Cette modification devait provoquer, non pas un débat, mais un dialogue, pour se servir d'une expression d'un de nos confrères, entre le maire Lavigueur et l'échevin Arthur Drolet, dialogue qui prit parfois une allure presqu'endiablée au cours de laquelle l'on ne se ménagea pas.

Le maire venait à peine de déclarer que l'ingénieur-en-chef de la ville serait aujourd'hui même prêt à soumettre son rapport concernant la nomination d'un ingénieur électricien expert et qu'aujourd'hui, également, il ferait probablement connaître son point de vue sur le mérite des nouvelles propositions de la compagnie du Quebec Power, lorsque l'échevin

(Suite à la page 17, 3e col.)

QUEBEC AIDERA AU RETOUR A LA TERRE

LES TRAVAUX DU RESERVOIR DE L'AQUEDUC PROGRESSENT

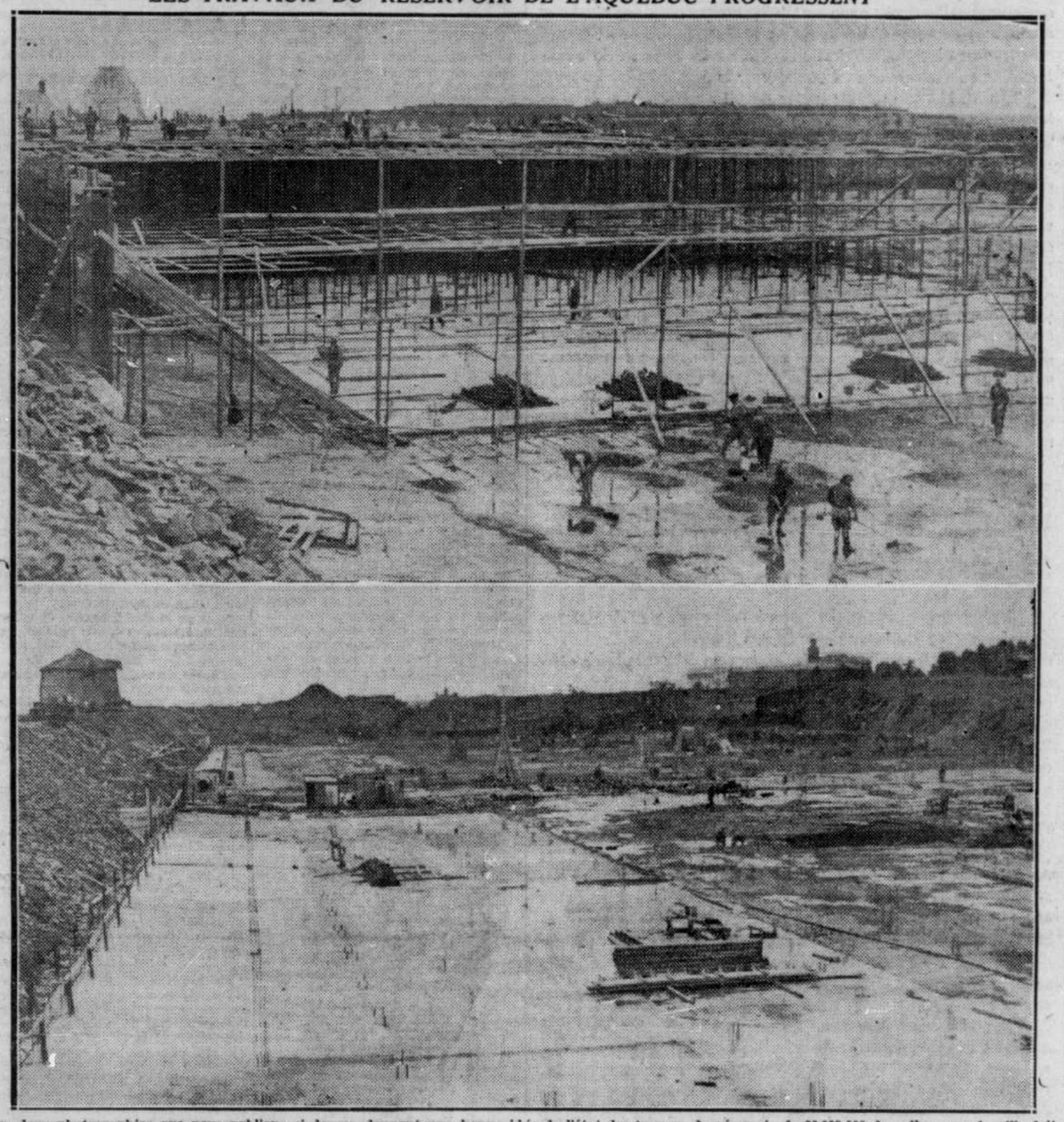

Les deux photographies que nous publions ci-dessus donnent une bonne idée de l'état des travaux du réservoir de 30,000,000 de gallons que la ville fait construire sur les Plaines d'Abraham pour s'assurer une réserve d'eau suffisante, en cas de sécheresse. Ces photos prises par l'artiste du "Soleil", montrent, en premier lieu, la partie nord-ouest des murs du réservoir et celle du bas, la partie opposée, prête à recevoir les murs et les colonnes qui supporteront le toit. Comme nous l'avons dit hier, l'on espère avoir terminé la moitié du réservoir dans six semaines et le réservoir en entier dans trois mois et demi, c'est-à-dire pour le 1er novembre. Les tiges de fer que l'on aperçoit sur le plancher en béton, dans la vignette du Bas, indique l'endroit où seront placées les 915 colonnes qui supporteront le toit.

Le comité exécutif adopte une résolution par laquelle il approuve le plan de l'établissement des sans-travail sur des terres—On pourrait placer deux cents familles.

La ville de Québec est entrée dans le mouvement qui permettra, en vertu d'une loi adoptée par les gouvernements fédéral et provincial, avec le concours des municipalités, aux sans-travail d'aller s'établir avec leurs familles sur des terres de colonisation.

Nous avons, hier, expliqué dans tous ses détails, le fonctionnement de cette loi et le comité administratif municipal, présidé par le maire Lavigueur, a accepté, hier après-midi, de contribuer pour sa part à cette politique, en adoptant la résolution suivante qui fut proposée par l'échevin Wilfrid Lacroix :—

"a) de recommander au Conseil "d'accepter l'offre du gouvernement "provincial de Québec et d'autoriser "S. H. le maire à signer s'il y a lieu "avec les autorités compétentes les "ententes nécessaires pour les paie-"ments par la cité d'une quote-part "ne devant pas dépasser un maximum "de $200 dans chaque cas, pour l'éta-"blissement de colons sur la terre, "après enquête satisfaisante établie "par un comité de citoyens à être dési-"gné par la cité. Le tout en confor-"mité avec la loi et les règlements de "la cité et les lois concernant les se-"cours directs et le retour à la terre. "Le trésorier de la Cité est autorisé "à émettre des bons du trésor en antici-"pation d'une émission de débentures "à cette fin et du paiement à la Cité "des montants payables à la Cité "par les gouvernements fédéral et pro-"vincial.

"B) De requérir le secrétaire de de-"mander à MM. C.-J. Magnan, Da-"niel-J. Kane, l'hon. juge G.-F. "Gibsone, le recorder Eugène Des-"Rivières, et M. Emile Bouchard s'ils "seraient prêts à faire gratuitement "partie d'un comité spécial d'enquête "pour la distribution des octrois des "secours directs et retour à la terre, "M. Geo. Julien devant agir comme "secrétaire et M. Costin, comme assis-"tant-secrétaire.

Ce ne fut pas, cependant, sans

(Suite à la page 17, 3e col.)

CONSEIL DU ROI

M. RODOLPHE DEBLOIS, avocat, échevin, a été nommé hier par le gouvernement provincial Conseil du Roi.

Intéressante croisière du New-Northland

Par JEAN-MARC DENAULT

Corner Brook est une petite ville perdue sur le littoral terreneuvien à environ 400 milles de St-Jean. La population dépend en grande partie du moulin à papier de l'Anglo Newfoundland Development Company, dont la direction a été confiée à un de nos distingués concitoyens, M. R.-A. McInnis, gérant général de l'Anglo-Canadian Pulp à Québec, qui a fait le voyage de retour à bord du "New-Northland".

Lorsque les voyageurs de l'Université de Montréal s'éveillèrent lundi matin, après les dures secousses de la veille, une odeur toxique les saisit à la gorge. Il n'en fallait pas plus pour deviner que là tout près, au pied d'une montagne assez élevée, on fabriquait à pleine usine de la pulpe chimique. Les malades du jour précédent furent vite sur pieds en constatant que le bercement des vagues avait cessé.

Le bateau avait jeté les amarres à un quai couvert, au fond d'une baie magnifique, enchassée dans un cirque de hautes montagnes. Il semblait que pendant la nuit notre nacelle avait franchi des espaces immenses pour s'arrêter enfin en pleine Scandinavie au milieu de ces fjords fameux, ornés de neiges éternelles. Là, tout autour, des montagnes et des bizarres escarpements. En face, les maisons de Corner Brook, au dessin uniforme, accrochées au versant d'une pente abrupte. A gauche du navire, de l'autre côté de la baie des Iles, la hauteur des pics donnait le vertige. Tout près de la rive, sur une parcelle de terre, de rares cabanes aux prétentions de maisons. Plus à l'est encore un espèce de canon rocheux au sommet duquel on aperçoit un collier neigeux. L'hiver est très long à Terre-Neuve et cette neige qui nous surprend fondra-t-elle jamais? Dans le petit port, de multiples barques à moteur dansent une farandolle, accompagnée par le vent qui moutonne les vagues. C'est très beau.

Le déjeuner terminé, tout le monde est dehors. La station du chemin de fer est à deux pas. Un train attend et la locomotive hâlète. C'est un convoi de marchandises qui a pris en remorque un wagon particulier, celui de M. R.-J. Magor, homme d'affaires montréalais qui a fait le voyage avec nous jusqu'à Corner Brook et qui se rend à St-Jean à titre d'actionnaire financier du gouvernement. Il lui faudra des heures et des heures pour atteindre la capitale. Mais il ne perd pas de temps et à neuf heures et demie le petit train disparaît dans une courbe derrière la montagne. Quelqu'un remarque l'espace qui sépare les deux rails et une hilarité générale s'en suit. Le chemin de fer est minuscule, comme un jouet d'enfant. Espérons que M. Magor est arrivé sain et sauf à St-Jean.

Pendant la matinée les excursionnistes visitent la pittoresque petite ville. La rue principale a aussi ses surprises et elle conduit à de jolies maisonnettes alignées au cordeau et à une hôtellerie assez vaste, surplombant un lac. A l'hôtel il y a étalage de lainages écossais et les dames s'empressent de s'y rendre.

—"Votre bourse va probablement subir des assauts", dis-je à un de nos aimables compagnons de route en voyant son épouse, non moins aimable, parler confidentiellement au vendeur.

—"C'est déjà fait", me répond-il dans un soupir.

Mais sa femme qui a entendu m'avoue nettement qu'elle a acheté là pour la modique somme de quinze dollars un joli ensemble de laine qu'elle aurait sûrement payé trente à Montréal.

Le mari a donc réalisé une réelle économie.

Dans l'après-midi, une excursion en barques à gazoline avait été organisée. Comme en pique-nique, muni de lunettes et d'appareils photographiques, les voyageurs montent dans un tramway à vapeur qui les conduira à deux milles de là où attendent les embarcations. On place dix à douze personnes par chaloupe et la petite escadre se met en route vers le haut de la majestueuse rivière Humber, poussée par des moteurs dont la pétarade est assourdissante. Ces sol-

(Suite à la page 19, 5e col.)

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce nous a fait parvenir la lettre suivante : "Monsieur,

Il m'est agréable de venir vous remercier au nom du Comité d'Organisation de la Semaine contre le blasphème de votre précieux concours et nous avoir ainsi aidé à faire un succès de cette manifestation.

L'encouragement témoigné de partout a certainement contribué à réveiller le sentiment populaire contre cette plaie nationale et la manifestation à Jésus-Ouvrier le dimanche en a été la preuve.

Les trois Sections de Québec : Notre-Dame de Québec, St-François-d'Assise, Belvédère, de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada vous sont très reconnaissantes pour le service rendu.

J'ai bien l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obligé,
J.-P. BELLAVANCE,
Secrétaire

Nous assurons l'Association des Voyageurs et les autres organisations qu'elles trouveront le même accueil au "Soleil" dans toutes les campagnes religieuses ou nationales entreprises dans un but sain et désintéressé. Nous nous ferons un plaisir de nous associer à leurs efforts pour le plus grand bien de la race.

Heure sainte

Une invitation générale est faite à tous les hommes de St-Sauveur et de Québec d'assister, ce soir, de 11 heures à minuit, à l'heure sainte prêchée par le R. P. Leliè-vre, en l'église de St-Sauveur.

Travaux de voirie

L'honorable M. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a annoncé, hier après-midi, à M. Edouard Fortin, député de Beauce, et à une délégation de St-Georges-Est, dirigée par le maire de cette municipalité, M. Georges Thibaudeau, que d'importants travaux de voirie seront faits cet été dans le comté de Beauce.

Un contrat a été accordé pour le pavage permanent de la route qui traverse le village de St-Georges-Est et les travaux commencés l'an dernier sur la route Lévis-Jackman, entre St-Côme et la frontière du Maine, seront terminés.

Le ministère fera aussi du huilage sur la route Lévis-Jackman, entre St-Henri de Lévis et Beauceville.

Ces travaux donneront de l'ouvrage aux chômeurs de la région.

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

RAVALEMENT

Un ravalement est, en français, un enfoncement pratiqué dans un corps de maçonnerie ou de menuiserie. Mais ce mot ne peut s'employer, ni au singulier ni au pluriel, pour désigner soit la face supérieure d'un mur sur le bord de laquelle s'appuie le toit d'une maison, soit le dessus de la sablière, soit le grenier d'une maison. Disons donc: coucher sous les combles, et non sur les *ravalements;* tu trouveras cet outil sur le dessous de la sablière, et non sur les *ravalements.*

SOLIVEAU

Les grosses pièces de charpente qui, dans nos maisons, supportent les planchers sont des **poutres** ou des **solives,** non pas des **soliveaux.** Les soliveaux ne sont que de petites solives.

TEMPERATURE

Toronto, 14. (P. C.) — La pression est basse dans l'est du pays, depuis Ottawa, et élevée dans l'ouest.

PRONOSTICS :

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Beau, modérément chaud.
Bas St-Laurent — Beau.
Golfe : — Beau.
Côte Nord: — Averses et brouillard.
Maritimes : — Incertain.

M. J. HEARN BLESSE PAR UN CAMION

M. Hearn a été transporté à l'hôpital Jefferey Hale à la suite d'un accident d'auto survenu à St-Patrice de Beaurivage — Autre accident.

Un automobiliste de St-Patrice-de-Beaurivage est entre la vie et la mort au Jefferey Hale des suites d'un accident qui a eu lieu mardi de cette semaine. On enregistrait de plus, hier soir, une collision d'automobiles, qui n'a heureusement entraîné aucune blessure aux occupants des deux voitures.

L'accident d'hier soir a fait plus de bruit que de mal. Mais il a attiré une foule considérable sur le Chemin Ste-Foy, en face de l'avenue Bougainville, vers 9 heures.

D'après les témoins, un Oldsmobile portant la licence No R2073 d'Ontario obliqua à un moment donné vers une petite routière Chevrolet. Le

(Suite à la page 19, 4e col.)

UN PREVENU EST ACCUSE DE FRAUDE

Théophile Chartré est accusé d'avoir escroqué de l'argent à des sans-travail en leur promettant de l'emploi et en leur donnant des cartes d'identification.

Les détectives Guillemette et Tanguay, de la Sûreté municipale, arrêtèrent, dans la soirée d'hier, Théophile Chartré de cette ville, qui est accusé d'avoir, depuis quelques semaines, escroqué de l'argent à plusieurs sans-travail, au moyen d'une filouterie de genre assez original.

Ce personnage avisé allait, d'après la police, par nos rues et nos parcs, en toi sant tous ceux-là qui déambulent sur les trottoirs ou restent allongés, des heures de temps, sur les bancs, en gémissant de la longueur de leurs loisirs forcés. Puis, ayant bien choisi son "sujet", il l'abordait ainsi: "Vous m'avez pas l'air à avoir de l'ouvrage, vous?"

L'interpellé: "Malheureusement non et c'est bien ennuyant".

L'escroc: "Je sais pas si ça vous intéresserait bien, mais je peux vous proposer quelque chose".

L'interpellé: "Ah!".

L'escroc: "Oui, bien c'est ça: je me suis abouché avec le C. P. R., qui m'a chargé de lui trouver du monde pour travailler sur des sections de ses chemins de fer. C'est pas un ouvrage aussi dur qu'on le pense, etc."

L'escroc alors se faisait encourageant, allant même jusqu'à essayer de convaincre son auditeur de hasard que manier le pic et la pelle, soulever et poser des rails sur un remblai ensablé, dans les chaleurs de l'été, est un plaisir plutôt qu'un dur labeur.

(Suite à la page 17, 4e col.)

POWER A OTTAWA

L'hon. M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a annoncé hier que le major Chs-G. Power, M. P., avait été choisi par le cabinet provincial pour représenter la province à Ottawa au cours de la conférence impériale.

Le populaire député de Québec-sud agira comme observateur et sa connaissance parfaite des principaux problèmes qui nous intéressent le désignait à ce poste d'honneur.

Dans le mémoire officiel que le gouvernement présentera aux délégués, le commerce du bois occupe une place importante car c'est l'une de nos principales industries, l'une de nos industries basiques, et le major Power connait parfaitement bien cette question.

LE MAJOR C.-G. POWER, M. P.

Le député de Québec-sud a commencé son travail et il a eu une entrevue avec l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forets, à qui il a soumis un projet de mémoire sur les questions forestières.

Les autres ministères intéressés ont fait parvenir leurs mémoires au premier ministre qui les approuvera avant de les envoyer au ministère du commerce, à Ottawa, pour être déposés sur la table de la conférence économique impériale.

Nous offrons nos très vives félicitations au major Power et nous lui souhaitons le plus entier succès dans la tâche importante que le cabinet provincial lui a confiée hier.

UNE LETTRE

Le 6 juillet dernier, l'honorable M. Taschereau adressait la lettre suivante au T. H. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada :

"Cher M. Bennett,

Vous avez, en deux ou trois occasions, fait savoir au gouvernement de la province de Québec que vous recevriez avec plaisir toutes les suggestions que nous aimerions à faire en rapport avec la conférence économique impériale. Mon gouvernement a donné beaucoup d'attention depuis quelque temps à cette question et il a fait préparer par les officiers des différents départe-

(Suite à la page 19, 3e col.)

MUSEE D'ART CHINOIS DU R. P. LAVOIE

Un visiteur de l'Ouest résume dans un article les impressions qu'il a rapportées de son passage à cette institution — Une description du musée d'art chinois.

Le révérend Père Lavoie, S. J., recevait un de ses amis de l'Ouest récemment. Ces jours derniers cet ami lui faisait parvenir l'article ci-joint qui résume ses impressions et appréciations et que nous sommes heureux de reproduire :

Pour voir de la beauté...

L'an dernier, le R. P. Lavoie, dans une intéressante conférence (les siennes le sont toujours), nous parlait des Chinois, de leur civilisation, de leur développement et de leurs chefs-d'oeuvre artistiques. A l'entendre, ils avaient de grands maîtres. Mais les Chinois en ont-ils, en seraient-ils capables ? disaient les figures scep-

(Suite à la page 19, 4e col.)

SUGGESTION DE BOUTET AU COMITE

Cet échevin de St-Sauveur propose de faire certains travaux à la journée pour donner du travail aux chômeurs — Une séance orageuse — Délégation de commerçants.

Le comité administratif municipal a eu une fin de séance orageuse, hier après-midi. Il s'agissait de l'ouverture des soumissions pour les travaux de raccordement au réservoir de l'aqueduc sur les Plaines d'Abraham, par la rue St-Augustin et l'échevin Jos. Boutet, l'un des représentants de St-Sauveur, ayant réclamé que ces travaux ne fussent pas confiés à des entrepreneurs, mais que la ville les fasse elle-même à la journée afin de procurer de l'ouvrage au plus grand nombre possible de chômeurs, il en résulta une véritable orgie de discours qui se termina dans un beau désordre.

L'on a ouvert toutes grandes les écluses de l'éloquence qui ne se sont refermées qu'avec l'adoption d'une proposition de l'échevin Lacroix, en amendement à une autre proposition de l'échevin Drolet, lequel avec son collègue, M. Rodolphe DeBlois, appuyait l'échevin Boutet, dans ses revendications.

M. Drolet avait proposé que les soumissions ne fussent pas ouvertes et qu'on les retournât aux soumissionnaires, pour confier ces travaux, de préférence, au département des travaux publics, sous la surveillance des contremaîtres, mais le maire Lavigueur fit observer avec l'échevin Lacroix, que l'expérience du passé avait prouvé que ce mode de procéder avait coûté énormément cher à la ville, le maire ajoutant que les raccordements au réservoir par la

(Suite à la page 19, 2e col.)

UNE MAISON QUI DISPARAITRA

La vieille maison du gardien du parc de l'Exposition va disparaître bientôt sous le pic des démolisseurs. C'est le dernier vestige de l'ancienne administration qui remonte à 1898.

Avant la conférence économique impériale Les délégués attendus

SIR JOHN GILMOUR

Le très hon. Sir John Gilmour, ministre de l'Agriculture dans le cabinet de Londres, et petit-fils de feu David Gilmour, de Québec, sera au nombre des ministres anglais qui assisteront à la conférence impériale. Personnalité en vue du parti conservateur, Sir John a servi avec distinction dans la guerre du Sud-Afrique et pendant la guerre de 1914. Directeur de chemin de fer et sportsman fervent, il est à la Chambre des Communes depuis une vingtaine d'années.

Sir John Gilmour habite Glasgow et a représenté Renfrewshire à la Chambre des Communes de 1910 à 1918. Candidat conservateur dans la circonscription de Pollock aux élections de 1918, il a obtenu le siège par une bonne majorité et s'est fait réélire à toutes les élections qui ont suivi.

Il a été nommé whip des Unionis-

(Suite à la page 19, 6e col.)

UN NOUVEAU PROGRES

La nouvelle bâtisse du surintendant de l'Exposition qui remplace la vieille maison datant de 1898. Ce nouvel édifice renferme un poste de pompiers et de police et des vespasiennes.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 14 JUILLET 1932

MacKenzie King à Québec

L'ancien premier ministre du Canada, le très honorable Mackenzie King, était de passage à Québec ce matin. Attaché comme pas un à notre province et à notre population, qui lui sont restées fidèles, il vient de faire la tournée de notre incomparable Gaspésie, où il a pris contact avec la campagne canadienne française. Il vient ainsi se renseigner sur place des besoins et des aspirations de notre peuple pour lequel il a toujours manifesté une sincère sympathie.

Toute notre ville salue avec bonheur cet homme d'Etat qui, durant ses dix annnées de gouvernement, sut toujours agir en un esprit de justice, de bonne entente et de progrès. Nous lui devons quelques-unes des années les plus heureuses de la vie canadienne, depuis la confédération. Maintenant que le Canada traverse une épreuve sans précédent, on se souvient plus vivement des jours prospères qui ont marqué son passage au pouvoir, et on désire le retour prochain du régime où dominait sa forte et honnête personnalité.

Durant tout son terme d'office, il eut pour compagnons, amis et conseils quelques-unes des figures canadiennes-françaises les plus estimées et les plus aimées, entre autres l'honorable Ernest Lapointe, dont il appréciait l'inaltérable loyauté, la profonde intelligence, la parfaite droiture et le dévouement aux intérêts canadiens. Ce sont ces hommes qui avaient réussi à faire un Canada uni, pacifique, harmonieux et plein d'espoirs, quand une campagne de préjugés, de promesses irréalisables et de mensonges leur enleva le pouvoir. On sait les résultats de cette erreur populaire. Jamais le Canada ne souffrit tant de l'incompétence, de l'étroitesse d'esprit et de l'imprévoyance de ses chefs. Cela nous fait regretter davantage les hommes qui, par leur expérience acquise, leur désintéressement et leur hauteur de vues, auraient été les seuls à pouvoir atténuer les effets d'une crise sans précédent. Mais nous profitons du passage de M. King pour lui dire que les jours de la revanche viendront et qu'il aura derrière lui, cette fois, une province de Québec unie sous une même politique, la sienne.

Jamais le pays n'eut tant besoin de chefs. On sent que les hautes fonctions nationales sont aujourd'hui entre des mains débiles, qui sont incapables de porter la moitié des responsabilités qui leur incombent. Le peuple le sait et s'en souviendra au bon moment.

Le sort en est jeté

On vient d'annoncer officiellement, à Ottawa et à Washington, que le traité canado-américain de la canalisation avait sa forme définitive, et serait signé dans quelques jours. Le sort en est jeté. La province de Québec, ignorée complètement dans les dernières négociations, verra son territoire et son fleuve pris de force par le pouvoir central, s'il ne survient pas de nouvel accord ou si les tribunaux ne règlent pas le différend en sa faveur.

Pour cette entreprise que l'on évalue d'avance à $800,000,000 et dont le coût réel dépassera probablement le milliard, il aurait été au moins décent que le gouvernement de Québec fût tenu au courant, étape par étape, des progrès des négociations entre les capitales des deux pays. Or, l'honorable M. Taschereau déclarait, hier : "Nous sommes complètement ignorés par le gouvernement d'Ottawa. Depuis la dernière session, aucune lettre n'a même été échangée, à ce sujet, entre Québec et Ottawa, et on dirait vraiment que la question du Saint-Laurent ne regarde qu'Ottawa, la province d'Ontario et Washington."

Les choses en sont là. M. Duranleau, avec sa légèreté d'esprit ordinaire, affirme que le gouvernement Taschereau a été mis au courant de tout, mais il réfère à une réunion déjà assez lointaine, survenue avant la fin de la dernière session. Les délégués provinciaux avaient marqué leur opposition catégorique à l'entreprise. Depuis ce temps-là, aucune nouvelle de la capitale. Seules les dépêches des journaux informaient les chefs de la province de Québec des progrès d'un traité où l'on dispose sans elle de sa propriété et de l'une de ses principales ressources naturelles.

Une autre déclaration du ministre de la Marine affirmait que Québec ne serait pas forcé de contribuer financièrement à l'entreprise. Sans doute, le fédéral ne saurait user de violence pour faire payer ses travaux par un gouvernement provincial, mais il n'en reste pas moins que le Canada dépensera, dans la réalisation de ce projet inopportun, un quart ou la moitié d'un milliard, et comme ces sommes ne se remboursent pas avec des prières, il faudra prélever sur les citoyens canadiens des taxes fort lourdes. La province de Québec, qui forme un cinquième de la population, y participera donc pour environ un cinquième. Nous débourserons ainsi au moins une cinquantaine de millions pour une oeuvre que nous considérons, jusqu'à preuve du contraire, comme inutile, extravagante, intempestive et dangereuse au point de vue national à cause de la participation américaine.

Même des journaux conservateurs comme la **Gazette,** de Montréal, s'indignent de la manière de procéder d'Ottawa. Ce grand organe du parti bleu déclarait, hier ; "Bien que les négociations entre le Canada et les Etats-Unis semblent satisfaisantes aux promoteurs du projet de canalisation, Québec ne saurait être laissé de côté et ne le sera pas. La volonté de la province se rattache à cette question, et l'attitude négative des administrateurs de Québec, en ce qui concerne la menace que contient l'entreprise contre ses droits, reste inchangée. Le premier ministre Taschereau veut sauvegarder jalousement les droits de Québec, et c'est sa détermination d'insister pour que la province soit l'objet d'une juste considération avant que le traité international soit conclu. Et quand les négociations arriveront à leur terme, le peuple de cette province s'attendra à voir les autres représentants de cette partie du pays supporter le premier ministre Taschereau dans son attitude ferme contre toute action qui ignorerait ou tenterait d'ignorer les droits provinciaux et les intérêts qui existent avant un mouvement concret de violation de ces droits et intérêts."

Telle est l'opinion de la **Gazette.** Tous les citoyens bien pensants de la province de Québec pensent ainsi. Ils défendront leur domaine avec énergie, contre les empiètements du fédéral. On peut s'attendre à des développements intéressants d'ici quelque temps. Nul doute que, si M. Bennett persiste dans sa volonté d'agir sans nous, il faudra entrer dans une bataille légale qui n'est pas près de finir. Espérons que le point de vue de M. Taschereau et de l'immense majorité du peuple de la province sera maintenu.

Ottawa et le contingentement du film

On apprenait dernièrement que la Conférence impériale d'Ottawa serait saisie d'une proposition tendant à créer au Canada, un contingentement des films cinématographiques en faveur de l'Angleterre. On voudrait sans doute éliminer une partie des vues américaines pour accroître les spectacles anglais en ce pays. Sur quoi M. Olivar Asselin fait les réflexions suivantes, après avoir relevé la protestation d'un monsieur Hanson contre le projet :

"M. Hanson fait observer que rien, dans notre régime douanier actuel, n'empêche la métropole d'exploiter des films au Canada si les propriétaires de cinémas canadiens décident de les utiliser; que bien au contraire la Grande-Bretagne, pour cet article comme pour tant d'autres, bénéficie d'un traitement de faveur sur notre marché. Si les films anglais ne sont pas populaires, ajoute-t-il,—et ils ne le sont évidemment pas,—ce n'est pas à coups de décrets législatifs qu'on fera qu'ils le soient; quand on aura forcé les propriétaires de cinéma à les acheter, il ne restera plus qu'à passer une loi pour forcer le public à aller les voir.

"Ce M. Hanson semble parler d'or. La proposition que sa lettre nous révèle nous intéresse toutefois à d'autres points de vue que le sien.

"Elle indique d'abord, cette proposition que la Conférence d'Ottawa portera sur bien d'autres sujets que ceux que les agences de publicité de M. Bennett et du gouvernement anglais ont tenus jusqu'ici à l'affiche. De cela on se doutait un peu au **Canada,** surtout depuis l'article où l'ancien vice-roi d'Egypte et l'un des esprits dirigeants du parti tory en Angleterre, lord Lloydd, avait écrit (fin mai dernier) que la question de la participation des Dominions (en français : **possessions**) aux dépenses navales et militaires de la métropole se grefferait sur celle des relations commerciales. Et certains articles de la presse européenne, parfois mieux renseignée sur nos propres affaires que nous le sommes nous-mêmes, tendraient à faire croire que cet autre Milner aurait exprimé là plus qu'une opinion personnelle. Ne lit-on pas en effet dans la **Croix** de Paris :

"L'union douanière ne se conçoit pas sans une union politique intime. LA DEFENSE DE L'EMPIRE EXIGE, POUR ETRE EFFICACE, L'UNITE DE COMMANDEMENT, la suppression des armées ou des flottes particulières, LA REPARTITION EQUITABLE DES CHARGES MILITAIRES. Dans certains Etats, le Sénat, affirme-t-on parfois, fait double emploi avec la Chambre ; mais dans une fédération de peuples égaux en droit, il est indispensable de constituer une assemblée impériale, jouissant du droit de VETO contre toutes mesures contraires à l'intérêt commun."

"Le contingentement des films à l'avantage de l'Angleterre devra aussi être étudié au point de vue français. Les Canadiens de langue française n'ont aucune objection à ce que leurs concitoyens anglais accordent une certaine préférence aux films britanniques sur les films américains si cela leur fait plaisir ; ils n'ont pas qualité pour intervenir dans cette querelle d'Anglo-Saxons. Ils tiennent cependant à sauvegarder les conquêtes qu'a faites au Canada depuis deux ans, le film français, devenu, grâce à l'esprit d'entreprise d'un groupe franco-canadien, un facteur indispensable de leur renaissance intellectuelle. Malgré toute l'estime qu'ils portent aux meilleures productions cinétiques des Anglais et des Américains, ils veulent pouvoir comme par le passé, quand le coeur leur en dira, aller se délasser au spectacle du **Million,** des **Toits de Paris,** de la **Bande à Bouboule** et de la **Femme de mes rêves,** comme le font d'ailleurs un nombre de plus en plus grand de Canadiens anglophones désireux d'apprendre le français tout en s'ouvrant l'esprit à une connaissance plus étendue et plus juste de la vie des peuples. Est-ce compris ?"

On ne saurait mieux dire. Nous n'avons pas objection à ce que les films de langue anglaise, c'est-à-dire de même famille, se fassent la guerre, mais nous tenons mordicus à ce que le contingentement ne touche pas au cinéma français. Des milliers de Canadiens français vont, chaque soir, devant l'écran sonore reproduisant des vues de France, réapprendre leur langue et jouir d'un esprit plus voisin de leur âme que n'importe quel spectacle monté à Hollywood ou en Angleterre. Le film anglais ne nous intéresse guère ou ne nous dit rien. Le film français nous dit tout.

NOTES ET COMMENTAIRES

LE VOL FEMININ

On nous apprend, ce matin, que madame Amélia Earhart Putnam, l'aviatrice qui est devenue l'émule de Lindbergh en traversant seule l'Atlantique, vient de battre tous les records féminins de dix heures dans la traversée transcontinentale des Etats-Unis.

Cette héroïne est en train de démontrer que les femmes son tout aussi aptes que les hommes à dominer les airs. C'est peut-être un exploit dangereux pour le sexe fort. Miss Amélia donne là un exemple dangereux. S'il est suivi, dans l'avenir, la compagne de l'homme pourra fuir le foyer sans laisser aucune trace. Que de voyage clandestins elle pourraient ainsi faire, alors que le mari, terre-à-terre, c'est le cas de le dire, resterait rivé à un prosaïque bureau. Comme sa femme le regarderait de haut !

HECATOMBE DANS UN CINEMA

Une vingtaine d'enfants ont péri et environ quarante personnes ont été blessées lors d'un commencement d'incendie dans un théâtre de la ville de Conception, au Chili.

Cette hécatombe rappelle le drame d'Hochelaga, il y a quelques années, alors que tant de petits périrent dans la fumée ou furent écrasés dans une panique.

C'est depuis ce temps-là que l'entrée des cinémas est interdite, dans la province de Québec, aux enfants de moins de seize ans. La loi fut accueillie avec joie, et tout le monde s'en porte bien. Le Chili devrait faire de même.

ON FERA DES COLONS

La ville de Québec vient d'accepter le plan d'établissement des colons sur la terre, en collaboration avec le fédéral et le provincial. C'est la recommandation que nous faisions, hier, et nous sommes heureux de constater que l'on est du même avis que nous. On a nommé un comité d'hommes sérieux pour s'enquérir de chaque demande. Nul doute que l'on procédera avec discernement et que la ville de Québec, à elle seule, aura l'honneur de fonder, cette année, une belle paroisse de colonisation et d'agrandir ainsi notre patrimoine agricole.

LES GROS SALAIRES

On a peut-être trop abusé, dans le passé, des gros salaires. Récemment, un journal ontarien publiait la liste de certains officiels de chemins de fer américains qui recevaient annuellement un traitement de plus de $75,000.

Voici, d'après ce confrère, les salaires des présidents des compagnies suivantes :

Pensylvania System, $135,000 ;
Baltimore c &Ohio, $120,000 ;
Missouri Pacific, $105,000 ;
Illinois Central, $90,000 ;
Union Pacific, $90,000 ;
Southern Pacific, $90,000 ;
Delaware & Hudson, $90,000 ;
Chesapeake & Ohio, $90,000 ;
New-York, New-Haven & Hartford, $90,000 ;
New-York Central, $80,000 ;

Nous voulons bien croire que tous ces messieurs avaient une grande compétence et de lourdes responsabilités, mais il nous semble que l'état des chemins de fer n'est pas assez brillant pour permettre de telles largesses.

D'ailleurs, il doit y avoir une limite aux salaires. N'importe quel homme devrait se contenter de revenus plus modestes. Il nous semble qu'avec un revenu annuel de $25,000 à $30,000, on peut bien figurer partout et se montrer à la hauteur de sa situation.

Les ministres des divers pays n'ont que des salaires insignifiants en regard de ces hauts employés de compagnies d'utilité publique. Ils ont pourtant de grandes responsabilités et une carrière parfois bien ingrate.

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

Le Rédacteur,
Le "Soleil",
Québec, P. Q.
Cher Monsieur,

Les lecteurs de votre journal n'ignorent pas que des incendies considérables ont ravagé dernièrement les forêts de la province de Québec. Il ne s'était produit aucun désastre aussi important depuis 1923, l'année la plus malheureuse pour la forêt.

Les assauts de cet ennemi ont dû nous enseigner plusieurs leçons. La plus remarquable et la plus décourageante, c'est que si les conditions sont mauvaises et que le feu a pris de l'avance, tous les moyens de défense les plus modernes sont impuissants. C'est là une vérité devant laquelle il faut s'incliner. Plusieurs en seront surpris. Comme vous le savez, depuis 1923, le gouvernement de la province et les propriétaires de limites ne se sont pas contentés de se reposer sur une température favorable et sur la chance pour le soin de la forêt. Sans se lasser, d'année en année, ils ont perfectionné un système de défense qui ne le cède en rien aux autres systèmes institués sur ce continent. On a construit un réseau de tours d'observation et de milliers de milles de lignes de téléphone afin de signaler la plus légère fumée. Des camions, des canots, des centaines de pompes à gazoline et tout un personnel bien entraîné sont toujours prêts à répondre au premier appel. On a dépensé des millions de dollars pour protéger les forêts de Québec. Cependant les feux de forêts exercent encore leurs ravages.

Il est évident que si l'on veut conserver notre richesse forestière on ne doit pas permettre aux feux de commencer. Il n'y a pas d'autre moyen. La question se trouve entièrement entre les mains des gens : des fumeurs, des campeurs, des ouvriers de la forêt. "Sauvons la forêt." C'est le cri que l'on entend souvent. Mais il se fait entendre, aujourd'hui avec plus de vigueur que jamais et sur le ton du désespoir, car nous venons de constater encore une fois que l'on peut allumer des feux que ni les hommes ni l'argent ne peuvent éteindre.

Votre tout dévoué,
ROBSON BLACK.

LA QUESTION DES TARIFS DOUANIERS

La lettre du roi des Belges à son premier ministre, M. Renkin, lettre qu'on a pu lire dans nos colonnes, ouvre pour ainsi dire un nouveau chapitre de l'histoire des tentatives internationales en vue d'une "action économique concertée".

Rappelons quelques faits récents de cette histoire, assez décevante à la vérité.

En février 1930 se réunissait à Genève, en vertu d'une résolution de l'Assemblée de la S. D. N. de 1929, une conférence chargée d'examiner un projet dit de "trêve douanière", qui devait amorcer une politique commune de réduction des tarifs. Dès la première semaine des débats, il apparut clairement que le souci de la grande majorité des Etats de se défendre contre la crise économique mondiale, alors à ses débuts, ne laissait aucune chance de succès aux partisans de la trêve.

Ceux-ci comprenaient, avec la Grande-Bretagne, encore fidèle à la tradition libre-échangiste, les Pays-Bas et les Etats scandinaves, qui, comme le Royaume-Uni, n'avaient pas de tarif douanier et aussi la Belgique, plus préoccupée de ne pas voir réduire les bénéfices que lui assure son important commerce de transit que de ménager les intérêts de son agriculture et de son industrie. Dans l'autre camp figuraient tous les Etats industriels et agricoles pratiquant une politique contractuelle.

C'est une iniative de M. P.-E. Flandin, premier délégué de la France, qui permit, après de longs et difficiles débats, de faire adopter et signer, le 24 mars 1930, par dix-huit Etats, une convention commerciale plus modeste mais mieux adaptée aux circonstances, aux termes de laquelle les parties contractantes s'engageaient, sous certaines réserves, à stabiliser les traités de commerce existants.

Ce demi-succès fut accepté à contre-coeur par les Etats libéraux, qui, ne pratiquant pas la politique contractuelle, se considéraient comme lésés par l'arrangement. Leur mauvaise humeur s'accrut lorsqu'à l'Assemblée de septembre 1930 il devint manifeste que le nombre des ratifications nécessaires à la mise en vigueur de la Convention ne pouvait être réuni avant la date-limite, reculée jusqu'au 1er novembre. Ici encore la France en apportant sa ratification, donna la mesure de sa bonne volonté.

La seconde conférence "en vue d'une action économique concertée" prit acte en novembre 1930 de cette impossibilité. L'aggravation de la crise l'empêcha par ailleurs de donner suite à de nouvelle propositions d'abaissement des tarifs douaniers présentées par la Grande-Bretagne, qui brandit dès lors la menace de créer des droits protecteurs,et par les Pays-Bas.

C'est alors que la Belgique, prenant acte de la carence des réunions internationales, manifesta sa volonté de s'engager dans la voie des accords régionaux. En décembre 1930, elle signait avec la Suède, la Norvège, le Danemark et les Pays-Bas la convention d'Oslo qui reprenait l'idée de la trêve douanière et les modalités de la Convention du 24 mars. Cette réalisation partielle devait, dans l'esprit de ses auteurs, être prolongée par l'entente annoncée dès ce moment entre les pays danubiens.

Il semble que la Belgique, qui a été l'âme de l'arrangement d'Oslo, espérait détourner la Grande-Bretagne d'abandonner la tradition libre-échangiste. La mise en vigueur, à la fin de 1931, des droits protecteurs britanniques a démenti cet espoir.

Par ailleurs les conférences de Varsovie et de Sinaïa n'aboutissaient pratiquement qu'à démontrer l'impossibilité, pour les pays danubiens, de chercher leur salut par une entente locale et en dehors de l'intervention de l'Europe occidentale.

Ainsi s'explique que la Belgique, désespérant d'aboutir par la voie des accords limités, revienne aujourd'hui à la vieille formule de la trêve douanière générale. Il reste à savoir si les circonstances laissent quelques chances de succès à une telle tentative.

Rien dans l'évolution économique qui s'est poursuivie depuis trois ans ne permet de croire que les obstacles sur lesquels le projet de 1930 a culbuté soient aujourd'hui moins redoutables. En fait l'extension et la profondeur accrue de la crise ont rendu ces obstacles infranchissables.

Pour qu'un retour rapide à une liberté plus grande des échanges — dont nul ne songe à contester la nécessité — devienne possible, il faudrait que fût éliminée la cause profonde de la crise et, par suite, de la protection douanière. Cette cause, on n'a pas cessé, depuis la Conférence économique internationale de 1927, de la voir dans la surproduction mondiale. Mais si beaucoup de discours éloquents ont été à ce sujet prononcés, le monde attend encore que soit donné le signal d'un effort pour réduire une production pléthorique.

On peut espérer que la Belgique évitera sagement de faire porter son effort immédiat sur la démolition systématique de la protection douanière — ce qui serait, à proprement parler, mettre la charrue avant les boeufs—et qu'elle admettra que des mesures de protection exceptionnelles demeurent inévitables aussi longtemps que les marchés des matières premières sont exposés à être submergés par des accumulations de produits offerts à des prix de liquidation.

Faire accepter les sacrifices que suppose l'élimination de ces stocks, et sans doute d'une partie des moyens de production qui leur ont donné naissance est la tâche difficile mais inéluctable à laquelle le monde ne saurait se dérober. Les négociateurs de Lausanne s'apercevront sans doute que c'est en définitive ce problème que la Belgique, par son initiative d'aujourd'hui, soumet à leurs méditations.

(Journal de Rouen)

LA CRISE ECONOMIQUE

ET LES COMMANDES RUSSES

Le manque quasi total de commandes dont souffrent, en Allemagne, les industries transformatrices des métaux (électro-technique et petite mécanique) incite de plus en plus ces branches de la production à suivre l'exemple de la sidérurgie qui a bénéficié jusqu'ici d'une reprise relative de son activité grâce aux commandes russes.

Le 15 juin dernier a été signé à Berlin un nouvel accord entre les représentants de l'industrie allemande et la représentation commerciale de l'U. R. S. S. L'accord vaut pour les commandes passées en Allemagne du 15 juin 1932 au 31 mai 1933. Il ferait cesser l'incertitude qui avait régné jusqu'ici relativement aux conditions de payement, en ce sens qu'il donne aux industries allemandes s'intéressant aux affaires russes une confirmation des commandes qui leur ont déjà été transmises. Les firmes pensent pouvoir compter sur une garantie du Reich s'élevant à 60 % du montant des commandes, encore qu'elles n'en aient pas la certitude absolue. De même que dans l'accord Piatakof, il y a trois sortes de délai de payement ; mais ils sont dans l'ensemble plus courts que précédemment : 20 % du montant de la commande doivent être payés comptant. Pour le reste, un intérêt de 2 % est prévu, qui s'ajoute, bien entendu au taux de réescompte de la Reichsbank, soit actuellement 5 %. Au total, l'intérêt doit être compris entre les limites extrêmes de 7 % et 10 %.

D'après la **Gazette de Francfort,** qui paraît s'appuyer elle-même sur un supplément Russia des Financial News, le montant des échéances russes à l'étranger atteindrait déjà 96 millions de livres sterling : livres-or ou livre-papier ? Probablement le calcul mélange les deux. Ces 96 millions de livres se décomposent ainsi par pays.

	$ millions
Etats-Unis	8
Grande-Bretagne	10
Gde-Bretagne (Contrats privés)	2.5
Allemagne	60
Pologne, Tchécoslovaquie et Autriche	4.5
Divers	7

Sur ces 96 millions de livres, 72 millions de livres viendraient à échéance dès 1932 et pour l'Allemagne seule 350 millions de R. M. viendraient à échéance en 1932.

En ce qui concerne la Grande-Bretagne, de nouveaux chiffres ont été fournis le 20 juin à la Chambre des Communes par M. Colville.

En somme, la situaution à l'heure actuelle, pour les pays ayant prêté de l'argent à l'U. R. S. S., et plus particulièrement pour l'Allemagne, se présente de la façon suivante. Les commandes jouent de moins en moins le rôle d'appoint, et de plus en plus celui d'aliment substantiel. Par conséquent si les industriels les désirent plus vivement qu'autrefois, afin de sauvegarder en partie au moins l'activité de leurs entreprises, en revanche ils réclament avec plus d'intransigeance un payement plus rapide.

Mais comment les Soviets vont-ils s'exécuter ? Pour payer leurs échéances, ils ne peuvent guère compter que sur leurs exportations. Or, la crise mondiale les a cruellement atteints. La baisse des prix des denrées agricoles et des matières premières (principaux articles de leur exportation) les a durement touchés : vendant plus, ils ont gagné moins. Leur politique de "dumping" outrancier s'est retournée contre eux-mêmes. Aussi, tandis que leur balance commerciale se soldait, en 1929, par un excédent de 43 millions de roubles, elle aboutit, en 1931, à un déficit de 293 millions. Les perspectives des mauvaises récoltes en U. R. S. S., pour 1932, n'amélioreront, certes, pas la situation financière de ce pays.

Que faire dès lors ? Arrêter l'exécution du plan quinquennal ? solliciter la transformation de crédits à court ferme en crédits à long terme ? Tel est le dilemne qui pourrait bien se poser un jour à la Russie.

(La Croix)

MOTS POUR RIRE

Sur le quai d'une gare de la banlieue de Paris, le fameux écrivain humoriste Alphonse Allais, un jour, faisait les cent pas en attendant son train. Il avisa un distributeur automatique, glissa quatre sous dans la fente et recueillit une tablette de chocolat. Puis, appelant un employé qui passait, il lui dit, d'un air important :

—Je voudrais parler au chef de gare.

—Ah ! monsieur, le chef de gare est très occupé en ce moment, répondit le cheminot.

—Ça ne fait rien, priez-le de venir d'urgence, j'ai absolument besoin de le voir.

Il insista si bien que l'employé finit par aller chercher son supérieur, qui arriva un peu inquiet...

—Vous désirez, Monsieur ?

—Monsieur le chef de gare, dit majestueusement Alphonse Allais, en lui montrant le distributeur automatique, il est écrit sur cette pancarte qu'en cas de mauvais fonctionnement de l'appareil il faut s'adresser au chef de gare.

—Oui... Eh bien ?

—Eh bien ! je vous ai fait appeler pour vous dire que le distributeur de votre gare fonctionne parfaitement...

—Quoi ! c'est pour ça que vous me dérangez ?

—Dame ! en cas de bon fonctionnement de l'appareil, n'est-il pas également juste qu'on s'adresse au chef de gare pour lui décerner les éloges auxquels il a droit ?... Recevez donc, monsieur, mes bien sincères félicitations

CHEZ LES AUTRES

Désarmement

En 1925, 62 nations, — dont toutes se disent civilisées, — dépensaient pour leurs armements sur terre, sur mer et dans les airs, la somme globale de 3 milliards et demi de dollars. Depuis, il y a eu toute une série de conférences pour en arriver au désarmement partiel. Elles ont abouti à quoi? Les budgets de "défense nationale" des mêmes 62 pays ont continué de gonfler, dépassant les trois milliards et demi, dès 1926, pour atteindre les 3 milliards et trois quarts dès l'année suivante, toucher les 4 milliards en 1928 et, dès 1930, se hausser au chiffre énorme de 4 milliards 128 millions. Et, depuis, le monde n'a pas fait machine arrière, les frais de "défense nationale" ont été à peine comprimés, malgré la crise économique, le chômage, l'arrêt partiel de la production mondiale, etc. En six ans seulement, le monde a dépensé en frais d'armements, la somme folle de 23 milliards, 112 millions de dollars. Et tout cet argent est sorti de la poche des contribuables, taxés, retaxés, surtaxés et re-retaxés. Qu'est-ce que les pays ne feraient pas aujourd'hui pour se remettre d'aplomb, s'ils avaient pour l'employer àcela la moitié seulement de ces quelque 23 milliards? Tout cet argent, que représente-t-il aujourd'hui? Des navires de guerre qui se démodent, des canons qui s'usent, des aéroplanes qui restent de maniement dangereux, des forteresses qui ne servent pas, des armes qui deviennent d'un type déclassé — et des submersibles qui coulent avec tous leurs équipages. Les seuls à avoir profité de cet effroyables gaspillage, ce sont les fabricants de canons et de plaques de blindage, — les Zaharoff, les Vickers, les Armstrong, les Schneider, des industriels qui dépendent d'eux dans une large mesure, — ainsi qu'un peu partout, une presse subventionnée pour faire leur affaire et leur propagande. Une dépense de vingt-trois milliards, n'est-ce pas un peu fort, en six ans seulement? Et que répondre à ceux qui affirment que l'univers est en folie?

(Le Devoir)

Les grands problèmes de l'heure

"Notre système monétaire est défectueux", dit Henry Ford, l'affairiste vulgarisateur bien connu. C'est possible et même probable, mais ce qui l'est encore davantage, à notre avis, c'est la répartition de la capacité d'achat. Une éducation basée sur le respect de vieilles traditions que nous avons dépassées dans la pratique des choses; l'industrialisation scientifique et les progrès inouis accomplis dans le domaine des transports et des moyens de communication; l'esprit compétitif que cette modernisation a suscité, tout cela, et bien d'autres facteurs encore ont énervé l'égoïsme latent des individus chez lesquels s'est affichée, depuis un certain nombre d'années, une mentalité spéculative qui s'exerce sur tout. Il en est résulté comme une "ruée vers l'or" où les plus faibles et les moins retors ont été impitoyablement foulés aux pieds et distancés par les autres.

Au fond, notre désarroi économique est dû au fait que les uns ont une capacité d'achat beaucoup plus grande que leurs besoins normaux, alors que celle du plus grand nombre est de beaucoup inférieure à ces mêmes besoins. Si l'on admet, à priori, qu'il y aura toujours des très riches et des très pauvres pour la smple raison qu'il y en a "toujours" eu — et qu'en sait-on ?—il n'y a qu'à se croiser les bras et à attendre les événements. C'est la façon la plus commode de résoudre la question sociale, celle dont se recommandent en particulier nos profiteurs actuels, les lâches devant toute action réformatrice et les paresseux de corps et d'esprit dont l'activité va de pair avec celle des eaux dormantes. Mais si l'on admet que l'état actuel des choses n'est que transitoire, partant sujet à modifications successives, on est porté à scruter plus profondément notre organisme social et à se rendre compte et de ses imperfections et de sa superficialité.

(Le Monde Ouvrier)

AU FIL DU JOUR

Lumière en conserve

Un ingénieur électricien de Chicago vient de découvrir le moyen de conserver en bouteille la lumière du jour.

Cette lumière pourra désormais être employée à la place de lumière électrique incandescente. L'inventeur affirme que le système actuel d'illumination est archaïque et doit être remplacé par la lumière conservée.

Le dioscide de carbone contenu dans des récipients de verre transparent produit, quand il est soumis à un certain courant électrique, une lumière blanche et fixe qui possède toutes les qualités de la lumière du jour, y compris le rayon ultra-violet qiu fait actuellement entièrement défaut à la lumière artificielle.

Ainsi donc, nous pourrons bientôt nous offrir de véritables "déjeuners de soleil" !

Autour d'une Université

Dans le courant du mois de juillet sera célébré le demi-millénaire de l'Université de Caen.

A dire vrai, c'est en janvier dernier que la cérémonie aurait dû avoir lieu, car c'est en janvier 1432 que le duc de Bedford, oncle du roi d'Angleterre Henri VI, et régent du royaume, octroya à l'Université sa charte de fondation. Il s'agissait alors de créer, en Normandie, berceau de la dynastie, une institution rivale de celle de Paris, qui tenait plutôt pour les Bourguignons, rivale également de celle d'Orléans. Deux facultés seulement : celle de droit civil et de droit canon, furent tout d'abord créées, les facultés des arts, de médecine et de théologie ne devant l'être que plus tard.

Lorsqu'il reprit possession de son royaume, Charles VII, contrairement à ce que l'on pouvait craindre, maintint, d'ailleurs, l'Université de Caen, qui ne tarda pas à devenir célèbre.

Sans doute les circonstances curieuses qui présidèrent à la création de cette Université seront-elles évoquées au cours de la prochaine cérémonie ?

De la pluie et du...

Un épouvantable cyclone s'est abattu sur le district de Kijow, en Russie. Des maisons se sont effondrées, ensevelissant leurs occupants ; des usines inondées ont dû arrêter leurs machines. Les dégâts causés dépasseraient 30 millions de roubles.

On ne s'est pas contenté de déplorer cette catastrophe, et l'on a recherché des responsabilités.

Avec unanimité, les journaux de la région accusent l'Office météorologique qui, d'après eux, aurait dû prévoir le cyclone, son importance, et en fixer exactement le jour, l'heure et la durée. Le bulletin de cet Office avait simplement annoncé "fortes pluies". Ce n'est pas suffisant, estiment les autorités, et les météorologistes vont être poursuivis comme responsables de tout le mal, car s'ils s'étaient montrés plus pessimistes, des précautions auraient été prises pour limiter les dégâts.

Le métier de météorologue n'est pas rose en pays rouge...

La Chine en morceaux :

Madame.—Allons, les choses vont mieux pour la Chine.

La bonne.—Comme je voudrais être de l'avis de madame.—Malheureusement j'ai cassé, ce matin, une tasse du service à thé.

Les Flocons de Maïs Quaker sont bonifiés par la présence de la Vitamine D. Ce sont les seuls flocons de maïs qui contiennent cette précieuse vitamine-soleil.

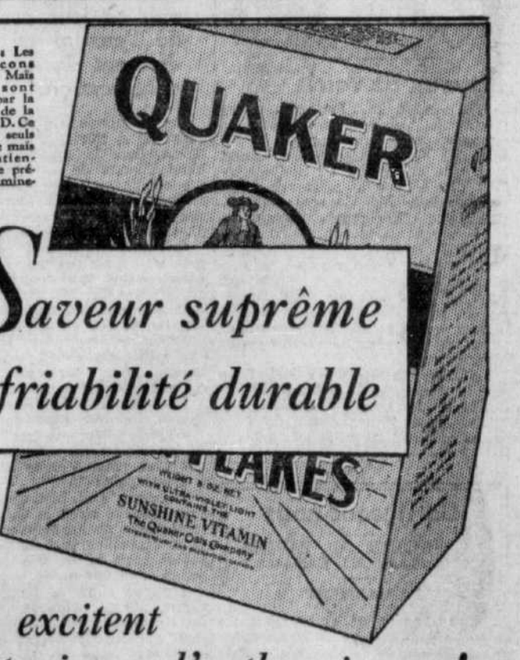

Saveur suprême
...friabilité durable

Ils excitent toujours l'enthousiasme!

LES Flocons de Maïs Quaker (Corn Flakes) ont meilleur goût...ils diffèrent de tous ceux que vous ayez jamais mangés. Leur saveur est différente...plus subtile...plus intrigante.

Leurs ingrédients sont d'une qualité supérieure qui ne se rencontre nulle part ailleurs. Malt spécial, sucre de CANNE pur, sel d'une pureté cristalline. Les Flocons de Maïs Quaker (Corn Flakes) sont rôtis dans des fours électriques. Ils sont ensuite enveloppés de papier ciré au triple cachetage de manière à conserver intactes leur friabilité et leur saveur suprême.

Tout le monde aime les Flocons de Maïs Quaker. Grâce à ce mets délicieux, les enfants prennent plus de lait et de crème que de toute autre manière.

Economiques? Ils ne coûtent qu'un sou la portion.

QUAKER CORN FLAKES

21647

Nicolet

Funérailles de M. J.-Henri Houde

Tous les citoyens de Nicolet ont appris avec un vif regret le décès de l'un de leurs concitoyens les plus estimés, dans la personne de M. J.-Henri Houde, âgé de 75 ans et 7 mois, le 16 juin dernier, en sa demeure, rue St-Jean-Baptiste.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte ses enfants, Rodolphe, arpenteur de Trois-Rivières, Emery, arpenteur de Nicolet, Mme A. Descoteaux (Alice) de Montréal; Mme Ulric Doucet (M.-Emma, de Ste-Angèle, Chs-Edouard, de St-David, Lucien, de Nicolet, Mme Arthur Désilets (Annette), de Nicolet, Marie-Flore et Gaston, de Nicolet. Ses soeurs, Mme Evariste René (M.-Flore) Soeur Ste-Scolastique (Hélène) des Rév. Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge, Mme Gustave Turcotte (Emma), de Trois-Rivières; ses gendres, MM. Ulric Doucet et Arthur Désilets, ses beaux-frères, MM. Evariste René, de Nicolet et Hector Descoteaux, de St-Elphège. Ses brus, Mme Rodolphe Houde, de Trois-Rivières; Emery Houde, de Nicolet; Charles-Edouard Houde, de St-David; ses belles-soeurs: Mme Hector Descoteaux, de St-Elphège, Rév. Soeur St-Pierre d'Amiens, chez les Révs. Soeurs de l'Assomption, en Alberta. Ses petits enfants, Madeleine et Simonne, Gabriel et Armand, Marcelle, Berthe, Henri, Lucienne, Roger Jean et Guy, Gaston, Jacqueline, Gisèle et Claude.

Les funérailles du défunt ont eut lieu ces jours derniers, à 9 n. 30 en la cathédrale de cette ville, au milieu d'un grand concours de parents et amis. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Hébert, curé de la cathédrale et le service chanté par M. l'abbé Gérard Descoteaux vicaire à Yamaska, neveu du défunt.

Les porteurs étaient MM. Raoul Lemire, Henri Caron, Emmanuel Rousseau, Wilfrid Denis et Henri Biron, maire de la ville.

La quête fut faite par MM. Napoléon et Paul Rousseau, entrepreneurs de pompes funèbres sous la direction desquels était l'ordre des funérailles.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Edouard Chatillon, organiste de la cathédrale.

Il y eut des messes dites aux autels latéraux.

On remarquait au sanctuaire, Mgr F.-A. St-Germain, P. D., M. le chanoine L. Hébert, curé de la Cathédrale, MM. les abbés El. Mondou, aumônier de l'Hôtel-Dieu, Ant. Bettez, chapelain des Révds Sœurs du Précieux-Sang, Alph. Taillon, assistant-aumônier des Révds Sœurs de l'Assomption de la S'e-Vierge, Ernest Proulx, Henri Bernier, Chs Masson du Séminaire, A. Morin, Henri Thibault Edgar Laforest, C.-E. Roberge, A. Foucault et A. Joyal.

On remarquait dans la nef : les Révérendes Sœurs de l'Assomption de la Ste-Vierge, le Révérendes Sœurs Grises de l'Hôtel-Dieu, avec leurs orphelins et orphelines, les Révérendes Sœurs du Précieux-Sang, les Révérendes Sœurs de la Ste-Famille, les Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes.

Suivaient la dépouille mortelle : ses fils, MM. Rodolphe, Emery, Chs-Edouard, Lucien et Gaston ; ses filles Mme A. Descoteaux et Mme Ulric Doucet, Mlles Annette et Marie-Flore ; sa sœur, Mme Evariste René ; sa belle-sœur, Mme Hector Descoteaux ; ses petits-enfants, Madeleine Descoteaux, Gabriel et Armand, Marcelle, Berthe, Lucienne, Gisèle, Gaston, Jacqueline et Henri Houde ; ses brus, Mmes Rodolphe Houde, Emery et Chs-Edouard Houde, et ses neveux et cousins, MM. Chs-Ed. Vigneault Hector Vigneault, Frédéric Houde, Roger Vigneault, tous de Trois-Rivières, Raoul Houde, de Drummondville, Roland René, de Nicolet, M. et Mme Charles Arcand, M. et Mme Jules Caron, de Trois-Rivières, Mme J.-H Samson et Mme A. Samson, de Lévis, M. J.-N. Leblond, de Lévis, M. Arthur Dorval, de Lévis, Mlle Blanche Houde, M. et Mme Hector Descoteaux, Mlle Alice Descoteaux, M. et Mme Wilbrod Descoteaux, toutes de St-Elphège.

Parmi les amis on remarquait : Mme J.-Henri Caron, Mlle Marie Roy, Mme D. René, Mlle Bernadette René, Mlle Louise Caron, Mme Raoul Lemire, et Mme Hector Landry, M. et Mme Stanislas Hamel, M. Préfontaine, Mme Adem Lefebvre Mme Hercule Paquin, Mmes Robert Poisson, Ubald Caron, Georges Caron, Achille Proulx, Jean-Baptiste et Joseph Lemay, Alfred Lemay, Edouard Hamel, Arthur Lemire, Roland Lemire, Léopold Roy, J.-M. Mercier, Hercule Paquin, Jos. Duval, Honoré Grenier, Noel Côté, Rodrigue Camirand, Lor. St-Pierre, Philippe René, Jos. Proulx, J.-O Courchesne, Avila-Lambert, Olivier Lambert, Bruno Therrien, Alfred Gaudet, J.-H. Dufresne, Alex. Houle, Fortunat Boisvert, Jos. Richard, Honoré Duguay, Jos. Duguay, Maurice René, Georges-Et. Côté, Emilien Landry, Ephrem Belcourt, Léger Crochetière, Calixte Métivier, Omer Lupien, Hector Lemire, A.-O. Simoneau, J.-O. Lassonde, Basile Beaulac, James Gill, Ed. Dupont, Jos. Cardinal, Emile Gélinas, Edouard Marchand, Eugène Marchand, E. Beaulac, et un grand nombre d'autres dont les noms n'ont pu être enrégistrés.

Messes: Mlle Alice Charron, Cyrville, Ont.; M. R. Genest, Québec; Yvonne Allard, Nicolet; M. R. Poisson, Nicolet; Alice et M.-Flore Houde, 1 couronne de messe; M. et Mme Ulric Coucet, 1 couronne de messe; St-Angèle: M. et Mme J.-Arthur Désilets, 1 couronne de messe, Nicolet: M. Eugène Caron, Lévis; M. et Mme Chs Arcand, et M. F.-X. Sarrasin, Trois-Rivières; M. et Mme Lorenzo Bernier, Québec; M. D. Boucher, Québec; M. et Mme Georges Caron, Nicolet; M. l'abbé Robert Beaudet, séminaire Nicolet; M. et Mme Ernest Rouette, Trois-Rivières famille J.-B. Bruno Lemire, Windsor-Mills; M. et Mme L.-L. Roy, Nicolet; M. et Mme J.-B. Gingras, Trois-Rivières; M. Léon Dubeau, ptre, curé, Cyrville, Ont.; le Dr et Mme J.-H Vigneau, Trois-Rivières; M. et Mme Adem Lefebvre, Nicolet; M. et Mme Hector Descoteaux, St-Elphège; M. et Mme Jules Caron, Trois-Rivières; M. et Mme J.-H. Samson, Lévis; M. et Mme Charles-Edouard Vigneau, 1 couronne de messe, Trois-Rivières; famille Emery Houde, 1 trentin, Nicolet; M. et Mme Evariste René, Nicolet; M. Lucien Houde, 1 trentain, Nicolet; MM. Gabriel et Armand Houde, Trois-Rivières; M. et Mme Rodolphe Houde, Trois-Rivières; Gaston Houde, 1 trentain; M. et Mme Arthur Martin, Nicolet; Affiliation à l'œuvre du noviciat des Pères Dominicains, M. Arthur Smith, Québec; affiliation à l'œuvre dunoviciat des Pères Dominicains, Mme Hervé Charland, Montréal.

Télégrammes de sympathies: M. J.-F. Fafard, député de l'Islet; M. Lorenzo Désilets, New-York; famille O. Piquette, Montréal; M. D. Boucher, Québec; hon. Hector Laferté, Québec; famille J.-B. Heppell, Causapscal; M. Georges Côté, Québec; M. et Mme Maurice Caron, Montréal; M. et Mme Lorenzo Bernier, Québec; M. Edgar O'shaugnessey, Montréal; Dr et Mme J.-Antoine Landry, Sherbrooke.

Tributs floraux: Mlle Dolorès Normandin, Montréal; famille L.-J. Caron, Nicolet; famille Chs-Edouard Houde, de St-David.

Bouquets spirituels: Famille Dr Joyal St-David; famille Eugène Marchand, Nicolet; Mme L.-H Comeau, Nicolet; M. et Mme Stanislas Hamel, Nicolet; Mlle Angéline Caron, Trois-Rivières; Famille Chs-Edouard Houde, St-David; les RR. SS. du Précieux-Sang de Nicolet; M. et Mme Maurice Arcand, Bouquet spirituel de Terre Sainte, de Trois-Rivières.

Sympathie:—Famille Philippe-René Nicolet, Roméo Lafond, Nicolet; M. et Mme J.-E. Pellerin, inspecteur, Nicolet; Paul-Emile Lafleur, Nicolet; famille Urbain Caron, M. et Mme Borromée Chauvette, Mme L.-P.-H. Bourk et Albertine Bourk, tous de Nicolet; M. Lucien Renôde Montréal; Dr Hervé Charland et Jean Charland, de Nicolet, Mlle Gertrude Lévesque, Sorel; M. et Mme Lorenzo Rousseau, Nicolet; M. et Mme F.-X. Gagné, Nicolet; M. et Mme Hermann Goibois, Nicolet; Dr Henry Smith, Trois-Rivières; Mme Anthie Pinard, Nicolet; Mlle Eutichiane Bellerose, Nicolet; M. et Mme J.-Alexandre Lévesque, Sorel; M. Walter-J. Gill, de Nicolet; famille Roméo Lefebvre, M. et Mme Henri Fréchette, M. et Mme Paul Rousseau, de Nicolet; M. et Mme Napoléon Rousseau, Trois-Rivières; M. et Mme Maurice Lemay, famille E.-H. Chataillon, M. et Mme H.-N. Biron, famille Majorique Verville, M. et Mme J.-Omer Camirand, M. et Mme J.-Bte Métivier, M. et Mme H.-M. Crépeau, M. et Mme Gaston Charland, Mlle Blanche Houde, famille Henri-R. Dufresne, M. et Mme Joseph Rochette, famille Arthur Therrien, tous de Nicolet, M. Arthur Dorval de Québec; André Houde, Montréal; M. et Mme J.-H. Paquin, Sorel; famille Hercule Paquin, Nicolet; Dr H.-P. Smith, famille Donat René, famille Noel Côté, famille Adélard Boisvert, famille Emmanuel Rousseau, M. et Mme Geo.-Et. Demers, M. et Mme Antonio Lemire, tous de Nicolet; les gardes-malades du Sanatorium de Bleis de Trois-Rivières; famille Léon Bergeron, Nicolet; Mlle Marie-Rose Redmond, Montréal; Mlle Rachel Allard et M. Anatole Champoux, de Nicolet; famille Alfred Cécile, Port St-François; Mlles Annette et Angéline Therrien, M. et Mme J.-A. Beauchemin, famille Lucien Boisvert, M. et Mme Roland Gélinas, M. Lionel Lamontagne, famille Oscar Lassonde, tous de Nicolet; Mlle Madeleine Houde, G.-M., de Québec; famille Edouard Lemay, Louiseville; Mlle Marie-Louise Paillé, de Louiseville; famille Joseph Lemire Ste-Anne-de-la-Pérade; Mlle Antoinette Trudel, famille C.-M. Beaubien, Mlle Rose-Alma Béliveau, tous de Nicolet; famille Omer Monseau, LaBaie; M. et Mme Thomas Caron, famille Achille Proulx, M. et Mme Bruno Therrien, M. et Mme J.-Alfred Gaudet, Mlle Marguerite Bourassa, Maurice Rivard, de Trois-Rivières; Mlle Alice Crêpeau, tous de Nicolet; M. et Mme J.-Robie Rêné de Troi-Rivières; J.-E. Chatillon ptre, Arthabaska; M. et Mme Alfred-C. Pepin, LaBaie; M. et Mme Victor Landry, Nicolet M. et Mme J.-Alcide Savoie Manseau; famille Alexandre Béliveau, Trois-Rivières; Dr Avila Ricard et sa famille, Grand'Mère; M. et Mme Léopold Trottier, Nicolet; M. Gédéon Bergeron, Ste-Brigitte; Mlles Jeannette et Marcelle Lewis, de Montréal; famille Louis-J. Caron, famille Pierre Roy, famille J.-W. Lefebvre, Dr et Mme Geo.-Et. Roy, M. et Mme J.-F. Boisvert, M. et Mme Joseph Cardinal, famille J.-D. Richard, Mlles Moras Beaubien, tous de Nicolet; M. et Mme Charles-Emile Laflamme, Lac à-la-Tortue; famille Grégoire Garon, Mlle Marthe Lemay, M. et Mme Honoré Grenier, Mme Wenceslas Smith, Mlle Amanda Monette, famille Roland Lemire, Mlles Marin, tous de Nicolet; M. Joseph Lemay, de Montréal; M. Lucien Côté, St-Jean-Deschaillons; M. Fernand Talbot, Mlle Cordélie Pépin, famille J.-Raoul Lemire, M. et Mme Hervé Bourdon, famille James Gill, tous de Nicolet; famille Dr Joyal, St-David; Dr et Mme Moras Manseau, Nicolet; Mlle Nellie Smith, Nicolet; les Enfants de Marie de Nicolet; J.-D. Mill, Québec; M. et Mme Elphège Grégoire, famille J.-Léger Crochetière, J.-Bte Provencher, famille Ferdinand Charland, J.-Henri Belcourt, famille Basile Beaulac, M. et Mme J.-Ephrem Belcourt, M. et Mme Robert Lemay, Mme Louis Hamel, Mme Adalbert, René et sa famille, famille Louis Montambault, famille J.-Arthur Lemire, M. et Mme Napoléon Therrien, famille Omer Jutras, famille Edouard Dupont, M. et Mme Joseph Duval, famille Philéas Coulombe, M. Léopold-H. Hamel, famille J.-Bte Lemay, tous de Nicolet; Dr et Mme Frédéric Houde, de Trois-Rivières; M. Georges Laflamme, Trois-Rivières; Mme Mathilda Gauthier, Montréal; M. et Mme John O'Shaugnessy, Mlle O'Shaughnessy, M. et Mme J.-Arthur Lemay, tous de Montréal; M. Louis-Maurice Arcand, Mlle Louisette Arcand, Trois-Rivières; M. chanoine J. Bourgeois, séminaire de Nicolet; M. Lucien Dubois, M. P., Gentilly; M. J.-M.-Rie Leblond, Lévis; M. et Mme Philippe Sirois, Dr Sarto Siro M. D. Drummondville, l'hon. juge Arthur Trahan, Nicolet:

Toute la population de Nicolet s'unit à la famille éprouvée pour lui offrir ses plus sincères condoléances dans l'épreuve dont elle vient d'être la victime. M. J.-Henri Houde était un citoyen très en vue de cette ville et ne comptait que des amis dans toute la population nicolétaine.

—Un homme a, en moyenne, la valeur d'un peu plus d'un gallon de sang dans le corps. Le nombre des globules rouges qu'il y a dans ce sang est de vingt-cinq quadrillions, soit le nombre de 25 suivi de 12 zéros.

Trois-Rivières

Accident

Laurentien Beaudoin, un jeune enfant de neuf ans, a subi des coupures et des contusions quand le taxi dans lequel il se trouvait alla donner contre borne-fontaine. L'enfant a été transporté à l'hôpital.

La Fonderie d'Acier

La Fonderie d'Acier, qui toute en ruines, sépare l'entrée ouest de notre ville, tombera cette semaine sous le pic des démolisseurs. La Gold Seal Electrical Co, de Newark N.-J. qui se proposait d'y établir une industrie a renoncé à ce site et négocie avec notre ville pour un terrain lui appartenant.

Vol avec effraction

Des voleurs se sont introduits avec effraction dans le restaurant de M. Joseph Lafrenière, Maskinongé, près du pont. Ils ont fait main basse sur une valeur de $300. en cigares, cigarettes, tabacs, kodaks, etc. On croit que ce vol est l'oeuvre de jeunes gens.

Croix de routes

Une double cérémonie imposante s'est déroulée hier en la paroisse Ste-Marguerite quand l'abbé L.-J. Chamberland, curé, a présidé à la bénédiction de deux nouvelles croix de chemin pour en remplacer deux anciennes dont l'une était centenaire. La première de ces croix se trouve sur la propriété de M. Joseph Panneton et la seconde sur celle de M. Arthur Dupont. M. l'abbé L.-J. Chamberland prononça une allocution de circonstance à la bénédiction de la deuxième croix, tandis que le sermon à la bénédiction de la croix chez M. Joseph Panneton fut donné par M. l'abbé Georges Panneton.

Un mois de prison

Salomon Pepin, de Ste-Angèle-de-Laval, a plaidé coupable à une accusation de vagabondage et a été condamné par le magistrat Lacoursière à un mois de prison. Il avait d'abord été accusé de tentative d'effraction, mais obtint à la dernière minute le privilège de plaider coupable à une accusation de vagabondage.

Salomon Pepin est cet individu qui le 20 juin dernier fut arrêté dans le cimetière de Ste-Angèle-de-Laval après avoir reçu une grêle de plombs au moment où il tentait de pénétrer avec effraction dans l'église. Il fut transporté à l'hôpital St-Joseph qu'il quittait il y a quelques jours, tout à fait guéri. Il fut immédiatement arrêté.

La brûlure du pommier

Parmi les fléaux dangereux et difficilement contrôlables qui affectent nos pommiers, la maladie qu'on nomme **Brûlure** est probablement celle qu'il faut le plus surveiller au commencement de ce mois.

Elle n'est pas très répandue dans la région de Québec, mais il y a non loin d'ici des centres de propagation, jusqu'ici assez inquiétant, notamment à St-Vallier, à St-Roch des Aulnaies et dans le comte d'Arthabaska, sans parler de ceux qui existent dans l'ouest de la province.

Pour l'information de ceux qui ne sont pas au courant des caractères de cete maladie, nous dirons ce qu'il faut connaître à son sujet. Sur les pommiers affectés, les pousses de l'année se flétrissent d'abord, leur extrémité se recourbe en crosse et les feuilles prennent une couleur brun-cuir tout en restant attachées à la pousse. Ces feuilles ne se dessèchent pas, mais restent souples. On remarque aussi les mêmes symptômes sur les touffes de feuilles qui accompagnent les fleurs. Il y a alors une forte présomption qu'on a affaire à la **Brûlure du pommier** et cette présomption se change en certitude si l'on voit ici et là sur le bois de petites gouttelettes d'un liquide gluant, lesquelles deviennent gommeuses lorsqu'elles se dessèchent. Au voisinage de ces feuilles flétries, l'écorce du bois se ratatine, la partie verte active qu'on trouve ordinairement en dessous de la pelure de l'écorce disparait, et, si la maladie s'attaque à une touffe de feuilles le long d'une grosse branche le chancre (écorce desséchée) encercle la blanche et peut la faire complètement périr.

La brûlure du pommier est causée par une bactérie (microbe) que les botanistes nomment **Bacillus amylovorus.** Ces bactéries existent en grande quantité dans les gouttelettes dont nous avons parlé plus haut. Les insectes les transportent, la pluie les étend et les fait parvenir aux parties saines et tendres de l'arbre où, en se multipliant, elles continuent les dégâts, distribuant ainsi les foyers d'infection.

La nature de la maladie et sa manière de se comporter nous indiquent ce qu'il faut faire.

1. Lorsque la brulure ne fait que dire qu'il n'y a çà et là que quelques branche, malades, il est assez facile d'en arrêter le progrès en enlevant ces branches et en les détruisant. Il faut cependant enlever beaucoup plus de bois qu'il n'en paraît de chancreux. En pratique, on chlève au moins 6 pouces de bois sain plus loin que la partie qui semble affectée.

2. Lorsqu'un arbre est tellement affecté qu'il montre des feuilles desséchées dans presque toutes ses branches ainsi que sur les touffes le long de la tige, il est à conseiller s'introduire dans un verger, c'est-à-dire de détruire tout l'arbre sans pitié. Il n'y a en effet dans ce cas aucune chance de le sauver.

3. Entre ces deux situations extrêmes on peut essayer de sauver l'arbre en enlevant les rameaux qui se dessèchent au fur et à mesure qu'ils se montrent. Une pousse malade enlevée en juin ou au commencement de juillet nous exemptera d'en enlever dix durant le mois d'août.

La brûlure du pommier est une maladie végétale qui pardonne rarement lorsqu'on lui laisse prendre le dessus. Donc, pas de négligence de ce côté.

Ajoutons qu'il est nécessaire de ramasser et de brûler toutes les branches qu'on enlève et que pendant le travail, il faut désinfecter constamment les outils qu'on emploie, scies, sécateurs, couteaux, etc., sans quoi on introduirait le microbe des parties malades sur les parties saines de l'arbre et l'on étendrait le mal au lieu de le restreindre.

De plus, il faut mettre sur les plaies que l'on fait aux arbres un désinfectant énergique, comme par exemple la formaline, réduite avec une égale quantité d'eau.

Pourquoi endurer les moustiques ? FLIT REG. U.S. PAT. OFF. les détruit

DES PNEUS POUR LES GENS MENAGERS

PNEUS GOODYEAR

La marque qui est préférée par 49 personnes sur 100. La marque—la seule marque—qui est fabriquée avec des cordes Supertwist.

Nombre de milles qui est grand. Satisfaction qui est grande. Sécurité qui est rassurante. Prix—aussi bon marché que n'importe quel pneu que vous voudriez avoir. Entrez les voir.

Vulcanisation St-Roch
281 rue du Roi — Tél. : 8714

Michaud Tire Service
207 rue de la Couronne—Tél.: 3-3901

Vulcanisation Limoilou
11 La Canardière — Tél. : 4-2720

Chez PAQUET—

NOUVELLES AUBAINES DE JUILLET

AU RAYON DE LA PORCELAINE

SERVICES à diner, avec bande bleue, 87 pièces. SPECIAL $9.75
SERVICES à diner, décoration de bleu vert ou rose, 94 pièces. SPECIAL $10.49
TASSES et SOUCOUPES, en pierre blanche. Spécial, la douzaine 50c
JARRES A BISCUITS. SPECIAL 45c
ASSIETTES A DINER ET A SOUPE, en pierre blanche. La douzaine 85c
COUTELLERIE E.P.N.S. comprenant couteaux, fouchettes et cuillers. L'unité 15c
TASSES et SOUCOUPES en porcelaine. Spécial, la douzaine $1.20

SPECIAL FIN-DE-SEMAINE
AU RAYON DES BONBONS
Rez-de-chaussée

COCO dans la tire au beurre (COCOANUT DAINTIES) un très bon produit de Ganong. Strictement frais et préparé spécialement pour Paquet TRES SPECIAL, la livre 26c
2 livres pour 50c
S'il vous plait, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

SPECIAUX DU SOUS-SOL

POUBELLES en galvanisé, avec couvercle, 14 x 12 pouces. Spécial 89c
15 x 15 pouces. Spécial $1.09
17 x 15 pouces. Spécial $1.19
BOUILLOIRES en galvanisé, grand format. Spécial 89c
CUVES en galvanisé, 20 pouces. Spécial 99c
22 pouces. Spécial $1.09
25 pouces. Spécial $1.19
PLANCHES A LAVER, en zinc ..... 34c et 44c
en verre 59c
en bronze 59c
en granit 79c
CORDES A LINGE en fil d'acier torse, 12 pieds, éliminant les épingles à linge — A l'épreuve de la rouille. SPECIAL 24c

A L'EPICERIE PAQUET

BEURRE de crémerie pasteurisé, en morceaux de 4 à 5 livres. La livre 19c
HOMARD "Bradore", qualité supérieure, boîte de 12 oz 47c
PETONCLES (Scallop) boîte de 12 oz 27c
FILETS de morue, ou "Grilled Fish", boîte de 15 oz. 2 pour 27c
SOUPES assorties de Campbell, boîte de 10 1-2 oz., 3 pour 29c
SOUPES aux tomates de Campbell, boîte de 10½ oz. 3 pr 25c
FEVES au lard de Campbell, boîte de 16 oz., 3 pour 32c
BISCUITS à thé de Hethrington, boîte d'une livre 15c
BISCUITS "Cocoa Snaps" de Hethrington, la livre 19c
BISCUITS au chocolat, de Christie, la livre 28c
GELEE, aux fraises, framboises, cerises, ananas, 5 paquets pour 25c
THE Real, noir ou vert, paquet contenant une tasse et une soucoupe. La livre 55c
COCO de Baker; la boîte ..... 10c et 15c
CAFE Kaffee-Hag, de Kellogg, la boîte 75c
OXO, en cubes, la douzaine 40c
CEREAL "Five Roses", paquet de 2 livres 17c
SUCRE en fleur, 3 livres pour 21c
"GRAPE NUT", le paquet 18c
FLOCONS de Mais, (corn flakes), le paquet 09c
ou 3 pour 23c
LAKKO, moulée pour poussins naissants, et grain "Baby Chick Feed" pour poulets de deux mois et plus.
BLE-D'INDE Idéal, boîte No 2, 2 pour 15c
TOMATES "Nature's Best" 3 boîtes pour 17c
BOUTS D'ASPERGES, Libby, boîte de 7 oz 27c
CONFITURES de prunes "Quebec Preserving", boîte de 4 livres 43c
MIEL de Québec, bouteille d'une chopine 35c
BLEUETS "Golden Diamond", boîte No 2, 3 pour 25c
POMMES, marque "Quality", boîte No 2 1-2 ..... 15c
MARMELADE d'oranges, boîtes de 4 livres 70c
PECHES et abricots évaporés, 2 livres pour 49c
POMMES évaporées, 2 livres pour 23c
PRUNEAUX confits, gros, boîte de ferblanc de 5 livres 75c
SAVON Comfort, 20 barres pour 78c
PARAFFINE pour fermer bocaux de confitures, 2 livres pour 27c

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

Chez PAQUET—

NOUVELLES AUBAINES DE JUILLET

En pleine saison, et pour le plus grand avantage des dames et demoiselles, qui ne manqueront pas de profiter de l'aubaine, nous avons décidé une VENTE AVEC ESCOMPTES de marchandises entièrement de saison, portatives dans le moment et pour passablement longtemps.

ESCOMPTES DE 20% à 50%

Sur le solde de nos COSTUMES en CREPES PALES, SOIE RAJAH, MAILLE (mesh) et SHANTUNG. Le choix est encore superbe tant en modèles qu'en nuances.

ESCOMPTE DE 15%

Sur le solde de toutes nos ROBES en VOILE, BASIN (dimity) et SEMI-FOULARD. Choix superbes de modèles imprimés. Modèles avec manches longues ou bout de manche. Tailles 14 à 20, 16 1-2 à 26 1-2, 38 à 46, 41 à 51.

ESCOMPTES DE 15%, 20%, 25%

Sur le solde de nos COSTUMES en crêpe imprimé ou uni. Modèles deux ou trois pièces. Très beau choix de tailles.

MARCHANDISES ESTAMPEES

Pour celles qui se livrent aux ouvrages de fantaisie

NAPPES estampées, en toile rayée de couleurs, jolis dessins $1.19
$1.25 et $1.59
NAPPES estampées sur coton jaune. 54 x 54 pouces 99c
72 x 50 pouces $1.25
SERVIETTES estampées sur toile 19c, 39c
TAIES D'OREILLERS estampées, finies fil tiré ..... 49c et 59c
TAIES D'OREILLERS estampées, finies feston ..... 59c et 69c
TABLIERS estampés sur coton jaune 19c, 25c, 35c
ROBES DE NUIT estampées sur coton blanc, choix magnifique de dessins. Régulièrement $1.25. SPECIAL 99c
ROBES DE NUIT, estampées sur coton jaune 39c
COTON A BRODER, 2 écheveaux pour 5c
SOIE A BRODER, 2 écheveaux pour 5c
COTON D.M.C. 5c
FLOSS CASPIENNE OU ROYALE, la douzaine $1.00

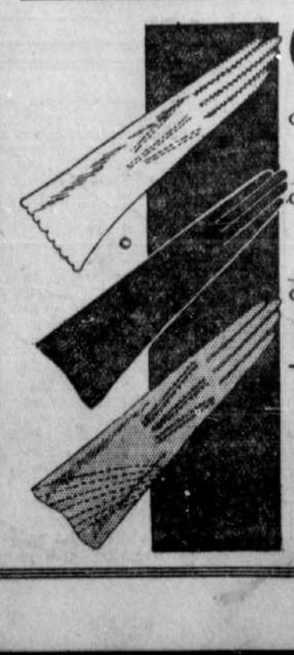

GANTS POUR DAMES

GANTS de soie, en blanc, rose, bleu-pâle 49c
GANTS de soie, style "Slip on", poignets de fantaisie ; en blanc, noir, brun, bleu marine 75c, 98c
GANTS de chamoisette, en blanc, rose, bleu-pâle, chamois, vert-pâle, beige, gris 49c
GANTS de point blanc 49c, 59c, $1.25
GANTS de chamoisette, style "slip on", en blanc, coquille d'oeuf, noir, beige $1.25
GANTS de chevreau, style "slip on" en blanc, noir, gris-pâle, brun et beige ..... $1.59 et $1.95

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE JEUDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 7.00 p.m., Paul Whiteman; 8.00 p.m., Rudy Vallee et ses Connecticut Yankees; 9.00 p. m., trio de piano; quatuor masculin Revelers; orchestre de Frank Black; 10.00 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.00 p.m., Orchestre de Ted Black; 6.45 p.m., nouvelles, par Lowell Thomas; 7.00 p.m., "Amos 'n' Andy"; 10.30 p.m., nuits d'Hollywood: musique et chant; 11.15 p.m., Cesare Sodero et l'orchestre de concert de la NBC. De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 p.m., dernières nouvelles, par Kaltenborn; 6.15 p.m., orchestre Bossert; 7.15 p.m., orchestre St-Moritz; 7.30 p.m., le Chanteur de la Rue; 8.45 p.m., Heinz présente Joe Paloka; 9.00 p.m., Freddie Rich et ses Columbians; 10.00 p.m., "musique qui satisfait"; 10.15 p.m., Musical Fast Freight; 10.30 p.m., Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia; 12.00 à 2.00 a.m., musique de danse.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.45 p.m., l'homme à la marimba; 9.00 p.m., Leon Golfer, joueur de guitare; 9.20 p.m., Emma Rausch, pianiste; 9.30 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Traymore; 10.45 p.m., Henry Gruhler, pianiste.

WBZ, Srpringfield, 330—990 k.
6.10 p.m., récital d'orgue par Louis Weir; 8.31 p.m., Harry Michaels, pianiste; 11.30 p.m., sérénade de minuit: récital d'orgue par Louis Weir.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
9.30 p.m., fanfares Marlboro; 10.00 p.m., fanfare d'Henry Filmore; 11.00 p.m., Les Amigos; 11.30 p.m., Moon River, musique Slumber.

CKCV

CE SOIR

6.30 p.m.—Conférence du Rév. Père Lelièvre.
7.00 p.m.—Variétés du souper.
9.00 Pony Brand.
10.00 p.m.—Programme de réseau.
10.30 p.m.—Programme spécial.

VENDREDI

12.00 p.m.—Variétés du midi.
12.30 p.m.—Frigidaire.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—En magasinant.
6.30 p.m.—L'avant-garde.
7.00 p.m.—Musique du souper.

CFCF

(JEUDI, 14 JUILLET)

5.00 p.m.—Mélodies de danse.
5.15 p.m.—Programme spécial.
5.45 p.m.—Swanee Serenade.
6.00 p.m.—Température.
6.00 p.m.—Heure du crépuscule.
6.45 p.m.—Programme spécial.
7.00 p.m.—Spécial.
7.15 p.m.—Paul Whiteman et son orchestre.
7.30 p.m.—Orchestre de danse du Mont-Royal.
8.00 p.m.—Rudy Vallée et son orchestre. (NBC).
9.00 p.m.—Résultats du baseball.
9.02 p.m.—Nouvelles.
9.15 p.m.—Orgue.
9.30 p.m.—Orchestre.
10.00 p.m.—Répertoire théâtral de la radio.
10.03 p.m.—Concert d'orgue.
10.30 p.m.—Orchestre de Nelson Hatch.
10.45 p.m.—"Allo Marie".
11.00 p.m.—Russ Columbo et son orchestre. (NBC).
11.15 p.m.—Orgue.
11.30 p.m.—Cesare Sodero et son orchestre.

291.1—1030 k.—Vendredi, 15 juillet

8.00 a.m.—Sur le "8 h. 15". (N.B.C.)
8.15 a.m.—Les oiseaux du soleil. (N.B.C.)
8.30 a.m.—Sketch comique. (N.V.C.)
9.00 a.m.—Valses.
9.15 a.m.—Aux petites heures.
9.30 a.m.—Programme spécial.
9.45 a.m.—Seulement la vérité. (N.B.C.)
10.00 a.m.—Programme destiné aux femmes.
10.30 a.m.—Spécial (N.B.C.)
11.00 a.m.—Musique de fanfare.
12.00 p.m.—Mélodies du midi.
12.15 p.m.—Programme spécial.
12.30 p.m.—Programme spécial.
12.45 p.m.—Mélodies de danse.
1.00 p.m.—La cote à l'ouverture.
1.15 p.m.—Programme spécial.
1.30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
2.00 p.m.—Caroline Gray (M.B.C.)
2.15 p.m.—Mélodies sur disques.
2.30 p.m.—Les Syncopators (N. B. C.)
2.45 p.m.—"Smackouts".
3.00 p.m.—Programme P.-T. Legaré.
3.30 p.m.—Musique de piano. (N.B.C.)
3.45 p.m.—Rhythm Serenade.
4.00 p.m.—Programme spécial.
4.15 p.m.—Radio Guild.
4.15 p.m.—Maîtres de danse.
5.30 p.m.—Mélodies de danse.
5.45 p.m.—Programme spécial.
6.00 p.m.—Température.
6.05 p.m.—Heure du crépuscule.
6.45 p.m.—Programme spécial.
7.00 p.m.—Spécial.
7.15 p.m.—Rêveries sur orgue.
7.30 p.m.—Orchestre de danse du Mont-Royal.
8.00 p.m.—Orchestre du Château Laurier.
8.30 p.m.—Messagers de mélodies.
9.00 p.m.—Résultats du baseball.
9.02 p.m.—Nouvelles.
9.15 p.m.—Programme du Studio d'Ottawa.
10.00 p.m.—Studio de Toronto.
10.30 p.m.—Concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
11.00 p.m.—Orchestre de Russ Columbo.
11.15 p.m.—Romances sur orgue.
11.30 p.m.—Cesare Sodero et son orchestre.

CKAC

JEUDI, 14

5.00 p.m.—Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
5.30 p.m.—Nos de danse populaires.
5.45 p.m.—Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
6.00 p.m.—La Ligue David des jeunes amateurs.
6.15 p.m.—Romances.
6.30 p.m.—Récital d'orgue.
6.45 p.m.—La Provincial Transport.
7.00 p.m.—Programme Vittel.
7.15 p.m.—Programme musical.
7.30 p.m.—L'orchestre du Windsor.
8.00 p.m.—Le Conservatoire de musique.
8.30 p.m.—Musique française à l'occasion du Jour de la Bastille.
9.00 p.m.—La demi-heure française du 14 juillet.
9.30 p.m.—La musique des Grenadiers.
10.00 p.m.—Les Montagnards.
10.30 p.m.—Orchestre Charles Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 p.m.—Orchestre du cabaret Kit Kat.
11.15 p.m.—Programme Winchester. Orgue.

VENDREDI, 15

7.45 a.m.—Le réveil.
8.00 a.m.—L'heure du déjeuner.
9.00 a.m.—Musique classique.
9.30 a.m. Phil. Savage, organiste à la console de l'Impérial.
10.30 a.m.—Température. Ouverture de la Bourse.
10.00 a.m.—Mélodies populaires.
10.45 a.m.—Musique militaire.
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Le bien-être des enfants.
11.45 a.m.—La bonne chanson française.
12.00 p.m.—Le trio de concert de la "Presse".
12.30 p.m.—Cotes de la Bourse.
12.45 p.m.—Récital d'orgue.
1.30 p.m.—Concert de l'hôtel Royal York.
4.30 p.m.—Cotes de Bourse.
4.45 p.m.—Fantaisies instrumentales.
5.00 p.m.—Concert du Ritz.
5.30 p.m.—Nos de danse populaires.
5.45 p.m.—Nouvelles. Température. Sommaire.
6.00 p.m.—Le trio de concert du Queen's
6.30 p.m.—Programme Neo-Stoma.
6.45 p.m.—Extraits de comédies musicales.
7.00 p.m.—Programme Roger et Gallet.
7.15 p.m.—Programme musical.
7.30 p.m.—Danse du Windsor.
8.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 p.m.—Cours de diction.
9.15 p.m.—Concert du Ritz-Carlton. Mlle Fabiola Poirier, soprano.
10.00 p.m.—Le trio lyrique.
10.30 p.m.—Danse du Windsor.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 p.m.—Orchestre de danse du cabaret Kit Kat.
11.15 p.m.—Programme Wnchester. Orgue.
11.30 p.m.—Nouvelles au Nord.

Le R. P. Lelièvre

Le Révérend Père Lelièvre, directeur de la maison Jésus-Ouvrier, présentera ce soir une conférence à 6 h. 30 au poste CKCV. L'auditoire sera sans doute heureux d'entendre ce grand apôtre traiter un sujet qui sèmera dans l'esprit de ceux qui seront aux écoutes une morale significative et éducationnelle, car le sujet de la conférence s'intitule "Ce qui est impossible aux hommes ne l'est pas à Dieu".

C H R C

(Québec, 465.1 mètres)

PROGRAMMES DE CE SOIR

5.30 p.m.—Musique variée.
6.00 p.m.—L'heure du crépuscule.
7.00 p.m.—Programme de M. Geo. Pâquet.
7.15 p.m.—Programme du bijoutier.
7.30 p.m.—Récital de piano.
8.00 p.m.—Récital de violon du Chien d'Or.
8.15 p.m.—Programme de réseau.
8.30 p.m.—Musique de Toronto.
9.00 p.m.—La demie-heure française du 14 juillet. Musique, chant et discours.
9.30 p.m.—La fanfare des Grenadiers, directement du parc Lafontaine, Montréal.
10.00 p.m.—Les Montagnards (Musique d'antan).
10.30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal, Montréal.
11.00 p.m.—Au cabaret du Victoria, Québec.
11.30 p.m.—Heure Tavannes.

VENDREDI

9.00 a.m.—Le Tueur Sapho.
9.30 p.m.—Mélodies matinales.
10.00 a.m.—L'heure ensoleillée.
11.00 a.m.—Pour la ménagère.
11.30 a.m.—Programme du Chèque-Tramway.
12.00 (midi)—L'historique de nos paroisses, sous les auspices de la Cie d'Autobus de Charlesbourg.
12.30 p.m.—Programme des magasins Guy.
1.30 p.m.—Leprogramme Rite-Good.
Les programmes de vendredi soir seront publiés demain.

PROGRAMMES CHOISIS DE VENDREDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m. Orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.30 p.m. Huit saxophones; 7.00 p.m. Recital d'orgue par Archer Gibson; 7.30 p.m. Maxwell House Tune Blenders; Orchestre de Don Vorhee avec chant; 8.00 p.m. Orchestre de concert de Cities Service, avec la comtesse Olga Albani, soprano; Duo de piano; Orchestre de Rosario Bourdon; 10.00 p.m. Paul Whiteman et son orchestre; 10.30 p.m. Erno Rapee à Londres. De 11.00 p.m. à 1.00 a.m. Musique de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.15 p.m. Quatuor à cordes American Pro-Art; 6.45 p.m. Dernières nouvelles par Lowell Thomas; 7.00 p.m. "Amos 'n' Andy"; 9.30 p.m. Chant, orchestre, duo de piano et quatuor masculin; 10.30 p.m. Chants d'amour et danses; 11.15 p.m. Cesare Sodero et l'orchestre de concert de la NBC. De 12.00 à 1.00 a.m. Musique de danse.

WABC, New-York, 349—860 k.
7.45 p.m. Connie Boswell avec l'orchestre de Freddie Rich; 8.30 p.m. Orchestre symphonique avec chant; 9.30 p.m. Nathanael Shilkret et son orchestre, avec quatuor masculin, etc.; 9.30 p.m. Orchestre de Léon Belasco, avec Tito Guizar, ténor mexicain; 9.45 p.m. Duo de piano; 10.00 p.m. "Musique qui satisfait"; 10.30 p.m. Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia. De 11.15 p.m. à 2.00 a.m. Musique de danse.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
9.00 p.m. Orchestre de concert dirigé par Daly; 10.45 p.m. Duo de piano et chant.

WPG, Atlantic-City, 272.6—1100 k.
12.30 a.m. Récital d'orgue par Jean Wiener.

WBZ, Springfield, 330—990 k.
10.30 p.m.—Chants d'amour et valses; 11.45 p.m. Sérénade de minuit: Récital d'orgue par Louis Weir.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
7.00 p.m. Quinze minutes avec San Felice; 9.30 p.m. Fanfare; 10.00 p.m. Symphonie.

WTIC, Hartford, 282.8—1060 k.
6.05 p.m. Serenading Strings; 8.00 p.m. Jessica Dragonette, soprano.

Saint-Basile

Certificat d'études

Parmi celles qui ont obtenu le certificat d'études de la 6ième année, nous n'avions pas fait mention par oubli de Mlle Agathe Marcotte qui a obtenu son certificat d'études en arrivant la première avec un total de 95.6 sur 100 points. Nos sincères félicitations à Mlle Marcotte.

Vie sociale

— M. et Mme Bruno Germain, professeur de Kénogami, sont à St-Basile pour passer les vacances chez son père, M. W. Germain.

— Mlle Marguerite Godin, inst., à la Jemmerais, est venue passer le dimanche à St-Basile.

Cabano

Mariage

Monsieur Emilius Bérubé, fils d'Emile, a uni sa destinée à Mlle Adélia Michaud, fille de David.

Les jeunes époux sont partis en voyage de noces à Montréal. Nous souhaitons à ces jeunes mariés tout le bonheur auquel ils ont droit.

Décès

Est décédée et inhumée en notre paroisse Mlle Marie Desbiens, fille de Thomas, à l'âge de 11 ans et quelques mois.

Nous prions la famille éprouvée d'agréer nos sincères condoléances.

Une correction

Dans notre compte-rendu de l'inauguration du nouveau service de la Quebec Wafer Taxi, entre notre port et Sainte-Anne-de-Beaupré, Crescent Beach, etc...., nous avions mentionné les noms de MM. P.-L. Jobidon et du capitaine Hector Coulombe comme directeurs de cette nouvelle organisation. Ces messieurs nous prient d'informer qu'ils n'en sont pas directeurs.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

PASSABLE

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

Nouvelles par Radio

CKCI

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

LA FETE DE LA FRANCE

Comme nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, un programme spécial sera irradié ce soir du poste montréalais CKAC, de 9 heures à 9 heures 30 p. m., à l'occasion de la fête des Français. Voici le programme qui sera exécuté : —

1. — **La Marseillaise, chantée par Mme Maubourg, accompagnée par l'orchestre Henri Delcellier.**
2. — **Allocution de M. Léon Marchal, consul de France.**
3. — **Sambre et Meuse, marche, orchestre Henri Delcellier.**
4. — **Chansons patriotiques et populaires de France, exécutées par les artistes "Allo France", accompagnés par l'orchestre Henri Delcellier.**

L'OUVERTURE DE LA CONFERENCE SERA IRRADIEE

Le poste CHRC, de Québec, sera relié au poste d'Ottawa pour la circonstance

Ottawa, Ont., 14. — L'ouverture prochaine de la conférence économique impériale attire l'attention de tous les citoyens non seulement de la Puissance du Canada mais de toutes les colonies britanniques et des Etats du monde entier. Nombreux sont les citoyens que l'avenir national préoccupe, qui voudraient assister à quelques-unes des délibérations de la Conférence.

Des arrangements viennent d'être faits pour irradier quelques-uns des importants épisodes de la conférence, par une chaîne de postes émetteurs canadiens. Ainsi, l'on entendra l'irradiation de l'ouverture de la Conférence à Ottawa, le jeudi 21 juillet, de 10 h. 45 a. m. à 11.50 a. m., alors que seront prononcés l'adresse de Son Excellence le gouverneur-général lord Bessborough, le discours de l'hon. R. B. Bennett, ceux des délégués de l'Angleterre, de l'Australie, du Sud-Africain et autres. Ce sera là une des plus importantes irradiations depuis longtemps.

L'on irradiera également, le 21, le même soir, les discours du dîner d'Etat qui sera donné au Château Laurier, à Ottawa, et cette irradiation se fera de 9 h. 45 à 10 h. 45 p. m. Le 29 juillet, autre irradiation : cette fois, au théâtre Capitol, à Ottawa, de 9 h. 30 à 11 heures du soir, alors qu'on assistera par radio au concert qui sera rehaussé par la présence de Leurs Excellences lord et lady Bessborough, les délégués et leur personnel à la conférence impériale, qui seront tous les invités du gouvernement canadien.

Parmi les grands artistes solistes au programme, il y aura madame Eva Gauthier, la célèbre soprano canadienne ; Ellen Ballon Allen, Bart Wilfrid Pelletier, un quatuor à cordes, et les fameux troubadours de By-Town leur bon folklore canadien-français.

Toutes ces irradiations seront données au district de Québec par le poste de Québec, CHRC.

Messes dans les chantiers de la Madawaska

Le 3 juillet restera à jamais mémorable pour les catholiques de Tramway Maine. C'est que... ce jour là, ils eurent l'insigne faveur d'entendre trois messes—chose extraordinaire dans les chantiers.

La première messe fut dite à six heures. Tous les assistants sans exception, reçurent la Sainte Communion. Cette messe fut suivie de la messe d'actions de grâces. Enfin la grand'messe fut célébrée à huit heures par M. le curé des Alleyask, l'abbé F.-X. Dulac, assisté de l'abbé Nadeau vicaire de St-Georges comme diacre et du Rév. Père A. Veilleux des Oblats, comme sous-diacre.

Près de cent catholiques accourus de Clayton Lake, de Churchill Lake et de toutes les parties de Tramway jouirent de ce privilège exceptionnel et peu banal dans les bois.

L'autel était artistement décoré de fleurs naturelles. Le lierre entrelacé de marguerites, les fougères, les violettes et autres fleurs des bois formaient une belle parure. Des inscriptions pieuses attiraient le regard. Des jolies banderoles, des petits drapeaux donnaient un cachet de fête à ces cérémonies religieuses qui se terminèrent par un salut du Très St-Sacrement.

Chacun se retira emportant dans son coeur le souvenir très doux de la visite solennelle de son Dieu.

Nos remerciements les plus chaleureux aux abbés Dulac, Nadeau et Veilleux qui nous ont organisé cette fête inoubliable. Nos félicitations les plus sincères aux résidants de Tramway, qui savent si bien faire les choses.

Je ne puis terminer ce récit sans dire un mot de la traversée mouvementée qu'eurent à essuyer les missionnaires et ceux qui les accompagnaient. Quand on s'embarqua pour la traversée du Churchill Lake, vaste lac de seize milles le temps était incertain. Mais rien ne laissait prévoir la pluie diluvienne, accompagnée de tonnerre et d'éclairs qui une heure plus tard jetaient la consternation parmi les passagers. On aurait dit, comme l'a si bien exprimé M. le curé Dulac dans son allocution on aurait dit que l'enfer avait déchainé tous les éléments. Grelottants et trempés jusqu'aux os, on atteignit enfin le Tramway.

Et le retour ? Mon Dieu quel retour !...

Le vent souffle violemment et fait danser la barque sur les flots. Les vagues gonflées inondent missionnaires et ouailles. Que nous sommes petits, pauvres humains devant la tourmente... On entonne l'Avé Maris Stella, on récite le chapelet et la Sainte Vierge comme une bonne Mère conduit ses enfants au port.

Un témoin

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Elle avait de vilains vertiges

Peur de laisser la maison . . . craignait que ce vertige affreux l'écrase. Elle a besoin du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en tablettes.

Rimouski

Une famille en vue de cette ville vient d'être jettée dans le deuil par la mort de Mme Alphonse Moreau, née Philomène Paradis.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, Alph. Moreau, de Rimouski ; quatre fils, l'abbé Ernest Moreau, New-Orléans, Jean-Baptiste, Joseph et Gérard Moreau, de Rimouski ; deux filles, Mme Adélard Thibault (Marie-Anne), de St-Narcisse, et Alice Moreau, de Rimouski ; son père, deux sœurs et six frères.

Les funérailles eurent lieu jeudi, le 23 juin. L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil. Elle était remplie de parents et d'amis, tant de la ville, de la paroisse que de l'étranger, venus rendre un témoignage d'estime à la regrettée disparue à la famille si cruellement éprouvée par ce grand deuil.

Le cortège funèbre partit de la maison mortuaire à 8 heures 45 et de là à l'église paroissiale.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine L. Roy, curé de la Cathédrale. Le service fut chanté par monsieur l'abbé A. Dostou ; agissaient comme diacre et sous-diacre MM. les abbés A. Morin, vicaire à la Cathédrale et F. Levesque, professeur du Séminaire.

Quatre messes furent dites aux autels latéraux pendant le service par MM. les abbés Belzile, curé de St-Narcisse, M. Talbot, M. Morin, M. Rioux, professeurs au Séminaire. M. l'abbé Saindon et M. l'abbé L. Roy, curé de Rimouski assistaient au chœur. Le chant fut exécuté par la chôrale de la ville.

Le cortège funèbre était sous la direction de M. Arsène Michaud.

Les porteurs étaient M. René Bellavance, M. Alfred Pinault, M. Léo Ratté, M. J.-A. Caron, M. Thomas Asselin, M. Adélard Rioux; portaient les coins du drap, Mme François Desrosiers, Mme Edmond Tremblay, Mme Théophile Roy, Mme Napoléon Morissette ; la bannière de saint François était portée par M. Napoléon Morissette et M. Louis Ouellet les rubans de la bannière étaient portés par Mme Narcisse Gagnon et Mme Réel.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Alp. Moreau ; ses fils, J.-Baptiste, Joseph et Gérard Moreau ; son gendre, Adélard Thibault ; ses filles, Marie-Anne et Alice Moreau ; sa bru, Emma Faucher ; ses frères, M. Joseph Paradis, rentier, de St-Pascal, M. Ernest Paradis, commerçant de St-Pascal, M. J.-Baptiste Paradis, opérateur de St-Alexandre ; ses beaux-frères, M. et Mme Joseph Moreau, de St-Alexandre, M. et Mme Philéas Lepage, de Ste-Blandine ; ses neveux, M. Thomas Moreau, M. André Moreau, de St-Alexandre, M. Gérard Lepage, de Ste-Blandine ; ses nièces, Mlles Yvonne Paradis, de St-Alexandre, Mlle M.-Anne Lepage, de Ste-Blandine, Mlle Yvonne Duhaime et Mlle M.-Anna Gaudrault, de Montréal, Mlle M.-Anna Moreau, de St-Alexandre de Kamouraska, Mme et Mlles Emile Gagné Mme et Mlles Auguste Gagné, Mme Samuel Rioux, M. Jules Ruest, M. Charles D'Anjou, shérif, M. Ernest Doucet, barbier, M. Napoléon Morisset, barbier, M. Germain Côté, opérateur, M. J.-H. Lemay, gérant de la Banque Provinciale, M. le notaire L. de G. Belzile, M. Emmanuel D'Anjou, M. Dumont, M. Pierre Lavoie, M. Joseph Labrie, M. Octave Jalbert, échevin, M. Jos. Proulx, marchand, tous de Rimouski, M. Louis Faucher, M. Herménégilde Dionne, M. Georges D'Auteuil, secrétaire de la ville, M. Parent, ass.-gérant de la Banque Canadienne Nationale, de Rimouski, M. L.-P. Plante, M. Sylvio Bellavance, M. Léo Blanchette, M. Albert Tremblay, de Rimouski, et une foule d'autres personnes dont les noms nous échappent.

Offrandes de messe: M. Léo Ratté, marchand, Mme L.-P. Garon, de Rimouski, M. J.-B. Paradis, opérateur, de St-Alexandre, Mlle V. Bouchard, St-Pascal.

Bouquets Spirituels: La famille O. Lalemand, la famille Jos.-E. Pelletier, garde chasse, St-Germain de Kamouraska, M. et Mme Georges Caron, St-Omer, M. et Mme Emile Gagné, Rimouski, Mlle Alice Faucher, Ste-Luce, la famille Ernest Paradis, corr. St-Pascal, Mme Chrysostôme Michaud, St-Germain de Kamouraska, la famille Zoel Duhaime, Montréal, la famille J.-M. Bouchard, Causapscale, Mlle M.-Anne Paradis, St-Pascal, Mlle M.-Anna Gaudreault, Montréal.

Télégrammes:—La famille J.-A. Dubé, opérateur, Padoue, la famille Charles Beaulieu, Val-Brillant, M. l'abbé Arthur Robert, directeur du grand Séminaire de Québec, Mme Chrysostôme Michaud, St-Germain de Kamouraska, M. et Mme Bonnaventure Arseneau, Petit Bonnaventure, M. et Mme Charles Bérubé, Trois-Pistoles, M. et Mme Isidore Moreau, St-Josephk M. et Mme Isidore Paradis, Cascadi N.-H..

Sympathies:—La famille Beaulieu, St-Godfroy, Louis-P. Leclerc, barbier, M. et Mme L.-P. Garon, fils, voyageur de com., M. et Mme Léopold D'Anjou, marchand de gros, M. et Mme Albert Michaud, marchand, M. J.-Henri Lemay, G.-B. Provinciale, M. et Mme J.-A. Caron, M. Ernest Doucet, barbier, M. et Mme J.-A. Lebel, Huissier, Mlle B. Shelling, contre-maître, la famille Frs Desrosier, Mlle M.-Anne Lepage, Mme Vve Elzéar Côté, et M. J.-B. Côté, M. et Mme Michel Michaud, marchand, la famille Octave Bellavance, hôtelier, M. et Mme Sylvio Bellavance, marchand, Paul-Emile Bellavance, la famille Zenon Bouillon, la famille Laurent Lepage, M. et Mme J.-Ad. Rousseau, plombier, M. Eudore Couture, notaire, M. et Mme Elzéar Côté, du personnel d'Ans. Côté et fils Ltée, Joseph Angelie, marchand L. de L., Belzile notaire, la famille Georges St-Pierre, la famille Fortunat Marcheterre, hôtelier, M. Phil-Aug. Tremblay, M. et Mme Octave Jalbert, échevin, tous de Rimouski, la famille Alphonse Caron, St-Simon, hôtelier, la famille de Victorien Garon, Lauzon, Québec, la famille de M. Nap. Richard, St-Alexis, M. et Mme L. H. Langlais, hôtelier, Val-Brillant, la famille Guay, com., Bic, la famille Télesphore Bouchr, Rivière du Loup, F.-X. Thibault, Mont-Joli, M. et Mme L.-P. Tardif, voyageur de com. Rivière du Loup, la famille Joseph Therriault, Padoue hôtelier, la famille Joseph D'Amours, boucher, Trois-Pistoles, la famille J.-A. Camache, opérateur, Ste-Hélène, la famille Joseph Thibault, Bic, la famille J.-M. Bouchard, contracteur, Causapscal.

Offrandes de fleurs:—Une gerbe de fleurs fut offerte par sa fille Alice.

Montmagny

Au Conseil de Ville

Lundi, le 4 courant, le conseil de ville de Montmagny se réunissait en séance régulière sous la présidence de Son Honneur le maire J.-Ad. Bernier, au lieu ordinaire des séances. Tous les échevins étaient présents.

La question principale de la réunion devait être le rapport financier du dernier exercice. La chose fut remise à la prochaine séance parce que le rapport ne pouvait pas être présenté pour des raisons majeures.

Des affaires de routine furent prises en considération au cours de la séance du conseil.

Quelques résolutions furent adoptées. Le serment d'office des estimateurs de la ville fut lu et accepté. La question de l'inspection de la viande ne put être décidée étant donné l'absence du principal intéressé, le Dr Clément Rouleau, M.V., qui ne put se rendre au conseil au dernier moment.

L'Inspecteur Sanitaire de la Ville fut autorisé par résolution à faire l'achat de divers petits articles nécessaires à son travail.

Le cas des charretiers qui ne veulent pas payer leurs licences fut également ajournéà une prochaine séance. D'ici ce temps, la ville s'informera de ce qu'elle peut faire contre les personnes qui font concurrence aux charretiers sans payer elles-mêmes une licence à la ville.

Deux résolutions dont l'une passée le 18 mai 1931 relativement à la collection des taxes et l'autre le 9 décembre 1931 concernant le Dispensaire de Montmagny, furent rescindés à cette séance du 4 courant.

Le Secrétaire-trésorier se fait autoriser par le Conseil une somme de $100.00 pour déboursés à être faits en argent au lieu de faire une quantité de petis chèques.

Quelques communications et lettres sont lues par le Secrétaire-trésorier. La principale est une réclamation de la Quebec Power Company pour un montant d'environ $1,900.00 couvrant l'éclairage des rues de la ville. Ce compte est refusé et l'affaire reste en suspens jusqu'à nouvel ordre.

Au cours de la séance, un pro-maire est nommé pour les prochains trois mois et M. Jos. Paré reçoit cet honneur de ses collègues.

Le Conseil s'ajourne et une nouvelle séance aura lieu le 11 juillet pour discuter le rapport financier de la ville.

Programme à la radio

Dimanche, le 3 juillet, de 6 à 7 heures p.m., le poste de radio V.E. 9 E. K., Montmagny, offrait à ses auditeurs un bon programme de musique et de chant organisé par des élèves musiciennes du couvent de la Congrégation Notre-Dame de Montmagny. Le programme arrangé avec goût a été très apprécié de toutes les personnes qui l'ont écoute.

Soirée de vues animées

Le film "Le Petit Café" avec Maurice Chevalier comme principal acteur était présenté à la salle des Chevaliers de Colomb, jeudi le 7 courant. L'assistance n'a pas manqué d'applaudir le grand comique français comme il le méritait.

L'éclairage des rues de la ville.

Cette question de l'éclairage des rues de la ville est actuellement en discussion entre le Conseil de Ville et la Quebec Power Company. On ne s'entend pas au sujet des taux à charger et l'affaire est en suspens jusqu'au 1er septembre prochain alors qu'une décision sera prise d'une manière ou d'une autre.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Charles Vincent Casault, époux de feu Dame Victoria Thivierge décédé le 3 courant à l'âge de 83 ans.

Ses funérailles ont eu lieu au cours de la semaine en notre église paroissiale ; nous en donnerons le compte rendu dans notre prochain courrier.

Décès

Nous prions cette famille en deuil d'accepter nos sincères sympathies.

—Le 6 juillet courant a été inhumé Joseph Marcel Bertrand, enfant de M. et Mme Ant. Casault, décédé le 5 à l'âge de deux jours.

Nos sympathies.

—Est encore décédée au cours de la semaine, à l'Hospice des Révérendes Soeurs de la Charité, Mlle Zélie Grondin, fille de feu M. Germain Grondin et de feu Dame Léocadie Le vesque.

La défunte etait âgée de 87 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 8 courant.

Nos sympathies.

Notes locales

—M. et Mme Armand-L. Tremblay, de Masson, et M. Daniel Thibault ont passé quelques jours de vacances en notre ville, chez M. et Mme Ludger Thibault.

—M. Geo.-Ernest Tanguay de Québec passe quelques jours en visite chez des parents et amis.

—Mme Vve Zéphirin Boulet, de Thetford-Mines et M. Adélard Blais de St-François, étaient de passage dans notre ville, samedi dernier, rendant visite à quelques parents et amis.

—Mme Jean-Baptiste Dubé, accompagnée de ses enfants, Hercule et Mariette, de la Rivière-du-Loup, est venue rendre visite à sa mère, Mme Edmond Laflamme, ces jours derniers.

—Mme Gérard Marquis de Montréal et son fils, Jacques, sont en visite pour quelques semaines, chez M. et Mme Irénée Marquis.

—M. et Mme Théophile Beaumont sont allés conduire leur petite-fille Mlle Aline Chevron, qui va passer ses vacances chez ses parents à la Pointe-au-Pic.

—M. Léandre Tremblay et son fils M. Antonio Tremblay de Québec, étaient de passage parmi nous, à la fin de la semaine dernière.

—Mme Eugène Normand et sa fille Mlle Anna Normand, de Salem, Mass., sont retournés dans leur famille après avoir passé une quinzaine chez M. et Mme Arthur Côté.

—M. Bona Arsenault, de Bonaventure, était de passage en notre ville au cours de la semaine, l'invité de M. et Mme Maurice Marquis.

—Mlle Lucienne Normand, de Montréal, est retournée dans sa famille après avoir passé quelques jour chez sa sœur, Mme Hervé Vézina.

—Le Docteur Jos.-L. Gagnon, de Québec, était de passage en notre ville, au cours de la semaine, l'invité de quelques amis.

—Mlle Marie Drolet et M. Henri Gendreau de Québec, ont passé le dimanche, en visite chez Mme Fortunat Gendreau.

—Mlle Murphy, de Montréal, passe quelques jours en visite chez Mme Lacasse Rousseau.

—M. Emile Casault, de Québec, était ces jours derniers, de passage chez sa sœur, Mme Elzéar Méthot.

M. Beaulieu de St-Grégoire, près de Sherbrooke, était de passage en notre ville au cours de la semaine.

—Mlle Monique Vézina passe quelque temps en promenade à Montréal chez son oncle, M. Arthur Normand.

—M. E. Desjardins était de passage en notre ville dimanche dernier.

—M. et Mme Art. Côté, Mme Amédée Nicole, M. Alf. Nicole, Mme Eug. Normand et Mlle Anna Normand étaient de passage à Ste-Anne de Beaupré dimanche dernier.

—M. Odilon Gaudreau passe quelques jours à la Grosse-Isle en visite chez M. et Mme Eddy Gaudreau.

—M. et Mme H. Tremblay, M. Daniel Thibault, M. Geo.-Ernest Tanguay et Mlle Irène Thibault, étaient samedi dernier, de passage à St-Valier, en visite chez M. et Mme Louis Latulippe.

—Mlle Henriette Tremblay de Montréal est pour quelques jours en visite chez son oncle, M. J.-A Tremblay, I.-C.

—M. Emile Boulanger, ses fillettes Marguerite et Madeleine, ses fils Gilb. et Clément, étaient en voyage à Matane et Rivière-Blanche à la fin de la semaine dernière.

Batiscan

M. Joseph Marquis et Mme A.-S. Alain, de Montréal, étaient de passage ces jours derniers, chez M. G. Marquis.

—M. Auguste Cook et sa famille de Trois-Rivières, passent l'été parmi nous.

—Mesdames Kane et Gagné sont parties ces jours derniers pour Chicoutimi où elles seront pour quelque temps en visite chez M. M. Kane.

—Mlle Aline Marchand, de Montréal, est en promenade chez M. Arthur Brunelle.

—Madame J.-E. Lessard, de Victoriaville, ainsi que Mlle Fernande Théorêt, de Beauharnois, sont en visite chez N. Chas.-H. Gouin.

—Mme (Juge) L.-C. Leboeuf, de Montréal, était de passage ici dernièrement.

—M. Eugène Bouchard est retourné à Duluth après avoir passé quelques semaines chez son père, M. Alphée Bouchard.

—M. et Mme Emile Tellier sont venus en visite dernièrement, chez M. Isaie Marchand.

—Mlles Marcelle, Georgette et Claire Déry, de Montréal, sont arrivées pour la saison d'été.

—Mlle Cécile Gouin est revenue ces jours derniers d'une promenade de quelques semaines à Victoriaville et Arthabaska.

—Mlle Marcelle Pothier, de Québec, fait un séjour chez M. Richard-L. Labissonnière.

—M. et Mme Nap. Rivard, leurs fils ; le Rév. Père Pierre Rivard des Pères Blancs d'Afrique et Dr P.-L. Rivard, ainsi que Mlle Marg. Rivard de Montréal, font un séjour de quelques semaines à leur maison d'été à Batiscan.

—Mlle Clara Fugère de Montréal, passe quelque temps parmi nous.

—M. et Mme C. Lebœuf et leurs fillettes, Louise et Yvonne, de Montréal, sont en promenade chez M. H. Marchildon.

—M. et Mme Albert Morissette, de Trois-Rivières, étaient à Batiscan, la semaine dernière.

—Mlle Yvette Nobert et son frère Paul, de Montréal, étaient de passage ici chez des amis, il y a quelques jours.

—Mlles Antoinette et Denise Labissonnière sont de retour d'une promenade à Champlain.

—Mlles Jeannette Marchand et McCarthy, de Manchester, sont en visite chez M. Chas Marchildon,

—Mlle Fabienne Dolbec, de Ste-Anne-de-la-Pérade, passe quelques jours chez sa sœur, Mme J.-A. Fortin.

—M. Claude Robillard et sa sœur Huguette, de Montréal, sont en visite chez M. Conrad Godcher.

—M. Paul Marquis, de Montréal, est en promenade chez son oncle, M. G. Marquis.

—M. Joseph Nobert, de Montréal, était en visite dernièrement, chez des parents.

—M. Philéas Marchand, de Montréal, était dimanche, chez son frère, M. S.-Nap. Marchand.

—Mme J. Doutre, de Montréal, passe quelque temps parmi nous.

—Mlles Jeanne et Florence Beaulieu, de St-Elie, sont en promenade chez leur tante Mlle Amanda Beaulieu.

Mariage

En l'église paroissiale de Batiscan, avait lieu le vendredi, 1er juillet, le mariage de Mlle Gertrude St-Cyr, fille de M. Emile St-Cyr, à M. Eloi Martin, fils de M. Adélard Martin, de Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Dollard Duval, professeur au Séminaire des Trois-Rivières, cousin de la mariée.

Pendant la messe du mariage, le programme musical suivant fut exécuté:

a) Entrée: Morceau d'orgue par Mme E. Ferron
b) Veni Creator, par la chorale des Enfants de Marie
c) Prière Nuptiale, par Mlle Jeanne Lahaye
d) Angélus à la Bénédiction Nuptiale par Mlle Julienne Lahaye
e) Prière pour mariage, par M. Roméo Dufresne.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée, puis les nouveaux époux partirent pour leur voyage de noces au Saguenay.

Honneur au mérite

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mlle Lucille Gagnon fille de M. et Mme Jos. Gagnon, rue St-Jean a obtenu de l'Université Laval son diplôme de musique "Cours Supérieur" avec la note très grande distinction. Nos félicitations à cette jeune pianiste ainsi qu'à son dévoué professeur Mère Marie Virginie de l'Académie Ste-Marie.

La hauteur des aurores boréales est très variable, elle va de 60 à 450 milles, mais il arrive parfois que la base des rayons ne se trouve qu'à une très petite distance de la terre.

On se résigne moins à accepter le ridicule que le malheur et moins on l'accepte, plus il augmente.

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL

"New Morals for Old" et une comédie de Laurel et Hardy.

Une simple histoire véridique de la vie de famille et des problèmes de la jeune génération est racontée dans "New Morals for Old", dont les représentations commencent demain au théâtre Capitol, en même temps qu'une comédie de Laurel et Hardy.

C'est la lutte, vieille comme le monde, entre parents et enfants. Un jeune garçon et une jeune fille décident de mener leur propre vie, défiant les conventions et les désirs de leurs parents qu'ils considèrent à la vieille mode. A la suite de nombreuses folies, les jeunes écervelés trouvent bon de revenir à des sentiments plus raisonnables.

Les principaux grands rôles sont tenus par Robert Young, le jeune homme : Margaret Perry, la jeune fille ; Lewis Stone, le père, et Laura Hope Crewes, la mère. Leur performance est tout simplement admirable, chacun à sa manière, et ils sont habilement secondés par Myrna Loy, David Newell, Jean Hersholt, Ruth Selwyn, Kathryn Crawford et Louise Closser Hale.—Communiqué.

VICTORIA

Aujourd'hui et demain Bert Wheeler et Root Woolsey dans "Hook, Line and Sinker" — aussi — The Honor of the Press

FRANCAIS

JEU. — VEN. — SAM. Jack Holt dans FIFTY FATHORNS DEEP — aussi — THE ROOM OF THE ARROW

Matinées...... 10 cts Soirs...... 15 cts

PRINCESS

Aujourd'hui JACK SHARKEY-SCHMELLING

RONALD COLMAN dans "ARROWSMITH" Aussi Hollywood Luck

CARTIER

Aujourd'hui dernière représentation "THE FAMOUS FERGUSON CASE" avec Joan Blondell et Leslie Fenton — aussi — "SUICIDE FLEET" avec Bill Boyd et Robert Armstrong

THEATRE RIALTO LE THEATRE DES FAMILLES

Aujourd'hui GRAND SPECIAL FRANCAIS Le plus grand tenor du monde LUCIEN MURATORE dans une émouvante production "LE CHANTEUR INCONNU" Dramatique et Pittoresque aussi actualités et comédie

Adm. Matinée.... 10 cts Soir.... 20 cts

Les Cinémas de France-Film

★ **CANADIEN** ★ Le Foyer du Film Parlant Français

Aujourd'hui "VACANCES" avec Florelle et Lucien Galas *La Comédie en Vogue*

★ **IMPERIAL** ★ LILY DAMITA dans "QUAND ON EST BELLE" *Un Grand Drame d'Amour*

CAPITOL MATINEE 26¢ TAXE DE 4¢ DU GOUVERNEMENT COMPRISE

DEMAIN à . . . . ?

Un drame émouvant des enfants du jour pris dans la folle ronde de la liberté présente !

avec ROBERT YOUNG, MARGARET PERRY Lewis Stone — Myrna Loy

Dernier Jour "DISORDERLY CONDUCT" et "AFTER TO-MORROW"

C'est mon Gendre

par C.-H. Wellington

No 78

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mme Vve Emely Huot, de New-York, ainsi que son gendre et sa fille, M. et Mme Robert Tuxon et leur fille Mlle Lucille Tuxon, sont en promenade à Lévis les hôtes de M. Octave Laverdière, marbrier, rue St-Etienne.

M. et Mme F.-A. Boutin ainsi que leurs enfants Pierre, Françoise et Louise, de Lauzon, étaient dernièrement à leur résidence d'été, à Berthier.

L'hon. juge Emile Gelly et Mme Gelly, de Lévis, passent une quinzaine de jours aux Eboulements.

M. et Mme G. Tessier, de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme Odilon Poulin, à Beauceville.

Elle a pris le saint habit

Dimanche dernier, en la chapelle de la maison-mère des Soeurs de Notre-Dame-du-Perpétuel Secours, à St-Damien a eu lieu une imposante cérémonie de vêture et de profession religieuse qui fut présidée par S. E. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec. Parmi les jeunes filles qui prirent le saint habit il y avait Mlle Marguerite Carrier, de St-David de l'Auberivière qui prit en religion le nom de Révde Sœur Marie-de-St-Omer.

Un cycliste globe-trotteur de passage à Lévix

M. Onésime Côté, un globe-trotteur sur bicycle, parti de Rimouski mardi dernier pour se rendre à Miami, Floride, a passé à Lévis avanthier après-midi, vers 3 heures. Il lui faudra alors parcourir une distance de plus de mille milles et cela dans 45 jours, c'est donc dire qu'il devra faire environ 75 milles et même parfois cent milles par jour. Nous lui souhaitons bon voyage et du succès.

Clôture de la retraite de plusieurs prêtres du Collège de Lévis

La retraite commencée le 5 juillet à la villa Manrèse, chemin Ste-Foy, à Québec, se termine ce soir. Seize prêtres du Collège de Lévis y prirent part, dont Mgr Elias Roy, P.D. ancien supérieur, Mgr Célestin Lemieux, directeur des ecclésiastiques, M. l'abbé Raoul Tardif, directeur des élèves, M. l'abbé Calixte Ferland, directeur spirituel des élèves, M. l'abbé Léopold Tardif, préfet des études au cours classique et onze autres professeurs de cette maison d'enseignement.

Ils fêtent son anniversaire de naissance.

Un groupe d'amis se sont réunis ces jours derniers à la résidence de M. et Mme Aurèle Gelly, à Lévis, pour fêter l'anniversaire de naissance de leur fille, Mlle Charlotte Gelly.

Il y eut présentation de souhaits à l'héroïne de la fête, puis il y eut partie de bridge, chant et musique. Vers minuit un succulent goûter fut servi, au cours duquel, M. Jacques Bourget, au nom de tous, présenta des souhaits de fête à Mlle Gelly.

Parmi les personnes présentes on remarquait Mlles Irène Gelly, Marcelle et Andrée Lepage, Simone Mercier, Lucile et Rollande Michaud Madeleine Beaulieu, Gabrielle Fortin. MM. Arthur Caron, Roger Thibaudeau, René Laflamme, Paul-Eugène Roy, Paul-Emile Beaudet, Jacques Bourget, Louis Beaulieu, Georges Lepage et Roger Roy.

Clinique de puériculture demain à Pintendre

Demain après-midi, de 1½ à 3½ heures, à l'école du village de St-Louis de Pintendre, il y aura clinique de puériculture et séance d'immunisation contre la diphtérie. Les parents voudront profiter de cet avantage pour faire examiner gratuitement leurs jeunes enfants et aussi les faire immuriser contre la diphtérie.

Concours de tir dimanche prochain à Lauzon

Dimanche prochain, dans l'après-midi, il y aura, au champ de tir de Lauzon, un intéressant concours organisé par l'Association de Tir du district de Québec. L'exécutif de cette Association tiendra, avant le concours, sa première réunion pour adopter les règlements des concours et nommer les membres du comité de tir pour 1932.

Un concours de tir a eu lieu dimanche après-midi dernier à Lauzon auquel assistèrent un grand nombre de personnes et prirent part plusieurs membres de l'Association. Le résultat de ce concours a été publié hier dans la page sportive du journal.

Naissance

M. Jean Lacasse et Mme Lacasse, née Marie Furois, de Lévis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né et baptisé à l'hôpital du St-Sacrement, sous les prénoms de Joseph-Thomas-Hildevert-Guy. Parrain, M. Thomas Lacasse, de Lévis ; marraine, Mme Hildevert Furois, de La Durantaye, grands-parents de l'enfant. M. Furois était représenté au baptême par Mlle Alphonsine Lacasse, de Lévis, tante de l'enfant. Mme Victor Fouquet, de St-Jean-Chrysostome, portait son neveu sur les fonts baptismaux.

Les confessions des enfants à Lévis demain

Demain matin, à 9 heures, à Lévis, on entendra les confessions des petites filles et demain après-midi, à 2 heures, on confessera les petits garçons de la paroisse. Ils feront leur communion, samedi matin, à la messe de 7 heures 30, dite spécialement pour eux en l'église Notre-Dame. Les parents voudront bien voir à ce que leurs enfants fassent leur confession et leur communion régulièrement pendant les vacances car c'est le temps où ils en ont le plus besoin.

Feu Mme Joseph Mercier, de Lévis

Demain matin, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, sera chanté le service anniversaire de feu dame Célina Morin, épouse de M. Joseph Mercier, de Lévis.

Prières en l'honneur du Sacré-Cœur demain à Lauzon

Demain après-midi, de 2 à 3 heures, en l'église de Lauzon, il y aura une heure de prières spéciales en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Les paroissiens qui sont libres voudront bien se rendre en grand nombre prendre part à cer exercice religieux afin de prier en commun le Divin Cœur de Jésus et lui demander de faire en sorte que les pères de familles de la paroisse trouvent du travail et que cesse cette crise qui dure depuis assez longtemps et persiste à vouloir continuer. Plusieurs pères de familles n'ont pas travaillé depuis des mois et se demandent avec inquiétude comment ils vont faire cet hiver pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Les affaires municipales à Lauzon

Une séance du conseil de ville a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. le maire J.-Aurèle Dorval. Présents, MM. les échevins Ernest Roy, Emile Samson, Dr J.-E. Bélanger, J.-E. Paré, Georges Leclerc, P.-H. Murphy, Eudore Poirier et Almanzor Létourneau.

Le règlement d'emprunt de $50,000 pour consolidation de la dette

Comme nous l'avons déjà annoncé, le conseil a passé un règlement pour emprunter un montant de $50,000 au moyen de débentures, payable dans une période de 20 ans au taux d'intérêt de 6%. Ce règlement devra, pour avoir force et effet, être approuvé par le vote des contribuables-propriétaires de la municipalité. Cette votation sera faite les 25 et 26 juillet, au vote ouvert, au bureau de l'hôtel de ville, de 8 du matin à 5 heures de l'après-midi.

M. le maire a dit espérer que les contribuables-propriétaires viendront tous voter ce règlement qui est très important vu qu'il s'agit de la consolidation de la dette municipale et aussi de permettre à la ville de garder la bonne position financière qu'elle a présentement.

La dépense pour l'énergie électrique va diminuer considérablement

Comme on le sait le contrat qui existait entre Lauzon et le Quebec Power pour la fourniture de la force motrice à l'usine de filtration où se trouvent les pompes de l'aqueduc, est expiré depuis le 1er juin dernier. On a pour le moment un contrat d'essai pour les mois de mai, juin et juillet et on a fait installer à l'usine un condensateur afin de voir si la dépense pour l'électricité va être moins forte et si oui, la ville passera un nouveau contrat avec le Quebec Power.

Le trésorier dit que du 14 mai au 10 juin, le compte pour la force motrice a été de $371.75 contre $493.56 pour la même période l'an dernier, soit une diminution de $121.75. Comme le dit le Quebec Power dans sa lettre écrite au conseil, lorsque le nouveau contrat sera signé, le conseil aura droit à un escompte de 10% sur son compte, ce qui diminuera encore la dépense d'autant. Comme on le voit par l'installation de ce condensateur le conseil va se trouver à économiser plus de $100 par mois et même peut-être $150.00 ce qui va représenter un bon montant au bout de l'année.

L'achat d'un char d'alun

Le conseil a décidé d'acheter de la maison Nicols Chemical Co, de Montréal, un char d'alun de 40,000 livres pour traiter l'eau de l'aqueduc qui sert à l'usage domestique. On paiera cet alun concassé $1.60 du cent livres, en sacs de 200 livres, f.o.b. Lauzon.

Rapport de la Cie Davie

Le conseil prend connaissance d'un rapport de la Davie Shipbuilding, en date du 20 juin dernier. Il y avait au chantier de Lauzon, à cette date, 164 ouvriers dont 155 de Lauzon, 5 de Lévis, 3 de Québec et 1 de St-David. La liste spéciale contient 8 noms, dont 4 de Lauzon, 3 de Lévis, et 1 de New-Liverpool. Les employés du bureau sont 9 dont 6 de Lauzon et 3 de Lévis.

Le rapport de l'Unité Sanitaire

M. le Dr A. Bélanger, directeur de l'Unité Sanitaire du Comté de Lévis, a soumis au conseil un rapport détaillé sur les opérations de ce bureau au cours de l'année écoulée. Nous avons publié en détail ce rapport lundi dernier dans le journal.

M. le Dr A. Bélanger, dans ce rapport, attire aussi l'attention des membres du conseil sur le travail d'éducation entrepris par son bureau chez les laitiers de la municipalité et chez eux qui viennent vendre du lait dans Lauzon, afin de s'assurer que le lait vendu est propre à la consommation domestique et ne constitue pas un danger pour la vie des enfants. Il suggère au conseil de passer un règlement pour le contrôle du lait vendu dans les limites de la municipalité.

Les membres du conseil se déclarent très satisfaits de ce rapport et passent une résolution de félicitations au directeur de l'Unité Sanitaire du Comté de Lévis pour le travail considérable exécuté par M. le Dr Bélanger et son personnel et pour le beau succès obtenu.

Il est alors proposé par M. l'échevin Dr Bélanger, secondé par M. l'échevin Roy et résolu à l'unanimité que le conseil prie l'Unité Sanitaire du Comté de Lévis de continuer son travail pour cinq années à venir, à partir de septembre 1932, au prix maximum de $500. Adopté à l'unanimité.

Le conseil a chargé le greffier de demander à M. le Dr A. Bélanger de lui faire parvenir une copie du règlement pour le contrôle du lait afin de l'étudier et l'adopter le plus tôt possible.

En vue de l'élargissement de cette rue

Il est proposé par M. l'échevin Roy, secondé par M. l'échevin Bélanger que le conseil fasse une demande à la Commission des Chemins de Fer pour obtenir une pointe de terrain en vue de l'élargissement de la rue St-Narcisse, s'engageant à l'entretien de cette partie de terrain, au paiement d'un prix nominal et à ce qu'il ne serve pas de dépotoir. Adopté à l'unanimité.

M. l'échevin Roy nommé promaire

A l'unanimité du conseil, M. l'échevin Ernest Roy a été nommé promaire du conseil pour les prochains trois mois, en remplacement de M. l'échevin Eudore Poirier.

Résolution de condoléances

Les membres du conseil ont adopté à l'unanimité une résolution de condoléances à M. l'échevin Eudore Poirier et aux membres de sa famille à l'occasion de la mort récente de sa mère, Mme Vve Benjamin Poirier.

Après avoir discuté quelques autres questions de moindre importance et avoir adopté des comptes, la séance du conseil fut levée à 10 heures et ajournée sine die.

Les Grandes Figures de l'Histoire — NAPOLEON BONAPARTE — Par le Dr Elliott Shoring

Pendant que Napoléon se préparait à sa destinée dans cette petite île de la Méditerranée, loin de là, dans les Indes occidentales, une jeune fille grandissait, devenait plus belle de jour en jour; c'était la jolie Joséphine qui devait un jour partager le trône de l'empereur des Français, au milieu d'une splendeur qui éclipsa toutes les grandeurs romaines, perses ou égyptiennes.

A Brienne, les compagnons de Napoléon le considéraient comme un étranger, puisqu'il parlait l'italien, le français lui étant inconnu. Cette attitude augmenta la propension à la solitude du jeune élève et il se plongea de plus en plus dans ses études. Il était outré souvent des taquineries de ses camarades de l'école militaire.

Comme conséquence, Napoléon s'éloigna de plus en plus d'eux et il s'enferma avec ses livres et ses cartes. La loi des compensations fit que cette application à l'étude l'éleva au-dessus de tous ses compagnons et il passa bientôt pour le plus brillant élève de Brienne.

Napoléon fut formé dans une école où l'on enseignait que le chemin de la gloire traverse des champs arrosés de sang. Les écrits des athés comme Jean-Jacques Rousseau et Voltaire enseignaient alors que la religion n'était qu'une superstition et Bonaparte en vint à considérer comme peu de chose la vie de ses semblables et la sienne propre. Cette mentalité fut le produit de ses fréquentations. (à suivre) (2)

M. J.-B. GARON
7 rue Early, Nashua N.H.
Agent collecteur du "Soleil" pour les états de la Nouvelle-Angleterre.

Fortierville

Va-et-vient

Mlle Françoise Désilets, de Nicolet, a passé quelques jours chez Mlles Majella et Carmel Beaudet.

— M. Jean-Marie Doucet, voyageur, d'Aston-Jonction, de passage, cette semaine.

— Mlle Blanche Laliberté, de Montréal, en visite chez M. Georges Cloutier.

— M. Clément Tousignant de passage à Québec, la semaine dernière.

— Mlle J. Gaumont, de Leclercville, de passage chez M. Jennessy Beaudet.

— MM. Romuald et Henri Laquerre, du Vermont, chez leur père, M. Hercule Laquerre, pour quelques semaines.

— M. et Mme Odilon Baril, de Batiscan, chez M. Léger Brisson, la semaine dernière.

— Mlle Magella Beaudet est allée passer une semaine à Nicolet, chez des amies.

— Mlle Marguerite Charland, G. M. G., de Québec, est en vacances pour un mois, chez son père, M. Oréus Charland.

— Mme Ovide Demers, ses enfants Egide et Germaine, de Québec, chez M. Alcide Castonguay, la semaine dernière.

—Mme Gustave Potvin, Mlle M. Potvin, de Parent, passent quelques jours, chez M. Victorique Habel.

— Docteur A. Lafond, de Parisville, de passage cette semaine.

— M. Anthime Baril, de passage à Québec, la semaine dernière.

Pèlerinage

Excellence Monseigneur Villeneuve, d'être nommé vicaire temporaire à St-Laurent de l'Ile d'Orléans. Le curé de l'endroit M. l'abbé Legendre, est en convalescence, à la suite d'une opération chirurgicale et M. Dion vient d'être nommé pour l'aider dans l'exercice du Ministère paroissial. Nos félicitations à M. l'abbé Dion.

Dimanche, le 3 juillet, l'autobus Fortierville-Québec, conduit par M Arsène Nicol, se rendit à Ste-Anne-de-Beaupré, pour un pèlerinage; parmi les passagers d'ici, nous avons remarqué: Mme Joseph Paris, Mlle Rachel Croteau, Mlle Cécile Tousignant, Mlle Françoise Gamache, M. Alphonse Beaudet, Mlles Thérèse Delisle, Thérèse Gamache, MM. Armand Lacroix, J.-A. Gamache, J. Gagnon, Borommé Brisson, Fernand Brisson, Mlles Bernadette et Dolorèse Nicol.

Noces d'or

Lundi, le 4 juillet, a 6 heures 1-2, M l'abbé L. Giroux, curé de notre paroisse, chanta une grand'messe, à l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de M. Ferdinand Beaudoin âgé de 71 ans et Mme Beaudoin (née M. Gérard) âgée de 67 ans. Leurs onze enfants assistaient à cette messe; Mme Victor Bork, de Baby Jonction; Mme Adrien Germain, Fortierville ; Mme Frank Sansoucis, de New-Jersey, Mme Omer Frechette, Manchester N.-H., Mme Joseph Bolduc, Laconia N.-Y., Mme Auguste Laquerre, de Fortierville; M. Philippe Beaudoin, de New-Jersey; M. Paul Beaudoin, Manchester; M. Henri Beaudoin, M. Rosaire Beaudoin, de Manchester.

Assistaient aussi : Mme Cléophas Lajeunesse d'Israëli, soeur de la jubilaire; Mlle Emma Girard, Mme Cléophas Lapointe, de Berlin, soeur aussi de la jubilaire.

M. Achille Beaudoin, frère de M. Ferdinand Beaudoin.

Les enfants des jubilaires, pour la plupart des Etats-Unis, arrivèrent en autobus, dimanche après-midi. Il y eut réunion de famille, lundi chez M. Adrien Germain, et le mardi matin ils partaient tous accompagnés de M. et Mme Ferdinand Beaudoin, les jubilaires, qui vont passer quatre mois chez leurs filles à Baby Jonction.

Nous avons le plaisir de remarquer que le père du jubilaire, M. Philippe Beaudoin, âgé de 98 ans, vit encore : mais il lui a été impossible de faire le trajet.

M. et Mme Ferdinand Beaudoin, ont 29 petits-enfants et 9 arrières-petits-enfants.

St-Romuald

Au Collège

Le R. F. Roch, qui fut professeur au Collège local des Frères de St-Gabriel durant dix ans et qui vint ici avec les fondateurs de la maison, était en promenade au Collège ces jours derniers avec quelques autres Frères de son ordre. Le R. F. Roch est maintenant professeur à Ste-Rose, près de Montréal. Plusieurs de ses anciens élèves, principalement de la classe des finissants d'il y a quelques années, ont été heureux d'aller le saluer.

Retraite annuelle

La première retraite annuelle ds RR. FF. de St-Gabriel commencera samedi de cette semaine. Trois Frères du personnel de la communauté ici, y prendront part. A leur retour les onze autres Frères partiront pour la seconde retraite. En divisant ainsi le personnel pour les deux retraites, il y aura constamment quelqu'un au Collège.

A la présidence

M. J. Alphonse Rochette, président de la Commission Scolaire, sortant de charge , a été réélu par acclamation membre de la commission pour un nouveau terme. A une assemblée subséquente de la Commission, les MM. Commissaires ont réélu M. Rochette, Président pour l'année courante. Nous présentons nos sincères félicitations à notre excellent ami concitoyen pour cette marque de confiance et d'estime que ses co-paroissiens et ses confrères de la Commission viennent de lui donner de nouveau. On sait avec quel dévouement inlassable et généreux M. Rochette s'occupe de cette charge et avec raison nous nous réjouissons de sa nomination.

Elu Commissaire

M. Denis Robitaille, marchand épicier, a été élu commissaire d'écoles pour la municipalité de St-Romuald, lundi dernier, en remplacement de M. Marius Grenier dont le terme d'office était expiré et qui n'a pas voulu accepter un nouveau terme,, ses occupations ne lui laissant pas tout le temps qu'il désire. Le nouvel élu est bien connu à St-Romuald où il a toujours demeuré et jouit de l'estime et de la confiance générale. C'est un ami de la cause de l'éducation et son expérience des affaires comme le dévouement et l'attention qu'il apportera à ses nouveaux devoirs officiels, seront d'un précieux concours à la commission.

Nommé Vicaire

M. l'abbé Dion, nouveau prêtre ordonné en mai dernier, qui est à St-Romuald depuis quelque temps, avec sa famille qui passe les mois d'été ici, vient, par décision de Son

Le Lait qui se vend le plus dans le monde

AUX condenseries canadiennes Carnation arrive le lait des plus beaux troupeaux du Canada. Il est d'abord évaporé, puis empaqueté pour être expédié dans toutes les parties du Canada et ailleurs. Car, soit dans le Nord glacial, soit sous la Croix du Sud, Carnation se conserve bon et sain sous toutes les conditions climatériques. Universellement populaire, universellement employé, Carnation est la marque de lait non sucré, évaporé, qui se vend le plus dans le monde!

Un lait à plusieurs usages

La supra-digestibilité de Carnation provient du traitement par la chaleur et de l'homogénéisation qui rendent les globules de crème mille fois plus ténus et les distribuent uniformément à travers tout le lait. C'est ainsi que Carnation est *supra-doux*, ajoutant à la contexture et à la consistance des mets lactés, augmentant leur richesse et leur saveur. Jouissez de l'excellence de Carnation dans les soupes-crèmes, sauces, flans, cacaos, crèmes glacées et bonbons. Savourez sa richesse doublement crémeuse—et son économie!—dans le café ou dans les fruits et céréales.

Approuvé pour l'alimentation du bébé

Les plus hautes autorités médicales recommandent le Lait Carnation comme excellent pour les bébés—à cause de sa pureté, de son uniformité, de sa valeur nutritive, de sa richesse en vitamines et minéraux et de sa supra-digestibilité.

Voyez comme il est excellent!

Deux livrets pour vous

Pour tout connaître au sujet de cet excellent lait, demandez le Livret de Cuisine Carnation et "Baby-Feeding Simplified" — deux très intéressants livres gratis. Ecrivez: Carnation Co., Limited, Aylmer, Ont.

Tous les lundis soir, de 8h à 8h 30, Poste CFCF, écoutez l'irradiation de Carnation "Vagabonds", durant "l'Heure satisfaite".

Carnation Milk

"De vaches bien nourries"

Lait de vaches canadiennes, empaqueté au Canada, dans des boîtes et des caisses de fabrication canadienne

On m'appelle...

"KLEO"

Le NOUVEAU Breuvage Gurd

"Moi, Cléopâtre, j'ai fait fondre, il y a deux mille ans, une perle dans une coupe de vin . . . ce fut—puisqu'elle contenait du gaz carbonique dissous—la première boisson gazeuse de l'Histoire! Or, aujourd'hui, je fais mieux encore. Mon dernier breuvage sera bientôt aussi célèbre que moi-même. J'y ai mêlé des limons et des citrons, d'après une formule dont personne ne connaît le secret—mais tout le monde peut acheter ce breuvage exquis et pétillant. Il suffit de demander, partout où l'on vend des boissons gazeuses,—UN 'KLEO'!"

● La Maison Gurd est heureuse de présenter au public ce breuvage délicieux et nouveau, digne complément de la série des vingt-six autres produits Gurd—désaltérants et rafraîchissants. Nous espérons qu'il vous plaira.

On achète le KLEO en "splits" et bouteilles de 12, 20 et 30 onces.

Exigez le GINGER ALE SEC de Gurd
Vous en redemanderez!

CHARLES GURD & CO., LIMITED

2605F

CHAISES ET FAUTEUILS
Pour Salle à Manger
Valeur de $6.75
Plusieurs modèles au choix, en noyer et fini noyer, sièges en cuir brun ou bleu. A moins de la moitié du prix **$2.95**

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE
142 — RUE ST-JOSEPH — 142

25 CHAISES "WINDSOR"
Pour Salle à Déjeuner
Valeur de $5.25
Différentes formes, différents finis, gris et vert, blanc et noir, bleu et blanc. Tant qu'il y en aura, seulement **$1.95**

Aujourd'hui, Notre Vente de Liquidation Vous Apporte

La Meilleure Réserve du Stock De La QUEBEC FURNITURE EXCHANGE, 88 St-Joseph

Des Quantités Limitées, c'est Vrai! Mais, Considérez la Qualité et les Prix de ces Marchandises!

DEMAIN L'OUVERTURE DU MAGASIN SE FERA A 9 HRS. SOYEZ-LA!

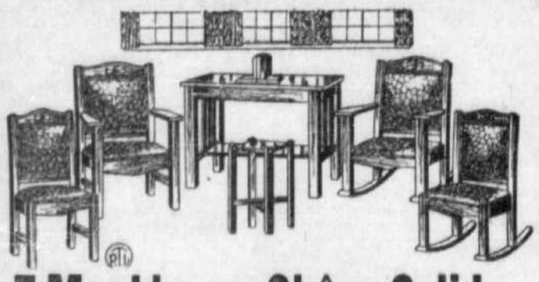

7 Meubles en Chêne Solide
BELLE VALEUR A $30.00

Tel qu'illustré.— Construction en chêne massif fini fumé. Tous les sièges et dossiers sont bien rembourrés en simili-cuir brun. **Très spécial à** .....

$19.95

TRES IMPORTANT !

En raison des prix excessivement réduits de toutes ces marchandises, les achats faits pour être expédiés en dehors de Québec, le seront aux frais du consignataire, frais d'emballage en plus.

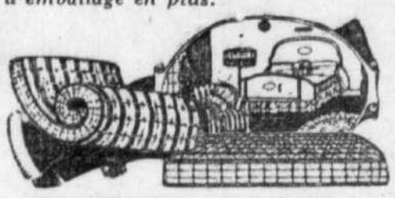

MATELAS DE LAINE
Largeurs régulières. Bon coutil, fini bord à rouleau. **Valeur de $5.50, pour** .....

$2.95

Pour Chambre à Coucher

VALEUR DE $75.00. — Quatre meubles au fini noyer. Bureau et Vanité Hollywood avec miroirs Vénitiens. **Très spécial** **$39.75**

VALEUR DE $85.00. — Quatre meubles au fini noyer. Dimensions généreuses ; Miroirs Vénitiens. **Très spécial** **$44.50**

Autres Modèles, de $29.90 à $216.00

TRES IMPORTANT !

Nous consentons des conditions très faciles sur tous les achats d'une certaine importance, moyennant une légère avance sur les prix annoncés.

Nous n'acceptons pas de commandes par malle, téléphone ou C.O.D.

Lit Extensible
VALEUR DE $10.00.—Complet avec sommier et un bon matelas de laine recouvert de cretonne. **25 seulement à** .....

$5.95

Voyez ces Valeurs!

VALEUR DE $75.00.—Chesterfield et deux fauteuils recouverts de tissu Tapisserie. **Spécial** **$39**

VALEUR DE $89.00.—Chesterfield et deux fauteuils recouverts de Repp de fantaisie. **Spécial** **$49**

VALEUR DE $110.00.—Chesterfield et deux fauteuils recouverts de Mohair bleu ou brun. **Spécial** **$59**

CHAISES de Cuisine — Valeur de $1.50 — **79c**

BERCEUSES Grandes, Avec Bras — Valeur de $2.50 — **$1.39**

TABLES à Cartes -- Pliantes — Valeur de $1.50 — **89c**

CHAISES Hautes pour Bébé — Valeur de $1.85 — **$1.19**

MATELAS Pour Divan — Valeur de $5.50 — **$2.95**

BERCEUSES Pour Enfants — Valeur de $1.75 — **99c**

COFFRES Pour Chambre — Valeur de $6.50 — **$2.95**

KIDDIE-KARS Forts et Durables — Valeur de $1.25 — **69c**

EN VENTE DEMAIN ET SAMEDI
Seulement

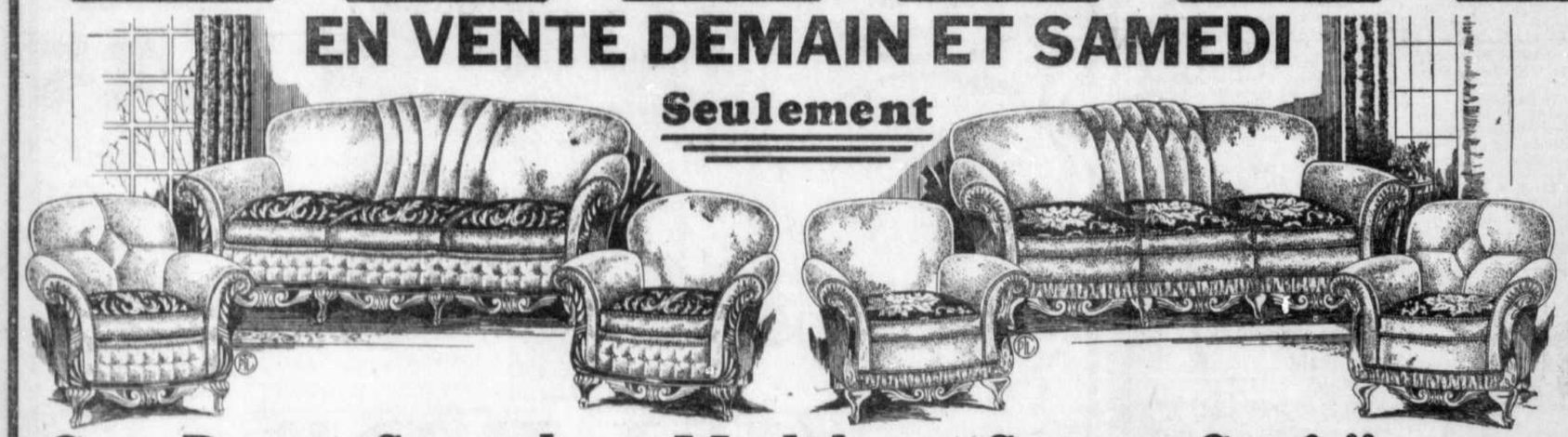

Ces Deux Superbes Modèles "Super-Craft"

Choix de 15 Couvertures: Mohair, Repp de Soie, Dogcloth

VALEUR REELLE DE $139 — $79.75

Exactement tel qu'illustré. — Deux modèles derniers styles, d'une fabrication des plus soignées par "**Super-Craft**". Et vous pouvez choisir le votre parmi 15 magnifiques couvertures, dans les nouveaux tissus Dogcloth, Repp de soie, Mohair brun ou bleu, aux dessins et couleurs les plus en faveur. Remarquez les jolis dossiers et la magnifique boiserie sculptée de chacun de ces deux modèles.

A votre choix, demain et samedi, à .....

SPECIAL--Gros Tabouret
de 17 x 24 pcs. Valeur de $7
$2.90

EN VENTE DEMAIN!

1000 Ustensiles
De Cuisine en Granit Gris !!

IL Y A DE TOUT DANS CE LOT ! Bols, Assiettes, Chaudières, Bain-Marie, Rôtissoires, Casseroles, Plats à Pudding, Bassins à l'eau, Crachoirs, Marmites, Gobelets, Plats à patates, Etc., Etc., Etc. Pas de vente au commerce, ni de commande par téléphone, malle ou C. O. D.

REMARQUEZ LES PRIX:

Valeur de 15c TROIS Pour	Valeur de 20c DEUX Pour	Valeur de 40c Votre CHOIX	Valeurs de 60c à $1.00 Votre CHOIX
15c	**15c**	**15c**	**29c**

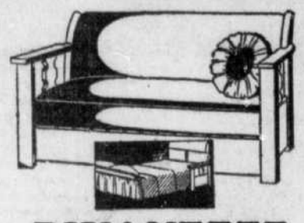

DIVANETTE
VALEUR DE $35.00.—En chêne solide fini fumé—ou doré; siège et dossier en simili-cuir brun. 15 seulement à ce bas prix.

$29.95

Couchette
En Acier Fini Noyer
Valeur de $10.00

Poteaux continus, ronds, côtés à coulisse, avec sommier en broche d'acier. Beau fini noyer. **Valeur extraordinaire à** .....

$4.95

MATELAS
Pour Couchette d'Enfant
Valeur de $2.75

BON MATELAS de laine dans un coutil à dessin juvénile. Dimensions : 2'3" x 4'3". **Spécial à** .....

$1.95

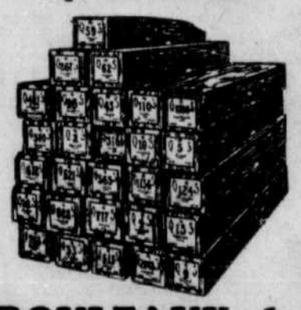

ROULEAUX de MUSIQUE
VALEUR DE $1 et $1.25.—Choix très varié de jolie musique. Prenez-en une douzaine à ce prix.

6 Pour $1.00
OU CHACUN
19c

Ecole d'agriculture établie à Beauceville

(Suite)

dans l'enseignement agricole. A leur retour à Beauceville, ces deux religieux prendront la direction de la nouvelle école qui sera considérée à l'avenir comme une ferme de démonstration par le ministère de l'agriculture. Cette ferme sera sous le contrôle direct des experts du département.

Les cours agricoles commenceront au mois de septembre et les autorités du collège s'attendent à une affluence d'élèves. Il est possible qu'au moins une soixantaine de fils de cultivateurs demandent leur entrée à l'école d'agriculture de Beauceville dès cette année.

Le comté de Beauce possédait déjà une ferme de démonstration au séminaire des Vocations tardives à St-Victor de Tring, mais, avec la nouvelle école, il voit le plein développement de son programme agricole et la nouvelle a été accueillie avec enthousiasme dans la Beauce.

M. Edouard Fortin, M.P.P., député du comté à l'Assemblée Législative, travaillait depuis deux ans à la réalisation de ce projet important et il voit passer à la réalité le plus cher de ses désirs. Notre journal le félicite de son succès.

M. le curé Lamontagne, de Beauceville, et le révérend frère directeur du collège des Frères Maristes, accompagnaient M. Edouard Fortin au cours de l'entrevue avec l'honorable M. Godbout hier après-midi.

Ouverture des cours agricoles

(Suite)

laisser indifférent et je voulais vous dire à tous, professeurs et élèves, combien nous attendons de bien de ce projet caressé depuis si longtemps. Nous passons par une crise économique sérieuse. Les médecins se présentent nombreux et plus nombreux encore sont les remèdes proposés. Mais sachons choisir le vrai remède, et à mon sens, le seul remède efficace, est le retour à la terre. L'agriculture n'est-elle pas l'avenir de notre race, le rempart de notre nationalité ? Il ne suffit pas de garder sur la terre ceux qui y sont nés, mais en plus de les y faire vivre heureux. Et pour enseigner cet amour profonde de la terre, je crois messieurs, que nous ne pouvions vous adresser à meilleurs maîtres qu'aux dévoués religieux qui dirigent cette Ecole. En parcourant récemment la région du Lac St-Jean, j'ai pu constater de mes yeux les transformations que cette belle partie de notre province leur doit, depuis la fondation de leur monastère de Mistassini, où en véritables pionniers des temps durs et héroïques, ils ont ouvert cette partie à la colonisation et au progrès qu'on y constate avec plaisir aujourd'hui. C'est sous l'empire de ces sentiments de confiance et d'espoir que je souhaite le plus grand succès à tous : professeurs et élèves."

Monsieur le Dr Ls-Ph. Roy, le directeur des Services au Ministère de l'Agriculture de Québec, délégué de l'hon. M. Godbout, félicite à son tour les autorités de La Trappe, les professeurs et les élèves de ces cours abrégés. Et en un tableau détaillé bourré de faits bien actuels, il nous montre les nombreuses initiatives du ministère de l'agriculture en faveur de l'instruction agricole. Nous avons toujours compté, dit M. Roy, sur la collaboration du clergé et des instituteurs religieux et laïques pour accomplir notre tâche dans l'intérêt des cultivateurs du Québec, et nous ne pouvons que nous en féliciter, car c'est à eux surtout que nous devons cette excellente mentalité qui anime actuellement encore nos populations rurales. Plus que jamais, nous devons unir nos efforts vers le même but: le retour à la terre. Pendant ces cinq semaines, Messieurs, développez en vous un plus grand amour encore pour la noble mission du cultivateur, afin que de retour dans vos classes, vous puissiez imprégner vos jeunes élèves de la beauté et de l'excellence de la profession de leurs pères. Nous avons besoin de collaborateurs instruits des besoins des cultivateurs et du pays. Il nous faut aussi des cultivateurs sérieux, compétents intelligents, aimant leur profession. A cette fin, je crois, messieurs que le moment est venu où nous devons tous nous unir pour ne pas déraciner nos fils de cultivateurs de leur milieu natal; n'écrémons pas l'élite de nos enfants intelligents de nos campagnes pour les lancer dans les carrières libérales de plus en plus encombrées, et surtout au grand détriment de la classe agricole elle-même qui a besoin de se sentir encouragée par le contact de cultivateurs instruits et ambitieux de réussir. A cette fin, sachez créer dans nos écoles rurales surtout, une mentalité vraiment agricole, en vous rappelant toujours que l'agriculture demande surtout à être adaptée au milieu, aux conditions du climat, du marché, etc."

M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires de la province, rappela alors ce que doit être l'enseignement agricole dans les écoles primaires, d'après le programme de l'Instruction publique, tel que voulu par ses rédacteurs, tel que M. l'abbé Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques Cartier, Montréal, ici présent avec nous aujourd'hui.

Vendeur à réduction en prison

(Suite)

Le juge alors parla de la si inquiétante répétition des vols nocturnes avec effraction, dans la cité de Québec.

—"On ne sait plus maintenant comment on va se réveiller la nuit. Il n'y a plus de sécurité. Ce sont des intrusions dans les domiciles, avec revolver au poing, etc. Il faut que la répression des cours de justice soit sévère. Faguy, je vous condamne à deux ans de pénitencier et comptez-vous chanceux, parce que j'avais envie tout d'abord de vous envoyer au bagne pour cinq ou six ans".

M. le juge Demers, parlant des acheteurs des effets vendus par Faguy, dit : "Ces gens-là devraient être arrêtés".

DES EMEUTES

Mexico, 14.—(A.P.)— Agrariens et soldats fédéraux en sont venus aux mains hier à Zamoloapan, état de Chihuahua, mande une dépêche de la ville de ce nom aujourd'hui. Il y a eu 10 tués, dont 9 agrariens.

Les lectures servent le sage et gouvernent le sot.

La canalisation du Saint-Laurent est un crime national

(Suite)

a eu lieu au mois de mars dernier alors qu'on nous a proposé, ainsi que M. Duranleau admet lui-même, de faire contribuer la province au coût de ces travaux. La proposition était grotesque quand on sait l'objection que notre province a à ces travaux, car M. Duranleau a raison de dire que nous y avons opposé un refus catégorique ; mais M. Duranleau sait tout aussi bien que l'hon. M. Bennett que jamais nous avons été tenus au courant des négociations en cours à Ottawa et à Washington entre les autorités canadiennes et américaines.

"Nous ne savons pas encore ce que sera le traité et MM. Duranleau et Sauvé n'ont eu garde d'en parler lors de la récente élection de Maisonneuve alors qu'il eut été très facile de mettre le peuple québecois dans leur confidence.

"J'ai eu l'occasion au cours de la dernière session de déclarer que ce projet de canalisation était un crime national et je ne retire rien de ce que j'ai dit. Nous sommes opposés au projet pour les raisons suivantes :

1. Parce qu'il donne aux Etats-Unis un million de chevaux vapeur dont ils ont un pressant besoin et s'ils en étaient privés leurs industries ne manqueraient pas de venir chez nous comme elles l'ont fait au Lac Saint-Jean, dans la région du Saint-Maurice, de la Gatineau et des Cantons de l'Est.

2. Il ajoute des millions à la dette du Canada alors que nos citoyens sont déjà taxés plus peut-être qu'ils ne peuvent supporter.

3. Ce projet donne à la province d'Ontario un million de chevaux vapeur à des conditions infiniment plus avantageuses que les autres provinces vu que cette énorme quantité de pouvoir ira à l'Hydro qui n'est pas taxée quand nos compagnies d'électricité sont lourdement taxées et que les autorités fédérales ont refusé de les mettre sur le même pied que l'Hydro d'Ontario.

4. Si jamais ce canal devient utile à la navigation, on crée ainsi un concurrent aux chemins de fer qui sont à bout de souffle dans le moment.

"Il est vrai, tel que le dit M. Duranleau, que la province de Québec n'est pas appelée à payer aucune partie des travaux qui se feront dans la partie internationale du fleuve, mais M. Duranleau oublie que le Canada devra payer des millions et que la province de Québec fournit un tiers des revenus du Dominion et nos citoyens seraient ainsi taxés pour payer des travaux qui ne les regardent pas. M. Duranleau oublie encore de dire que si on veut compléter le système de canalisation, la partie dans la province de Québec devra être construite et c'est là qu'on nous demandera de payer. Les Etats-Unis ne seront pas intéressés et Ontario, qui aura déjà payé pour sa section, refusera certainement de se joindre à nous.

Tout ce projet me paraît incompréhensible et je ne puis croire que les représentants de la province de Québec lui donnent leur assentiment. On peut être sûr d'une chose toutefois; c'est que lorsqu'on viendra dans la province de Québec, on trouvera notre gouvernement prêt à défendre dans toute leur intégrité nos droits territoriaux et constitutionnels.

AU WINDSOR

Montréal, 14 (D.N.C.) — L'on apprendra sans doute avec plaisir la nomination d'un de nos concitoyens, M. Emile-J. Belleau, à un poste important à l'Hôtel Windsor de Montréal.

M. Belleau, qui porte un nom connu et estimé de toute la population de Québec, sera désormais préposé à la réception des voyageurs au grand hôtel de la métropole, et il s'occupera tout spécialement des visiteurs de Québec. C'est dire que les gens de la capitale qui se rendent à Montréal sont assurés d'y être bien reçus par un des leurs, ce qui est un avantage des plus appréciables.

ACCIDENTS D'AUTO

Trois-Rivières, 14 (D.N.C.) — Deux accidents d'auto viennent de se produire. Raphael Forest, 15 ans, 157 rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, a été frappé par une auto alors qu'il se trouvait sur le bord du trottoir. Il a subi des coupures au cuir chevelu et a eu la jambe droite fracturée.

Joseph Carignan, de Bécancour, a été frappé par un camion alors qu'il traversait la rue des Forges. Il fut relevé inconscient et transporté à l'hôpital Normand et Cross. Il souffre d'une large entaille à la lèvre supérieure et de blessures au nez. Il a promptement repris ses sens à l'hôpital et après les pansements nécessaires est retourné chez lui à Bécancour.

L'hon. MacKenzie King de passage à Québec

(Suite)

tout le Canada la vieille province de Québec, fruit du labeur et de la constance infinie des premiers colons. Et il ne cesse de répéter, puissions-nous le lui entendre dire encore, que tout canadien qui veut connaître et aimer son pays, doit commencer, avant tout par visiter la province de Québec. C'est là le premier voyage qu'un vrai canadien doit faire, dit-il. Il est impossible de se former une mentalité vraiment canadienne sans avoir constaté, dans la province de Québec, la somme de travail, de difficultés, de misères, et de ténacité, surtout, qu'il a fallu aux descendants des français pour prendre racine dans le sol canadien.

"J'ai fait un voyage délicieux", dit-il : "Cette partie du pays m'a intéressé bien au-delà de ce que je m'y attendais". Vous avez tout, dans le Québec. La nature et l'histoire; vous avez des paysages splendides, sauvages et grandioses; et tout à côté des villages pittoresques, au charme ancien, avec de vieilles fermes et de vieilles maisons qui font un magnifique fond de scène. Vous avez vraiment tout pour vous:: des paysages maritimes, des montagnes, des plaines des vallées encaissées où courent des rivières poissonneuses.

—Je suppose que vous avez fait de belles excursions de pêche"? d'interrompre M. Gilbert.

—Ma foi non. J'aurais été heureux d'en avoir le temps. Malheureusement les asemblées, les réunions et les réceptions sociales nombreuses auxquelles j'ai été convié ne me l'ont pas permis.

—Vous avez dû, au moins, goûter au saumon, à la truite et à la morue de Gaspé ?

—Pour cela oui, et jamais je n'ai goûté si bon poisson. On m'en a servi de toutes sortes: du saumon, de la truite, du flétan, de la morue et du "haddock" (aiglefin). On ne se fait pas idée dans l'intérieur du pays, de l'exquise saveur du poisson frais. C'est une des surprises agréables du voyage.

Ce n'est là, tout de même, qu'un détail. Les paysages sont encore plus captivants.

Que l'on regarde le pays du haut des montagnes ou de la route qui borde le fleuve immense, le spectacle est fascinant et retient l'attention. Cette partie du Canada est peut-être la plus intéressante de toutes, du moins pour les touristes. Vous avez tout pour vous: le cachet pittoresque et grandioses d'une nature tour à tour civivlisée et sauvage. Quand on est sur la route, entre les agglomérations importantes, on se dirait dans un pays encore vierge, où la main de l'homme n'a pas encore mis sa marque.

Et quelques milles plus loin, sans qu'il y paraisse presque, on se trouve tout-à-coup en pays ancien, où toutes les signes d'une civilisation profonde apparaissent, dans la disposition des maisons, groupées autour de l'église comme autour d'une forteresse moyen-âgeuse, dans l'aspect vétuste de quelques vieilles demeures qui nous transportent à cent ans en arrière, dans la manière de penser et d'agir des habitants, qui dénote les caractéristiques d'une vieille race.

"Bref, j'ai été intéressé au-delà de toute attente, et je suis d'avis que tout Canadien devrait se faire un devoir de visiter l'Est du Québec. Plus que cela, le voyage est le premier qu'il faille faire dans le pays tout entier, à cause des enseignements qu'il fournit. Je l'ai bien compris en parcourant votre province : il est impossible de se former un esprit canadien, une mentalité vraiment canadienne, sans avoir constaté soi-même la somme immense d'énergie, de ténacité et de vrai patriotisme qu'il a fallu aux descendants des premiers colons français pour s'enraciner et s'implanter si profondément dans le sol canadien. Il n'est aucun autre voyage au Canada qui puisse remplacer celui-là, en ce sens.

Il faut commencer par aller à Gaspé, là où les découvreurs sont débarqués pour la première fois, là où ils ont pris le premier contact avec la terre canadienne, et où ils ont décidé d'y former un pays. Ensuite, en remontant le fleuve jusqu'à Québec, tout en contemplant les paysages uniques qui se déroulent devant nous, il faut remarquer, un peu partout, les vestiges de leur passage, et les résultats tangibles de leur amour pour leur nouvelle patrie. Naturellement, c'est à Québec, là où ils ont établi le noyau du Canada, que l'on retrouve le plus de reliques. Mais on ne comprend jamais bien Québec, si l'on n'a pas vu tout le pays jusqu'à Gaspé. Après avoir vu la région de Québec, quand on arrive à Montréal, on saisit mieux la part apportée par l'élément anglais dans la formation de la nation canadienne, avec son esprit pratique et ses capitaux.

Sans cet élément, le Dominion canadien ne serait pas parvenu au point où il est aujourd'hui. Mais l'élément français, avant lui, avait fait la part la plus ardue. Il avait préparé le terrain. Et quand l'élément anglais est arrivé, il a bénéficié de la tâche formidable qui avait déjà été accomplie.

—"Voilà quelque chose de bon pour mon journal", ne puis-je me tenir de remarquer."

L'honoroble Chef de l'Opposition est immédiatement parti pour La Malbaie, où il passera la journée avec l'honorable Sénateur Rodolphe Lemieux. Il repartira ce soir même pour Ottawa.

Causerie de M. J. Thomas au Château

(Suite)

et des enfants des soldats français.

"La France c'est la nation qui défend l'opprimé, elle n'a jamais pensé à conquérir, elle a peut être un peu négligé ses affaires pour aider aux autres à se défendre" dit M. Thomas en parlant de sa patrie.

"Elle a été le martyr de la guerre" ajouta-t-il au milieu des applaudissements des convives.

A la fin de sa causerie, M. Thomas parle du résultat de la conférence de Lausanne, atteint par la coopération de la France et de l'Angleterre et il termine en demandant aux Canadiens de ne jamais oublier ceux qui sont morts pour la Patrie.

Le colonel Marquis remercie M. Thomas au nom du club, ainsi que Mlle Marthe Lapointe, charmante artiste qui avait quelques instants auparavant, chanté avec âme la "Marseillaise" en l'honneur de la France.

M. Marquis, déclare qu'il n'y a pas eu besoin de conférence pour établir la paix entre les Français et les Anglais de Québec.

Animal dangereux

Lorsque les bouillants coursiers du cirque "Rodeo" faisaient, à l'amusement des Québecois, de fantaisistes évolutions dans l'arène du Palais de l'Agriculture de l'Exposition Provinciale, c'était chose normale puisque cavaliers et chevaux étaient là, et même un peu là pour ça, mais à l'ordinaire, nous sommes habitués à des moeurs moins fougeuses chez les représentants de la race chevaline. Aussi les passagers du traversier qui laissait Lévis à 2.20 hrs, cet après-midi ne furent pas peu surpris du curieux manège auquel se livra un cheval que l'on transportait dans un camion.

Au moment où le bateau quittait le ponton, l'animal, soit que la brise du fleuve lui ait soufflé aux naseaux un vent de liberté auquel il lui fut impossible de résister ou qu'il se soit mis subitement à craindre que le mal de mer ne dérange la paisible digestion du picotin d'avoine qu'il avait sans doute ingurgité le matin même, l'animal disons-nous, se libéra par de vigoureuses cabrioles des liens qui le retenaient en même temps qu'il faisait le vide autour de lui en envoyant promener par de lestes ruades les caisses et les ballots que l'on avait empilés à ses côtés sur la plateforme du camion.

Puis, non satisfait de ces exploits, Rossinante, se reculant pour prendre son élan s'envola d'un coup de jarret par-dessus la cabine du camion, passa par-dessus le capot de la machine pour aller continuer de s'ébattre plus à l'aise sur le pont du bâteau. Fort heureusement, le conducteur du camion enfermé dans la cabine ne fut pas blessé bien qu'un coup de pied administré par le cheval au cours de cette périlleuse voltige eût réduit en miettes le pare brise du camion. Le fougueux animal ne tarda cependant à être attrapé et maintenu par les employés du traversier et il dut, de gré ou de force, regagner la plateforme où il fut cette fois plus solidement attaché.

Des désordres

Winnipeg, 14. (P. C.) — Une seconde échauffourée a eu lieu ici aujourd'hui entre la police et les employés en grève de la E. J. Wedwood Box Factory. Quatre des meneurs, dont l'un était dangereusement blessé, ont été mis en état d'arrestation. Un grand nombre d'autres s'en sont tirés avec des coupures ou des égratignures sans gravité.

L'échauffourée se produisit comme grévistes et "sympathisants" tentaient de s'opposer à l'entrée des travailleurs nouvellement embauchés dans l'atelier. Une escouade de police intervint aussitôt, et les grévistes, tout armés de gourdins qu'ils étaient, se débandèrent et prirent la fuite. Quatre furent arrêtés, ce qui porte à huit le nombre de ceux qui attendent à présent leur procès. Ils comparaîtront le 19 juillet.

Nouvelle mission

Une nouvelle mission vient d'être fondée par les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, à Hokodate, Japon. Son directeur-fondateur est l'un des nôtres, le révérend frère Marial-Laurent, de Ste-Perpétue, autrefois directeur des écoles de ce même ordre à Saint-Sauveur. L'an dernier, il se rendi en Belgique. Il se rendra maintenant au Japon avec trois autres Canadiens, les RR. FF. Marie Liguori, né Trépanier, de Québec; Marcel, né Cliche, de la Beauce, et Daniel, de Montréal.

Le révérend frère Martial-Laurent portait le nom de Ruel avant de faire partie de l'ordre des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes.

VETERANS ET COMMUNISTES AUX MAINS, A ANVERS

Plus de deux cents hommes ont été blessés, et cent cinquante ont été arrêtés par la police, récemment, quand des vétérans belges en sont venus aux mains avec des communistes, à Anvers. On voit ici la police frappant les manifestants du plat de l'épée, dans ses efforts pour les mettre à l'ordre.

JAMBON CUIT Paquet ½ livre Enveloppé dans le Cellophane .15

Les Magasins Guy Inc. Stores

BACON TRANCHE Paquet ½ livre Enveloppé dans le Cellophane .08

Tous ces prix sont pour Québec seulement

4 Extra-SPECIAUX Au Prix Coûtant

Blé-d'Inde Lynn Valley Bte 2 s. 3 btes pour .25

FEVES Jaunes Madeleine de Verchères Bte 2 s. .09

BLUETS "Beaver" Bte 2 s. .10

SAVON Comfort 10 Mcs pour .35

Beurre 10 Pasteurisé La meilleure Qualité .18

OEUFS FRAIS PREMIERS 3 dz .67

Frais Seconds dz .19

FROMAGE "KRAFT" lb .25

Jeune AGNEAU du printemps, frais tué

Devant .10

LONGE D'AGNEAU .21

FESSE D'AGNEAU .27

Côtelettes (Chops) de VEAU .15

FRUITS ET LEGUMES Frais

BELLES Tomates du Texas Bien Mûries .15

Beaux gros Choux de Montréal Chacun .07

Carottes Nouvelles de Montréal Le Paquet .05

Concombres 2 pour .15

ORANGES "Sunkist" Très juteuses
Bonnes grosseur .35 et .45
Pamplemousses 3 pr .25
POMMES de table Winesap dz .21
POIRES "Bartlett" de Californie dz .49
MELONS D'EAU Chacun .59

OIGNON JAUNE Egyptien 4 lbs .25
Céleri de Californie Très gros .25
CHOUX-FLEURS Très beaux ch. .15
FEVES Jaunes lb .10
POIS VERTS lb .10
PATATES Nouvelles de Montréal 6 lbs .20

Cerises de France MONTMORENCY Panier de 6 pintes .59

PRUNEAUX Rouges de Californie le casseau .49

BANANES La branche .89

la dz .18

Cantaloups CHACUN .10

Beans "Clark" Grosse boîte 3 s 2 pour .25

FORCE Le paquet .10

Confitures Fraises Grosse Jarre 40 oz .27

PECHES Australiennes Bte 2 s .19

FARINE 5 ROSES Sac 7 livres .23

Soupes "Clark" Tomates et Légumes 3 btes pour .25

CAFE PUR Frais rôti et moulu lb .25
LIQUEURS DOUCES Asst. Bout. 20 oz à La doz. seulement .90
PARAFINE pour jarres de Confiture le paquet .15
Vernis à Chaussures liquide. 2 dans 1 Noir ou blanc. Bout. .15

BOCAUX A CONFITURES 3 lbs ch. .10
VINAIGRE "Heinz" Blanc le gal. .60
SAUMON ROSE Fancy Rainbow 1s. Can. .10
GINGEMBRE Jamaique rond. lb .40
PARIS-PATE Pour sandwiches Can. .15

PRUNEAUX Secs, Gros 2 lbs pour .19

BISCUITS JOLIETTE Assortis, 8 variétés Boîte de 8 à 10 lbs .08

LAPIN Australien Bte 2 s. Prix d'Introduction la Bte .53

Nettoyeurs Babbitt .09

KELLOGG'S Pep. 2 Pqts pour .25

LAIT "Carnation" Pour bébé ou pour la cuisson 2 btes pour .25

SAVON en Flocons BARSALOU 2 lbs pour .15

Papier à Mouches "Aeroxon" 2 roul. pour .05

Boeuf de l'Ouest de Choix

Haut de Côte .09

Steak Haché 3 lbs pour .25

LARD FRAIS Epaule bien préparée .10

Poisson Frais Truite de rivières .20

Saumon Frais de Gaspé .18 et .20

Gelée Jell'O au jus de Limon (Lime) Prix d'introduction .01

Avec chaque jarre de Mayonnaise HELLMAN pour vos salades à .19

La Vie Sociale

Le très honorable M. Mackenzie King, chef du parti libéral, et l'honorable M. Ernest Lapointe de retour de la Gaspésie, ont passé la journée d'hier à Rivière-du-Loup, les hôtes de monsieur Jean-François Pouliot, député de Témiscouata à la Chambre des Communes, et de Madame Pouliot.

— o —

Monsieur et Madame Joachim Tessier passent quelque temps à Kennebunk Beach, Maine.

— o —

M. et madame J.-I. Beaubien annoncent pour le quatre août prochain, le mariage de leur fille Jeannette, avec M. René Chaloult, avocat, fils de M. et madame J.-R. Chaloult. Pas de faire-part.

— o —

Monsieur et Madame E.-Lucien Hardy, du Chemin Saint-Louis, se sont embarqués à Southampton, sur l'"Alaunia" de la Ligne Cunard, en route pour Montréal et Québec.

— o —

Monsieur et Madame W.-J. Lynch ont passé la fin de semaine à Montréal.

— o —

Mademoiselle Jeanne Dupré qui a passé quelques jours dans la métropole, est rentrée en ville.

— o —

Monsieur et Madame Arthur Côté, de Jonquière, et leurs enfants, Reine-Alice et Ange-Aimée étaient de passage à Québec la semaine dernière en visite chez Monsieur et Madame Adélard Rhéaume.

— o —

Mademoiselle Gabrielle Plamondon, de l'avenue Bourlamaque, est partie pour la Malbaie où elle sera l'invitée de sa nièce, Madame Arthur Bergeron.

— o —

Madame Victorin Defoy, d'Amos, Abitibi, est de passage à Québec, chez des parents et amis.

— o —

Mercredi, le 6 juillet, Monseigneur J.-E. Laberge, P. D., curé de Saint-Jean-Baptiste, a béni le mariage de sa nièce, Mademoiselle Cécile Laberge, avec Monsieur Cyrice Blanchet, instituteur à Québec. Le docteur W. Laberge accompagnait sa fille et Monsieur Victor Blanchet servait de témoin à son fils. La messe fut dite par monsieur le curé Voyer et MM. les abbés A. Vaudreuil, Bruno Desrochers, ecclésiastique et le R. Père Voyer, O.M.I., assistaient au choeur. Pendant la messe du mariage un beau programme musical fut exécuté par Mesdemoiselles J. Bernier, de Québec, Pauline Pagé, Jeannette Laliberté, Madame Roland Lemay. Monsieur Arthur Bernier, organiste à Saint-Jean-Baptiste, présidait à l'orgue. Parmi les invités du dehors mentionnons : Monsieur et Madame Henri Ferland, Mesdemoiselles Françoise, Marguerite, Madeleine et Rachel Ferland, Monsieur Laurent Ferland, de East Angus, Monsieur et Madame Ephrem Hamel, de Sainte-Croix, Monsieur et Madame Josaphat Blanchet, Monsieur et Madame Antonio Coulombe et Monsieur et Madame Edouard Blanchet, de Saint-Edouard. Mesdemoiselles Jeanne Bernier, Germaine Hamel et Maria Godbout, de Québec, Mademoiselle M.-P. Doré, de Saint-Casimir, Juliette Legendre, M.-Anne Pouliot, Marielle Auger, Madame Paul Boisvert, Madame Chs-E. Auger, de Sainte-Croix, Mademoiselle Fédora Garon, de Montréal. Mademoiselle Cécile Lemay, M. Gérard Lemay, Monsieur et Madame Eugène Badeau, Monsieur et Madame Philippe Garneau, M. Wilfrid Caron. A l'issue de la cérémonie, les nouveaux époux sont partis pour un voyage à Montréal et Ottawa. A leur retour ils résideront à Québec.

— o —

Monsieur Georges Couture, Monsieur et Madame Joseph Leblanc, Monsieur Roland Leblanc ainsi que Mesdemoiselles Aldora et Laurina Couture, de Gardner, sont en promenade au Canada. Ils visiteront Québec, Lévis et Montréal. Lundi dernier Monsieur et Madame J. Couture, de Lévis, recevaient à leur résidence, à l'occasion du passage de leurs parents.

— o —

Monsieur et Madame Emile Droist, et leur famille, occupent leur cottage dans les Laurentides pour la belle saison.

— o —

Mademoiselle Léontine Corbin, de New-York, est en ville pour un séjour de deux mois. Elle se rendra aussi à Edmunston, visiter son père et les autres membres de sa famille.

A MONT-LOUIS

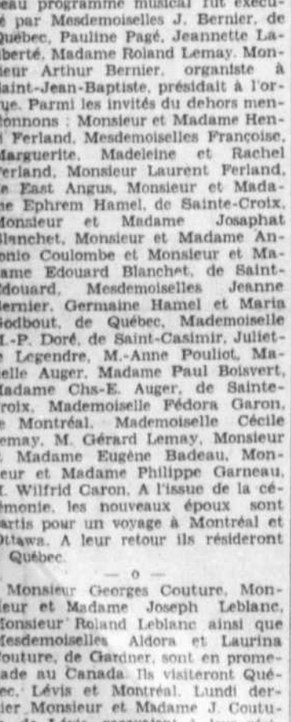

Mademoiselle MARIE-JEANNE LEVESQUE, 13 ans, qui interpréta le principal rôle dans la pièce "Le Coeur de Jeanne d'Arc" lors de la distribution des prix à l'Académie de Mont-Louis, Gaspé, le 24 juin dernier.

Mesdemoiselles Madeleine et Pauline Lepage, de Chicoutimi, sont en ville pour quelque temps et logent au Clarendon.

— o —

M. Gérard Bornais, avocat, est parti pour un voyage de quelques jours.

— o —

Mardi le 5 juillet, à 9 heures, M. l'abbé L. Demers, de Salem, Mass., bénissait le mariage de sa filleule Mlle Lucienne Lévesque, fille de M. et madame W. Lévesque, de St-Jean-Baptiste, avec M. Dominique Létourneau, fils de M. et Mme W. Létourneau.

La mariée qui était accompagnée de son père, portait une robe rose pâle et bleue, modèle Patou, chapeau et souliers de même ton, son bouquet se composait de roses, lys et muguet. Un joli programme musical fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Ernestine Pelletier.

"Invocation à l'Esprit Saint", par la chorale ; 'Prière pour mariage", Mlle G. Demers, de Montréal ; "Méditation"' ; violoncelle, M. Alex. Côté.

"Méditation religieuse", Mlle Fernande Hough ; "O res Mirabilis", par la chorale, M. Art. Bernier présidait à l'orgue.

A l'issue de la cérémonie, il y eut déjeuner chez les parents de la mariée.

M. et Mme Létourneau partirent à une heure et trente pour voyage. A leur retour ils résideront à 121, 4ème Rue, Limoilou.

MONTREAL

Mme Pierre-F. Casgrain, en villégiature à Saint-Irénée-les-Bains, passe quelques jours en ville.

— o —

M. et Mme Edouard Montpetit partiront prochainement pour la Malbaie où ils seront les invités de M. et de Mme Léon-Mercier Gouin.

— o —

M. et Mme J.-A. Raymond sont de passage à New-York, à l'hôtel Waldorf-Astoria.

— o —

M. et Mme P.-A. Lavallée, leur fils, Paul, et leur fillette, Louise, passent le mois de juillet à La Malbaie, au Manoir Richelieu.

— o —

M. et Mme J.-P. Lanctôt sont partis pour Vancouver, d'où ils s'embarqueront, samedi, à bord de l'"Empress of Russia" pour un séjour de quelques semaines au Japon.

— o —

Mlle Renée Tarte était à Tadoussac, au cours de la dernière fin de semaine, à l'hôtel Tadoussac.

— o —

Mme L.-Philippe Desbois et son bébé font une villégiature de quelques semaines en Lucerne, les invités de Mme H.-A. Davis.

— o —

M. et Mme Raymond Robic, d'Outremont, M. et Mme Joël Petit de la Villion et M. et Mme J.-A. Allain, des Trois-Rivières, passent quelques jours à La Malbaie, inscrits au Manoir Richelieu.

— o —

M. et Mme E.-S. Trudeau, M. et Mme E. Liersch, le docteur Norman Massé, Mme F.-H. Higginson, M. F. Higginson, Mme O. Millar, de Montréal, M. et Mme C.-C. Van Buran, d'Albany, ont passé la fin de semaine à Sainte-Marguerite, au "Alpine Inn".

OTTAWA

Le ministre des travaux publics et Mme Stewart ont lancé des invitations pour une réception qu'ils donneront, le mercredi 27 juillet, en l'honneur des délégués à la Conférence de l'Empire.

— o —

Mme Hugh Guthrie a reçu à déjeuner, hier.

— o —

Lady Foster, de Londres, autrefois d'ottawa, est attendue au Canada pour la Conférence impériale.

— o —

Mme Adolphe de Blois Caron partira vendredi pour Cacouna, où elle passera plusieurs semaines.

— o —

Mlle Lucette Valin partira à la fin de juillet pour Saint-Patrice, où elle sera l'invitée de Mlle Odette Lapointe pendant quelque temps.

— o —

L'honorable et madame Charles Marcil sont partis pour Bonaventure.

— o —

Mlle Adélina Bélanger est à New-York, l'invitée de sa soeur, Mme Paul Vallée.

— o —

Mlle Ruth-Marie Sims est actuellement à Long-Island, New-York.

—o—

M. et Mme Paul Vallée, de New-York, ont passé quelque temps à Ottawa, récemment, les hôtes de Mlles Bélanger.

— o —

M. et Mme J.-C. Langlois, de Buckingham, sont partis pour la Rivière-du-Loup.

Dîner champêtre patritotique

Dîner champêtre patriotique ! 7777

Mardi, le 12 juillet avait lieu à la "Villa des Chutes", route du Moulin un charmant dîner champêtre, organisé par M. Edouard Côté sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, de l'Ancienne Lorette. Cette fête fut une marque de reconnaissance de la part de la société envers les jeunes filles vendeuses d'insignes-souvenirs, lors de la célébration de la fête nationale.

Les tables étaient artistement décorées de feuilles d'érable, de fougères et de fleurs variées. Un succulent goûter fut servi aux convives qui parurent s'en délecter.

Des santés furent proposées par M. Edouard Côté, président du banquet. Y répondirent : Santé de saint-Jean-Baptiste, M. Alphonse Robitaille, président de la Société St-Jean-Baptiste. Santé du Roi, M. le Dr Eugène Allard. Santé du Canada, M. Cérésl Rondeau. Santé de la paroisse, Mlle Marie-Paule Belleau. Santé de Madeleine de Verchères, Mlle Madeleine Blais. Santé du président du banquet, M. Pierre Robitaille, commissaire ordonnateur. Santé des Canadiennes françaises, M. Edouard Côté. Santé des Canadiens français, Mlle Thérèse Perrault. Santé du président de la Société St-Jean-Baptiste, M. David Moisan, commissaire-ordonnateur. Santé des organisatrices du banquet, M. Rosaire Belleau. Santé de la jeunesse, Mlle Aline Perrault. Santé de l'amour, Mlle Georgette Perrault. Santé de l'amitié, Mlle Julienne Lamontagne. Santé du souvenir de la fête, Mlle Lauretta Gauvin.

A la suite du banquet, il y eut

FUTUR MARIAGE

Mlle FRANCOISE MARTINEAU, fille de l'honorable juge P.-G. Martineau et de Mme Martineau, et M. André Chaput, fils de M. et Mme Emile Chaput, dont le mariage aura lieu au mois d'août à St-Hilaire.

d'éloquents discours par M. le docteur J.-F. Belleau ex-président de la société St-Jean-Baptiste et par M. Henri Perrault, qui avait gracieusement mis à la disposition des invités sa magnifique villa.

La soirée se termina après de nombreux chants canadiens à l'unisson. On se sépara amicalement à une heure tardive.

Assistaient à ce dîner: M. et Mme Henri Perrault, M. le Dr et Mme J.-F. Belleau, Mlles Thérèse, Aline et Georgette Perrault, Marie, Berthe, Marie-Paule et Laurette Belleau, Lauretta et Lucienne Hamel, Alice, Juliette et Cécile Belleau, Simone et Gemma Gauvin, Augustine Drolet, Marguerite Picard, Marguerite Lépine, Julienne, Yvette et Irène Lamontagne, Madeleine et Fernande Blais, Marie-Antoinette Rondeau, Germaine et Corine Alain, MM. Alphonse et Pierre Robitaille, David Moisan, Edouard Côté, Dr Eugène Allard, Rosaire Belleau, Céréal Rondeau, Théophile Drolet, Maurice Lamontagne, Albert et Arthur Côté.

Une invitée

Ste-Anne-de-la-Pocatière

L'Amicale Marguerite D'Youville du couvent de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Le Couvent de Ste-Anne vient, pour la troisième fois, de ramer ses enfants d'autrefois. Le dimanche, 3 juillet, a marqué le grand rendez-vous, et il est des Anciennes qui, pour s'y trouver, n'ont pas craint de faire le voyage de Montréal, voire de Manchester: des amitiés si ferventes n'ont pas manqué de la toucher profondément.

Une belle et nombreuse assemblée s'est réunie sous la présidence de monsieur l'abbé Ls-Emile Hudon, aumônier des Associations fédérées des anciennes élèves des couvents du District de Québec.

Madame Aurélien Bélanger, d'Ottawa, organisatrice du mouvement amicaliste, au Canada, et Présidente générale des A. F. A. C. C. a bien voulu réaliser notre grand désir de l'entendre exposer elle-même le programme de notre association et nous dire tout le bien qui y repose en puissance. Elle l'a fait avec une clarté, une conviction et une chaleur conquérantes ; après avoir défini l'action sociale et l'action catholique, et en avoir fait saisir la différence, notre Présidente générale s'est appliquée à démontrer que l'apostolat féminin est une des nécessités de notre temps, selon la pensée exprimée plus d'une fois par Notre Saint Père le Pape. A son tour, S. E. Mgr R. Villeneuve, archevêque de Québec, n'a-t-il pas dit son espoir de voir nos forces se coordonner pour faire "l'oeuvre de Dieu"?

Si jeunes encore—les A.F.A.C.C. ne datent que de 1929—elles ont déjà de beaux faits à leur crédit ; n'ont-elles pas, dans une passe difficile, tendu une main secourable au "Patriote de l'Ouest" et à l'"Evangéline" et encouragé ainsi nos frères de l'Ouest et de l'Acadie ? Soutenir le bon journal, c'est faire oeuvre magnifique. Elles ont, pour une bonne part, contribué à l'organisation de la Semaine liturgique qui eut lieu à Ottawa, en avril 1934, et dont le succès fut si complet. Le bureau de direction de Québec a, au cours de la présente année, été le promoteur de la série de conférences liturgiques données, avec tant de compétence, à l'Université Laval.

"N'avons-nous pas, dit madame Bélanger, sauvegardé notre jeunesse en empêchant la circulation, chez nous, de livres et de revues aux doctrines absolument pernicieuses au point de vue de la foi et des moeurs? En faveur de l'épuration du cinéma, nous avons entrepris une vaste campagne dont les débuts sont remplis d'espérance ; ce sera long, ce sera difficile, mais avec l'aide de Dieu nous vaincrons ! Pour cela, il nous faut la force du nombre ; vous voyez, mesdames et mesdemoiselles, l'importance de recueillir soigneusement toutes nos unités, oui, toutes ; il faudrait, en peu de temps, doubler notre effectif ; c'est possible et même facile. Quel bien nous pourrons faire lorsque nous serons une armée de cinquante mille canadiennes, unies pour défendre nos principes religieux ou pour lutter contre des influences malsaines !"

Que ne feraient pas ces femmes si elles avaient soin de nourrir leur âme de lectures sérieuses ! Et, très opportunément, notre conférencière suggéra la lecture assidue de l'Evangile ; chaque Amicaliste devrait avoir le sien, dit-elle, et le lire et le relire. Madame Bélanger insista aussi sur l'efficacité de la connaissance approfondie des dernières encycliques de notre Saint Père le Pape Pie XI ; riches de doctrine, elles ne sauraient manquer d'éclairer notre foi et de guider notre vie.

La causerie de madame la présidente générale a été l'article de fond du programme dont voici le détail :

7.30 a.m.—Messe pour les Amicalistes célébrée par M. l'abbé L.-S. Hudon, aumônier des A.F.A.C.C. du Québec.
1 h.—Arrivée des Anciennes (causerie).
2 h.—Réunion familiale.
Duo: "Matin, midi et soir à Venise" Suppé
Mlles Rolande Dubeau, Claire Rochefort.
Salut aux Anciennes — Les élèves actuelles
Bienvenue — Mme J.-D. Chalifour, présidente
Présentation de la conférencière — Mlle Lucienne Dion
Conférence — Mme Aurélien Bélanger
Présidente générale des A.F.A.C.C.
Chant: "La Soeur de Charité" — Mlle Rachel Boutet
Rapport de la secrétaire — Mlle Lucienne Dion
Chant de ralliement "La Marguerite" — Chorale "Caritas"
Mot de la fin — M. l'abbé L.-E. Hudon
Duo "O Canada" — Mlles A.-Marie, Thérèse Pageau.
4.30 h.—Bénédiction du St-Sacrement.
5.00 h.—Goûter et visite de l'Alma Mater.

Le secrétaire de l'Amicale rappela dans son compte rendu que la présente convention se plaisait à souligner le soixante-dixième anniversaire de fondation du Couvent de Ste-Anne; la fête du retour de ses enfants le faisait vibrer de tant de joie qu'il en oubliait tout à fait ses trois quarts de siècle prochains de vieux Couvent. Un pan de ses murs restera désormais embelli par un cadre-souvenir où les photographies artistement enchâssées de près de soixante-dix de ses Anciennes devenues religieuses, au cours de ces vingt dernières années, forment une très suggestive mosaique.

En janvier dernier, continue la secrétaire, notre Société s'est donné la consolation de participer à l'oeuvre d'apostolat d'un Ancien, le R. P. Emile Pageau, O.M.I., en lui adressant l'obole modeste de vingt-cinq dollars: goutte d'eau dans une mer de nécessités. C'est vrai; mais, goutte d'eau versée avec tant de coeur, que sa valeur a dû en être centuplée. Si minime qu'elle fût, notre offrande a été précieuse au Missionnaire. Il l'a dit dans son très aimable accusé de réception; il n'a pu s'empêcher de faire le tableau de sa situation pécuniaire. C'est la crise économique aiguë, hélas ! et c'est le sacrifice perpétuel: il doit compter lourd pour le salut des âmes ! Mêlons les nôtres à ceux de notre Missionnaire; prions pour lui et pour sa famille de Noirs.

Monsieur l'aumônier du District de Québec dit le mot de la fin ; il le fit court mais substantiel. Relevons ce triple conseil emprunté, a-t-il dit, au Saint Père lui-même : "Chères Amicalistes, soyez angéliquement pures, eucharistiquement pieuses et apostoliquement actives. Ne voilà-t-il pas un bouquet spirituel capable d'embaumer toute une vie? Il a été, à la chapelle, médité pendant la bénédiction du St-Sacrement, et il s'est épanoui en joie fraternelle pendant le goûter et l'éparpillement des groupes par toute la maison.

La dernière minute, celle du départ, est arrivée trop tôt. A M. l'aumônier Hudon, à Mme Bélanger, aux sympathiques dignitaires du groupe Marguerite d'Youville, venues de Québec chez nous, aux chères Amicalistes de Ste-Anne appartenant à d'autres communautés, à toutes nos "Anciennes toujours nouvelles", ces lignes, en leur portant un écho de notre fête, redisent affectueusement : Merci et au revoir.

Amic.

Sainte-Thècle

Va-et-vient

— Le R. P. Plamondon, O. M. I., est allé à Ottawa, la semaine dernière.

— M. Emile Legaré, ecclésiastique au Séminaire des Trois-Rivières, passe une quinzaine en visite chez ses nombreux parents.

— RR. FF. Marcel-Marie, de St-Bruno, et Bernardin, de Montréal, des RR. FF. St-Gabriel, ont passé une huitaine chez leurs parents, M. et Mme William Aylwin.

— M. et Mme Georges Robitaille, de Québec, en visite chez M. et Mme Joseph Robitaille et M. Pierre Trudel.

— M. Alfred Foley, de St-Thuribe, en voyage d'affaires à Ste-Thècle, la semaine dernière.

— MM. et Mmes Wilfrid Lachance et Arcade Boutet ainsi que M. Albert Lachance sont allés à La Croche, assister au service anniversaire de Mme Reneva Chouinard (Délima Richard).

— Mlles Jeanne-d'Arc, Isabelle et Thérèse Benoît ainsi que MM. Théophile et Jean Benoît, des Trois-Rivières, ont passé quelque temps chez leurs grands-parents, M. et Mme Théophile Magnan.

— MM. et Mmes Jean Veillet et Charles Massicotte et leurs enfants, de St-Tite, sont venus faire visite à M. et Mme Joseph Robitaille.

— MM. Léo Comeau et Benoît Massé, des Trois-Rivières, Maurice Naud, de Ste-Thècle, sont allés en excursion de pêche à St-Joseph-Mékinac.

— MM. Lorenzo Thiffault et Armand Plamondon, à Grand'Mère et Shawinigan, en visite chez des amis.

— Mme Côme Boisvert et ses fillettes, de Shawinigan, visitaient, au commencement de la semaine, MM. et Mmes Arthur et Wilbrod Lessard.

— M. Arthur Lessard ainsi que Mme Wilbrod Lessard et ses enfants sont allés à Shawinigan rendre visite à M. et Mme Côme Boisvert.

— M. et Mme Ad. Gagnon et leur bébé, de Hull, ainsi que Mme Emery Normand et sa fille, Mlle Alice, aussi de Hull, en visite chez M. et Mme Esdras Gignac.

— Mme Azarias Gignac, de St-Alban, passe une quinzaine chez son garçon, M. Esdras Gignac.

— Mme Jos. Lamoureux est retournée à Montréal après avoir passé une quinzaine chez sa soeur Mme Alexandre Naud.

Ils comparaissent

Sherbrooke, 13. (P. C.) — Mme Béatrice Chapdelaine et son frère, Gédéon Bernard, chauffeur de taxi, d'East-Angus, Québec, ont comparu en Cour de Police, ce matin, sous l'accusation d'avoir assassiné Ludger Chapdelaine, mari de la femme. Ils comparaîtront de nouveau lundi pour l'enquête préliminaire. Mme Chapdelaine nie avoir confessé à la police qu'elle avait empoisonné son mari en versant de l'arsenic dans sa soupe.

Ce qu'on peut, on le doit. — M. Guizot.

Comment SAVOIR si vous êtes ANEMIQUE

Avez-vous la vitalité, l'énergie, le magnétisme personnel qui font le TOUT et la SUBSTANCE de la popularité ?
Si vous êtes pâle, faible, nerveuse, toujours fatiguée, si vous manquez d'énergie et de courage, ou si vous souffrez fréquemment de maux de tête, de douleurs dans le dos et les reins, de périodes douloureuses, irrégulières, de troubles internes, vous êtes ANEMIQUE. . .
Désirez-vous renouveler votre énergie, faire reprendre à vos joues leurs couleurs naturelles? Prenez les Pilules ROUGES (spécialement préparées pour les Femmes).
Les Pilules ROUGES sont aussi à la portée de toutes les bourses; elles sont de beaucoup meilleur marché que les remèdes importés qui ne sont certainement pas meilleurs que les Pilules ROUGES, lesquelles, depuis 40 ans, sont toujours de mêmes qualité et efficacité.

"Je digérais très difficilement, j'avais souvent des maux de tête et des douleurs aux reins, je me sentais continuellement fatiguée et j'étais pâle et très faible, particulièrement depuis la naissance de mon dernier bébé. J'ai fait usage des Pilules Rouges; je les ai employées pendant quelques semaines et elles ont augmenté mes forces, fait disparaître mes malaises et m'ont donné l'endurance qu'il faut à toute mère de famille." Mme Ernest Mayo, Boîte 75, Williamtic Me.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES ou par correspondance au No 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommandent OVONOL pour les enfants

Pilules ROUGES, partout ou par la poste. 50c la boîte ou 3, $1.25.

PROTEGEZ-VOUS . . REFUSEZ LES SUBSTITUTS qui ne sont pas pour votre avantage, mais pour celui du marchand.

Pilules ROUGES
Pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée. 1566, rue S.-Denis, Montréal.

LES GAGNANTS DE LA RAFLE

La râfle en faveur des églises pauvres organisée par Mlle Emérentienne Paradis, présidente de l'Oeuvre, a donné le résultat suivant : —

1.—Mgr Laberge, curé de St-Jean-Baptiste, 448 rue St-Jean, 1 set à thé. Valeur de $20.00 ; 2.—M. le Colonel DesRosiers, 6 rue Laporte, 1 bague en or, valeur de $15.00 ; 3. — M. l'abbé Lapointe, aumônier du Refuge Dom Bosco, $10.00 en or ; 4. — Mlle Marguerite Gourdeault, 23 Mont-Carmel, un magnifique miroir ; 5.—Mme O. Duchesneau, 105½ Ste-Madeleine, $5 en or ; 6. — Mme H.-B. Simard, 1½ Avenue St-Cyrille, une urne en argent.

S'adresser chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, 188 Grande-Allée, Québec.

Tag-Day

Sans doute, les occasions de pratiquer la charité sont multiples, cependant dans les paroisses comme celle de St-Malo, les besoins urgents sont parfois bien grands. C'est pourquoi des dames charitables ont organisé un Tag-Day, afin de permettre à la Maison de la Providence de venir en aide aux plus nécessiteux. Les dames canadiennes toujours prêtes lorsqu'il s'agit d'une bonne oeuvre, seront heureuses de contribuer à ce jour de charité et les jeunes filles, qui voudront s'y dévouer seront largement recompensées.

Elles pourront s'adresser chez Mme Quirouet dès maintenant, 108 Ste-Thérèse, St-Malo, ainsi que chez Mme Fortin, 200 rue Vitré, St-Pascal Baylon et Mme Rosario Lortie, 178 de la Reine, à cette adresse elles ne devront se présenter que dimanche.

Elles doivent se présenter de 9 hrs à 11 hrs, de 2 hrs, à 5 hrs, de 7 hrs à 8 hrs.

Propos féminins

LES RAVAGES DE L'ALCOOL

L'alcoolisme fait de plus en plus ses ravages, non seulement dans les villes mais aussi dans les campagnes où cette maladie sociale était inconnue, il y a cinquante ans.

Les mercantis d'alcool font leur métier et installent des cabarets jusque dans les fermes les plus lointaines.

Devant l'expansion de ce fléau, c'est à tous les bons citoyens de s'enrôler pour en arrêter l'envahissement.

Ils doivent rappeler à ceux qui se laissent entraîner à la boisson, que le vin naturel, pris en quantité modérée, n'est pas nocif, qu'il est même un stimulant nécessaire, mais que le vin falsifié dont le mouillage est compensé par les acides tartriques et sulfuriques, est néfaste. Plus redoutable encore est l'alcool, l'alcool également frelaté que l'on boit sans avoir soif.

Il faut dire que le petit verre pris à jeun démolit fatalement la santé, et que l'apéritif n'ouvre pas l'appétit "On n'ouvre pas les portes avec une fausse clé," a dit le docteur Vulpian.

Il faut dire aussi que l'Alcool n'est pas un aliment, car il ne rassasie pas. On ne saurait manger plus de deux biftecks, mais le buveur d'alcool absorbe, sans être jamais saturé, de nombreux petits verres. L'eau-de-vie qu'on a appelée aussi l'eau de mort est, comme la morphine, comme l'opium elle empoisonne l'organisme et l'on en devient vite l'esclave.

En 1860, la consommation d'alcool moyenne par habitant était en France, de 2 litres. Elle dépasse aujourd'hui 5 litres.

Beaucoup d'ouvriers et aussi de cultivateurs dépensent en alcool 3 francs par jour, soit environ 1,000 francs par an. Si chacun avait mis cet argent de côté, au bout de trente ans, il aurait 30,000 francs, et, s'il avait versé cette somme, à la caisse des retraites, il aurait à cinquante ans une rente viagère de 3-000 francs.

Voilà des vérités, des précisions qu'on ne saurait trop faire connaître. Et, hélas ! aussi, il faut rappeler que l'alcool conduit à la folie, au crime au suicide. C'est le cas de redire ce mot célèbre et trop vrai : "L'homme ne meurt pas, il se tue."

FILM.

LES COEURS BRISES

On a parlé avec indignation du meurtre du pauvre petit Lindbergh. Il est, en effet, monstrueux qu'en notre temps soient commis de tels forfaits. On se demande quelle est cette civilisation dont nous sommes si fiers. Et jusqu'où la sauvagerie conduira les hommes.

Le coeur de toutes les mères s'est arrêté de battre quand elles disaient en joignant les mains de frayeur : si c'était le mien qui soit aujourd'hui à la place de la victime !

Oui, le crime est abominable, d'autant plus qu'il s'est attaqué à la faiblesse. Mais aussi nous devons observer qu'il a visé la tendresse des parents. Les bandits ont enlevé le bébé pour créer la frayeur et la peine. Ils ont escompté la détresse de ceux qu'ils voulaient châtier. Et leur dernière cruauté fut bien de provoquer le désespoir. Ce crime a une portée morale qui nous fait frémir...

Puis nous nous rappelons toutes nos peines sentimentales. Combien de méchants ont visé notre coeur. Un mari que nous adorions nous fut volé sans hésitation. Une amie fut éloignée de nous par des jaloux. Et nous savons des enfants qui furent détournés de leur mère par la famille même. On ne peut pas supporter le bonheur d'autrui, ni ses tendresses, ni la paix de son coeur. A peine apprend-on l'union de deux êtres qui s'aiment que le monde veut les séparer.

Ce sont là de véritables forfaits, puisqu'ils tuent le bonheur.

Magdeleine Chaumont

POUR BIEN VIVRE DURANT LES VACANCES DE MAMAN

PAR BARBARA-B. BROOKS

Quand vient l'été, la mère constate qu'elle est fatiguée et qu'il lui faut se soustraire au train-train ordinaire. Elle a besoin de repos, de paix et de tranquillité. Sans songer à ce qui manquera à leur bien-être durant l'absence de la maman, les membres de la famille insistent pour qu'elle parte, soit pour la montagne, soit pour la campagne, soit pour la plage. Elle se décide à partir... et c'est le désordre.

Ce désordre qui envahit la maison durant les vacances de la mère pourrait être évité avec un peu de prévoyance. Directrice de la maison, elle ne peut pas plus s'absenter sans régler la marche des choses durant son absence, que ne le peut un gérant d'industrie. L'homme d'affaires dicte ses lettres et donne ses ordres, afin que rien ne souffre quand il ne sera pas là. Au besoin, il autorise un employé de confiance à le représenter dans des transactions importantes. Il prépare ainsi son départ en prenant ces précautions. Mais elles sont rares les mères qui prévoient avant de partir à ce que les affaires de la maison marchent comme à l'ordinaire quand elles se seront éloignées. Elles n'ont chargé personne de mettre à la porte les billets et l'on se passe de lait. Il n'y a personne à la maison pour recevoir la glace et le beurre fond et la laitue se fane. La vaisselle n'a pas de laveuse attitrée et elle s'accumule tant qu'il n'y en a bientôt plus de disponible.

De plus, il n'y a pas eu de menu préparé d'avance. Chacun s'alimente à sa guise. Les mémoires d'achats se dressent au petit bonheur et le coût de l'alimentation augmente d'une façon anormale. La ménagère qui, avant de s'éloigner compose les menus et les mémoires d'achats en prévision de son absence, économise énormément. Voici quelques menus faciles à réussir par une ménagère improvisée.

PREMIER JOUR

Déjeuner

Flocons de blé d'Inde
Fraises
(en glacière — préalablement lavées)
Pain rôti (celui de la veille)
Beurre, Lait.
Café (pour le père, mettez 2 cuillerées à soupe dans la cafetière à filtre. Versez dessus 2 tasses eau bouillante.)

Lunch

Soupe aux légumes
(chauffée dans la marmite)
Salade aux patates (légumes en dés, dans la glacière, ajoutez une mayonnaise). Petits-pains (chauffez dans l'enveloppe) Beurre, Lait.

Dîner

Bœuf rôti
(réchauffez au four)
Patates en robe de chambre (on les met au four une heure avant le temps de servir). Tomates bouillies (chauffez, ajoutez assaisonnements et beurre). Pain, Beurre.
Melon farci de crème glacée. Lait, Café sans caféine.

Avec ce tableau sous la vue et les tâches distribuées, les repas du premier jour seront réussis. Mais il faut un mémoire d'achat pour la deuxième journée.

Mémoire d'achat pour le second jour

1 lb. fromage égoutté
2 pains
1 lb. jambon
½ lb. veau
½ lb. lard
1 piment vert
1 petite boîte ananas en dés
½ douzaine bananes
1 lb. patates tranchées séchées
1 lb. haricots verts
2 paquets oignons du printemps
Gâteau roulé à la gelée.

DEUXIEME JOUR

Déjeuner

Fruits mûrs (en glacière)
Flocon de son Pep
Oeufs à la coque
(Jetez les œufs dans l'eau bouillante, éteignez le feu et laissez-les tremper cinq minutes) . Pain rôti
Beurre, Lait, Café.

Lunch

Salade aux fruits
(Préparée avec les restes de fraises, d'ananas et de bananes tranchées)
Fromage égoutté. Patates tranchées, séchées. Pain, lait, Beurre.

Dîner

Galantine de jambon
(Préparée dans la journée et refroidie avant de servir. La recette suit)
Patates nouvelles (cuites avec leur pelure) Haricots verts (bien lavés, cuits jusqu'au tendre. On ajoute beurre et assaisonnements) oignons crus, pain, beurre, Gâteau roulé à la gelée, lait, café, .

GALANTINE DE JAMBON

1 lb jambon fumé (haché), 1-2 lb lard maigre (haché) 1-2 lb veau (haché) 1 1-2 cuillerée à thé sel, 2 cuillerées à soupe piment vert haché, 2 oeufs (légèrement battus), 1 tasse lait, 2 tasses flocons de blé d'Inde roulés.

Amalgamez bien tous les ingrédients. Remplissez du mélange un sac de coton étroit et faites bouillir une heure. Puis mettez dans un moule, à four modéré (350 F.) durant une heure.

Recette pour 8 convives.

Les mères en villégiature n'auraient pas d'inquiétude concernant leur maison si elles en organisaient ainsi la tenue pour le temps de leur absence.

QUOI DE NEUF ?

Vos robes sans manches de l'an dernier seront beaucoup plus à la mode si elles sont ornées de volants de dentelle faite au crochet.

POUR LA TOILETTE

Savon transparent. — Pour préparer le savon transparent, on réduit d'abord du savon en poudre, on ajoute à cette poudre le double de son poids d'alcool, on fait fondre à une douce chaleur et on coule dans des moules.

Une poudre adoucissante pour la toilette. — Faites le mélange suivant, qui adoucit la peau et la rend souple et douce :

Oxyde de zinc, 10 grammes ; Talc, 20 grammes ; Amidon de riz, 30 grammes ; Héliotropine, 1 gramme.

Pour les visages congestionnés. —La congestion du visage, en plus des soins médicaux tout à fait spéciaux, peut être traitée par des soins de toilette simples et efficaces : on emploiera de l'eau chaude, pure ou additionnée d'eaux de toilette légèrement alcoolisées ; user de lotions astringentes, par exemple, de vinaigre de toilette, de laits virginaux coupés d'eau et de crème.

La "chair de poule" des bras. — Contre la "chair de poule" des bras, brossez-les avec brosse assez dure, dans le sens de la circulation en retour, lavez-les avec eau de Vichy tiède, puis appliquez une légère couche de glycérine.

Le bouquet de la sultane. — Voici la recette très ancienne d'un parfum aimé de nos mères-grands et dont le secret s'est perdu à travers les âges. Il est exquis de fraîcheur.

Essence de rose, 5 gr.; Essence de tubéreuse, 1 gr..; Essence de cédrat, 10 gr.; Essence de girofle, 2 gr.; Essence de vanille, 1 gr.; Essence de cassis, 1 gramme.

Contre les pellicules. — Mélangez bien ensemble 50 grammes d'eau de roses, 10 grammes d'eau de Cologne, 5 de carbonate de soude et 1 de saponine. Ce produit fait disparaître rapidement les pellicules des cheveux et des sourcils et les empêche de se reproduire.

Matane

—Mlles Florence et Noreen Kennedy, de Québec, sont actuellement en visite chez M. et Mme G.-H. Roy.

—Mlle B. Miville, de Montréal, est actuellement en promenade chez sa soeur, Mme Hormidas Charest.

—Mlle Marianne Pineault est revenue d'une promenade à Ste-Félicité.

—Mlle Justine Roy, de Cap Chat, a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Dr V. Lapierre.

—M. et Mme Sam Eisenberg, de Bic, étaient en visite dernièrement chez M. et Mme Louis Eisenberg.

—M. et Mme Adélard Desrosiers et leur jeune fils Jean-Yves, sont revenus d'un voyage dans la Gaspésie.

—M. et Mme H. Julien, de Québec, et leur jeune bébé ont passé quelques jours en promenade chez M. et Mme Johnny Desrosiers.

—M. et Mme J.-Bte Milette et leurs enfants Rosaire et Suzanne, sont revenus d'un voyage à Québec, Montréal et Otawa.

—Mme A. Malenfant, de Campbellton, et ses fillettes ont passé quelque temps chez M. Arthur Desjardins, Emile Levasseur et Raoul et Hector Levasseur.

Cap-de-la-Madeleine

Au conseil

Le conseil du Cap-de-la-Madeleine, remanié par les dernières élections, a tenu sa première séance devant une salle comble. Contre l'attente générale il n'y eut guère de sensations sinon la démission de M. R. Rocheleau, greffier depuis un an. Il déclare dans sa lettre qu'il ne veut pas nuire à l'exécution du programme des nouveau échevins. Une résolution des échevins Lemire et Morin demandant au gouvernement provincial d'accorder $25,000 de secours directs fut adoptée. La municipalité n'a plus actuellement un sou pour venir au secours des nécessiteux. La politique de retour à la terre a été ratifiée. 130 familles du Cap-de-la-Madeleine seraient prêtes à retourner sur la terre. La municipalité est cependant, faute de ressources, incapable d'assumer un tiers du coût du retour à la terre. Elle demande au gouvernement provincial d'assumer sa part.

La Commission Scolaire

La Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine a tenu sa première réunion depuis les élections. Sur proposition de MM. Albert Trottier et H. Tousignant, M. Osa Bouillé fut élu président de la Commission Scolaire. Il succède à M. Antonin Rocheleau qui a refusé de demander un renouvellement de son mandat.

Le commerce grandit par la publicité !

UNE HISTOIRE REELLE EN IMAGES . . . . . par E.-V. Williams

1 M. JOSEPH-A. BIRD, DE ZENETA, SASK., EST DEVENU SI MAIGRE, NERVEUX ET FAIBLE QU'IL NE PEUT FAIRE SON TRAVAIL. UN HOMME PLUS ROBUSTE, PLUS ACTIF PREND SA PLACE.

2 IL ESSAYE TOUTE SORTE DE TONIQUES ET REMEDES, MAIS RIEN NE SEMBLE LUI RENDRE SA FORCE ET SON ENERGIE. IMAGINEZ SON EFFROI — MALADE ET INCAPABLE DE FAIRE UN SOU.

3 C'EST ALORS QU'UN AMI VIENT LE VOIR. "CE QU'IL TE FAUT C'EST L'IRONIZED YEAST", DIT-IL. PUIS IL LUI RACONTE COMMENT ELLE LUI A VITE AIDE A LUI ET A D'AUTRES A GAGNER POIDS ET SANTE.

GENS MAIGRES, LAS GAGNENT RAPIDEMENT POIDS, ENERGIE NOUVELLE, NERFS SOLIDES

4 FINIES SA MINE DECHARNEE, SA FATIGUE, SA NERVOSITE, SA TORPEUR. "LE PREMIER MOIS J'AI GAGNE 15 LIVRES AVEC L'IRONIZED YEAST", ECRIT M. BIRD. "JE ME SUIS SENTI MIEUX DES QUE J'EN AI PRIS. MAINTENANT J'AI DE L'ENERGIE EN MASSE ET JE ME PORTE A MERVEILLE."

DES CANADIENS par milliers qui, il n'y a pas déjà si longtemps, étaient décharnés, faibles, nerveux et épuisés, ont trouvé un nouveau moyen sûr de regagner en quelques semaines leur poids normal et une santé florissante. Ils ont pris 5, 10, 15 livres — autant qu'ils en avaient besoin — de bonne chair solide, et non de graisse. Leurs vilains os et salières ont vite fait place à la grâce chez les jeunes filles et à la robustesse chez les hommes. Torpeur, constipation et nervosité ont disparu. Tous rapportent une merveilleuse énergie nouvelle et la joie de vivre, grâce à une nouvelle découverte scientifique.

Nouvelle découverte à *double action*

Comme tout le monde le sait, les médecins prescrivent depuis des années la bière pour donner du poids. Ensuite on a trouvé que la levure était un merveilleux créateur de santé. Aujourd'hui, par un nouveau procédé sensationnel, de la *levure de bière* spécialement cultivée, importée — la plus riche qui soit connue — a été concentrée 7 fois — *rendue 7 fois plus puissante*. Puis, pour donner des résultats encore plus rapides et plus parfaits, elle est combinée avec du fer renforcissant fortifiant.

Aussi cette merveilleuse Ironized Yeast à *double action*, qui s'offre sous forme de plaisantes petites tablettes, vous fait-elle du bien *doublement vite*. Voyez comme la balance vous indique les livres que vous prenez la toute première semaine. Voyez se remplir merveilleusement les angles osseux et les vilaines salières. Votre teint prend une beauté nouvelle. Nervosité, indigestion et constipation disparaissent. Vous avez la sensation d'être millionnaire.

MEFIEZ-VOUS des contrefaçons

Il s'offre dans plusieurs magasins des imitations contrefaites d'Ironized Yeast. Ayez l'oeil ouvert ! Refusez tout paquet non marqué des mots "Ironized Yeast". N'avalez aucune tablette sans les lettres "I. Y.". La véritable Ironized Yeast est *triplement essayée* au point de vue résultats — par nos propres savants, par un éminent médecin et par un professeur d'un grand collège médical. Ce n'est qu'en prenant la *véritable* Ironized Yeast que vous pourrez avoir les résultats qui ont fait leurs preuves et que des milliers d'autres ont obtenus.

Garantie de remboursement

Peu importent votre maigreur et votre faiblesse, l'Ironized Yeast est *garantie* vous faire du bien, sans quoi rien à payer. Si vous n'êtes pas plus qu'enchanté des résultats dès la toute première bouteille, votre argent vous sera promptement remboursé. Procurez-vous-en dès aujourd'hui à la pharmacie. Canadian Ironized Yeast Co., Ltd., Montréal, P. Q.

Albanel

Notes sociales

—Mlle Lucie Lanthier et son frère Marcel Lanthier, de Montréal sont venus en promenade chez M. Télesphore Plourde.

—M. et Mme Xavier Ménard sont allés passer quelques temps à Ste-Croix.

—M. et Mme Johnny Langevin de Port-Alfred, leur fils Honorius et Mlle Yvette Tremblay sont venus passer quelques jours à Albanel.

Mariage

Le 27 juin a été béni le mariage de Mlle Blanche Langevin fille de M. Edmond Langevin, avec M. Gérard Bonneau, fils de M. Joseph Bonneau.

M. Ths-La Bonneau et Mlle Hermance Langevin agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Après la messe les nouveaux époux ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis se rendirent à la résidence de M. Joseph Bonneau où le déjeuner fut servi.

Et dans l'après-midi l'on se rendit chez M. Edmond Langevin, père de la mariée où le souper fut servi.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

En promenade

—Mlles Herman ce Langevin, Marie-Anna Pouliot et M. Adélard Pouliot sont allés en promenade à Normandin ces jours derniers.

—M. Ovide Gaudreault de Montréal est venu passer quelques jours à Albanel, en promenade dans sa famille.

Dites-le bien avec plaisir, cachez le mal et n'y pensez qu'avec douleur.

SOUPES A LA CREME: TOMATES, ASPERGES, POIS VERTS, CELERI, BLE D'INDE.

AUSSI: BOUILLON DE BOEUF, TETE DE VEAU, LEGUMES.

"Prêtes à servir"

UNE DES 57

Réduites maintenant à des

PRIX PLUS BAS *que jamais*

Notre grande fabrique de Leamington, Ontario, produit actuellement les célèbres Soupes Heinz en énorme quantité, ce qui permet de réaliser des économies importantes dont profite le consommateur grâce à des réductions de prix.

Une plus grande valeur alimentaire pour votre argent dans les riches soupes Heinz "prêtes à servir".

PROCUREZ-VOUS AUJOURD'HUI QUELQUES BOITES DE SOUPES HEINZ PRETES A SERVIR. VOTRE FOURNISSEUR EN TIENT.

SOUPES HEINZ

Comme chez soi

Fabriquées par Heinz— Etablie à Leamington, Ont., depuis près d'un quart de siècle.

FRUITS **DOMINION STORES** EPICERIES
LIMITÉE

"OÙ LA QUALITÉ COMPTE"

Valeurs Extra Spéciales

Thé Salada Noir — Etiquette Brune — Paquet 1 liv. **45c**

Sardines "Crossed Fish" **2** boîtes **27c**

RINSO Gros paquet **21c** Paquet Moyen **8c**

Premier arrivage de POIS Empaquetage Nouveau
Royal Rose Choix **3** boites No 2 **29c**
Régulier **3** boites No 2 **25c**

Saumon Rose Choix — Boite haute **10c**
Pain "Tasty" — Pesant 16 onc. **5c**
Marmelade — Pot de 40 onc. **25c**
Macaroni à la pesée — la liv. **5c**
Fèves Blanches 5 livres **10c**

PECHES d'Australie — Tranchées au Moitiés, Boîte No 2 **18c**

SAVON IVORY
Format 6 onc. 3 pour **25c** — Format 10 onc **15c** — Format Hôte 6 pour **25c**

CONFITURES RAYMOND Fraises ou Framboises — Pot de 2 liv. **45c**

HOMARD Bte ¼ liv. **17c** — Bte ½ liv. **25c** — Bte 1 liv. **49c**

Spéciaux à nos Marchés de Viande

Poulets à Rôtir la pièce **59c**
Volailles à Bouillir la liv. **19c**
Devants d'Agneau la liv. **12c**
Cuissots d'Agneau la liv. **27c**
Rôles Cottage les meilleurs de Wilsil 2 liv. **25c**
Filets Frais 2 livres **29c**
Saumon de Gaspé la livre **20c**

Fruits et Légumes Frais

Choux Nouveaux 4 livs **16c**
Fèves Cire 2 livs **27c**
Patates Nouvelles 4 livs **19c**
Raisins Verts Malaga 2 livres **39c**
Pamplemousses Sunkist de Californie 3 pour **25c**
Pommes Transparentes 2 livres **23c**
Bananes la douz. **19c** et **23c**

NOUVELLES DES CENTRES RURAUX

Chicoutimi

Pique-nique des membres de la chorale des enfants de Marie

Les membres de la chorale des Enfants de Marie ont fait leur pique-nique annuel, jeudi, le 7 juillet. Les membres de cette chorale sont dirigées par Mlle Anne-Marie Lajoie.

M. Odilon Crevier, gérant de la Cie Autobus & Taxis Ltée de cette ville, avait mis à leur disposition le chalet qu'il possède, au Lac des Pecs, et les véhicules nécessaires pour s'y rendre.

Les choristes étaient accompagnées de l'aumônier de la congrégation des Enfants de Marie, M. l'abbé Eug. Fortin, vicaire à la cathédrale. La belle température dont elles ont été gratifiés n'était pas faite pour modérer l'entrain qui règne en pareille circonstance.

Pour rappeler nos vieilles traditions, le d'ner se composait d'une croustillante tourtière et le souper, des crêpes succulentes dont nos arrière-grand'mères nous ont livré le secret.

Au cours de l'après-midi, une série de jeux ,ut organisée et les gagnantes reçurent de beaux prix.

Il fut aussi donné aux choristes d'admirer un tableau vivant qui représentait : "Grand Maman", tableau parfaitement réussi. "Grand maman" était représentée à la perfection par Mlle Marie-Blanche Garneau.

Les pique-niqueuses revinrent en notre ville vers 7 heures, avec des souvenirs de fatigue de l'entrain qui ne les avait pas quittées de la journée.

Séance du conseil de la cité de Chicoutimi

Le conseil de la cité de Chicoutimi s'est réuni, mardi après-midi, 5 juillet sous la présidence du pro-maire, M. Georges Smith. MM. les échevins T. Gilbert, J. Murdock, A. Larouche et A. Fortin étaient présents.

La session régulière avait été ajournée au mardi.

Le greffier de la cité lut le rapport de la dernière assemblée qui fut adopté à l'unanimité.

On se rappelle qu'à la dernière séance du conseil, S. H. le maire Jules Tremblay avait refusé de signer le rapport du Comité Général parce que le conseil n'avait pas voulu accepter un compte qu'il avait présenté. S. H. le maire avait dit qu'il donnerait les raisons de son refus à la prochaine séance du conseil. Le greffier, n'ayant pas reçu les raisons exposées par écrit qui motivaient ce refus, comme il avait été décidé, le rapport fut adopté.

Le rapport du chef Guimond sur les activités des départements de la police et du feu, pour le mois de juin, a été déposé et approuvé.

Le Conseil approuve une liste de comptes de $43,784.02.

Le conseil a approuvé un compte de la Baque Royale pour la Cie de Brique de Chicoutimi, au montant de $3,324.16. Le conseil décide que ce montant sera payé avec des débentures.

Le conseil approuve aussi un compte de l'Imprimerie Commerciale pour un montant de $583.00. Ce compte sera payé à l'aide de $500.00 en débentures et de $104.33, en chèque.

Le conseil engage M. Ernest Desmeules, comme constable et pompier temporaire pour remplacer temporairement M. Harry Barrette.

Avant de lever la séance, on décide que la mise en nomination des candidats pour les élections municipales aura lieu le 20 juillet et que la votation aura lieu le premier août.

Bacheliers du Séminaire de Chicoutimi

Voici les noms des bacheliers au séminaire de Chicoutimi : Bacheliers-arts, avec très grande distinction, M. Roland, Bergeron; avec distinction, MM. Raoul Fournier, L.-P. Guay, Jean-Marie Martin et Pascal Tremblay.

Bacheliers-es-arts, avec très grande distinction, Eugène Bussière, Wilbrod Dufour, Jean Fortin, Gaudiose Gagnon, Gérard Gagnon, Roméo Gagnon, Noel Gervais et Raoul Tremblay.

Bacheliers en Rhétorique : MM. Edmond-Louis Bergeron, Raoul Bergeron, Gérard Boudreault, C.-H. Desbiens, David Fortin, Jean-Frs Gagnon, Vincent Guimond, Charles Jalbert, Gérard Lapointe, Louis-Joseph Lavoie, Walter Lavoie, Adalbert Leclerc, Maurice Lévesque, Jules-Albert Ménard et Joseph-Arthur Tremblay.

Elections

Lundi dernier, 4 juillet, eurent lieu les élections des commissaires d'écoles. M. J.-A. Grégoire, ancien président de la Commission Scolaire, a été élu comme commissaire, pour remplacer M. Albert Lemieux. M. Emile Boivin a été élu pour remplacer M. Amable Lapointe qui avait lui-même remplacé, depuis quelque temps M. N.-A. Genest.

Noces d'or

M. et Mme Octave Couture, de cette ville, ont été fêtés, mercredi, le 6 juillet, à l'occasion de la célébration de leurs noces d'or, par leurs cinq enfants, leurs petits-enfants ainsi que leurs nombreux parents et amis.

Au début de la journée, une messe d'actions de grâces fut célébrée par M. l'abbé J.-A. Côté, aumônier des Syndicats Catholiques de Québec, dans la chapelle du monastère des RR. SS. du Bon-Conseil ou deux des filles des jubilaires sont religieuses. M. l'abbé Côté était servi par des petits-fils de M. et Mme Couture. La chapelle des RR. SS. du Bon-Conseil avait été délicieusement décorée.

Après le déjeuner intime qui fut offert au parloir du couvent, la famille de M. et Mme Couture se rendit au cimetière de la communauté où repose une fille de M. et Mme Octave Couture.

Au banquet, le midi, une lettre des RR. SS. Marie de l'Incarnation et Marie de St-Octave à leurs parents et une adresse au nom des petits-enfants représentés par M. Joseph Houde, élève au Séminaire, furent lues par celui-ci.

MM. les abbés Ludger Larouche, André Laliberté, et J.-A. Côté, MM. Thomas Gagnon et S. Houde prirent tour à tour la parole pour présenter leurs sincères félicitations et leurs meilleurs vœux aux vénérables jubilaires.

Autour de M. et Mme Octave Couture, on remarquait : MM. les abbés André Laliberté, Ludger Larouche et J.-A. Côté, la Rév. Mère supérieure générale du Bon-Conseil, les RR. SS. Marie de l'Incarnation et Marie de St-Octave, filles de M. et Mme Couture, leur fille également, Mme Frs-X. Houde et son mari, de Québec, et leurs enfants, Louis-Joseph, Gustave, Marie, Jean-Paul, François-Xavier, Pierrette, Marcel, Jules-André, Raymond-Marie et Léon-Maurice ; M. et Mme Thomas Gagnon, de Monckland, Ontario, Mmes Vve O. Couture et P. Boudreault, M. et Mme Emile Couture, de Chicoutimi, M. et Mme S. Houde, de Québec, M. et Mme C. Amireault et leur fille, Mlle Marguerite Amireault, de cette ville, M. et Mme Ernest Villeneuve, de Cornwall, Ontario, Mme J.-W. Picard, Mme J. Asselin, M. Ths-Ls Boudreault, Mlles Marie-Louise Boudreault, Thérèse Murray, Georgette Bergeron et Diana Cameron, et plusieurs autres parents et amis des jubilaires.

Service du trentième jour

Le service solennel du trentième jour, pour le repos de l'âme de Mgr Labrecque, a été chanté, jeudi, le 7 juillet, en la catnédrale de Chicoutimi, par M. l'abbé André Laliberté, assisté de MM. les abbés Ludger Larouche et Jean-Joseph Fortin, vicaires à la cathédrale, comme diacre et sous-diacre. L'assistance à ce service était nombreuse.

Elections

Les élections des commissaires d'école de la municipalité scolaire du village de la Rivière du Moulin ont eu lieu, lundi, 11 juillet.

M. Adélard Gobeil, commissaire sortant de charge, a été réélu.

M. Jean-Baptiste Renaud a été élu pour remplacer M. Ernest Gauthier, sortant de charge.

Comme les sièges ne sont pas numérotés, M. Jean'Baptiste Renaud a fait la lutte contre les deux commissaires sortant de charge, et c'est pourquoi M. Adélard Gobeil fut élu au moyen du scrutin.

Rapport du chef de police Guimond

Voici le rapport des départements de la police et du feu pour le mois de juillet, 1932. Ce rapport a été accepté par le conseil, à sa dernière séance, le 5 juillet.

Rapport du département de la Police

En plus de leurs devoirs réguliers, les constables ont répondu aux appels suivants:

Assistance aux incendies, 6; portes de magasins trouvées non fermées à clef, la nuit, 2; information fournie à l'étranger par correspondance, 1; divers avis et lettres des autorités municipales, signifiés, 55; devoirs spéciaux, 27; enfants perdus et remis à leurs parents, 2; demande de police pour querelles, 4; personnes ivres conduites à domicile, 2; troubles dans les ménages, 3; objet trouvé et remis au propriétaire, 1; accidents d'automobiles, 2.

Arrestations: Par mandat, 1; sur devoir, 17; à vue, 1; protections, 15; hommes mariés, 3; célibataires 14. Nombre des arrestations dans le mois, 17.

Causes des arrestations: ivresse, 1; vagabondage, 1; protections, 15.

Comparutions: Cour du Recorder, 1; juge de paix, 1; protections, 15.

Département du feu

Nombre des appels dans le mois,6

Nature: Cour-circuits, 2; tas de bourrier, 1; cendres chaudes, 10 fournaise surchauffée, 1; feu de cheminée, 1.

Occupation des bâtisses: Logements privés, 2; hanger, 1; cendres chaudes et tas, d'ordures dans les cours, 2.

Comment les appels ont été reçus: Par les indicateurs automatiques, 2; par téléphone, 4.

Comment les incendies ont été contrôlés: Contrôlés par le travail des pompiers, 6; Contrôlés en utilisant extincteurs chimiques de 3 gallons, 7; pompe chimique, 2; contrôlés en utilisant boyaux, 2.

Assurances: Sur les propriétés, $20,000.00; dommages, $2,085.00; déboursés, $2,085.00. Sur les effets mobiliers, $8,500.00; dommages, $2,058.00; déboursés, $2,057.00; sur les stocks, $2,200.00; dommages, $200.00; céboursés, $200.00.

Assurances et pertes dans le mois de juin, $30,700.00; dommages, $4,343.00; déboursés, $4,343.00; montant rapporté au 31 mai 1932; assurances, $283,550.00; dommages, $2,862.00; déboursés, $2,862.00. Montants rapportés au 30 juin 1932: Assurances, $314,250.00; dommages, $7,205.00; déboursés, $7,205.00.

Bâtisses assurées ayant subi des dommages, 2; mobiliers assurés ayant subi des dommages, 3; bâtisse non assurée n'ayant subi aucun dommage, 1; mobilier non assuré n'ayant subi aucun dommage, 1.

Le rapport de l'Unité Sanitaire

Le Dr J.-Edmond Potvin, chef de l'Unité Sanitaire du comté de Chicoutimi, a bien voulu nous fournir le rapport des activités de l'Unité sanitaire de notre comté dont il a charge. Voici ce rapport.

Travail de propagande :

Assemblées publiques, 25; conférences d'hygiène générale, 17; conférences d'hygiène maternelle, 13; conférences d'hygiène scolaire, 234; conférences cinématographiques, 21; total des assistances, 11,744; pièces de littérature distribuées, 18,241; articles de journaux, 5; entrevues, 1,272; lettres reçues et envoyées, 2,780.

Maladies contagieuses :

Nombre de cas déclarés et dépistés104; enquêtes épidémiologiques, 11; nombre de maisons visitées, 0; nombre de contacts et suspects, 21; nombre de cas isolés ou mis en quarantaine, 27.

Tuberculose :

Nombre de cliniques antituberculeuses, 26; nombre de personnes examinées aux cliniques, 867; nombre de cas positifs, 74; nombre de cas positifs anciens, 35; nombre cas positifs nouveaux, 10; nombre de visites à domicile, 679.

Vaccination et immunisation :

Vaccin antivariolique, 2037; vaccin antityphoidique, 10, immunisations antidiphtériques complétées, 3,390; sérum antidipthérique, 2,120 sérum antitétanique, 1,500; sérum antiscarlatineux, 11.

Hygiène de l'enfance

Prénatale. —Démonstrations d'hygiène maternelle, 8; assistances, 1,055 cas vus à domicile et au bureau, 403; ampoules de nitrate d'argent distribuées, 18.

Nourrissons:—Cliniques de puériculture, 134; nourrissons et enfants examinés aux cliniques, 4,826; cas vus à domicile, 2,908.

Ecoles :—Nombre d'écoles visitées, 326; enfants examinés, 8,446; défauts trouvés, 8,895; enfants normaux, 1,590; visites consécutives à domicile, 1,702; exclusions pour cause de maladie contagieuse, 52; cas référés au médecin, dentiste, occuliste, etc., 6,011.

Nutrition :—Enfants pesés et mesurés, 8,350; enfants au-dessous du poids normal, 507; enfants revenus au poids normal, 251.

Défauts physiques corrigés :—traites ou obturées, 4,957; amygdales enlevées ou améliorées, 645; végétations adénoides enlevées, 37; ganglions cervicaux améliorés ou guéris, 1,639; cas de vision améliorés, 100; nombre de goîtres améliorés ou guéris, 137; autres défauts physiques corrigés, 31.

Inspections sanitaires

Nombre de maisons ou logements visités, 66; édifices publics, 249 ; laiteries, usines de crème glacée, etc., 211; hôtels, restaurants, 53; boulangeries, 86; boucheries et abattoirs, marchés publics, 210; salons de coiffure, 57; écuries et cours, 286; usines, 3; magasins de denrées alimentaires, 266; aliments condamnés et confisqués (en livres), 173; diverses nuisances, en général, 13; aqueducs, filtres, puits, etc., 67; égouts, fosses septiques, latrines, etc., 48; Nombre total d'inspections sanitaires, 1,705.

Laboratoire

Nombre d'échantillons d'eau, 166; nombre d'échantillons de lait, 753; divers, 4.

Heures de travail

Au bureau:—Officier médical, 518 h. 1-2. Infirmières, 748 1-2h. inspecteur sanitaire, 626 1-2.

En dehors, cliniques excluses : Officier médical, 772 h. 1-4. Infirmières, 1323 h. inspecteur sanitaire, 2,683 1-2 h.

Aux cliniques : Officier médical, 419 h. Infirmières, 903 1-2 h.

Nombre de milles parcourus

En auto : Officier médical, 7,190. Infirmières, 11,102. Inspecteur sanitaire, 7,927 1-2.

Par chemin de fer et en voiture :—Officier médical, 1,031. Infirmières, 1,216; Inspecteur sanitaire, 1,745.

St-Adelphe

Baptêmes

M. et Mme Sundy Perron sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Carmèla. Parrain et marraine: M. et Mme Freddy Perron, oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant, Mme Théodore Perron.

—M. et Mme Ernest Cossette, née Alphonsine Chateauneuf, sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les noms de Jean-Claude. Parrain: M. Alphonse Chateauneuf, et marraine Mlle Rose-Aimée Cossette. Mlle Georgette Cossette portait l'enfant.

Notes sociales

L'abbé R. Cossette vicaire de notre paroisse depuis un an vient de nous quitter, étant nommé vicaire à Maskinongé. Il est remplacé par l'abbé Lesage.

—L'abbé Jos. Marineau vicaire de St-Stanislas, M. Edmond Marineau M. et Mme Alcide Marineau et leurs enfants Jacques et Rollande tous à St-Grégoire de Montmorency ou ils ont visité M. et Mme Alfred Marineau.

—M. Camille Tousignant de Louiseville en visite chez son père M. H. Tousignant.

—Mme Raoul Gagnon de Palmarolle, Abitibi en visite chez Ernest Cossette.

—M. Alfred Baribeau de Lévis en voyage d'affaires à St-Adelphe.

—M. J.-A. St-Pierre, inspecteur d'assurances de Nicolet de passage chez son agent M. Ed. Marineau.

—M. Omer Veillette de La Tuque de passage ici la semaine dernière.

—M. et Mme Lucien Trudel Mlles Josephine Trudel Marthe et Henri-Paul Trudel, Mlle Irène Baillargeon tous en voyage à St-Thècle, la semaine dernière.

—Mlle Rachel Veillette de St-Narcisse était de passage à St-Adelphe cette semaine.

—M. Robert Trudel C.R., de Trois-Rivières, chez M. Edmond Marineau la semaine dernière.

Ste-Anne de Chicoutimi

Funérailles

Le 1er juillet, eurent lieu dans notre paroisse les funérailles de Mme Pierre Tremblay, née Alma Bouchard, décédée à l'âge de 48 ans et 10 mois.

M. J.-B. Martel, curé de la place, officiait pour la levée du corps ainsi que pour le service funèbre.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. Pierre Tremblay ; trois fils, Admidas, Wilbeurth et Rosario ; 6 filles, Blanche, Alida, Yvonne, Gertrude, Annette, Marguerite.

Etaient présents aux funérailles, sa belle-fille, Mme Rosario Tremblay, ses deux soeurs Clara et Ayde Bouchard, ainsi que les frères de la défunte, Vilmont, Georges, Adjutor, Admidas, Wilbeurth et Oscar; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Alfred Tremblay, Mme Wellie Deschesnes, M. et Mme Joseph Tremblay, M. et Mme Théophile Tremblay, Harry Tremblay, M. Gaston Simard, son gendre.

Le corps fut porté en terre par ses frères, Admidas, Wilbeurth, Oscar et ses beaux-frères Théophile, Harry et Alfred Tremblay.

La défunte étant Dame de Ste-Anne. Les rubans furent portés par Mmes Léontine Savard et Menry Simard, belles-soeurs, ainsi que par Mme Joseph Gagnon et Mme Emile Simard, mairesse de la paroisse de Ste-Anne.

Assistaient au service funèbre les parents et amis de la défunte. David Gauthier, Emile Tremblay, Roméo Tremblay, Aimé Morin, Emile Simard, Charles et Edgar Laberge, Jos. Savard, Léonidas Lafond, Charles Brassard, Adélard Villeneuve, Alexandre Simard, Georges et Onésime Blackburn, Louis Savard, Johnny Tremblay, E.-Elie Tremblay, Henry-Allas Simard, Alfred Tremblay, sec.-trés. de la paroisse, M. et Mme Charles Gravel et un grand concours d'assistance de toute la paroisse.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Roberval

Le 30 juin.—Joseph-Claude-Bertrand, fils de M. et Mme Daniel Hudon. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Hudon.

Le 2 juillet. — Marie-Paule-Cécile, fille de M. et Mme Raoul Juneau. Parrain et marraine M. et Mme Albert Caron.

Le 5 juillet.—Joseph-Lucien-Marcel, fils de M. et Mme Harry Gagnon. Parrain M. Arthur Gagnon, marraine Mlle Jeannette Boivin.

—Le 6 juillet.—Anne-Marie-Marthe, fille de M. et Mme Horace Guay, Parrain et marraine M. et Mme Wellie Girard.

Le 6 juillet.—Marie-Thérèse-Fleurette, fille de M. et Mme Napoléon Savard. Parrain et marraine M. et Mme Grégoire Savard.

—Le 29 juin. — Marie-Claudia, fille de M. et Mme Joseph Larouche. Parrain et marraine M. et Mme Odina Rodrigue.

Le touriste

Le touriste se plait beaucoup à visiter la région du Lac St-Jean, qui est idéale à visiter par la beauté de ses lacs et rivières qui sillonnent et bordent cette belle et vaste région agricole et industrielle.

Ils sont nombreux cette année les touristes américains et de nos grandes villes canadiennes, qui font le tour du Lac St-Jean, et visitent les usines de Price Bros à Riverbend, les fameux barrages de la Duke Price Power Co Ltd à l'Ile Maligne, de là tous s'arrêtent sur le pont de la Grande Rivière Péribonka, qui n'est ni plus ni moins qu'un fleuve dont les eaux coulent avec force formant de gros remous qu'il est très intéressant à voir. L'on passe au pays de Maria Chapdelaine et l'on se plait à rendre visite à cette héroïne et à ses fermières. Celui qui s'avance un peu dans les terres peut visiter et recevoir une chaleureuse hospitalité chez les Frères de l'Orphelinat Agricole de Vauvert. Continuant sa route le touriste visite La Trappe des Revds Pères Trappiste à Mistassini et à quelques minutes de là il entre dans la ville de Dolbeau où la Cie Lake St. John Power a d'importantes usines à papier.

De Dolbeau, le touriste traverse les belles paroisses agricoles d'Albanel, Normandin, St.-Méthode, St-Félicien, St-Prime puis s'arrêtent à Roberval, chef-lieu, coquette petite ville s'étendant nonchalamment sur les rives enchanteresses du beau et majestueux Lac St-Jean.

A Roberval le touriste séjourne, car il s'y plait, il visite la ville qui est d'une propreté sans pareil, les maisons sont construites avec goût et même l'on peut dire avec richesse, les parterres remplis de fleurs nous feraient croire à un coin de Nice. Ce que nous entendons sortir de toutes les bouches qui visitent Roberval est l'expression suivante : Ah ! quelle jolie et propre petite ville. L'on s'y plait et on y séjourne car on y rencontre une hospitalité franche et relevant de ces belles traditions canadiennes-françaises. Au Château Roberval le touriste trouve tout le confort du chez soi et peut avec aisance y trouver une accommodation tout à fait spéciale au point de vue de la pêche.

La route Québec-Hébertville qui conduit au Lac-St-Jean est maintenant très bonne et le parcours se faisant dans le Parc National des Laurentides est très beau.

Réellement ceux qui visitent la région du Lac-St-Jean en partent à regret et promettent d'y revenir, car ils ont visité l'un des plus beaux comtés de la province de Québec.

Noces d'or

M. et Mme Adolphe Dubé, de Québec, qui sont à Roberval depuis quelque temps chez M. J.-C. Tremblay, ont, dans les derniers jours de juin célébré leurs noces d'or. Ceci a donné lieu à un rassemblement considérable de parents et d'amis.

Nous formulons pour les jubilaires les meilleurs vœux de longévité.

Notes sociales

— M. et Mme R. Boissonneault, leur fils René et leur fillette Laurette sont allés en promenade à Québec et Rivière-du-Loup.

— M. et Mme Armand Boily, leurs fils Jean-Yves, Paul et Jacques sont allés à Québec en automobile ces jours derniers.

— M. et Mme Edmour Têtu, de St-Félicien, étaient de passage à Roberval, le 7 juillet, en route pour Québec.

— M. Lorenzo Cossette, étudiant de Montréal, passe les vacances chez sa mère Mme Jos. Cossette, de cette ville.

M. Chs-Elie Simard, de cette ville, est de retour d'une promenade à Québec.

—M. et Mme Edgar Bissonnette, de St-Louis de Courville, étaient en promenade à Roberval, le 3 juillet.

—M. et Mme Oscar Dubé, M. et Mme E. Leblond, M. I. Dubé, de Québec, sont venus en promenade à Roberval, la semaine dernière, chez M. et Mme P.-A. Mercure.

—Mlle L. Duperré de Kénogami était en promenade à Roberval ces jours derniers l'invitée de Mlle Angèle Pilote.

—M. L.-P. Parent, de Montréal a passé quelques jours à Roberval et St-Prime, par affaires.

—M. et Mme Stanislas Guillemette, de Lasarre, Ab., ont passé quelques jours à Roberval chez M. Geo. Guillemette.

—M. et Mme E.-R. Truchon et leur famille passeront une partie de la belle saison à Jonquière.

—Mlle Gertrude Carbonneau passe quelques jours à Roberval, l'invitée de sa soeur Mme Armand Hamel.

—M. l'abbé Lionel Simard, vicaire à Notre-Dame, est de retour de Baie St-Paul et St-Urbain.

—Mme Nathanael Boivin, est de retour d'une promenade à Chicoutimi, où elle était l'invitée de sa soeur Mme J.-O. Gagnon.

—M. Edgar Guay, de l'Ile Maligne, est venu passer quelques jours à Roberval en promenade chez M. Edgar Guay et chez M. Alfred E. Brassard.

Nos malades

M. Nérée Boily, de cette paroisse est actuellement au Sanatorium du Lac Edouard, pour quelques mois, sous traitement.

—M. Benjamin Tremblay, sacristain de la paroisse St-Jean de Brébeuf qui a passé quelques jours à l'Hôtel-Dieu est maintenant en bonne voie de guérison.

—Mme Joseph-Elzéar Fortin, de cette ville, est retenue à l'Hôtel-Dieu de cette ville pour cause de maladie.

—Mme Napoléon Otis, de cette ville, est aussi à l'Hôtel-Dieu, depuis quelques jours.

A tous nous souhaitons un prompt rétablissement.

Feu Mme Thomas Simard

Le 11 juillet ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Roberval les funérailles de Dame Sophie Perron, épouse de feu Thomas Simard, décédée le 8 juillet, à l'âge de 65 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils Thomas et Edmond Simard et Joseph Thibault, de Montréal; ses filles Mmes X. Savard, W. Bertin, et Eugène Guénard.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Rivière-à-Pierre

Première messe

De belles et inoubliables fêtes se sont déroulées, en cette paroisse, à l'occasion de la première messe de M. l'abbé Lauréat Simard, ordonné prêtre au Collège de Lévis, dimanche le 3 juillet, par Son Excellence Mgr Omer Plante, auxiliaure de Québec.

Dans l'après-midi de ce jour, le nouveau prêtre avec M. le curé Philippe Chenard accompagnés de MM. les abbés Albert Delisle, Joseph Nadeau et Placide Godbout, professeurs au Collège de Lévis, et de nombreux parents et amis s'embarquèrent pour la Rivière-à-Pierre à bord d'un char spécial gracieusement mis à leur disposition par l'entremise de M. Omer Bérubé, chef de gare. A l'arrivée du convoi, les voyageurs furent reçus par M. le maire François Racine et tous les paroissiens qui les escortèrent ensuite jusqu'au presbytère au son des cloches qui annonçaient joyeusement l'honneur qui rejaillit sur cette petite paroisse d'avoir fourni un nouveau ministre du Seigneur.

Le nouvel ordonné chanta les vêpres solennelles à 7 h. 30 et sa première messe fut chantée le lendemain, 4 juillet, à 9 heures. Il était assisté de M. l'abbé Ph. Chenard, curé de l'endroit, et de MM. les abbés Placide Godbout et Joseph Nadeau comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Albert Delisle prononça un éloquent et impressionnant sermon de circonstance. M. l'abbé Emilien Rivard, curé du Lac au Sable, et M. l'abbé Drapeau, professeur au Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière, étaient présents au choeur. Le chant fut admirablement rendu par la chorale des hommes et celle des enfants sous la direction de M. Chs. Eusèbe Tremblay.

Mlles Blanchet et Marthe Paré firent la quête au cours de la cérémonie. L'église avait revêtu sa parure des plus belles fêtes, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et avait peine à contenir la nombreuse assistance. Les résidences avaient aussi été décorées de même que le couvent. L'ondulation des drapeaux et banderolles par la brise ainsi que l'illumination, dans cette belle et fraiche nature, disaient hautement que la joie était générale.

—Le banquet fut servi au couvent sous la distinguée présidence du dévoué pasteur, M. l'abbé Philippe Chenard. Les bonnes et sympathiques religieuses sont toujours au programme de ces grandes fêtes et leur précieux concours assure invariablement un succès supérieur. Tout fut donc superbe: mets exquis, décorations artistiques. Au dessert, M. l'abbé Lauréat Simard prit la parole et remercia affectueusement ceux qui l'ont conduit au saint autel ainsi que tous ses bienfaiteurs et amis. Il ne manqua pas, non plus d'évoquer le souvenir de ses chers parents, M. et Mme Alphonse Simard, décédés.

De voir ce beau déploiement de fête en l'honneur de leur digne fils leur aurait été bien doux et nous espérons que Là-Haut, ils s'en réjouissaient davantage dans le coeur de Dieu. M. le curé, MM. les abbés Delisle et Nadeau ont aussi prononcé d'intéressantes allocutions ; leurs saillies spirituelles donnèrent, par moment, une joyeuse récréation parmi les quelque cent convives. M. Gérard Tremblay lut ensuite, au jeune lévite, une adresse au nom de tous les paroissiens et de délicates pièces appropriées furent gentiment déclamées par les enfants de M. et Mme Omer Bérubé.

Cette belle fête en l'honneur d'un co-paroissien élevé à la prêtrise restera à jamais gravée dans la mémoire de tous et nous souhaitons qu'elle fasse germer, croître et mûrir beaucoup d'autres vocations sacerdotales à la Rivière-à-Pierre.

A M. l'abbé Lauréat Simard vont tous nos hommages, nos félicitations. Nous lui demandons un pieux souvenir au saint autel et ajoutons sincèrement :

"Ad Multos et Faustissimos Annos !"

Les dettes de guerre

Londres, 13.— (A. P.)— Tandis que M. Herriot annonçait à Paris, ce soir, (heure locale), que l'accord anglo-français portait qu'il y aurait consultation entre les deux pays au sujet des dettes de guerre, envers l'Amérique, sir John Simon déclarait, de son côté, à la Chambre des Communes : "Si on laissse croire au peuple français que cet accord a trait aux dettes de guerres contractées envers l'Amérique, il ne tardera pas à être désabusé."

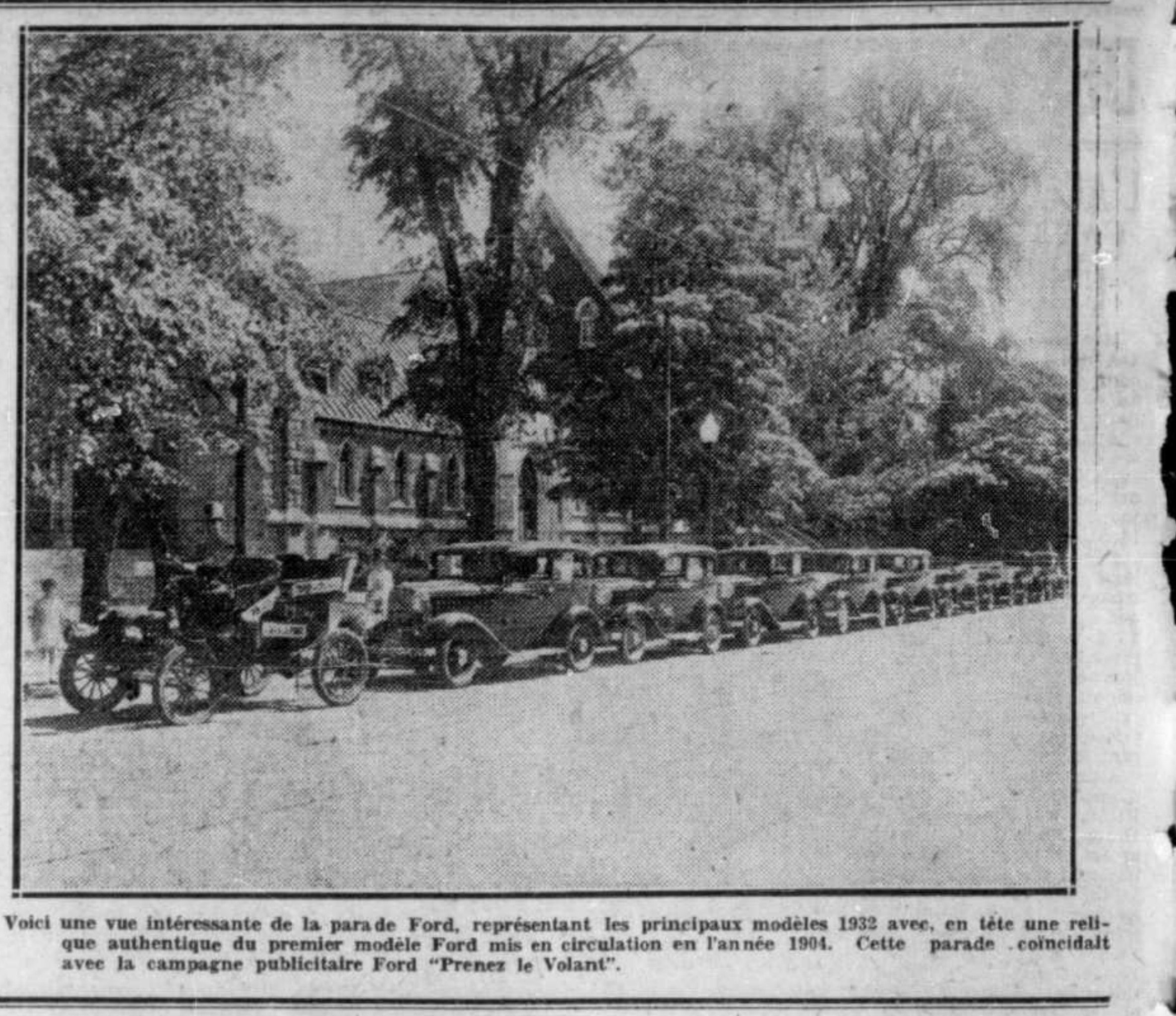

Voici une vue intéressante de la parade Ford, représentant les principaux modèles 1932 avec, en tête une relique authentique du premier modèle Ford mis en circulation en l'année 1904. Cette parade coïncidait avec la campagne publicitaire Ford "Prenez le Volant".

Thetford-Mines

Mariage Rousseau-Verreault

Mercredi le 6 courant, à huit heures, a été béni en l'église St-Alphonse, le mariage de M. Cléophas Rousseau, de notre ville, fils de M. et Mme Elzéar Rousseau, née Virginie Côté, de St-Agapit, de Lotbinière à Mlle Florianne Verreault, institutrice, fille de M. Eugène Verreault de notre paroisse. La mariée qui était accompagné de son père portait une chic toilette en chiffon imprimé bleu, chapeau et souliers de même teinte, son bouquet se composait de roses thé.

M. Elzéar Rousseau, de St-Agapit, était le témoin de son fils.

M. le curé Sauvageau a donné la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux. Un magnifique programme musical fut exécuté durant la messe par la chorale des Enfants de Marie.

Après la cérémonie il y eut réception chez M. Eugène Verreault, rue Smith, à laquelle assistaient les parents des nouveaux mariés.

M. et Mme C. Rousseau sont ensuite partis en voyage de noces.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

Mariage Drouin-Turcotte

Lundi dernier, à sept heures, M. le curé Sauvageau a béni en l'église St-Alphonse le mariage de M. Héliodore Drouin, de St-Joseph de Bee, fils de M. et Mme Adélard Drouin, de St-Joseph, à Mlle Gabrielle Turcotte, fille de M. Théodule Turcotte, de notre ville.

M. Adélard Drouin, était le témoin de son fils et M. Théodule Turcotte accompagnait sa fille.

Après la cérémonie il y eut réception chez M. et Mme Théodule Turcotte.

Nos meilleurs voeux.

M. et Mme Joseph Routhier fêtent leurs noces d'argent

Dimanche dernier les nombreux parents et amis de M. et Mme Joseph Routhier se réunissaient à leur résidence pour fêter leurs noces d'argent. Au cours de la soirée il y eut chants, musique, etc. Ce n'est qu'à une heure avancée que l'on songea au départ en emportant un bon souvenir de cette belle fête et souhaitant aux jubilaires encore de nombreuses années afin de fêter leurs noces d'or.

Y assistaient: M. et Mme Joseph Routhier, M. et Mme Alfred Routhier, M. et Mme Odule Routhier, M. et Mme Edmond Routhier, M. et Mme Saul Roy, M. et Mme Alphonse Grenier, M. et Mme Alfred Grenier, M. et Mme Doromi Grenier, Mme Vve Octave Vallée, Mme Barney Ferrell, M. et Mme Onésime Marcoux, M. et Mme Ernest Chateauneuf, M. et Mme Josaphat Doyon, M. et Mme Hervé Ferland, M. et Mme Odilon Paquet, M. et Mme Henry Vallée, Mlles Laure-Anna Routhier, Lucienne Routhier, Mélina Paquet, Olina Routhier, Antoinette Routhier, Antoinette Gobeil, Laurette Routhier, Ednée Routhier, Adrienne Routhier, Agathe Routhier, A. Lamothe, Marie-Rose Martel, Marie-Jeanne Martel, Rose-Irène Paquet, Amanda Paquet, Rachel Marchand, Annette Couture, Blanche Vallée, Jeanne Vallée, Yvette Sylvain, Rose-Alma Dion, Jeanne Roy, Rita Farrell, MM Amédée Martineau, Dominique Laflamme, Maurice Routhier, Gérard Lavigne, Wilfrid Doyon, Willie Routhier, Albert Dion, Lionel Dion, Gérard Jacques, A. Lamothe, Alfred Hamel, Léonard Paquet, Léo Hamel, Aimé Toussaint, Arthur Delisle, Alphonse Delisle, Arthur Marchand, Albert Hardoin, Paul Byrne, Henry Vallée, Léo Poulin, Arthur Huard, Alfred Martel, Edmond Routhier, Thomas Routhier, Paul Routhier, Gérard Routhier, Adrien Grenier, Maurice Couture, Edmond Couture, Wilfrid St-Laurent, Roméo Martel, Paul Roy, Eugène Dion, Gérard Huard, Philippe Godbout, Désiré Laflamme, Paul-Emile Paquet, Gédéon Paquet, Ernest Marchand et quelques autres dont les noms manquent.

Feu Pierre Leroux

Jeudi le 7 courant ont eu lieu en notre paroisse les funérailles de M. Pierre Leroux de Québec, décédé à l'Hôpital St-Joseph de notre ville le 4 à l'âge de 51 ans.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Nos sympathies.

Feu Aurèle Poirier

Le 7 courant, a été inhumé en notre paroisse M. Aurèle Poirier époux de Dame Malvina Gilbert, décédé à St-Maurice de Thetford le 5 courant.

Naissances

Le 29 juin : Marie-Paule-Suzanne, fille d'Ernest Doulin et de Jeannette Delisle. Parrain et marraine : J.-Arcade Dubois et Yvette Delisle, oncle et tante de l'enfant.

—Le 4 juillet : Joseph-Hermann-Gaston-Jasmin, fils de Wilfrid Lamontagne et de Laura Parent. Parrain et marraine : Hermann Poulin et Marie-Louise Poulin, cousins de l'enfant.

—Le 6 juillet : Joseph-Ariel-Albert fils de Philippe-Bernardin Bolduc et d'Alice Beaudry. Parrain et marraine Ernest Dirane et Rae Cummings, de North Weymouth, Mass., oncle et tante de l'enfant, représentés à la cérémonie par M. et Mme Gaudias Beaudoin.

—Le 6 juillet : Joseph-Pru'-Henri, fils de Tobie Morneau et d'Alphonsine Laurendeau. Parrain et marraine Alfred Gilbert et Marie-Anne Jacques.

—Le 6 juillet : Joseph-Lucien-Jean Louis, fils d'Emile Jolin et d'Yvonne Hamel. Parrain et marraine: Treflé Jolin et Cécile Bégin, oncle et tante de l'enfant.

Notes sociales

M. l'abbé Albert Rousseau, professeur au Collège de Ste-Anne de la Pocatière, est actuellement en visite chez son père, M. Jos. Rousseau. M. l'abbé Rousseau, nous quittera prochainement pour la paroisse St-Joseph de Québec, où il vient d'être nommé vicaire par les autorités religieuses.

—M. l'abbé René Gagné, vicaire à St-Louis de Courville était ces jours derniers en visite chez ses parents, M. et Mme Jos. Gagné.

—Le R. P. Vallières, de Brockville, Ont., en visite cette semaine, chez ses parents, M. et Mme J.-O. Vallières.

—M. et Mme Jos. Fortin et leur famille sont de retour d'un voyage à Québec.

—Mlle Aurore Morin, de Sherbrooke, en ville cette semaine chez sa soeur, Mme A. Beaulé.

—M. et Mme J.-Roméo Lemieux, et leur fils, Marcel, sont actuellement en voyage aux Etats-Unis.

—Mme Ernest Dodier, de St-Jean d'Iberville, en visite chez des parents et amis.

—M. Ernest Fournier, de St-Antoine de Pontbriand, en ville par affaires, vendredi dernier.

—M. et Mme Ernest Couture, de Montréal, sont actuellement en vacances dans les familles Couture et Turcotte.

—Mme Philémon Després et son fils René, sont de retour d'une promenade de quelques jours à Weedon.

—M. et Mme Roméo Sévigny, M. A. Sévigny, de Biddford, Maine, passent quelques semaines en ville chez leurs parents M. et Mme Napoléon Pinette.

—M. l'avocat A. Girouard, C.R., passe la semaine à Québec comme représentant du district d'Arthabaska aux examens du Barreau qui se tiennent cette année au Palais de Justice à Québec.

Lambton

Activités

—Mlle Fernande Gagnon est revenue d'un voyage à Montréal.

—Mlle Henriette Gagnon, du boulevard LaSalle, Verdun, en vacances dans les familles Gagnon, à Lambton.

—M. M.-Louis Gagnon, de Sherbrooke, passe le dimanche chez son père, M. Henri-Louis Gagnon, M. P.P.

—Mlle Germaine Langlois, de Montréal, en visite chez son frère, M. Raymond Langlois.

—MM. Henri et André Boisvert, de Montréal chez M. Adolphe Gagnon, dernièrement.

—M. et Mme Belleau, leur fille Olive, à Montmagny, St-Euphémie et Rivière-du-Loup, la semaine dernière.

—M. le Dr Chabot, Mlle Jacob, de St-Sébastien, de passage ici samedi.

—M. l'inspecteur des agronomes E. Boivin, M. Gamache, du garage de Deschambault, à Lambton pour affaires jeudi dernier.

—MM. Gérard, Rouer Rémus Morin et leur famille de Lewiston, Me., en promenade à Lambton, chez M. Adolphe Gagnon et E. Bureau, dimanche dernier.

—M. Emile Devost et sa famille, de Sherbrooke, étaient les invités de MM. Jos. Rodrigue et M. Devost, dernièrement.

—M. Ls Morin et P.-E. Morin, de Wooburn, visitaient leurs parents à Lambton, ces jours-ci.

—MM. et Mme H. Paradis, de Lac Mégantic, Mlle C. Baillargeon, chez M. Roméo Baillargeon, cette semaine

LA COMPAGNIE FORD

lance une campagne de publicité à travers tout le Canada et les Etats-Unis dite :

"PRENEZ LE VOLANT"

"Les nouvelles autos Ford, V-8 et 4" ont suscité cette année un vif intérêt parmi les amateurs et connaisseurs en particulier, tant à cause de leurs caractéristiques exclusives de beauté, que de souplesse, puissance et économie. Dans le but de faire mieux connaître et apprécier les mérites incontestables de ces nouvelles automobiles, la Compagnie Ford, (du Canada et des Etats-unis réunies) a lancé depuis quelque temps une forte campagne publicitaire durant laquelle elle invite le public à se rendre chez ses vendeurs et se faire donner en tout temps, comme de toute manière, une démonstration personnelle "au volant" des nouvelles automobiles Ford. "PRENEZ LE VOLANT" d'abord, voilà le principe de l'invitation Ford. Car c'est alors seulement, et surtout, que le conducteur pourra se faire une juste idée de ce que peut faire l'auto Ford, soit sur la route, soit dans le trafic ou dans les côtes les plus abruptes.

M. J.-A.-T. Lambert, notre distributeur bien connu pour le district québecois, nous prie d'inviter toutes les personnes désireuses de profiter de cette opportunité de conduire la nouvelle Ford 1932, à venir à ses salles de montre au no 33 rue de la Couronne où l'on se fera un plaisir de leur fournir cette preuve de la performance nouvelle de cette automobile. Nous avons eu également le plaisir de rencontrer M. J.-A. Côté, gérant des Ventes pour le district de Montréal qui jouit d'une popularité enviable parmi les hommes d'affaires de notre cité. Nous reproduisons dans nos colonnes une photo de la parade Ford qui eut lieu dans nos principales rues de la ville, mardi dernier entre 2 heures et 3 h 30 de l'après-midi.

Ulcères d'estomac soulagés chez soi

RESULTATS RAPIDES SANS DIETE AUSTERE

NI OPERATION

Il est remarquable de constater la rapidité avec laquelle la plupart des cas d'ulcères, acidose, constipation, gaz, malaise après manger, douleurs stomacales, aigreur gastrique, indigestion, etc., le cèdent à l'action des TABLETTES ROSES de VON.

Les tablettes de Von rétablissent l'"équilibre chimique" voulu dans votre estomac — ce qui vous débarrasse de la douleur et du malaise. Sans régime austère — vous pouvez manger tous les aliments nutritifs et reprendre votre force ancienne. Envoyez aujourd'hui dix sous en timbres pour Offre d'Essai et renseignements au long. Agissez tout de suite car l'offre est limitée. Canadian Von Company, 992 Security Bldg., Windsor, Ontario. Les Tablettes Rose Von ne se vendent pas dans les pharmacies.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

DES GAINS DE 16, 13 ET 4 1-2 POINTS SONT ENREGISTRES A MONTREAL.---LOURDEUR DU MARCHE DE NEW-YORK

L'ACCORD SUR LA CANALISATION EST UTILE AU MARCHE

Montréal, 14. (P. C.)—Fermeture.—Les nouvelles, annonçant qu'un accord avait été officiellement conclu au sujet de la canalisation du St-Laurent, ont donné de l'élan au marché local aujourd'hui. Des gains ont été enregistrés sur toute la liste et, seules, une couple de valeurs ont subi des pertes. Les gains comptés aujourd'hui ont varié d'une fraction à 16 points.

Canada Cement ordinaire et privilégié se sont particulièrement bien trouvées de la nouvelle. Les premières ont avancé de 2 points pour fermer à 5 1-2, tandis que les privilégiées s'appréciaient de 16 points pour finir la journée à 36. Parmi les autres gains importants enrégistrés aujourd'hui, il faut compter celui de Dominion Glass, qui a atteint 13 points, portant le prix des actions à 45.

Ailleurs, sur la liste, Brazilian a avancé de 1-4 de point à 10, Canadian Pacific a fait un gain similaire à 11 1-2. Shawinigan a également progressé de 1-4 de point à 14 et International Nickel de 1-8 à 5 3-4.

Montreal Power a enregistré une avance de 3-8 de point à 31 3-8, Dominion Bridge a repris 1 1-2 point à 14 1-4 et Canada Bronze 1 1-2 à 12 1-8. Canada Car ordinaire était en mieux de 1 point à 5 1-4 en fermeture et les actions privilégiées du même nom accusaient une amélioration de 1 1-2 point à 13 1-2. Southern Canada Power se trouvait en mieux de 4 1-2 points à 15 1-2.

Des gains fractionnaires ont en outre été comptés par bon nombre de valeurs, dont B. C. Power "A" à 18 7-8, Cockshutt Plow à 5 1-4, National Breweries à 15, Massey-Harris à 4 1-4, Steel of Canada et plusieurs autres.

Dans le compartiment des banques, Bank of Montreal a été la seule à monter en se hissant 1-2 point plus haut qu'hier à 197. C'est là un nouveau maximum pour cette valeur depuis le commencement de la reprise. Bank of Commerce à 143, Nova Scotia à 247 et Royal à 147 se trouvaient toutes, aux mêmes niveaux que la dernière fois.

FERMETURE MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Alberta Grain, priv.	22	22	22	22
Bell Telephone	78½	78½	78	78½
Brazilian Traction	10	10	9⅝	9⅝
B. C. Power "A"	18⅞	18⅞	18⅞	18⅞
Canadian Bronze	11	12¼	11	12⅛
Canada Cement	4	5½	4	5¼
Do priv	29	36½	29	36
Can. Steamship, priv.	3½	3½	3½	3½
Can. Car	5	5¼	5	5
Do priv.	13½	13½	13½	13½
Can. Ind. Alcohol	1¾	1¾	1¾	1¾
Can. Pacific	11½	12	11½	11⅝
Cockshutt Plow	4½	5¼	4½	5¼
Cons. Smelting	55	55	54	54
Dom. Bridge	13	14¼	13	14¼
Dom. Glass	43	49	43	45
D. Steel & Coal "B"	1¼	1½	1¼	1¼
D. Textile pfd	85	85	85	85
Foundation Co.	4	4	4	4
Fraser	.30	.30	.30	.30
Gurd & Co. Chas.	13	13	13	13
Gypsum	3	3	3	3
Hamilton Bridge	3¾	5	3¾	5
Int. Nickel	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
Lake of the Woods	4¾	4¾	4¾	4¾
Lindsay, pfd	37	37	37	37
Massey-Harris	4	4¼	4	4¼
McColl-Frontenac	9	9¼	9	9¼
Montreal Power	31½	32	31⅛	32
Nat. Breweries	14⅞	15	14¾	15
Nat. Steel Car	8½	8½	8½	8¼
Penmans Limited	18	18	18	18
Power Corp.	9½	9½	9¼	9½
Quebec Power	13⅞	14	13⅞	14
Shawinigan	14	14¼	13½	14⅛
Sherwin-Williams	7½	7½	7½	7½
South. Canada Power	15½	16	15½	16
Steel of Canada	15	15½	15	15½
Winnipeg Electric	3	3	3	3
BANQUES				
Commerce	143	144	143	144
Montreal	198	198	197	197
Nova Scotia	247	248	247	247
Royale	147	147	147	147

FORTE BAISSE DU BLE ENREGISTREE OUTRE-FRONTIERE

Winnipeg, 14.—(P. C.)—Fermeture.—La faiblesse des marchés de l'extérieur et la tendance à l'inaction que manifestent les spéculateurs en attendant la tenue de la conférence impériale à Ottawa ont affaibli le marché local au cours de la séance de ce jour. En fermeture, les prix se trouvaient en recul de 55-8 à 1-4 de centin par boisseau.

Juillet a fermé à 52 3-8c avec une baisse de 5-8c; octobre se trouvait 1-8 de centin plus bas à 55 7-8c et décembre accusait un recul de 1-4 de centin à 57 1-8c.

Chicago, 14 (P.C.) —Fermeture — Les ventes sur "stop-loss" ont envahi le marché vers la fin de la séance et elles ont fait descendre le blé à des niveaux encore sans précédants depuis le début de la saison.

Le blé a fermé instable avec des baisses de 1 5-8 à 2c par boisseau; le maïs était en recul de 3-4 à 1 1-8c; l'avoine avait cédé de 1-2 à 1c et les provisions oscillaient entre 2c et 10c de perte.

Dividendes

Montréal, 14.—Les dividendes suivants viennent d'être déclarés:

St. Lawrence Flour Mills privilégié: 1 3-4 pour cent, payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 20 juillet.

Shawinigan Water & Power Co: 25cts par action, payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 21 juillet.

McKinnon Steel Corporation Limited: 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 20 juillet.

Canada Dredge & Dock: dividende régulier de 1 3-4 % par action privilégiée pour le trimestre. Aucune décision n'a été prise au sujet du dividende ordinaire.

Prêts aux courtiers

Washington, 14. (Spécial au "Soleil"). — Au cours de la semaine qui s'est terminée mercredi le 13 juillet, le total des prêts aux courtiers a augmenté de $12,000,000.

Ce chiffre a été rendu public par les autorités de la Federal Reserve Bank après la fermeture des marchés mobiliers aujourd'hui.

POTINS de la BOURSE

DOMINION TEXTILE

Depuis trois mois les actions ordinaires de Dominion Textile ont été en bonne demande et 6,123 de ces actions ont changé de mains à 40. Inutile de dire que ces achats ont passablement attiré l'attention et qu'on est généralement d'opinion que l'acheteur doit savoir ce qu'il fait. Non seulement le rendement sur ces actions est élevé, mais les chances d'une appréciation rapide, une fois que la conférence impériale aura eu lieu, sont considérés comme excellentes. Les actions ordinaires de Textile rapportent chacune $5 par année en dividende, de sorte que leur rendement est de 12½% autour du prix actuellement coté. Au cours des années d'abondance, les administrateurs de cette organisation n'ont pas augmenté le taux des dividendes et ceci a eu pour résultat de donner à la firme une position liquide exceptionnellement vigoureuse. Il se pourrait que les fonds accumulés durant le "boom" permettent à la compagnie de maintenir le taux actuel de son versement.

BRAZILIAN TRACTION

Si l'on s'en rapporte à une dépêche venant de New-York, les actions de Brazilian Traction ont été passablement actives autour de 8 5-8 sur le New-York Curb et, récemment, elles ont semblé vouloir se raffermir sous l'effet favorable créé par l'écoulement d'une tranche assez forte d'actions. Les nouvelles disant qu'une révolution avait éclaté au Brésil ont refroidi un peu l'enthousiasme des haussiers et c'est pourquoi les actions de Brazilian se sont abstenues de participer à la hausse générale de ces jours derniers. Des gens qui sont censés s'y connaitre prétendent que le malaise qui existe dans la république brésilienne n'est pas sérieux et ne devrait pas affecter les opérations de la Brazilian Traction Co.

NATIONAL BISCUIT

La faiblesse prononcée de National Biscuit, sur lequel un rendement de 14% au moins peut être obtenu, aujourd'hui, est basée sur l'attente d'un rapport peu favorable pour le second trimestre.

Au cours du premier trimestre, cette compagnie a gagné l'équivalent de 60c par action, alors que 70c devaient être versés en dividendes et l'on prévoit que les résultats du second trimestre devraient être encore moins favorables. Les actions de National Biscuit, qui sont inscrites à la Bourse de New-York, sont passablement disséminées au Canada.

SHAWINIGAN POWER

Les actions de Shawinigan Water & Pawer ont été constamment en demande depuis quelques semaines et cette demande est surtout venue de Londres. Ces achats ont absorbé les actions offertes en bas du niveau courant, de sorte que le stock a rebondi plutôt vigoureusement sous l'effet de la demande plus forte qu'on a constatée cette semaine.

RAPPORT POUR LE 1ER SEMESTRE DE QUEBEC POWER CO.

Montréal, 14. — (P.C.) — Au cours de la réun'on trimestrielle des directeurs de la Quebec Power Company, Limited, tenue ici aujourd'hui, le dividende trimestriel de 37c par action a été déclaré, payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 21 juillet. Ce dividende se trouve être au taux de $1.50 par année comme la dernière fois.

La compagnie rapporte qu'au cours des six premiers mois de 1932 ses recettes brutes ont été de $2,111,189.75, comparativement à $2,399,649.15 pour les six premiers mois de 1931. Le revenu net résultant des opérations, après déduction des taxes, d'un montant de $27,091.41 pour le change sur les paiements d'intérêts en fonds américains et autres dépenses, a été de $781,506.53, comparativement à $1,082,622.17 pour la période correspondante de 1931.

UNITED FRUIT CO.

Boston, 14 (P.C.)—La United Fruit Company a réalisé des revenus nets de $1,500,000 durant le premier semestre de l'année courante, ce qui équivaut à 51 cts par action. La compagnie avait gagné $6,970,000 ou $2.38 par action durant le semestre correspondant de 1931. M. Samuel Zemurray a été placé en charge des opérations.

HOLLINGER MINES

Montréal, 14 (P.C.)—Hollinger Consolidated Gold Mines Limited a produit pour une valeur de $5,558,507 d'or et d'argent durant le premier semestre de l'année courante, comparativement à une valeur de $4,862,687 durant le premier semestre de 1931. Le surplus, avant la dépréciation et l'ajustement, a été de $369,433.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 14 juillet	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	24	24
Am. Superpower	1¾	1¾
Cities Service	2⅛	2⅛
Elec. Bonds & Share	7⅛	6⅞
Niagara & Hudson	8¼	8¼
S. O. of Indiana	19	18⅞
St. Regis Paper	1½	1⅜
Milreis	.0763	.0763

LE MARCHE A ETE ALOURDI PAR LES PRISES DE PROFIT

New-York, 14 (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée) Fermeture — Le marché est devenu alourdi sous le poids des prises de profit vers la fin de la séance d'aujourd'hui. On estime à environ 1,000,000 d'actions le total des virements de la séance.

Une forte descente dans les actions d'Auburn a fait fermer cette valeur au-delà de 8 points plus bas qu'hier. Des pertes de 1 à points ont été enregistrées par Air Reduction, Allied Chemical, Drug, American Can, American Telephone, American Tobacco "B" Case, Coca-Cola, Eastman Kodak, International Harvester, McKeesport, Macy, National Biscuit et Union Pacific.

U.S. Steel a fini la journée avec une perte fractionnaire.

Les banquiers en obligations ont rapporté que les $40,000,000 en obligations de nouvelles utilités publiques avaient reçu un bon accueil sur le marché.

Les nouvelles susceptibles de stimuler le marché ont été à peu près nulles. Chez les banquiers on a été porté à envisager comme avantageux le nouvel accord conlu entre la France et la Grande-Bretagne.

Une bonne partie des achats récemment effectués sur les marchés mobiliers locaux est venue de l'étranger, notamment de Londres. Les maisons qui ont des relations en Europe ont rapporté que ces achats avaient originé de divers milieux et que les gens se montraient peu empressés à faire des achats en se basant sur les recommandations d'autrui.

L'indice hebdomadaire de Bradsstreet sur les produits alimentaires indique un nouveau gain—le quatrième consécutif. Certains observateurs font toutefois observer qu'il pourrait s'écouler encore plusieurs semaines, et même plusieurs mois, avant qu'on puisse affirmer sans crainte de se tromper qu'une volte-face s'est produite sur le marché des denrées.

La hausse accentuée dont la liste a bénéficié hier et qui a poussé les "moyennes" au-dessus de leurs anciens niveaux de résistance, a évidemment obligé plusieurs "shorts" à racheter au début de la séance d'aujourd'hui.

On a considéré que la reprise d'hier s'était effectuée au détriment des baissiers, bien que les courtiers aient rapporté que des achats provenaent de sources avisées, non seulement des Etats-Unis mais encore de Londres avaient également eu lieu.

FERMETURE—NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

(LE 14 JUILLET 1932)

Adams Express	2¼	2¼	2¼	2¼
Alleg. Corp.	⅝	⅞	⅞	⅞
Allied Chem.	48½	48¾	47	47
Allis Chalmers	5¾	5¾	5¾	5¾
A. M. Byers	10½	10½	9¾	9¾
Am. Can	35¼	35⅜	33½	34
Am. Car & F.	4½	4½	4½	4½
Am. & For. P.	3¼	3¾	3¼	3¾
Am. Loco	5½	5½	5	5½
Am. Smelting	8⅞	8⅞	8½	8½
Am. Tel. & Tel.	75⅛	75⅜	72⅝	73⅜
Am. Tob "B"	55⅞	55⅜	53¼	53¾
Am Waterworks	13	13	12½	12½
Anaconda Cop.	4¼	4¼	3⅞	4
Atchison R'y	23⅛	23⅜	22	22
Atl. Refining	11⅛	11¾	11¼	11¼
Auburn Auto	52⅝	54½	46⅛	47¼
Balt & Ohio	6	6¼	5¾	5¾
Barnsdall Corp.	4¼	4⅜	4⅜	4⅜
Bethlehem Steel	9⅝	9¾	9½	9½
Borg Warner	4¼	4⅜	4⅜	4⅜
Brooklyn M. Tr	20⅝	20¾	18½	18⅜
Can. Pacific	10⅛	10⅛	9⅜	9⅜
Case Threshing	27	27½	24¾	24¾
Cerro de Pasco	5	5	5	5
Chesap & Ohio	11¼	11¼	11	11
Chrysler	6½	6⅞	6½	6¾
Coca-Cola	79½	80¼	77½	77⅜
Columbia Carb.	19⅜	20¼	19⅜	19⅜
Columbia Gas	6⅜	6¾	6⅜	6⅜
Com. Solvents	5½	5⅞	5½	5½
Comm. Power	2⅛	2⅛	2	2
Congoleum	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Cons. Gas	37½	38	36⅞	36⅞
Cont. Can	22	22	21⅛	21⅛
Corn Products	29½	30⅛	28⅜	28⅜
Curtiss Wright	⅞	⅞	⅞	⅞
Davison Chem.	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Dom. Stores	13½	13½	13½	13½
Dupont de Nem	25½	26¼	25½	25⅞
Eastman Kodak	38⅞	39	37¾	37¾
Elec. Auto-Lite	10⅝	10⅝	10	10
Elec. P. & Light	3⅜	3⅜	3½	3¼
Erie Railroad	3	3	3	3
Fox Film	1¼	1¼	1¼	1¼
Freeport Texas	12⅝	12⅞	12¼	12¼
Gen. Electric	10	10⅛	9⅞	9⅞
Gen. G. & El. 'A'	½	½	½	½
Gen. Motors	8⅜	8⅜	8⅝	8⅝
Gillette Safety	15¾	15⅞	14¾	14¾
Goodyear	8	8½	8	8⅜
Houston Oil	11⅛	12¼	11⅛	12
Hudson Motors	5½	5⅜	5⅜	5¼
Hupp Motors	1⅜	1¾	1¾	1⅜
Int. Combustion	⅞	⅞	⅞	⅞
Int. Harvester	1⅜	13⅜	12⅜	12⅜
Int. Hydro	3	3	3	3
Int. Nickel	5¼	5¼	5	5¼
Int. Paper "A"	⅞	⅞	⅞	⅞
Int. Paper "C"	⅞	⅞	⅞	⅞
Int. Tel & Tel.	5⅛	5½	5⅛	5⅛
Johns-Manville	12⅞	13½	12⅞	12⅞
Kennecott Cop.	6½	6⅝	6¼	6⅜
Loews Theatre	16½	16½	16	16
Lorillard	12½	12⅜	12⅜	12½
Miss. Kan. & T	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Montg. Ward	5¼	5½	5¼	5⅝
Nat. Biscuit	25¾	25¾	24	24
Nat. Cash Reg.	7¾	7¾	7½	7⅝
Nat. Dairy P.	16⅛	16⅛	15¼	15½
Nat. Pow. & l.	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
Nevada	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
New-Haven	7⅞	7⅞	7½	7⅞
N.-Y. Central	12⅞	12⅞	11⅞	11⅞
North Am. Co.	16⅞	17¼	16¾	17½
Noranda Mines	13¾	14½	13¾	14⅜
Pac. Gas & El.	20¼	20⅞	20¼	20¼
Packard Motor	1¾	1¾	1¾	1¾
Paramount	2	2	2	2
Penick & Ford	19	19	18½	19
Pennsylv. Ry	8	8⅛	7¾	8¼
Phillips Pete	4	4	3⅞	3½
P. S. of N.J.	32¾	32¾	30½	30¾
Pullman	15	15	14¾	14¾
Pure Oil	3¾	3¾	3½	3⅝
Radio Corp.	4½	4½	4	4
Radio-Keith	2¼	2½	2⅛	2¼
Reading	15	15	15	15
Rem-Rand	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Rep. I. & Steel	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Royal Dutch	17⅞	17⅞	17⅞	17⅞
Sears Roebuck	13⅛	13⅛	12⅛	12⅛
Shell Union	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Simmons Bed	4	4	3⅞	3⅞
South Pacific	8⅞	8⅞	8⅞	8⅞
South P. Rico	11⅞	11⅞	11	11
Stand Brands	11	11	10¾	11
Stan Gas & E.	11⅜	11⅜	11	11
Stand Oil	26⅞	26⅞	25¾	25¾
Stand Oil NY	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Studebaker	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
Stone & Webster	5½	5⅞	5⅞	5⅞
Tex Gulf Sul.	15	15	14⅞	14⅞
Timken Rol. B.	9⅛	10	9⅞	9⅞
Union Carbide	17⅛	17¾	17⅛	17⅜
Union Pacific	32⅜	32	30¾	30¾
United Aircraft	9⅞	10	9⅞	9⅞
United Cigar	⅞	⅞		
United Corp.	5	5	4⅞	4⅞
U. S. C. I. Pipe	8⅞	8⅞	8⅞	8⅞
U. S. Ind. Alco	17⅞	17⅞	16⅞	16⅞
U. S. Realty	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
U. S. Rubber	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
U. S. Steel	23⅞	24⅞	22⅞	23
Vanadium	8⅞	8⅞	7⅞	7⅞
Warner Bros	⅞	⅞	⅞	⅞
Western Un.	15⅞	16⅞	15⅞	15⅞
West. Elec.	18⅞	18⅞	17⅞	17⅞
Willys Over.	1	1	1	1
Woolworth	26½	26¾	26¼	26¾
Worth. P.	12⅞	12⅞	12⅞	12⅞
Yellow Truck	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞

Ventes à 2.10 p.m., 800,000 parts.

Delaware, Lackawanna & Western a subi une perte nette de $547,197 en mai dernier. Le chemin de fer avait gagné $117,830 en mai 1931.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(fourni par L.-G. Beaubien & Cie) Le "Wall Street Mirror" dit:

Si l'on s'en rapporte aux "moyennes" de Dow, Jones les industrielles et les ferroviaires ont failli par une fraction de point dépasser leurs anciens paliers de résistance à la hausse durant la séance de mercredi. Comme nous l'avons fait observer hier, si la "moyenne" des industrielles dépasse 45, on pourra s'attendre à ce qu'elles ajoutent plusieurs points de plus à leur avance. Dans le cas des ferroviaires, leur point de résistance est 15.

Wall Street ayant fait meilleure figure hier, les observateurs commencent à chercher sur quoi cette hausse peut se baser. Evidemment, il y a toujours l'ajournement du Congrès qu'on peut considérer comme favorable à une reprise mais, comme d'habitude, les gens croient à l'inflation et ils pensent que le bill Glass pourrait être soumis au Congrès, par surprise, avant l'ajournement. D'autres rapports prétendent qu'une nouvelle favorable, autre que l'ajournement du Congrès, sera publiée à Washington très prochainement.

Il est indéniable que le marché avait droit à une bonne reprise au simple point de vue technique. Il est vrai que les valeurs de Bourse ont été liquidées au début de ce mois, mais cette liquidation a été accompagnée d'une contraction dans le total des virements. Depuis deux jours, l'activité s'est accrue en même temps que les cours ont monté.

Il n'y a encore rien de pressant à prendre position à la hausse dans le marché mais une autre journée de hausse devrait attirer de nouveaux acheteurs vers la liste new-yorkaise. La plupart des observateurs considèrent encore que le côté des baissiers est peu avantageux.

Moyennes:
(Copyright par Standard Statistics)

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	38.5	14.9	57.9	38.3
Mardi	36.8	14.2	55.8	36.6
Sem. passée	36.7	14.0	56.0	36.6
Mois passé	38.4	51.2	58.1	38.3
1931	108.8	75.6	164.0	113.0
1929	229.7	155.3	292.0	227.4
1927	122.9	119.2	113.4	118.0
Max. 1922	68.9	39.8	111.0	71.3
Min. 1932	35.1	18.2	51.8	35.0
Max. 1930	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1930	60.0	30.8	92.8	61.3
Max. 1939	202.4	141.6	281.3	208.8
Min. 1929	112.9	86.4	146.5	114.7

Ventes totales hier: 977,619 actions.

Mouvements comparatifs:

	Merc.	Mardi
Nombre de gains	325	216
Nombre de reculs	86	123
Stocks n'ayant pas bougé	99	129
Total des stocks négociés	510	468

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats Etrangers à New-York)

(LE 13 JUILLET 1932)

		Off.	Dem.
2,000	Argentine 6's, 1961	42	44
181,000	Australie 5's, 1955	73⅛	73¼
13,000	Belgique 6½'s, 1949	95¼	97
21,000	Do. 6's, 1955	92¾	92¼
	Bolivie 7's, 1958	4	4¾
2,000	Bordeaux 6's, 1934	103¼	107
8,000	Brésil 6½'s, 1957	18⅛	19¼
	Do. 7's, 1952	14⅞	15⅞
	Buen. Aires 6's, 1961	26	27½
	Chili 6's, 1961	7¼	13
7,000	Colombie 6's, 1961	31⅛	32¼
6,000	Cund'ca 6½'s, 1959	7	8⅛
41,000	Canada 5's, 1952	93¾	93⅞
17,000	France 7½'s, 1941	118⅛	118⅞
	Do. 7's, 1949	113¼	113⅜
294,000	Allemagne 5½'s, 1965	45⅛	45⅜
18,000	Haiti 6's, 1952	63	75
17,000	Italie 7's, 1951	90	90½
1,000	Lyon 6's, 1934	103⅛	104
1,000	Marseille 6's, 1934	103¼	104
	Medelin 6½'s, 1954	11⅛	13
38,000	Milan 6½'s, 1952	71	71⅛
1,000	Parana 7's, 1958	4⅛	4⅞
12,000	P.L.& M.7's,1958	103⅜	103⅞
10,000	Do. 6's, 1959	103¼	103⅞
7,000	Pérou 6's, 1960	4	4⅞
	Pologne 8's, 1940	50	54
6,000	Do. 7's, 1947	46	46½
	Rio Janeiro 6½'s, 1959	6	8¾
	Do. 6½'s, 1953	8	10
2,000	Rio G. do S.6's, 1969	7	9¾
16,000	Rome 6½'s, 1952	72	76
30,000	San Paulo 7's, 1940	57⅛	59
14,000	Serbie 7's, 1962	27⅛	28¼
3,000	Soissons 6's, 1936	105⅛	107
150,000	Roy.-Uni,5½'s,1937	103⅞	104

PRETS AUX COURTIERS MOINS FORTS EN JUIN

Montréal, 14. —(P.C.) — Depuis un mois, on a enregistré une diminution dans les prêts aux membres de la Bourse de Montréal sur des valeurs canadiennes. Ces prêts s'élevaient à $13,865,523 le 7 juillet 1932 alors qu'ils étaient de $15,139,523, le 2 juin 1932. Une diminution plus considérable encore est enrégistrée par rapport au 3 octobre 1931 alors que les prêts étaient de $54,991,145.

NOTRE DOLLAR A 87c

New-York, 14. (P.C.)—Fermeture.—Le dollar canadien s'est maintenu stable à 87c pendant toute la séance d'aujourd'hui sur le marché local des changes étrangers, tandis que la livre sterling a fermé ce soir avec 1 1-4c de recul à $3.54 1-2.

CHANGES A QUEBEC

(Par E.-L. Hardy & Cie)

LE 14 JUILLET 1932

Argentine, Peso	0.2993
Australie, Livre	3.2713
Belgique, Belga	0.1598
Brésil, Milreis	0.0880
Tchéko-Slavie, Couronne	0.0340
Danemark, Couronne	0.2215
Finlande, Finmark	0.0186
France, Franc	0.0450
Allemagne, Reischmark	0.2730
Angleterre, Livre	4.0689
Hollande, Florin	0.4635
Inde, Roupie	0.3085
Italie, Lire	0.0590
Japon, Yen	0.3205
Yugo-Slavie, Dinar	0.0198
Nouv.-Zélande, Livre	3.7080
Norvège, Couronne	0.2028
Pologne, Zloty	0.1300
Roumanie, Lei	0.0070
Sud Afrique, Livre	3.5460
Espagne, Peseta	0.0920
Etats-Unis, Dollar 15% de prime	

SIEGE VENDU $80,000

New-York, 14. (P.C.).—Des arrangements ont été conclus aujourd'hui pour la vente d'un siège de la Bourse de New-York au prix de $80,000., ce qui représente une augmentation de $4,000 sur le prix de la dernière transaction de ce genre.

LES PATATES ET LE FROMAGE ONT SUBI DES PERTES

Montréal, 14.—La séance d'hier a été marquée par une chûte assez prononcée des patates fraîches sur le marché local des produits de la ferme. Des arrivages massifs ont fait baisser les prix autour de 75 cts pour une poche de 80 lbs, alors que la veille, on cotait aussi cher que $1.50. Il y a eu quelques ventes à $1.00 hier et d'autres à 50 cts pour les patates de seconde qualité, mais le prix le plus généralement offert a été 75c. Les patates de l'an dernier n'ont pas varié autour de 50 et 55c la poche, ex-voie ferrée.

Il semble bien que les tarifs de représaille imposés par l'Angleterre sur les produits irlandais soient de nature à favoriser le commerce canadien au détriment de l'Etat Libre d'Irlande. En 1931, l'Irlande a exporté en Angleterre 38,100,000 livres de beurre et le Canada seulement 7,800,000 lbs. L'imposition d'un droit de 20c sur chaque livre de ce produit venant d'Irlande devrait améliorer la position des vendeurs canadiens sur le marché anglais et c'est probablement ce que le marché a reflété hier en montant encore de 1-4 de centin par livre. Le beurre pasteurisé de première classe est maintenant rendu à 16 3-4c la livre à Montréal, tandis que les prix cotés aux marchands-détaillants restent aux mêmes niveaux.

Sur le marché du fromage, les prix ont continué à fléchir et, en fermeture, le fromage ontarien était entre 9 1-2 et 9 5-8c la livre tandis que le fromage québecois se trouvait entre 9 1-8 et 9 1-4c.

Dans les autres compartiments du marché il n'y a pas eu de changements.

Au cours de la séance, les arrivages suivants ont été enregistrés aux enchères hebdomadaires du Board of Trade : 1,473 boîtes de fromage et 1153 boîtes de beurre. Un total de 915 boîtes de beurre pasteurisé No 1 a rapporté 16 3-4c la livre ; 188 boîtes de No 2 ont été vendues à raison de 16 1-4 c et 50 boîtes de beurre No 1 non pasteurisé ont été vendues à 16 1-4c la livre. Quant au fromage 757 boîtes de blanc, No 1 ont rapporté 9 3-16c la livre; 34 boîtes de blanc No 2, 8 3-16c; 631 boîtes de No 1 coloré 9 3-16c et 51 boîtes de No 2 coloré 9 3-16c.

PRIX DU GROS A MONTREAL

Avoine No 3, C.W.	$0.39
Avoine d'engrais No 1, extra	.41
Avoine d'engrais No 1	.38
Avoine d'engrais No 2	.37
Cri lures d'avoine	.25
Orge No 3, C. W.	.47
Blé No 5	.56
Maïs sud-africain	.55
(Par boisseaux ex-magasins à Montréal, base voie ferrée).	
Farine du printemps:	
Première patente	$4.70
Deuxième patente	4.10
Forte à boulanger	4.00
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant.)	
Farine d'hiver:	
Qualité de choix aux wagons par baril	$2.50 à $2.60
Qualité de choix en quantités irrégulières, par baril, ex-magasins	2.80 à 2.90
Farine de maïs lanc, par baril, en sacs de chanvre, livré	4.30
Farine d'engrais:	
Son du Manitoba	$18.25
Gru rouge	19.25
Gru blanc	23.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant).	
Malt séché de brasserie (en gros)	$16.00
Par tonne au détail	18.00
Gruau en sac de 90 livres	2.60
Foin pressé:	
Mil No 3, extra	$11.00
Mil No 2	10.00
Mil No 3	8.00
Trèfle mélangé	8.00
Oeufs: En cartons / Libres	
Frais spéciaux	$0.27 / $0.26
Frais extra	.26 / .25
Frais premiers	.22 / .21
Frais seconds	.18 / .17
Beurre:	
No 1, pasteurisé	$0.16¾
Solide	.18
Moulé	.19
Fromage:	
Québec	$0.09¼ à $0.09¾
Ontario	.09½ à .09¾
Patates:	
Nouvelles	$0.50 à $1.00
Anciennes	.50 à .55
Volailles: "A" / "B"	
Volailles pour bouillir	.18-.22 / .16-.20
Canetons	-.29 / -.26
Canards	-.19 / -.14
Poulets à rôtir	.20-.26 / .18-.24
Poulets pour frire	.20-.21 / .18-.19
Poulets à bouillir	.22-.24 / .20-.22
Poulets nourris au lait	.28-.30 / .26-.28
Dindons à rôtir	.24-.26 / .22-.24
Oisons	-.16 / -.13

CANADA PACKERS LTD

Toronto, 14.—(P.C.)— Canada Packers, Limited, a subi un déficit équivalant à 19c par action ordinaire au cuors de l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 1932, si l'on s'en rapporte au compte-rendu que cette compagnie vient de publier. En 1931, cette compagnie avait réalisé des recettes équivalant à $2.01 par action ordinaire.

Après la dépréciation les intérêts obligataires et les taxes, un profit net de $384,302 est resté pour être distribué sur les actions privilégiées qui ont absorbé $422,318, de sorte qu'il a fallu puiser $38,016 du compte de surplus. Ce dernier se trouve maintenant réduit à $4,073,621.

VIREMENTS BANCAIRES

Au cours de la semaine qui prend fin aujourd'hui, le total des virements bancaires a été de $3,784,049 à la Chambre des Compensations de la ville de Québec, comparativement à $6,095,518 pour la semaine correspondante de 1931.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 14. —(P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livres sterling) : réserve totale, augmentation 647,000 ; circulation, diminution 408,000 ; monnaies, augmentation 240,000; autres valeurs, diminution 1,519,000; dépôts du public, diminution 3,900,000; autres dépôts, augmentation 1,162,000; réserve de billets, augmentation 659,000; valeurs gouvernementales, diminution 1,841,000.

Le rapport existant entre la réserve de la Banque et son passif est de 34.43 % cette semaine au lieu de 33.27% la semaine passée.

Taux de l'escompte : 2 pour cent.

Le Premier Ministre du Canada suggère un plan pour la création d'une banque de l'Empire Britannique, d'une chambre centrale de compensations pour transiger les affaires de l'Empire et stabiliser les monnaies des pays formant le Commonwealth.

PERSONNAGES EN VUE DE LA FINANCE

M. J.-M. LABONTE, président de Pariseau Frères, Limitée, qui a été choisi pour occuper la charge de président de la Imperial Box Export Co., Limited, une compagnie récemment formée.
(Int. Newspaper Service)

NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par L.-G. Beaubien & Cie).

Murray Corporation of America a subi une perte nette de $1,067,948 au cours des4 mois finissant le 30 avril.

Eastman Kodak Company a gagné un procès devant la Cour de District de Philadelphie au sujet des appareils à tige flexible employés pour actionner les obturateurs de caméras.

Le bill destiné à soulager le chômage, qui avait été adopté hier par la Chambre, a été soumis à un comité d'examen.

Electric Power & Light a gagné l'équivalent de 93c par action ordinaire en circulation au cours des 12 mois finissant le 31 mai 1932, comparativement à $2.89 pour les 12 mois précédents.

On a demandé la nomination d'un liquidateur pour la General Gas & Electric Company.

Moyennes de Dow, Jones pour mercredi :
30 industrielles, 44.88, gain de 2.50
20 ferroviaires, 14.70, gain de .50

FRUITS ET LEGUMES

Montréal, 14.—Par suite de l'état défavorable de la température, l'activité a été moins forte, sur le marché local des fruits et des légumes au cours de la semaine qui a fini le 12 juillet. D'après le rapport que vient de publier le Département Fédéral de l'Agriculture, section de Montréal, les arrivages de fruits du pays sont de plus en plus nombreux et, en certains cas, les prix ont tendance à monter.

Voici quel a été le nombre de wagons arrivés à Montréal au cours de la semaine sous considération: 2 wagons de pommes; 36 d'autres fruits; 10 de bananes; 45 d'autres fruits tropicaux; 3 d'oignons; 79 de patates et 8 d'autres légumes, ce qui forme un total de 183 wagons.

En outre, il est arrivé d'Ontario le nombre suivant de wagons d'expresse chargés: 9 de fraises; 5 1-2 de fruits et légumes mélangés; 17½ de cerises. Par bateau il est arrivé 70,190 régimes de bananes des Indes Occidentales Anglaises et 7 caisses de choux, des Bermudes avec 349 caisses de carottes, 11 caisses de haricots, 111 caisses de patates, et 2,411 caisses de tomates.

Le marché des pommes est alimenté présentement par des "Winesape" de la Colombie-Anglaise et de l'Etat de Washington, qui se vendent à raison de $1.50 et $2.00 le panier, tandis que les "Transparentes" de l'Illinois rapportent $1.75.

Des arrivages relativement peu nombreux de fraises ontariennes ont fait remonter un peu le prix de ce produit au cours de la semaine. Il se vend présentement des fraises à 9 ou 10c la pinte tandis que l'on cote de 4 à 6c la pinte. Quelques fraises du Nouveau-Brunswick sont arrivées sur le marché et elles ont obtenu de 10 à 14 cents la pinte. Les autres fruits ontariens sont arrivés en assez fortes quantités au cours de la semaine et les prix commencent à s'améliorer après avoir fléchi mercredi dernier alors que huit wagons de fruits de légumes furent reçus et qu'à peu près pas de ventes n'eurent lieu avant midi. Au cours de l'après-midi, les prix tombèrent très fortement. Aujourd'hui, cependant, les prix sont un peu plus élevés et l'on cote de 50 à 70c le panier sur les cerises noires ; 40 cents le panier sur les rouges ; 30 sur les blanches et 25c sur les sûres. Les groseilles rouges se vendent présentement entre 7 et 8c tandis que les framboises d'Ontario obtiennent autour de 15 à 20 cts la chopine.

Le marché des patates s'est amélioré un peu au cours de la semaine. Les approvisionnements locaux commencent à diminuer et, conséquemment, les Montagnes Vertes se vendent 50c la poche de 80 lbs. Les patates fraîches du district de Montréal ont fait leur apparition sur le marché au cours de la semaine et elles ont rapporté $1. le sac de 80 lbs jusqu'à hier, alors qu'elles sont descendues quelque peu. Les patates importées qui restent en vente sont aux prix suivants: No 1 de la Virginie $5 le baril et No 2 $2.50.

Les tomates canadiennes suffisent presque à la demande à l'heure qu'il est. Le tomates ontariennes se vendent $2 le panier de 11 pintes pour les No 1 et $1.50 pour les No 2. Il y a encore quelques paniers de tomates importées sur le marché, mais ces produits ne se vendent guère. Celles du Texas obtiennent $3 et celles des Bermudes $2 le panier.

La production d'énergie électrique durant la semaine du 9 juillet a été de 1,341,730,000 kilowattheures aux Etats-Unis, au lieu de 1,603,713,000 kilowattheures durant la semaine correspondante de 1931.

DES GAINS EN BON NOMBRE EN DEPIT DE L'IRREGULARITE

Toronto, 14 (P.C.) — Fermeture — Le compartiment des "métaux basiques" s'est très bien comporté et l'ensemble des cours a monté irrégulièrement pendant la séance d'aujourd'hui sur le Standard Stock & Mining Exchange.

Noranda, International Nickel et Falconbridge ont été en demande passable pendant toute la durée de la séance et toutes ont fermé avec des gains d'environ 15 cts par action. Hudson Bay a également monté de .10 et Sudbury Basin de .03. Eldorado a fléchi un peu pendant l'après-midi, mais les autres argentifières se sont montrées fermes; Mining Corporation et Nipissing ajoutant quelque chose à leurs avances récentes.

Dans le compartiment des aurifères, les mouvements ont été peu amples et mixtes. Wright Hargreaves a été ferme durant toute la séance pour finir une couple de centins en mieux.

Parmi les huiles, Ajax et Olga se sont améliorées, mais Peninsular Pete a reculé d'une fraction.

Des pertes de 2 à 5c ont été subies par Hollinger, Lake Shore, Teck Hughes et Granada. Ventures s'est encore appréciée de 3c et Siscoe, Big Missouri et Central Manitoba ont enregistré de légères avances.

FERMETURE—MINES

Fourni par Barry & McManamy

Le 14 juillet	Ouv.	Ferm.
Abana	.03 à	.05
Acme Oil	.12½	.12½
Ajax Oil	.71	.73
Amulet	.12½	.13
Arno	.02	.02
B. A. Oil	8.75	8.75
Barry Holl (nouv)	.07½	.07
Base Metals	.80	.80
Bidgood	.03	.03
Big Missouri	.09	.09
Buffalo Canadian	.02	.02
Cen. Manitoba	.06	.06
Chemical Research	1.00	.99
Chibougamau	.03	.03
Cons. Smelters	55.00	54.75
Dome Mines	11.15	11.15
Eastcrest	.06	.06
Eldorado	1.26	1.25
Falconbridge	.75	.80
Granada	.75	.77½
Hollinger	5.00	5.00
Howey Gold	.49	.48

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de **GEORGES TREMBLAY**, fils de Richard, de Baie St-Paul, Québec, cultivateur et éleveur de renards. Cédant autorisé

Des soumissions cachetées seront reçues par les syndics soussignés jusqu'à lundi, le 18 juillet 1932 à 10 heures de l'avant midi, heure avancée, pour l'achat en bloc de tout l'actif de cette faillite tel que, ci-après désigné:

Les lots de terre situés en la paroisse de Baie St-Paul, premier rang du Gouffre, portant les numéros trois cent quatre-vingt-dix (390) et trois cent quatre-vingt-douze (392) et au deuxième rang du Gouffre, le lot numéro cent soixante-onze des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Baie St-Paul, plus amplement décrit dans un acte de vente par Jos et Victor Tremblay Wm à Georges Tremblay (Richard) en date du 13 janvier 1922, devant J.-O. Paré, N. P.

Un lot de terre désigné au plan et livre de renvoi officiels du cadastre de ladite Baie St-Paul, premier rang du Gouffre, sous le numéro trois cent quatre-vingt-treize, avec bâtisses dessus érigées et dépendances et un autre lot désigné au dit cadastre dans le deuxième rang du Gouffre sous le numéro cent soixante-dix, (393 et 170) avec dépendances et plus amplement décrit dans un acte de donation par Richard Tremblay à Georges Tremblay, en date du 1er octobre 1900, devant Alf.-P. Dufour, N. P.

Un lopin de terre étant le lot numéro trois cent quatre-vingt-onze (391) des plan et livre de renvol officiels de la paroisse de Baie St-Paul et un autre lopin de terre portant le numéro quatre cent un (401) des dits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Baie St-Paul suivant déclaration de décès de Richard Tremblay par Georges Tremblay, datée du 27 décembre 1920, devant J.-O. Paré, N. P.

Les droits que peut posséder le susdit cédant autorisé, s'il y a lieu, sur un lopin de terre étant le lot numéro trois cent quatre vingt-neuf (389) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Baie St-Paul, contenant une superficie approximative de trois arpents.

Ainsi que les biens meubles, tels que roulant, animaux, foin, avoine, un piano, parts de Compagnies, etc., lesdits biens meubles et inventariés à $1,743.50.

Un chèque accepté représentant 10% de la soumission devra accompagner chaque soumission, lequel chèque sera retourné si la soumission n'est pas acceptée.

Les inspecteurs ne s'engagent à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Pour toute autre information, s'adresser aux soussignés.

Québec, le 7 juillet 1932
LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés
Bureaux: 147, côte de la Montagne
Québec, Qué. 9-11-14-16jll

TRANSACTIONS D'HIER

Toronto, 14.—Voici quelles ont été les transactions dans chaque valeur négociée au cours de la séance du 13 juillet sur le Standard Stock & Mining Exchange:

1,000 Acme; 145 Ajax; 1,000 Alex; 1,000 Amulet; 9,500 Arno; 4,000 Barry Holl; 4,000 Bidgood; 2,000 Bunker Hill; 200 B. C. Pioneer; 1,500 Causa; 1,500 Castle Tre; 410 Dome; 100 Falconbridge; 2,000 Granada; 1,000 Harker; 2,795 Hollinger; 7,850 Howey; 3,000 Kirk Lake; 495 Lake Shore; 5,500 Macassa; 4,100 Malartic; 216 McIntyre; 1,190 Mining Corp; 9,500 Moffat Hall; 500 Moss; 1,000 Murphy; 3,500 Newbec; 300 Nipissing; 1,100 Noranda; 12,930 Olga; 700 Premier; 63 San Antonio; 4,825 Sherritt; 4,550 Siscoe; 1,500 Stadacona; 1,600 St-Anthony; 700 Sudbury B.; 1,000 Sylvanite; 3,000 Tashota; 2,855 Teck Hughes; 940 Wright Har.

Total des virements: 163,000 actions.

HORS-LISTE

1,900 Big Miss.; 400 Con. Man.; 100 Chem. Re.; 575 Coast Cop; 66 Coniautum; 3,500 Eldorado; 6,000 Goodfish; 900 Hudson Bay; 350 Int. Nickel; 7,000 McLeod River; 500 Nordon; 16,200 Pen. Pete; 2,700 Ventures.

CURB

1,000 Baldwin; 500 Brett; 4,000 Bobjo; 5,000 Jack Man; 500 Brownlee; 1,000 Keora; 500 Kirk Town; 1,000 Malrobic; 2,000 Oil Select.

Les actionnaires ordinaires de U. S. Steel ont augmenté de 3,943.

Hudson Bay	1.90	1.90
Imperial Oil	8⅛	8.50
Int. Nickel	5⅞	5⅞
Int. Petroleum	10⅛	10.00
Kirkland Lake	.33½	.35
Lake Shore	28.7	29.75
Macassa	.3	.23½
Malartic	.04	.06
McLeod River	.03	.03
McIntyre	18.00	17.75
Mining Corp.	1.15	1.20
Moffatt Hall	.01½	.01½
Moss	.30	.31
Newbec	.01½	.01½
Nipissing	.68	.68
Noranda	15.80	16.00
Pend Oreille	.65	.65
Sherritt Gordon	.40	.38
Siscoe	.72	.73½
Sudbury Basin	.30	.31
Sylvanite	.59	.59
Teck Hughes	4.41	4.45
Towagmac	.20	.20
Ventures	.42	.46
Vipond	.27	.30
Wright Har.	2.81	2.83

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 heures p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue Saint-Joseph. Tél. : 4-4841

A VENDRE

Grandes tables, hautes et basses; Machines à écrire; Machines à additionner; Machines à poster; Machines à factures; Chaises, vitrines, valises de voyageur, télescopes en fibre, filières, armoires, comptoirs, tablettes, etc., etc., provenant de la maison McCall, Shehyn & Son, Ltd.

Pour toute information, s'adresser à
R.-Ernest LEFAIVRE, liquidateur
Bureaux Lefaivre, Marmette & Lefaivre, 147, côte de la Montagne, Québec
9-11-14-16-18juil.

LA CIE D'IMMEUBLES DE LA BASSE-VILLE

AVIS

AUX PORTEURS D'OBLIGATIONS

Avis est par les présentes donné à tous les porteurs d'obligations, que vendredi, le 29 juillet 1932, à trois heures (heure avancée), de l'après-midi, au bureau de la compagnie, 147, côte de la Montagne, Québec, aura lieu une assemblée des porteurs des obligations émises le 26e jour d'août 1927, par la Compagnie d'Immeubles de la Basse-Ville Ltée.

Cette émission de débentures était garantie par un acte de Fiducie reçu devant Charles Delagrave, notaire à Québec, sous le No 9163 de ses minutes.

But de l'assemblée: suspendre le fonds d'amortissement devenant dû le premier août 1932, ainsi que le paiement des intérêts et pourvoir en général à la réorganisation financière de la compagnie.

Pourront être présents à cette assemblée

1.—Les porteurs d'obligations en exhibant lesdites obligations lors de l'assemblée;

2.—A défaut de produire lesdites obligations, les obligataires auront également le droit d'assister à cette assemblée sur production d'un certificat d'une banque ou d'une compagnie de Fiducie, attestant que cette institution détient les valeurs pour le bénéfice du véritable propriétaire;

3.—Ceux qui ne peuvent être présents personnellement, pourront se faire représenter par procureurs au moyen d'une procuration écrite, mais le procureur devra avoir en sa possession lesdites obligations, ou, tel ci-dessus mentionné, un certificat d'une banque ou d'une compagnie de Fiducie, ces procurations pour être valables, devront être déposées au moins 48 heures avant l'assemblée, chez le fiduciaire, **The Sun Trust Company, Limited**, 132, rue St-Pierre, Québec.

LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE LA BASSE-VILLE, LTEE.
8-9-14-16juil.

-VOYAGES-

TAUX RÉDUITS ENCORE EN VIGUEUR !

20% de réduction en 1ère Classe et Cabine
Fortes réductions en 3ème Classe et Touriste

Grâce aux nouveaux taux de passage réduits et aux conditions favorables de l'échange, des milliers de personnes qui n'avaient jamais cru pouvoir faire un voyage en Europe, visitent actuellement Londres, Belfast, Edinbourg, Dublin, Paris, Bruxelles, Rome ou Berlin. Vous aussi vous pouvez faire ce voyage cette année. Traversez sur un paquebot du Pacifique Canadien, par la route courte du fleuve St-Laurent. Vous avez le choix entre les luxueux "Empresses" blancs, les somptueux "Duchesses" ou les populaires paquebots de la série "Mont". Toutes les classes aux plus bas prix depuis des années. Départs fréquents chaque semaine de Montréal et Québec pour les ports britanniques et continentaux. (Les trains vont jusqu'à l'embarcadère à Québec).

Renseignements complets chez votre agent local de voyage, C.-A. Langevin, Gare du Palais, Québec, ou écrire à D.-R. Kennedy, Agent Général, 201 rue St-Jacques O., Montréal. 7437

PACIFIQUE CANADIEN

MARVEN WESTENBERG ET HANSON TOMBENT EN BAS DE L'ARENE APRES CHACUN UNE CHUTE

EN DONNANT UN COUP DE BELIER, MARVEN ROULE EN BAS DE L'ARENE AVEC HANSEN

Après avoir perdu la première et gagné la seconde, Westenberg veut en finir par des "flying tackles". — Un dernier coup de bélier projette Hansen à travers les câbles et Marven de même — Ils ne purent se relever — Cimon couche Alaire en dix minutes — Judson obtient la décision et Robert et Beveridge annulent.

La séance de lutte que le promoteur Asselin a donnée hier soir, à l'Aréna, s'est terminée en bas de l'arène. Voulant en finir avec son adversaire et prendre la dernière chute dans la finale, Marven Westenberg, qui s'était donné un élan formidable d'un côté à l'autre de l'arène, a donné à Hansen un coup de bélier qui aurait pu faire tomber un éléphant. Ce fut son malheur.

Il ne put s'arrêter sur les câbles et les deux lutteurs roulèrent comme des pierres que l'on précipite du haut d'une montagne en bas de l'arène. L'arbitre Bélanger compta les minutes règlementaires mais les deux batailleurs qui se tordaient de douleurs ne purent se lever pour remonter dans l'arène. Ce n'est que quelques secondes plus tard qu'ils se relevèrent titubants comme des hommes ivres et sales comme des cochons, le corps tout couvert d'écorce de pruche et les cheveux en broussailles.

Pendant ce temps la foule alletante s'était approchée de l'arène pour voir ce spectacle navrant et dans l'espoir que l'un des deux pourraient se remettre sur pieds. Les deux lutteurs ne purent cependant regagner seuls leurs chambres. On a dû leur venir en aide. Charlie Hansen avait pris la première chute en 21 minutes et 48 secondes. Marven s'était assuré la seconde en 11 minutes 17 secondes. Le match prit fin par un "no contest" en 8 minutes et 51 secondes, durée du dernier engagement.

Louis Alarie et Raoul Cimon ont fait une belle lutte. Alarie est très agile mais ne possède pas le même style que Cimon qui d'ailleurs est trop gros pour lui. Le colosse français a collé les épaules de son adversaire en dix minutes et cinq secondes.

Les prises de tête, les bras barrés, les taloches et les coups de béliers furent à la mode pendant la rencontre Judson-Wagner qui ont donné une excellente exhibition en préliminaire de 30 minutes. Judson a obtenu la décision sans pouvoir prendre une chute.

Yvon Robert et Al Beveridge ont annulé dans le 15 minutes. Beveridge a donné plusieurs coups de bélier mais Robert s'est vengé en donnant des prises de têtes et en envoyant son adversaire en dehors des câbles.

WESTENBERG-HANSEN
Première chute

Hansen commence les hostilités avec des bras tordus, mais Marven Westenberg se venge en prenant de longues prises de tête. Hansen tente de se lever, mais il est renversé de nouveau par son adversaire qui tient bon. Hansen semble abasourdi, mais il feint, et se lève brusquement et veut prendre un écrasement, mais ne peut réussir. Marven se tient le bras mais cela ne l'empêche pas de prendre des prises de tête. Hansen semble prendre plaisir à tordre le bras gauche de Westenberg, mais ce dernier se déprend bien qu'avec difficultés pour saisir son adversaire à la tête par trois fois. Hansen applique un ciseau de corps, mais Marven s'en tire avec une douloureuse prise de pied.

Hansen se tient le pied lorsqu'il parvient à se défaire et tient sa jambe éloignée pour empêcher Marven d'en prendre un autre. Westenberg est précipité dans les câbles par une taloche, mais il riposte avec des cravates russes qui étendent Hansen au tapis. Soudain ce dernier enlève Westenberg pour le projeter et l'écraser au taps. Il prend ainsi la première chute en 21 minutes et 48 secondes.

Deuxième chute

C'est toujours Hansen qui commence les hostilités. Il le fait en prenant une prise de tête à Marven qui fait de même. Hansen joue des coudes, lève son adversaire, le précipite sur le plancher, celui-ci roule pour s'en défaire. Marven saisit son adversaire à une jambe. Hansen se déprend mais bientôt son adversaire le fait pirouetter. Avec une série de coups de bélier, Marven prend la deuxième chute en 11 minutes et 17 secondes.

Troisième chute

Hansen est applaudi lorsqu'il arrive pour la troisième fois dans l'arène. Il engage la battaille en tordant toujours le bras de Marven. Il veut en finir avec son adversaire qu'il lance sur les câbles et à qui il donne des taloches et prend une prise de tête. Westenberg riposte mais Hansen lui prend un ciseau de corps. Marven lui saisit un pied pour faire boiter Hansen lorsqu'il se relève. Il administre des taloches et un coup de poing à la mâchoire de Westenberg. Ce dernier se fâche et commence à donner une série de coups de bélier. Il en manque une couple mais il se reprend. Une dernière fois il s'élance d'un bout à l'autre de l'arène et frappe Hansen à l'estomac. Celui-ci passe à travers les câbles mais Marven ne peut arrêter son élan et roule avec lui en bas de l'arène. Ils ne peuvent se relever. Le dernier engagement a duré 8 minutes et 51 secondes.

CIMON - ALARIE

Louis Alarie pèse 220 livres cependant que Raoul Cimon fait osciller la balance à 230 livres. L'agile franco-américain engage la bataille mais Cimon parvient à lui prendre une prise de tête. Alarie fait la même chose et lui frappe la tête sur le plancher. Cimon prend une jambe renversée qu'il convertit en un écartellement. Il nous semble qu'Alarie n'a pas grand'chance de sortir vainqueur de cet engagement qui est cependant exempt de toute rudesse. Les jambes des deux lutteurs sont enchevêtrées. La foule réclame un peu d'action. Elle est évidemment habituée à voir à l'oeuvre des quidam qui s'endommagent le "portrait".

Alarie enlève Cimon dans ses bras, et réussit le "flying mare", mais en revenant au tapis, Cimon roule pardessus lui et prend la chute par un écrasement général.

En 10 minutes et 5 secondes. Cimon a gagné.

WAGNER - JUDSON

Les deux hommes pèsent le même poids 210 livres pour l'engagement de 30 minutes. Judson prend des bras roulés et des prises de tête. Wagner se spécialise dans les bras roulés et les bras barrés Wagner tente d'étouffer son homme avec une prise de tête. Judson hurle de douleur. Judson riposte par une cravate.

Juddson prend une série de prises de tête. Echange de taloches à la figure. La foule s'amuse. Wagner a le visage d'une homme "rough", mais Judson ne s'en fait pas outre mesure. Judson semble plus expérimenté que son adversaire, et se tient à l'attaque. Wagner endure un long ciseau de tête puis donne deux rabbit punches à Judson. Il vient pour répéter mais Frank lève les bras pour l'en empêcher. Il bondit soudainement pour projeter son adversaire au tapis avec un tackle, tentant ensuite de prendre la chute avec un écrasement général.

Judson force la note cependant que Wagner devient plus rude. Les coups sont échangés en grand nombre. Judson plonge pour attraper un pied de Wagner et réussir un écartellement. Wagner tente de coucher Judson avec un écrasement mais Frank résiste. Il reprend l'attaque et plonge encore pour attraper l'une des jambes de son homme, Wagner est rapide à cogner dans le "coffre" de son homme dans les clinches.

Wagner tente de donner un tackle en rebondissant sur les câbles, mais Judson l'a vu venir cent milles à l'heure, et l'évite facilement à deux reprises. Au son de la cloche Judson tient une prise de tête. Il gagne la décision.

ROBERT - BEVERIDGE

Yvon Robert a fait une belle lutte contre Al Beveridge tous les deux pesants 200 livres.

Robert a du fil à retorde en certaines occasions, car son adversaire semble rompu à beaucoup de trucs du métier. Il se rallie rapidement et affaiblit son homme avec deux longues prises de tête suivies de cravates russes. Beveridge riposte en levant Robert de terre. Yvon roule aux tapis et a juste le temps de sauter de côté pour éviter un tackle. Beveridge tente de reprendre sa chance avec son coup de bélier, mais sans succès, Robert tente inutilement de coucher son homme.

Robert sort d'un ciseau de corps pour riposter par une prise semblable. Yvon applique trois cravates à son homme, mais se fait attrapper au corps par un tackle. Il y a un échange de coups sur les câbles, et Robert doit subir encore un autre dur tackle à l'estomac. Il se relève rapidement cependant. Au son de la cloche Beveridge a un bras roulé. L'arbitre annonce que la partie est nulle.

LE GRANITE

Excellent joueur de crosse, PUGH sera sur l'alignement des Granites, demain soir, alors que ce club rencontrera le Dominion Arsenal dans une importante partie à l'Arena.

LA LUTTE

Demain soir à la salle Nationale du C. N. R. il y aura une séance de lutte au cours de laquelle E. Giroux, de St-Grégoire, prendra une revanche contre Victor Sirois, de Charny. L'on se rappelle que lors de la dernière rencontre à St-Grégoire, les deux lutteurs furent disqualifiés pour brutalités.

Jos. Parent du comté de Bellechasse sera l'arbitre des rencontres de demain.

Voici les rencontres au programme :

15 minutes — Joseph Dumont vs Jos. Paradis, de Charny.

30 minutes — Eugène Caron vs Jos. Marquette.

45 minutes — Jean Paul Dionne vs Alp. Savard.

Finale : 2 dans 3 à finir — E. Giroux vs Victor Sirois.

Les organisateurs présentent un bon programme et une bonne foule est attendue.

PRATIQUE DU LEBOEUF & HOUDE

En vue du double header qui sera joué dimanche prochain avec le National de la ligue Intermédiaire, le Leboeuf et Houde pratiquera ce soir et demain soir à 7 heures sur le terrain C. N. R. Il est très important que tous les joueurs se rendent à ces deux exercices.

Albert St-Pierre, qui a signé un contrat avec le club ces jours derniers, sera sur l'équipe ainsi que Nap. Bolduc qui occupera sa position sur l'alignement.

A. MOORE ET DELAMARRE

Victor Delamarre qui devait partir pour faire une tournée dans les Maritimes a retardé son départ parce que son gérant, Napoléon Côté, a reçu des offres du Club Canadien pour faire lutter son protégé à Montréal.

M. Côté se rendra dans la métropole pour discuter de ce projet avec Alex. Moore, promoteur de lutte des Canadiens.

LE TOURNOI DE LEVIS

Les organisateurs du tournoi "open" de tennis de Lévis, ont décidé de remettre l'ouverture du tournoi à lundi.

Un bon nombre de joueurs ont donné leurs noms pour en faire partie. Ceux qui ne l'ont pas fait encore peuvent s'adresser jusqu'à samedi soir, à M. Georges Lepage, 4 rue Gauvreau, Lévis, et à M. Paul Dumont, 12 rue Blanchet, tél. : 883.

ASSEMBLEE DE LA C. A. Q.

Une assemblée de la Commission Athlétique de Québec aura lieu demain soir, à l'Hôtel de Ville.

D'importantes questions seront discutées au cours de cette réunion entre autre celle de la désignation des dates pour le mois prochain.

R. LONGTIN A ELIMINE LE Dr J. HAM

Toronto, 14.—(Presse Canadienne) —Après un retard de plusieurs heures causé par la pluie, le jeu s'est continué dans le tournoi pour les championnats de tennis de l'est du Canada sur les courts du Toronto Tennis Club, qui sont à l'épreuve de toutes les intempéries.

La 4e ronde du simple des hommes est terminée et n'a produit qu'un seul échec, celui du Dr Arthur-J. Ham, de Toronto, ancien joueur canadien de la série Davis, qui a été éliminé par Roland Longtin, de Montréal. Après avoir perdu le 1er set, Longtin se rallia pour enlever les 2 autres en ne perdant qu'une seule partie.

Marcel Rainville ("semé No 1) n'a eu aucune difficulté à disposer de W.-M.-R. Griffin, de Toronto, en ne perdant que 2 seules parties. A.-S. Veysey, de Montréal, a défait Laird Watts, de la même ville, 6-4, 6-4.

H. O'Hara, le commandant J.-I.-C. Edwards, Walter Martin et Grant McLean, tous de Toronto, ont aussi gagné hier.

Chez les dames, Mme H.-L. Beer, d'Ottawa, une joueuse importante, a été défaite par Mme O.-E. Gray, de Toronto, sœur de Olive Wade, par 6-1, 8-6. Une jeune joueuse de 16 ans, Diana Pope, de London, a éliminé une forte joueuse de cette ville, Mlle P. Robinson, 6-2, 6-2.

Aucune défaite importante dans le double des hommes.

UN TOURNOI CHEZ LES POIDS-LOURDS

New-York, 13. —Le Madison Square Garden a annoncé qu'il avait organisé un tournoi éliminatoire chez les poids-lourds dont le vainqueur rencontrera Max Schmeling pour le droit de rencontrer Jack Sharkey, détenteur du titre, l'an prochain. Le premier match mettra en présence Paulino Uzcudun, d'Espagne, et Ernie Schaaf, de Boston, le 25 juillet, et il sera de 15 rondes. Le combat aura lieu au Bowl de Long Island. Les autres concurrents sont Primo Carnera, Mickey Walker, Tommy Loughran, Johnny Risko, Stanley Poreda, Steve Hamas, Max Baer et King Levinsky. Les gagnants de la première ronde boxeront en seconde ronde, puis les survivants se rencontreront jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un vainqueur, qui fera face à Schmeling. Les amateurs de boxe reconnaissent qu'il y aura de bons combats mais on croit que le Garden aura de la difficulté avec certains boxeurs et leurs gérants.

DEUX PARTIES AU ST-PATRICE

Dimanche prochain, sur le terrain de jeu du St-Patrice, la ligue Intermédiaire de softball donnera sa 3e série de joutes régulières.

La première rencontre mettra aux prises les joueurs du Jeune Voltigeur et ceux du Garage Berthelot.

Immédiatement après cette joute, la coupe emblématique du championnat sera présentée à la ligue par le donateur qui est M. Paul Sansfaçon, bijoutier de la rue St-Jean.

M. Sansfaçon est grand amateur de sport et ne manque jamais d'encourager les jeunes dans le sport sous quelque façon que ce soit. Aussi a-t-il fait un geste généreux en présentant une magnifique coupe qui stimule les efforts de tous les clubs de la ligue.

Une autre coupe sera présentée par M. Alphonse Darveau pour le joueur le plus utile à son club.

Dans la seconde partie de l'après-midi, le Canadien Français qui est en tête de la ligue rencontrera le Taverne Capitol.

Les joutes promettent d'être très intéressantes.

Brillante victoire du Saint-Emile

Le club de soft-ball de Saint-Emile recevait, dimanche dernier a visite du "Security Mafg., Company" de Québec et remportait une double victoire par un score de 12-2 pour la première partie et de 5 à 2 pour la deuxième.

Le Saint-Emile alignait les joueurs suivants; Capitaine, Raoul Garneau; Lanceur, Léon Gagné Receveur, Camille Genest; 1er but, Ernest Garneau; 2e but, Léo Cloutier; 3e but, Henri Auclair; court-arrêt, Alphonse Gagné; champs: Ovila Pageau, Alphonse Beaulieu et Omer Rhéaume.

M. Arsène Gagné, fils, président du club, a arbitré la partie, à la satisfaction de tous.

Le "Security" alignait ses meilleurs joueurs, qui se sont distingués par leur savoir-faire, leur tenue et leur politesse.

Voici le détail des parties:

1ère partie:
St-Emile... 001 331 040—12
Security... 010 000 010— 2

2e partie:
St-Emile... 010 000 400— 5
Security... 010 000 010— 2

Léon Gagné, le lanceur du Saint-Emile, a retiré 7 hommes au bâton.

Mercredi soir, le Saint-Emile recevait le visite du "Restaurant Ratté" de Québec et vendredi soir, il ira rencontrer le "Security" sur son terrain à Québec.

Dimanche prochain, il aura l'honneur de recevoir "L'Eclair" de Québec et dimanche le 24, le fameux "Pingo".

Le Saint-Emile est toujours prêt à recevoir sur son terrain, tous les jours de la semaine et le dimanche après-midi, tout club amateur de Québec et des environs.

Pour informations, s'adresser par téléphone à Lorretteville 87, ou encore par correspondance Club St-Emile Enr., Saint-Emile, comté de Québec.

BRISEBOIS

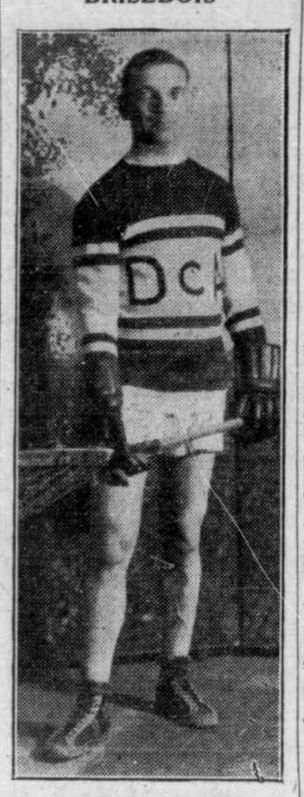

Le Dominion Arsenal qui jouera une partie de crosse demain soir à l'Arena contre les Granites, possède un excellent joueur et un excellent gérant dans Brisebois. Ce dernier saura défendre les couleurs de son club.

BASEBALL

Américaine:	
Détroit	7
Boston	8
St-Louis	3
New-York	5
Chicago	4
Washington	15
Cleveland	7
Philadelphie	5
Nationale:	
Brooklyn	5
Chicago	4
Philadelphie	3
Cincinnati	2
New-York	2
St-Louis	6
Boston	5
Pittsburg	1
Boston	10
Pittsburgh	5
Internationale:	
Newark	4
Toronto	1
Reading	2
Buffalo	4
Jersey City	2
Rochester	8
Association Américaine:	
Indianapolis	1
Milwaukee	0
Columbus	2
Minneapolis	6
Toledo	6
St-Paul	3
Toledo	6
St-Paul	4

Le National

Le club de crosse National pratiquera ce soir, de 8 heures à 9 heures, en vue de l'importante partie qu'il devra jouer demain soir à l'Aréna contre le Y. M. C. A.

A Ste-Croix

Dimanche le 10 juillet a eu lieu au collège de Ste-Croix une partie de base-ball. Les clubs étaient Laurier contre Ste-Croix; la partie commença vers deux heures de l'après-midi et elle finit vers 4 heures. Vers la fin de la partie nous pensâmes que ce serait le club Laurier qui rapporterait la victoire, mais non, ce fut le club de Ste-Croix qui fit honneur à sa paroisse: 14 à 17.

Il y avait environ 200 à 300 personnes.

DEUX PARTIES DE CROSSE TRES IMPORTANTES SERONT DISPUTEES DEMAIN SOIR

Le National tentera de prendre sa revanche demain soir contre le Y. M. C. A. — De son côté le Dominion Arsenal cherchera à faire baisser pavillon aux Granites qui sont actuellement en deuxième position — Les arbitres seront très sévères.

Deux parties de crosse dont le résultat aura une grande importance dans la lutte pour le championnat seront disputées demain soir à l'Aréna.

Dans la première partie de la soirée le Y. M. C. A. croisera le fer contre le National, l'un des meilleurs clubs du circuit et qui tient la tête actuellement. Ils joueront pour la dernière fois l'un et l'autre avant la série pour le championnat. C'est dire que les joueurs feront leur possible des deux côtés pour gagner la partie.

Le Dominion Arsenal fera face à l'un des plus redoutables clubs de la ligue, les Granites. Bien que deux clubs de la ligue soient affectés par la suspension de joueurs, les parties n'en seront pas moins fort contestées si l'on en juge par l'ardeur de ceux qui seront sur les alignements.

Les amateurs de crosse qui ne manqueront pas de se rendre à l'Aréna verront certainement du beau jeu. Tout le monde se rappelle que le Y. M. C. A. a gagné la première rencontre avec le National dans une période supplémentaire. Le National essayera donc de prendre sa revanche ce qui rend toujours une partie intéressante.

L'Arsenal alignera de nouvelles recrues contre les Granites qui sont actuellement en troisième position mais qui pourrait bien baisser pavillon. Bref, tout laisse prévoir que les joutes seront chaudement disputées. Les arbitres feront strictement observer les règlements.

Le Jos. Plante vainqueur

Le jeune Jos. Plante a défait le jeune Soleil, par un score de 8 à 1, mardi soir. Le jeune Jos. Plante lance un défi à tout club dont les joueurs ont de 14 à 17 ans, pour jouer sur le terrain du Jos. Plante.

S'adresser à Albert Robitaille, tél.: 3-4029 ou 29, rue Gamelin.

Muscles solides... nerfs résistants...

FORCE, COURAGE, vous pouvez obtenir tout cela en prenant les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes par la Cie Médicale Moro, 1566, rue Saint-Denis, Montréal. Essayez-les sans crainte si vous avez lieu de vous plaindre de votre santé... si vous êtes épuisé, si vous souffrez de:

Mauvaise digestion — **Fatigue**
Maux de reins — **Malaise général**
Rhumatisme — **Manque d'appétit**

Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

"Depuis 7 mois, j'était sous traitement. Je ne pouvais pas travailler, tellement j'avais mal aux reins, et j'avais souvent des palpitations de coeur. Mes vivres digéraient mal, j'avais des lourdeurs, des tiraillements, des aigreurs, mes forces diminuaient toujours et j'avais peur d'une grave maladie. A certains jours, en plus de mes autres malaises, j'avais des douleurs de rhumatisme... Les Pilules MORO dont j'ai fait usage me remirent sur pied. Dès que j'en eus employé quelques boîtes, j'ai senti du soulagement. Les Pilules Moro m'ont donné tant de satisfaction que je me propose de les recommander toute ma vie".—E. Plante, Lac Mégantic, P.Q.

Pilules MORO pour les Hommes

FAIT AU CANADA DEPUIS 1898

Meilleur! parce que

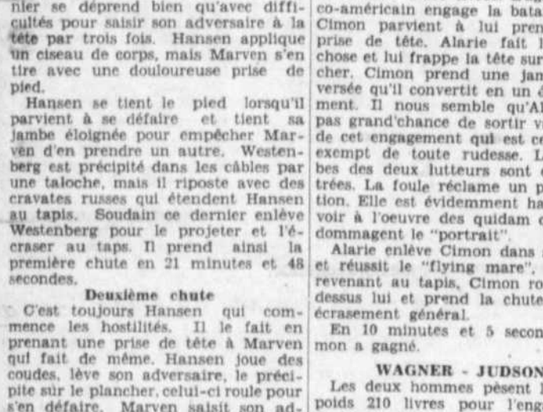

Fait sous la SURVEILLANCE du GOUVERNEMENT

10 oz. $1.10
26 oz. $2.60
40 oz. $3.75

Trois caractéristiques distinctives: surveillance du Gouvernement, — quadruple rectification et emploi d'un grain de qualité inégalable, — contribuent à donner au Gin Canadien Melchers Croix d'Or cette supériorité qu'aucun autre gin du type hollandais ne peut revendiquer.

Gin Canadien *Melchers* **Croix d'or**

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Berthierville, P.Q. — Distillateurs depuis 1898 — Bureau-Chef: Montréal, P.Q.

VRAIS BARGAINS

Si vous êtes intéressés à l'achat d'un bon et beau char, venez voir les chars en montre au

No 34 BOURLAMAQUE

1 Stutz, 5 passagers, 8 cylindres, peinturé, nicklé, etc., comme neuf, moteur en parfait ordre.
1 Auburn, 5 passagers, 8 cylindres, modèle Sedan, convertible, top drab, peinture, nickle, etc., comme neuf, très bien équipé, genre unique, moteur en parfait ordre.

Une offre raisonnable sera considérée ainsi que tout échange. Plusieurs autres chars aussi à vendre à bon marché.

BOURLAMAQUE AUTO SERVICE
14-15juil.

PEG TOP

5¢ SCELLÉ DANS LE CELLOPHANE

AYEZ-EN TOUJOURS A PORTÉE DE LA MAIN!

CE NOUVEAU FORMAT 13 oz. EST MAINTENANT OFFERT À $2.30

Embouteillé à Cognac, France

BELLE SEANCE DE BOXE A MONTREAL HIER SOIR

LA QUEBEC S. GOODS

Il y aura une assemblée des officiers de la ligue de baseball Quebec Sporting Goods ce soir aux bureaux du Quebec Sporting Goods à 8 heures. Tous les capitaines des clubs sont priés d'être présents, car des questions importantes seront discutées.

Les équipes ont été remaniées et aligneront de bons joueurs pour les joutes de dimanche prochain.

LE CONCOURS DE BISLEY

Camp de Bisley, Angleterre, 14.—(Câble de la Presse Canadienne)—Un Ecossais et un Anglais se sont classés en tête d'un millier d'experts hier dans la première journée du concours pour le prix du Roi et devront tirer pour la médaille de bronze de la National Rifle Association.

Ces deux "marksmen" sont R.-W. Gleadow, anciennement du Glenalmond College, et le caporal Sankey, du corps d'ordonnance. Tous deux ont fait un "aggregate" de 103 pour un possibles de 105.

Le concours d'hier a réduit le champ des concurrents à 300. Demain il y aura une autre session qui réduira ce nombre à 100 pour la finale qui aura lieu samedi.

Le capitaine J.-W. Huolden, de Sherbrooke, a fait 100 hier, cependant que le lieutenant Desmond Burke s'est classé second avec 102, de même que trois autres concurrents.

Le Frontenac

Le deuxième grand pique-nique annuel du club des raquetteurs Frontenac aura lieu dimanche prochain, à Pincourt, chez M. Lemieux. Le départ se fera au marché St-Pierre, à 9 heures précises. Que tous les membres qui veulent assister à ce pique-nique donnent leur nom au président, M. John Clark, 16 rue Durocher, Tél. 3-3580

(Comm.)

Le Thorn

Ce soir à Limoilou le club Thorn recevra le club Salle Howie et vendredi le club Dupéré de la ligue Nationale au parc Victoria.

LA FRANCHISE DES MAROONS

Montréal, 14. (P.C.)—Le président A.-L. Caron, de la Ligue internationale professionnelle de crosse a annoncé hier soir que le projet du transfert de la franchise des Maroons à Buffalo est actuellement à l'étude. Depuis quelque temps les promoteurs de Buffalo cherchent a obtenir une franchise dans la ligue.

Le St-Thomas

Demain, 15 juillet, doit commencer un tournoi au club St-Thomas.

Aussi, depuis quelques jours, tous les membres pratiquent ferme dans l'espoir de décrocher le titre de champion. C'est pourquoi d'après l'ardeur que les membres montrent dans la pratique, on peut être assuré qu'il y aura, même dans le commencement, d'intéressantes rencontres.

Voici d'ailleurs les parties cédulés pour la journée de vendredi, 15 juillet :

10 heures : Marcel Demers vs G. Guay ;

11 heures : Y. Morisset vs M. Simard ;

1 heure : C. Dussault vs P. Lemieux ;

2 heures : Mlle M. Demers vs Mlle M. Guimont ;

3 heures : G. Guay et Y. Morisset vs G. Michaud et F. Simard ;

4 heures : M. Simard et M. Demers vs O. Beaudoin et P. Coulombe ;

7 heures : Mlle P. Caron et L. Demers vs Mlle G. Guimont et Paul Komstrom.

Les membres qui ne se rendront pas aux heures assignées, s'exposent, à moins d'entente avec les organisateurs, à perdre par défaut.

AUX OLYMPIQUES

SAM FERRIS, un petit coureur de la Mère Patrie, qui a été choisi pour aller x Los Angeles avec le contingent britannique pour prendre part à une course de longue distance. Il a gagné le marathon de Windsor pour la cinquième fois à Stamford Bridge.

Notre-Dame vs Dinel

Dimanche le 17, à l'Ancienne-Lorette, le Dinel viendra jouer une partie double contre le Notre-Dame de la paroisse.

Les joueurs du Notre-Dame seront très en forme pour cette rencontre et va sans dire que depuis leur victoire de dimanche dernier, il règne un entrain peu ordinaire dans le camp du Notre-Dame.

Le Jeune Voltigeur de l'Ancienne-Lorette lance un défi à tout club de Québec alignant des joueurs de 16 à 20 ans. Répondre par téléphone à 2-4502 sonnez 22, H. Gagnon, gérant du Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

ALBERT LADOU S'EST MONTRE SUPERIEUR A SCALFARO A MONTREAL

Montréal, 14. (D.N.C.—En moins de trois mois Albert Ladou, le petit senegalais qui distribue avec tant de désinvolture les directs et les uppercuts, a gravi tous les échelons qui mènent au sommet du ring local.

Après avoir débuté en lever de rideau, Ladou, inconnu au début de la saison pugilistique, arrivait hier soir en finale, pour donner à Joe Scalfaro l'un des revers les mieux conditionnés de sa carrière.

Scalfaro qui a trente et un ans n'est plus le Scalfaro des meilleurs jours mais sa main droite porte encore le sommeil potentiel de plus leurs bons hommes de sa catégorie.

La tête se balançait à droite et à gauche, de bas en haut, le senegalais a su l'éviter toute la soirée tandis que ses propres points allaient s'enfouir dans les côtes de l'Italien les swings et les crochets du vaincu fendaient l'air assez inoffensivement.

Des le début du combat Scalfaro a paru s'apercevoir de la supériorité de Ladou en vitesse et en agilité. Plutôt que de s'exposer à manquer inutilement il a préférer resté sur la défensive et donner la contrepartie, chose qu,il n'a pas souvent réussi à faire.

Après avoir été piqué à la 6ème Ladou s'est mis de l'avant et à la 7ème et à la 8ème c'est lui qui portait d'abord une droite isolée puis une gauche à la tête qui ne disaient rien qui vaille à l'Italien de New-York. Jusqu'à la cloche finale d'ailleurs sa supériorité restait évidente; à la dernière ronde il ouvrait la joue droite de Scalfaro et ce dernier terminait la bataille la joue balafrés d'un mince filet de sang.

Toute la séance d'hier a été intéressante.

En semi finale Benny Brostoff et Pete Degrasse ont livré un combat dont l'intérêt a rivalisé avec celui de la finale. Là encore un vieux batailleur à bonne réputation locale s'est fait engloutir sous la vague de coups d'un nouveau venu. Après 10 rondes fort inégales, Brostoff a dû serrer la main d'un adversaire qui lui avait donné une des plus fortes peurs de sa carrière. Degrasse portant haut la réputation qu'il s'est taillée en peu de temps a eu l'avantage dans neuf des dix rondes seule la 7ème allant à Brostoff.

Georges Chabot, notre compatriote qui tente un retour au ring après une longue absence, a annulé à six rondes avec le gaucher irlandais Jimmy Thompson.

Avec un cognomeni Irlandais comme celui de Mike McGowan, comment peut -on être aussi noir que l'était hier l'adversaire de Eddie Beaurivage. Une seconde préliminaire à six rondes a mis les deux en présence et grâce à une fin enlevante le montréalais a enlevé la décision à la boule d'ébène d'Halifax.

Barney O'Connell, l'homme de caoutchouc, a encaissé plus souvent qu'il n'a donné en cinq rondes de la troisième préliminaire mais il a quand même pris la décision. C'est que Patsy Larocco, son adversaire, encore plus bouillant que lui, a commis l'indiscrétion d'un "foul" à la cinquième.

LA PLUIE EMPECHE LES PARTIES

La pluie a empêché les joueurs de tennis de Lévis de joueur les parties qui étaient cédulées pour hier dans le tournoi de la Rive-Sud.

AUJOURD'HUI

A 6 h. 30 (No 2): Mlles Laure Belleau et R. Michaud vs Mlles J. Boucher et L. Michaud.

A 7 h. (No 1): Mlle M. Carbonneau vs Mlle R. Brodie (partie commencée lundi soir qui sera reprise au complet).

A 7 h. (No 2): Mlle J. Paquet et J. De Billy vs Mlle M. Beaulieu et P. Bélanger.

Le Langlois

Le club de softball Restaurant Langlais, a remporté une victoire lundi soir en infligeant une défaite au N.-D. de Grâce dans une partie très contestée au score de 10 à 9.

Malgré les prétentions de certains joueurs du N.-D. de Grâce, qui prétendaient ne pas avoir eu justice, nous devons leur faire remarquer que si les conditions du terrain ne leur permettaient pas de donner tout leur rendement, il aurait été très facile pour eux de refuser de jouer au lieu d'attendre à la fin de la partie pour inventer toutes sortes de raisons pour expliquer leur défaite.

Il nous fait plaisir d'annoncer au public que nous allons leur donner une chance de prouver leurs prétentions dimanche prochain dans un double header qui sera joué sur les Plaines à 2 heures précises. —Communiqué.

Euchre du Thorn

Lundi prochain, le 18 juillet, il y aura un grand euchre organisé au profit du club de softball Thorn. Ce euchre aura lieu en plein air sur le terrain du Security Mfg, au coin des 3e rue et 3e avenue.

L'orchestre de la Garde Duvernay a bien voulu mettre ses musiciens à la disposition des officiers du club et cela gratuitement.

Pas moins de 90 prix seront distribués aux principaux gagnants.

Un $2.50 en or sera donné comme prix de présence.

Au cas de mauvaise température, le euchre sera remis au lendemain, mardi.

A Saint-Fidèle

C'est ce soir qu'aura lieu la grande partie de softball, entre le club la Chorale St-François d'Assise et la Chorale St-Fidèle. Ce ne sera pas des coqs, mais des vétérans qui par leur vitesse et leur pesanteur, sauront étonner tout le monde.

les deux équipes étant bien balancées. La partie promet d'être intéressante. Les amateurs sont cordialement invités, à venir encourager nos joueurs. Il y aura des sièges, pour le public en général.

Partie de tennis à St-Georges

Dimanche dernier, à St-Georges, les amateurs de tennis ont été les témoins d'une intéressante partie de ce sport favori. Les membres du club Loyola, de Lévis, composés de MM. Edouard Dion, Edmour Matte et Marcel Létourneau, sont venus rencontrer les membres du club St-Georges, composés du docteur Beaudin, Louis Godbout et Edwin Gendron. La partie a été des plus intéressantes et une foule d'amateurs ont applaudi aux coups de maître qui ont été enregistrés durant cette joute. Voici quel est le résultat de ces parties :

En simple : Dion vs Beaudin, Dion gagne avec 10-8, 6-2 ; Matte vs Godbout, Godbout gagne par 6-3, 6-4.

En double : Matte et Lefebvre vs Gendron et Roberge : St-Georges est battu par 6-4, 6-4.

Létourneau et Sarto Létourneau vs Morisset et Philippe Gilbert, pour le St-Georges. Le club local est défait par 6-3, 9-7.

Ajoutons que, pour le Loyola, MM. Georges Lefebvre et Marcel et Sarto Létourneau en faisaient partie, comme MM. J.-C. Roberge, Philippe Gilbert et J. Morisset faisaient partie du St-Georges, tous dans les doubles.

Dans la soirée, les membres du club St-Georges ont donné une petite réception aux membres visiteurs qui sont repartis enchantés de l'accueil qu'ils avaient reçu.

Le Gilbert

Le club de softball Gilbert a défait le club Verreault hier soir par le score de 15 à 7.

Maison Bastien

La maison Bastien a enregistrée une autre victoire, mardi soir, en battant le Jeune St-Pascal, par un score de 18 à 9. Les étoiles de la partie furent F. Maheux, C. Padneault et A. Tweedell.

CIRCUITS

Foxx, Athletics 3 ; Klein Phillies, 25; Ruth, Yankees, 25; Simmons, Athletics, 21; Gehrig, Yankees, 20; Averill, Indians, 20; Wilson, Dodgers, 16.

Bon bouquet
n'est comparable
qu'à celui d'un
vieux vin capiteux

CANADA DRY
LE CHAMPAGNE DES GINGER ALES

Voici
Pourquoi nous pouvons vendre la
FINE LAME BLEUE
A la moitié du prix de la Lame Kroman à $2

Il y a quelques semaines, alors que nous annoncions la Fine Lame Bleue de Gillette, nous vous disions qu'elle était appelée à remplacer la fameuse Lame Kroman De Luxe, à la moitié du prix et qu'elle était faite en sus de la lame régulière, dans la paquet vert. L'anticipation d'un énorme volume de production en avait déterminé le prix, et indiquait en même temps notre entière confiance de l'appréciation immédiate d'un public connaisseur en fait de la qualité extraordinaire de cette lame.

Notre confiance ne fut pas déçue. Nous attendions bien, pour la Fine Lame Bleue, la réception qui lui était dûe, mais n'avions pas osé espérer l'avalanche de félicitations reçues de toutes les parties du Dominion. Nous vous avions demandé d'essayer la lame et de décider par vous-même. Votre verdict d'approbation a simplement été débordant.

Sans aucuns superlatifs — notre annonce n'exagérait en rien les qualités qui rendent la Fine Lame Bleue supérieure. Pour le plus grand bien de ceux qui ne l'ont pas encore essayé, nous mentionnerons ici quelques uns de ces avantages.

La Fine Lame Bleue est forte — plus pesante que les autres lames. Elle est faite d'acier bleu avec fini à l'épreuve de la rouille. Les côtés tranchants sont plus durs que le centre flexible ce qui permet de plier la lame sans la briser ou la déformer. Cet important détail est protégé par brevets déja accordés. Chaque rouleau d'acier est éprouvé par un procédé exclusif photo-électrique qui découvre la moindre paille, le moindre défaut. Par un procédé entièrement automatique, toute lame est aiguisée, polie et adoucie de telle manière qu'une inspection sévère est possible après chaque opération. En tous points son exactitude, sa précision sont assurées.

De nouveau nous vous demandons d'essayer la Fine Lame Bleue. D'acier bleu renfermée dans un paquet bleu spécial, recouvert de Célophane. Elle est faite tout particulièrement pour tout homme désirant obtenir d'une lame un summum de confort. Faites-en vous-même la preuve. Votre marchand vend et recommande la Fine Lame Bleue. En vente partout 5 pour 50 cts.—10 pour $1.

Gillette
RASOIRS — Gillette — LAMES
Gillette Safety Razor Co. of Canada, Ltd., Montreal, Quebec

$50 de RECOMPENSE
POUR TOUT RENSEIGNEMENT

pouvant aider à retrouver un Chrysler Coupé Convertible de 1932, 8 roues à raies métalliques couleur orange
Série No 9753972
Moteur No C-1 3048
Licence d'Ontario No E8775

Télégraphier ou téléphoner à nos frais tout renseignement
Ontario Automobile Co. Ltd
50 Bloor St. East, Toronto
Kingsdale 6181

--ST-LAWRENCE CLOTHES SHOP--
VENTE -- "Notre Contribution à la PROSPERITE!"
A
CADEAUX
Offre Gratuite
OFFRE SPECIALE
pour **2 Jours** seulement!

C'est une vente sans profit afin de donner de l'ouvrage aux ouvriers de notre manufacture; actuellement c'est ce qu'il y a de plus humain à faire

Encore une fois "St. Lawrence" bat la marche dans le domaine de la confection pour hommes. Depuis l'ouverture le public s'est acheminé vers le magasin "St-Lawrence".
Nous annonçons cette vente spéciale de deux jours, vous offrant la plus grande valeur imaginable. Un pantalon supplémentaire sans un sou de plus à payer — Une valeur extra d'au moins de $4.00.
Nous faisons cela dans le but de donner continuellement de l'ouvrage à notre personnel — c'est une vente sans profit, mais une contribution directe à la prospérité.

Complets de Qualité Supérieure
Pour Hommes et Jeunes Gens
$13.95
Tissus 1932 — Fins worsteds anglais, dans les nouveaux patrons, fines rayures, noir pointillés blanc, gris Oxford. Un beau choix de brun foncé dans de chic patrons. Doublures et fournitures de premier choix. Toutes les grandeurs.

GRATIS!
UN PANTALON SUPPLEMENTAIRE
avec Chaque Complet
Valeur Extra de $4.00 GRATIS!

Merceries pour Hommes

CHEMISES Pour Hommes — en Broadcloth, 2 faux-cols ou col à même, couleurs unies ou patrons rayés, ainsi que blanc 13½ à 16 Spécial ... 95c

Chaussettes — Tricot de soie et laine, soie et fil. Dessins de fantaisie dans toutes les nuances. Pointures 9½ à 11½ Spécial ... 29c
3 paires. 75c

Sous-Vêtements d'Eté pour Messieurs
Combinaisons en balbriggan, marque "Penmans" et "Windsor", tricots à fil simple ou double. Rayures de soie et mercerisées, avec ou sans boutons, manches et jambes courtes ou longues. Spécial ... 89c

Cravates de Soie
Un choix considérable de patrons et couleurs, entre doublure en canevas de laine, 35c
3 pour ... 95c

1 CAMISOLES "Gym" ... 59c
2 pour ... $1.15
CULOTTES Athlétiques ... 55c
2 pour ... $1.00

NOTRE GARANTIE
Tous nos habits sont confectionnés de matériels de la plus haute qualité par des coupeurs et tailleurs experts dans notre propre manufacture et portent notre garantie.
CHARLES LAX
Propriétaire.

ST LAWRENCE CLOTHES SHOP
311 ST-JOSEPH

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES, ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

48 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 5e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 271 St-Luc. Tél. 6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., Restaurateur, 211 de la Couronne. Tél. 4-0383
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave 557 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-Albert, épicier, 584 Chemin Ste-Foy. Tél. 6862
Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. 4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS COTE (ltée)
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0431
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0341
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0553
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 111 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 2-1606s11
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE J.-EDM., 152 St-Jean. Tél. 2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 343 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél. 2-4790s11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien,
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél. 4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél. 3-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0768
357 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.
GIROUX ADELARD, 91 6e rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél. 3-0031
LEVESQUE J.-A., 146½ 3ème rue. Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P. 129. Tél. 113
MARTEL L.-E., Pharmacien, 22 Côte du Palais. Tél. 2-4870
PAGEAU J., 609 de la Canardière. Tél. 4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 297½ 1ère Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 3-3083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6753
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

AGENTS de portraits. Ecrivez pour catalogue et les prix. Vous pouvez gagner un bon salaire. United Art, Toronto, 2, Ont. 14jn-48fs-1b

AGENTS DEMANDES partout. Produit nouveau, merveilleux offrant une chance unique de gros profits à l'année. Occasion profitable. Echantillon gratis. Ecrivez Excello Products Company, Trois-Rivières, P. Q. 11jll-6fs-1b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 23jn-26fs-5r

APPARTEMENT meublé, frigidaire compris de 4-3-2 et 1 pièce, plus chambre de bain, situés aux appartements Lincoln, et avenue St-Denis. Pour prix et informations s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir 4-2557. 9jll-6fs-5r

SUITE de deux chambres, meublées à louer. S'adresser 171, 3ème Avenue, tél.: 4-3151. 12jll-6fs-5f

APPARTEMENT meublé à louer, chambre bain, eau chaude, situé 18 d'Youville. S'adresser Nap. Bédard, 251, St-Joseph, tél.: 9833, ou 2-6019. 13jll-6fs-5P

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, 540, rue St-Jean, Québec, téléphone 3-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables, mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau 4-2918 rés. 7-2459 21jn-26fs-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonnez 2. 12jll-26fs-7r

The Royal Trust Company

Nous sollicitons des demandes de prêts sur hypothèques, sur propriétés situées en ville, service expéditif et taux avantageux. S'adresser 58, St-Paul, tél.: 2-7831. 5-7-12-14-19-21-26-28jll -7r

ARGENT DEMANDE

UNE BONNE entreprise, demande un capital de $2,000.00 à placer. Beau profit, excellente affaire. S'adresser Casier postal 27, Haute-Ville, Québec. 12jll-26fs-8b

ON DEMANDE à emprunter un certain montant sur première hypothèque sur propriété en ville, commerce établi depuis 50 ans. S'adresser par tél.: 2-0325. 13jll-2fs-8b

ARGENT DEMANDE—On demande à emprunter $600, garanti valeur $2,000, aussi police d'assurance, paiera 8% d'intérêt. Ecrire Casier 37, "Le Soleil", Québec. 13jll-2fs-8b

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS A DOMICILE, à vendre moulin Singer, radio à batterie, bibliothèque-secrétaire, vitrine, garde-robes, bureaux, commodes, set salon, valises, lits, d'enfants, fan électrique, divanette, side-board combiné, flat-desk, tables, chaises, etc. G. Brousseau, 26, St-Nicolas, tél. 2-0196. 9jll-4fs-9r

MAISONNETTE meublée, 7 chambres pour enfants, bassinette, garde-robes vitrée pour magasin, divanette, table et set de salon, antiques, tables à thé, miroir, robes de toilettes, habits, etc. Mme O. Denis, 156, d'Abraham, tél.: 2-0026. 14-16jll-9r

AURELE DENIS, 10, des Fossés, tél.: 2-5675W, matelas, set chambre, gramophones, commodes de monsieur, bureaux, moulin à laver électrique, carrosses bébés, tables toilette, piano Willis, balayeuse électrique. Allons à domicile. 14-16jll 9r

ARTICLES DE MENAGE

OCCASION D'AFFAIRE—On demande un associé pouvant disposer d'environ $1,000.00 et pouvant agir comme vendeur dans un magasin. Expérience marchandises sèches préféré. Ecrire Casier 20 Le Soleil. 9jll-6fs-9AF

POELES USAGES—Vous trouverez à nos départements de poêles usagés, un assortiment complet de toutes les sortes de poêles en parfaite condition à des prix ridicules, avec conditions de paiements pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Nous avons aussi quelques laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-P. Bédard, & Cie Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach" 72 rue St-Joseph, tél.: 4-4251. 4jll-26fs-9r

A VENDRE 4 bonnes chaises de véranda avec bras vernis brun, vendra à bon marché. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. j.n.o-9b

PIERRE DENIS, moulin Singer, valises, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, sets salon, poêles et fournaises, gramophones, habits, pardessus, piano automatique, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll 2-4ao 9r

ASSOCIES DEMANDES

OCCASION D'AFFAIRE.—On demande un associé pouvant disposer d'environ $1,000.00 et pouvant agir comme vendeur dans un magasin. Expérience marchandises sèches préféré. Ecrire Casier 20 Le Soleil. 6f-9AF

AUTOMOBILES A VENDRE

DE SOTO modèle 1929, 6 cylindres avec licence 1932, réparé à neuf et 6 tires neufs, vendra à très bon marché. Aucune offre raisonnable ne sera refusée, pour informations téléphones: 2-2405, ou à 413, St-Jean entre 6-7 h. j.n.o.

AUTOS USAGES

AUTOBUS DODGE 6 cylindres 18 passagers, Plymouth sedan 1931, Chevrolet coupé 1931, Dodge coupé 1931, Buick sedan 1927, Essex coach 1929, Pontiac coach 1928. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiements faciles si désiré. Morissette & Frère, angle Caron et Prince-Edouard, tél.: 6629. 7jll-6fs-11f

ST-CHARLES AUTO PARTS (Pont Drouin) Autos usagés demandés, tous modèles. Pièces d'automobiles usagées à vendre. Ressorts, pneus et radiateurs. M. Georges téls: 4-1840 et 4-3711. 21jn-26fs-11b

CHARS USAGES—Achetons tous les vieux chars. Aussi revendons pièces de rechanges, pneus, batteries, tubes, rimes. Avant de vendre votre char téléphones 4-4984, Caron Tire Shop, 56½, Dorchester. 27jn-26fs-11f

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Vendons et achetons toute marque de chars, usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006. 18-21-23-25-28-30jn 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll 2-4-6-9-11-13-15ao -11f

FORD TUDOR 1930 en bon ordre, avec licence 1932, peu de millage, à vendre à sacrifice. S'adresser par téléphone aux heures de repas au No 3-3933. 5jll-26fs-11f

PLYMOUTH SEDAN 1930 à vendre, en très bon ordre. S'adresser Alphonse Légaré, 97, côte d'Abraham, tél.: 2-2690. 8jll-6fs-11r

DE SOTO sport roadster, Packard sedan, 7 passagers, Chrysler sedan, Chevrolet sedan, Essex coach, camion Dodge 6-4 cylindres, à vendre ou échanger. S'adresser Emile Giroux, Beauport Est, tél.: 2-1352 s. 21. 8jll-6fs-11b

20 AUTOS USAGES à vendre à prix exceptionnels, tel que Studebaker, Franklin, Hudson, Willys-Knight, Oldsmobile, Dodge, Chrysler et camion Reo. Réelles occasions. Conditions faciles. Prix $100.00 et plus. Motors Limited 19 de la Couronne, Québec, téléphone 6185. Ouvert le soir. 9jll-6fs-11f

A VENDRE Chevrolet 1932 en parfaite condition, n'ayant fait que, 1,000 milles à sacrifice. Accepterai proposition d'échange. Termes faciles. S'adresser 5-7 h. p.m., à 174, 3ème Avenue, tél.: 4-1506. 12jll-6fs-11b

AUTO PRESQUE NEUF 5 passagers, en bon ordre, à vendre à très bas prix. S'adresser à J.-A. Voyer, 65, rue Scott. 12jll-6fs-11r

CHRYSLER ROADSTER 75 à vendre en parfait ordre, cinq roues de broche, peinture et pneus neufs, prendrait char plus petit échange. S'adresser jour 137, Caron, 3-3825, soir 113, 10ème Rue, 4-4937. 12jll-4fs-11b

STUDEBAKER PRESIDENT 8, sept passagers, modèle 1930, en parfait ordre, n'a pas fait 10,000 milles. Téléphone 5374. 12jll-6fs-11b

VRAI BARGAIN pour prompt acheteur, char usagé 5 passagers, 4 portes en parfait ordre, licence 1932. Bonne occasion. S'adresser Albert Martel, 300, 2ème Avenue, St-François-d'Assise. 11jll-4fs-11b

Automobiles à réduction

40% D'ESCOMPTE sera donné sur notre quantité d'autos usagés, durant le mois de juillet. Voici quelques unes des marques que nous avons à vous offrir. Stutz 7 passagers 1929, Packard 7 passagers 1929, Nash 7 passagers 1930, 2 Studebaker 5 passagers 1930, 1929, De Soto coupé 1930, Graham Paige 1928, Buick sedan 1928, Chevrolet 1928-1929. Ford coach 1930. Ces chars sont à vendre ou à échanger à de très bonnes conditions. Universal Auto 27, de la Couronne, Québec, tél.: 5112. 2jll-26fs-11f

APPRENEZ A CONDUIRE sur votre auto par un homme de 12 années d'expérience. Théorie et pratique. Satisfaction garantie. Cours complet $15.00 ou $1.00 de l'heure. Tél.: 5365. 13jll-6fs-11f

FORD A VENDRE, modèle 1927 2 passagers ou livraison en très bon ordre, 5 pneus neufs ou échanger pour glacière électrique. S'adresser à 61, de la Reine. 13jll-4fs-11b

CHEVROLET SEDAN à vendre, modèle 1925, en parfait ordre quatre tires neufs, $50.00. S'adresser à 294, Richelieu, en bas. 13jll-2fs-11b

OAKLAND ROADSTER 4 pneus neufs et 2 de rechange, avec rim. Aussi batterie neuve, licence 1932, peu de millage. S'adresser 481½, 3ème Avenue, tél.: 4-4722. 13jll-6fs-11f

FORD ROADSTER 1927 à vendre en bonne condition, roues de broches, rumble seat, pneus neufs, licence 1932. Bargain pour prompt acheteur. S'adresser 413, Champlain, tél.: 2-4444. 12jll-4fs-11o

OAKLAND ROADSTER 4 pneus neufs et 2 de rechange, avec rim. Aussi batterie neuve, licence 1932, peu de millage. S'adresser 481½, 3ème Avenue, tél.: 4-4722. 12jll-3fs-11b

HUDSON SEDAN en parfaite condition, à vendre. Tél.: 7892. 13jll-4fs-11b

CHARS USAGES Buick, Chrysler, Chevrolet, Dodge, Durant, De Soto, Essex, Ford, Graham Paige, Plymouth, Pontiac, Reo, Studebaker, Star, Whippet, G. M. C. Truck. Bonnes conditions. Couture Motor Sales, 93, d'Abraham, tél.: 716. 11jll-26fs-11

PONTIAC coach avec licence, en parfait ordre à vendre immédiatement, cause départ. S'adresser 329, St-Vallier, 2-5457. 14jll-6fs-11r

BARGAINS—Tous nos chars usagés à vendre sans réserve d'ici à 8 jours. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Côté & Côté Ltée, 6-8 côte Samson coin St-Vallier. 14jll-6fs-11r

AUTOS USAGES

ERSKINE coach 1930, Studebaker limousine 7 passagers, Essex sedan 1929, Dodge sedan 1929, Durant sedan 1929, Dodge sedan 8 cylindres 1930, Truck Dodge 2 tonnes 1929, truck Dodge 1½ tonne roues jumelles 1931. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions faciles de paiements faciles si désiré. Morissette & Frère, angle Caron et Prince-Edouard, tél. 6629. 14jll-6fs-11f

DURANT coach 1929, Oldsmobile 1929, Dodge sedan, Essex coach, Chevrolet coach et sedan, Ford sedan 1931. Ces chars sont en bon ordre. Conditions faciles. 79-81 des Commissaires, tél.: 6270. 14jll-4fs-11f

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magasins avec salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Information, bureau de l'administration Le "Soleil". 24mrs-j.n.o-17b

BUREAU A LOUER pour médecins, avocats, notaires ou hommes d'affaires. Un des mieux situés sur la rue St-Jean, près de la côte du Palais. Installations modernes. Taux spécial d'ici à mai. S'adresser Paul Samson, notaire, 6, côte d'Abraham. 9-14-15jll-17r

CAMPS A LOUER

CAMP DE TOURISTES à Lac St-Joseph à louer à la semaine ou au mois. S'adresser P.-H. Bouchard, restaurateur, Lac-St-Joseph. 9jll-6fs-19b

CAMPS DEMANDES

CAMP—On demande à louer pour une semaine, un camp situé sur un lac, où il y a de la pêche à faire. Endroit isolé et tranquille pour prendre un bon repos. Ecrire à casier 33, Le Soleil, Québec. j.n.o.

CHALETS

CHALET A VENDRE—Magnifique résidence d'été de 6 appartements nouvellement construite au milieu de beaux arbres, sur un grand terrain arrosé par un ruisseau. Situé au bord du fleuve à 3 milles de Beaumont. S'adresser à 203, rue St-Jean, chambre 31, tél.: 2-1178 ou No 184, rue St-Joseph, Lauzon, tél.: 477. 12jll-6fs-22b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes. Rue St-Joseph près du boulevard Langelier. S'adresser 424, St-Joseph. 29ao-j.n.o-23b

CHAMBRES-PENSION

CHAMBRE à louer dans une famille privée avec pension si désirée. Bonne occasion pour personne qui voudrait apprendre l'anglais. S'adresser 1144, St-Vallier. j.n.o.23b

494 ST-JEAN très grande chambre avec 2 garde-robes, chambre bain, même étage, eau chaude, aussi autre petite chambre à très bas prix, pension si désirée. Tél.: 3-2951. 12jll-4fs-23f

CHAMBRE ET PENSION Chambre confortable, bonne pension, prix modérés. S'adresser 137, rue Lockwell, téléphone: 3-1197. 7jll-6fs-23b

CHAMBRES ET PENSION près du Parlement, 2 grandes chambres à louer, bien éclairées, grands garde-robes, chauffées, usage bain, téléphone, libre dans le moment. Prix modéré. S'adresser 79, St-Michel, coin St-Amable. 13jll-2fs-23b

BELLE GRANDE chambre à louer, améliorations modernes, pension si désirée. Tél. 3-2942. S'adresser 117½, avenue Cartier. 9jll-6fs-23b

POUR MONSIEUR seulement, grande et petite chambres, à louer, vue sur la rue, dans famille privée. S'adresser 261, St-Jean. 14jll-3fs-23b

MAGNIFIQUE CHAMBRE double et simple à louer avec pension si désirée. Conviendrait pour deux personnes. Très grand garde-robes. Grande fenêtre sur la rue. Améliorations modernes, téléphone. S'adresser 317½, St-Joseph 14-16jll23f

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans famille privée, fenêtre sur la rue, aussi grande galerie, chambre de bain, eau chaude. Près de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Bel endroit pour se reposer. Prix modéré. Adresse 191½ Maufils (3ème étage). j.n.o.

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré. 333, du Roi, tél.: 9711 24sept-j.n.o-24b

CHAMBRE A LOUER avec améliorations modernes, dans famille privée. S'adresser 7, St-Jean. 31mai-26fs-24r

A LOUER chambre très propre, avec grande garde-robe et armoire, munie de tout le confort, eau chaude à l'année, dans famille privée. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. 1jllj.n.o-24b

AVIS AUX TOURISTES—Suite d'appartements bien meublés, gaz, bain, téléphone, 408, Richardson, logement pour nouveaux mariés, bien meublé, gaz, téléphone. S'adresser 408, Richardson, tél.: 9149. 12jll-2fs-24b

CHAMBRES A LOUER—Chambres doubles et simples, eau et gaz dans chaque chambre. Accommodations modernes. Place centrale. S'adresser au concierge, 28, Couillard, tél.: 2-1770. 13jll.4fs-24r

BELLE CHAMBRE A LOUER avec lit double, garde-robe. Usage gaz, téléphone, et bain, $2.00 par semaine. S'adresser 184, Arago, tél.: 9698. 13jll-6fs-24f

CHAMBRE avec cuisinette, gaz, eau courante, armoire, chambre simple et double, avec gaz, confortable, tranquille, bas prix. Petite $2.00 par semaine. Bain, téléphone. 14, Ste-Ursule. 13jll-6fs-24b

BELLE CHAMBRE ensoleillée, 2 fenêtres sur la rue, convenable pour 2 personnes. Autre petite avec lit double, bain, téléphone. Famille sans enfants. S'adresser 192, Ste-Marguerite, coin rue de l'Eglise. 16jn-26fs-24r

CHAMBRES avec bains et cuisinettes, situées No 28, avenue Ste-Geneviève. Pour prix et informations s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir 4-2557. 9jll-6fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer très ensoleillée, 2 fenêtres sur la rue. Convenable pour 2 personnes, téléphone, chambre bain, même étage, famille sans enfant. S'adresser 1¾, Turnbull, tél.: 3-3159. 9jll-6fs-24f

A LOUER chez famille anglaise beau grand boudoir-chambre à coucher chauffé à la vapeur, téléphone, bain, $4.00 par semaine. Téléphoner 2-6051. 13jll-3fs-24b

A LOUER dans famille anglaise, une chambre à coucher bien éclairée donnant sur la rue avec tout le confort du chez-soi. Téléphoner 7253, 145 St-Cyrille. 12-14-16jll-24

ENCORE QUELQUES BONNES chambres au mois ou à la semaine, lavabo, bain et eau chaude sur chaque étage. Maison de la Couronne, 126, rue de la Couronne, 229, rue de la Reine, tél.: 9-12-13-14-15-16jll-24b

CHAMBRES et flat meublés à louer, comprenant chambre, boudoir et cuisinette. Entrée seule, à 7, Hamel. S'adresser sur les lieux. 9-11-13-15jll-24r

BELLE GRANDE chambre à louer, meublée à neuf, chauffée, usage du bain, du téléphone. Confort du chez-soi. S'adresser 71, St-Joseph, tél.: 4-3782. 9jll-4fs-24r

2 CHAMBRES A LOUER de préférence pour couple avec bain, toilette même plancher, ainsi que poêle à l'huile dans les chambres. Confort du chez-soi. Libre dans le moment. S'adresser 561, St-Vallier, 2ème étage, tél.: 9321. 13jll-2fs-24b

GRANDE CHAMBRE à louer bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz si désiré. S'adresser 190, du Pont. 13jll-3fs-24r

GRANDE CHAMBRE dans famille de personnes adultes. Usage de la chambre de bain et du téléphone. Loyer raisonnable. Appeler 9571. 13jll-6fs-24f

CHAMBRE A LOUER près du Parlement, très éclairée, voisine de la chambre de bain, téléphone sur le même plancher, pension si désiré. S'adresser tél.: 2-1855. 13jll-6fs-24r

GRANDE chambre à louer, fenêtre sur la rue, dans famille privée, usage bain et téléphone. S'adresser 5235. 13jll-2fs-24b

2 PETITES CHAMBRES à louer $2.00 $3.00 par semaine, étage bain, téléphone, maison propre, tranquille. S'adresser 22, St-Flavien. 13jll-2fs-24b

CHAMBRE A LOUER avec pension, chauffée, eau chaude, bain, téléphone, aussi pension à la semaine ou au repas. S'adresser 81, St-Gabriel. 14jll-3fs-24f

2 CHAMBRES à louer, usage bain, téléphone, prix modéré. S'adresser 297, de la Reine, près Dorchester. -24b

CHAMBRE à louer bien ensoleillée, avec garde-robes, gaz, usage bain, téléphone. S'adresser Mme J.-A. Roy, 16, Latourelle, tél.: 3-0824. -24r

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE LIBRE avec pension, pour Monsieur, demandée dans le faubourg St-Jean-Baptiste. Usage du bain et du téléphone requis. Usage permanent. Mentionner prix désiré. S'adresser à casier 27, Le Soleil. 11jll-4fs-25b

JEUNE HOMME distingué désire chambre et pension dans famille privée de préférence de langue anglaise, aux alentours de la rue St-Cyrille. Ecrire Casier 36, "Le Soleil". 13jll-6fs-25b

PENSION FRANCAISE—Le département d'Instruction publique demande à connaître l'adresse d'un certain nombre de familles de langue française instruites et de bonne éducation qui seraient disposées à prendre en pension une personne de langue anglaise désireuse d'apprendre le français. 13jll-6fs-25b

Chevaux, voitures, harnais

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 7jll-6fs-27f

Chevaux, voitures, harnais

A VENDRE voitures d'été et d'hiver, en parfait ordre. A louer écurie de sept places, ainsi que grande remise pour voiture. S'adresser Jos. Côté Limitée, 188, St-Paul, tél.: 2-1272. 12jll-6fs-27r

BISSON & GIROUX—Nous venons de recevoir 2 chars de chevaux. Pesanteur 1300 à 1500 lbs. Belle jument pour cultivateur. Au plus bas prix du marché. Coin des rues Aqueduc et Ste-Thérèse. 12jll-26fs-27f

ATTENTION—Une occasion pour bouchers ou épiciers, harnais, express de livraison et berlot, à vendre en bloc ou séparément. S'adresser 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 14-16-19-21-23-26jll-27f

BOIS, CHARBON

A BAS PRIX CHEZ Cyrille Bussière, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Délignures bois franc 25c, 5 poches pour $1.00. Bois franc d'été $2.50 le voyage. Croûte érable, merisier $3.00. Bois franc scié, fendu $2.75. Erable 2, 2¼, 3 pieds. Charbon de toutes sortes. 12jll-26fs-30f

BOIS CHAUFFAGE sec, première qualité. Croûtes merisier et érable, 4 pieds. Toutes sciées et fendues en bois poêle. Croûtes et délignures $9.50 corde, $4.75 1-2 corde, $2.70 voyage. Moyenne $10.50 corde, $2.90 voyage. Grosses $11.00 corde $3.00 voyage. Délignures $8.50, $2.30 voyage. Epinette $7.00 corde, $1.95 voyage Merisier et épinette $7.75 corde, $2.25 voyage. Croûtes et délignures merisier et d'épinette 1-3 de chaque $8.70 corde, $2.45 voyage. Bois corde, 2 pieds $5.90 corde. Vous avez droit au tirage d'un voyage de bois à chaque cent voyages vendus. Téléphone 9829, Edouard Ruel Ltée, côte Bell, Québec. 1jll-12fs-30f

BOIS de chauffage, scié, fendu merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes, merisier, bois mou, charbon dur Stove, Egg, Chestnut à la tonne, la poche, Coke 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153, Napoléon, tél.: 6231. 31mai 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jun 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28jll -30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer bon marché, achetez grosses poches de Stove, Chestnut 75c. Coke 4 poches pour $1.00. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25. Croûtes $3.00 le voyage, bois franc $3.50 le voyage. Charbon à la tonne. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 23-25-28-30jn 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll 2-4-6-9-11-13-16-18-20ao -30f

500 A 600 CORDES slabs de bouleaux attachés par paquet. Environ 800 cordes de grosses croûtes érables et merisier, à vendre au char. Pour prix s'adresser Cyrille Bussière, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 5-7-9-12-14-16jll-30f

COMMERCE A VENDRE

ETAL DE boucher à louer ou à vendre frigidaire et ameublement, aussi logement 3 chambres. Tél.: 4-0318. 12jll-2fs-31b

BON POSTE DE commerce avec logement si désiré, poste intéressant, épicerie et restaurant, bonne clientèle, obligé de vendre, cause de maladie. Ecrire Casier 35, "Le Soleil". 13jll.2fs-31b

RESTAURANT LICENCIE aux Trois-Rivières, sur la rue principale, faisant de bonnes affaires, pour cause de départ, à vendre. S'adresser à M. Emile Halin, 29, rue Hart, Trois-Rivières. 13jll-2fs-31b

EPICERIE dans Limoilou. Stock frais avec logement de 5 chambres à vendre immédiatement, ainsi que magasin de lingerie et coupons. Faut vendre. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser E. Boulet, 128, Canardière, tél.: 4-2782. 13jll-6fs-31f

DU COMPTANT

pour VOTRE CHAR

Nos colonnes classées sont lues chaque jour par des acheteurs sérieux... anxieux de connaître l'offre que vous leur faites !

APPELEZ 7131 Département Petites annonces

LE SOLEIL

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer $3.00 par mois pour le temps des vacances. S'adresser à Clement & Clement Enr., seuls agents à Québec de ce célèbre clavigraphe, 104, côte de la Montagne, tél.: 2-1422. 12jll-26fs-36r

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial pour le temps des vacances. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 22jn-26fs-36r

DIVERS A VENDRE

A VENDRE petite fournaise, presque neuve et carriole pour enfant. S'adresser 77, Marie-de-l'Incarnation, tél.: 3-4736. j.n.o-37b

A BAS PRIX gramophone, radios, glacières usagées, brûleurs à l'huile "Silent Glow" neufs, brûleur à l'huile "NeKol" usagé, gros poêle à gaz, pupitre "roll top", poêle à charbon Happy Thought. S'adresser à J.-A.-Y. Bouchard Ltée, 27, rue St-Jean, tél.: 2-4119. 15jn-26fs-37r

SHOW-CASES A VENDRE très bon marché. Toutes sortes de shows-cases, ameublement de magasin, vitrines, à vendre à des prix très avantageux. S'adresser J.-E. Charrier, édifice Bédard, 251, St-Joseph, tél.: 3-0884. 12jll-26fs-37b

LAVEUSE électrique et poêle usagés le tout reconstruit, garanti en parfaite condition, vendus à sacrifice, terme facile si désiré. P.-L. Frenette, 399, St-Joseph. 13jll-26fs-37b

GLACIERE ELECTRIQUE à vendre bon marché pour cause de mortalité. S'adresser à L. Cantin, tél.: 2-7624. 13jll-3fs-37b

A QUI LA CHANCE—Caisse Enregistreuse National, pour barbier, restaurant, garage, épicier, balance calculante, fontaine soda. Bon marché pour prompt acheteur. 454½, St-Joseph. 13jll-4fs-37f

DIVERS

MATERNITE PRIVEE, licenciée, attention spéciale gens de la campagne. Placons bébés. Prix des chambres avant termes, $3.00 par semaine. Aussi 2 servantes demandées. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boîte postale 41, bureau poste St-Roch. 27jn-26fs-38r

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servi dans les chambres, prix modéré. Garde les enfants en pension. Pour informations écrire boîte postale 792, bureau poste Haute-Ville, Québec, téléphone: 2-1966. 25jn-26fs-38f

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories: salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie stérilisation, réactions sérologiques en traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec tél.: 7067. 4jll-26fs-38f

Rien ne saurait égaler en valeur et en efficacité les PETITES ANNONCES DU "SOLEIL".

ELEVES DEMANDES

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, latin par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au Séminaire et collège Jésuites. Cours de vacance. Succès garanti. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150 rue Artillerie. 3mai-j.n.o-39b

APPRENEZ la guitare hawaienne, le hukulele, la guitare espagnole, la mandoline, le ténor, banjo, etc. Leçons privées tous les jours et soirs. Studios 251, rue St-Joseph, tél.: 8963. Professeur T.-W. Gagnon. 4sept-142fs-39f

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial, complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. Cours d'été. 14jll.26fs-39r

Emplois demandés, hommes

JEUNE HOMME sobre, honnête, demande position comme chauffeur, soit sur char privé ou truck. S'adresser à 310, St-Olivier, tél.: 5220 26mrs-j.n.o-40b

COMPTABLE, HOMME D'EXPERIENCE pouvant disposer de quelques heures par jour, fera votre comptabilité collection, etc. Aussi argent prêté sur garantie, raisonnable. Ecrire Casier 31, "Le Soleil". 12jll-6fs-40b

FAITES DISTRIBUER VOS circulaires, annonces. Je passe par les portes "Circulaires, catalogues, échantillons, annonces collées, braquetées ou vissées. Ouvrage garanti. Prix spécialement bas. Téléphonez 4-3423. 13jll-3fs-40b

Emplois demandés, femmes

AVIS AUX BARBIERS, bouchers, blouses blanches courtes 50c, longues 75c. Réparation lingerie $1.00 la douzaine. Couture générale. Chambre à louer $2.00 par semaine. S'adresser 283, du Roi. 13jll-4fs-41b

JEUNE FILLE DEMANDE position de caissière ou commis, 7 ans d'expérience, peut fournir bonnes références. Ecrire Casier 34, "Le Soleil" ou tél.: 4-0286. 13jll-2fs-41b

COUTURIERE DEMANDE ouvrage à domicile. Plusieurs années d'expérience. S'adresser 115, St-Joseph, tél.: 3-0356. 13jll-6fs-41b

VOUS TROUVEREZ UNE bonne femme de journée en vous adressant à 54, rue Scott, tél.: 2-3019. 13jll-3fs-41b

MME AUGUSTE LEVESQUE, garde-malade. Libre dans le moment. Pouvant fournir de bonnes références. S'adresser par téléphone 3-0101 ou 2¼ Deligny. 13jll-4fs-41f

FILLES DEMANDEES

COIFFEUSE demandée, sachant faire Komol, Marcel, papier, ondulation à l'eau, préférence coiffeuse ayant travaillé Haute-Ville. Inutile de se présenter sans expérience. Salon Viel, 110, Artillerie, tél.: 2-0183. 12jll-3fs-48b

CUISINIERE demandée, références exigées. S'adresser 36, avenue des Bernières. 13jll-4fs-48b

FOURRURES

POUR TOUS GENRES de Confection et réparations de fourrures, à prix très modérés et satisfaction garantie. Adressez-vous à 40¼ Crémazie 14jn-26fs-49r

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCON, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Dévarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 21jn-15fs-54f

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Diplomes et placons. Chaises de barbiers à vendre. Ecole Barbiers de Québec, Amédée Delisle, 36, du Pont, tél.: 9803. 18jn-26fs-54r

BARBIER d'expérience demandé, pour la fin de la semaine, pour le moment et chambre meublée à louer, pour homme préféré, usage bain, téléphone. S'adresser E. Castonguay, 228, Arago, tél.: 5235. 14jll-2fs-54b

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers, de Québec Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 25jn-26fs-54f

VENDEURS DEMANDES pour le Lac St-Jean, possédant une automobile, position très payante. S'adresser 251, St-Joseph, chambre 103, Québec. 12jll.3fs-54b

CHARCUTIER— On demande un charcutier ayant l'expérience dans le désossage des jambons. Inutile d'écrire sans expérience Casier 29, "Le Soleil". 12jll-6fs-54b

HOMMES ACTIFS demandés pour conduire le commerce mondialement connu de service à domicile, Rawleigh dans Iles Madeleine. Personnes actives, peuvent gagner $35.00 par semaine au début et augmenter rapidement. Ecrivez immédiatement à The W. T. Rawleigh Co. Ltd., Dépt. C. N. 83, S. Montréal, Canada. 6-7-13-14jll-54b

HOMMES, GARCON, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 13jll-26fs-54f

AGENT DEMANDE pour la ville et la province. Grosse commission. S'adresser J.-A. Lemay, 184, 8ème Avenue, Limoilou, tél.: 6929. 14jll-2fs-54b

VENDEURS à domicile désirant gagner gros salaire, 175 produits, territoire libre, Montréal, Québec, Trois-Rivières et plusieurs autres places dans la Province. S'adresser Dr Hervay Medecine, St-Basile, P. Q. 14-16-18-21-23-25-27-30jll 1-4-6-8ao -54b

AGENTS DEMANDES, des collecteurs habiles et énergiques, pour ville de Québec, Lévis, de préférences agents d'assurances ou voyageurs de commerce, peu de famille, sans emploi ou dont l'emploi n'est pas suffisamment rémunérateur. Une très intéressante proposition sur base de commission. Candidats devront fournir références satisfaisantes. Demandez M. Ludger Leblond, au Château-Champlain, entre 3 h. et 8 h. p.m., vendredi, samedi 14jll-2fs-54b

HOMMES DEMANDES

VENDEURS DEMANDES possédant une automobile, position très payante. S'adresser 251, St-Joseph, chambre 103. 12jll-3fs-54b

HOMMES ET FEMMES

TRAVAIL par correspondance intéressant et facile, chez soi sans quitter son emploi. S'adresser à J. Thierry, Soulaines, (Aube), France. 12jll-2fs-55b

HOMMES ET FEMMES—En conséquence de la publicité accordée à la culture des fruits, la vente de nos arbres fruitiers et arbrisseaux augmente continuellement et est toujours très profitable. Retours hebdomadaires à l'agent, équipement illustré et coopération du bureau. Si intéressé à augmenter vos revenus, écrivez à Luke Frères Limitée, Pépiniéristes, Montréal. 2-7-14-21-28-30jll-55b

COUPLE—On demande un couple sans enfants, comme concierge. S'adresser entre 6 et 8 h. à 40 Ste-Angèle. 14jll-3fs-55b

HOTELS A VENDRE

SAINT-CAMILLE de Bellechasse. Hôtel à vendre, 30x40 pds, cuisine 18x22, 18 pièces, belle cave en ciment 7 pds, 2 étages 1-2, système de chauffage, lumière électrique, meublé, écurie, hangar, avec voitures harnais, etc. A vendre pour le tiers du prix à prompt acheteur. Aussi belle maison 34x34, 11 pièces, très bien fini, belle cave avec fournaise, lumière électrique, garage à 2 étages, beau terrain 110x180 pds, très bon poste d'affaires près de l'église, à vendre pour le tiers du prix. Pour visiter s'adresser à J.-E. Audet, Saint-Camille de Bellechasse, pour prix et conditions s'adresser M. Ephrem Audet, 152, de la Canardière, Québec. Saint-Lazare, comté Bellechasse, 2 maisons, belle cave avec fournaise "Légaré" 11 pièces, beau grand terrain avec grange et garage, très bon poste pour médecin. Les autobus passent à la porte, à vendre plus bas que la moitié du prix, pour visiter s'adresser à M. Alphonse Audet, marchand, Saint-Lazare. Pour prix et conditions s'adresser à M. Ephrem Audet, 152, de la Canardière, Québec. 14jll-2fs-57b

HOTELS ET TOURISTES

HOTEL BELLEVUE, Pointe Rivière-du-Loup, hôtel pour touristes, 60 chambres, place idéale pour pêche, bain, danse, tennis, croquet, vue incomparable. Quelques pas de la plage et la chapelle. Chambre simple avec pension $10.00 à $20.00 par semaine, par jour $2.00. G. Mailloux, prop. 12jll-12fs-58b

LOGEMENTS A LOUER

144, MAISONNEUVE, 2ème étage, 7 chambres plus chambre de bain, grande dépense, balcon, galerie, hangar, etc. Logement chauffé et libre de toutes redevances municipales. S'adresser à Arthur Bernier, 142, avenue Maisonneuve, tél.: 7947 ou 2-6399. 14jn-26fs-61f

TRES BEAU logement 4 chambres plus chambre bain, situé 187, rue Ste-Thérèse près Lafayette, grand balcon, hangar, garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette, 3-4111. 1jll-26fs-61f

265 RUE NAPOLEON, 5 chambres plus chambre bain, planchers bois dur, $20.00 par mois. S'adresser Antonio Trudel, 70, rue Fraser, tél.: 3-0194. 15juin-26fs-61b

446 ARAGO, logements à louer, 2ème étage 3-4 pièces, dans maison neuve. S'adresser sur les lieux. Tél.: 3-2758. 12jll-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER 353 rue St-Jean, 3 belles chambres, rue St-Jean, plus cuisinette et chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux, le jour tél.: 4-1391. 12jll-6fs-61b

33, AVENUE LEVIS, logement 6 chambres plus chambre bain, eau chaude à l'année, chauffé, fini moderne. S'adresser sur les lieux ou 87 des Franciscains, Jules Cauchon, tél.: 3-4126. 8jll-26fs-61b

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 5 belles chambres plus bain et grand passage, meublé ou non, chauffé, absolument moderne. S'adresser au concierge appartements Colinette, 8, rue Collins. 16jn-26fs-61b

ST-FRANCOIS-D'ASSISE, logement de 5 à 6 pièces plus bain, planchers en bois dur, très moderne, garage si désiré. S'adresser 241½, 2ème Avenue. 28jn-26fs-61b

LOGEMENTS de 4-6 appartements, Limoilou, sur la 4ème Rue, près de l'église, des grands moulins à papier, prix de $16.00 à $25.00. S'adresser 154, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 28jn-26fs-61f

LOGEMENT à louer pour petite famille, à 1249½, St-Vallier, 4 chambres, refait à neuf, électricité, gaz, libre, prix $18.00. S'adresser W. Laframboise, 421, 1ère Avenue, 4-4731. 8jll-6fs-61

A LOUER, 1 plain-pied, 2ème étage, 7 bureaux, endroit idéal pour professionnels. Aussi très beau poste de commerce situé à 457 rue St-Joseph. Ces logements sont chauffés et clairs de neige. Pour le tout s'adresser à Jos. Côté Limitée, 188 rue St-Paul, tél: 2-1271. 9jull-6fs-61r

BEAUX logements maison neuve, situés faubourg St-Jean-Baptiste, 1er et 2ème étage, plain-pied, de 3 et 5 chambres, chambre de bain, réservoir à l'eau chaude, dépense, hangar, même étage, baywindow, galeries, garage si désiré. S'adresser à 248, Richelieu. 11jll-26fs-61f

2 LOGEMENTS 6-7 chambres plus chambre bain, dans St-Roch, remis à neuf. S'adresser C.-E. Bédard, 229, St-Joseph, chambre 403, tél.: 3-1634, 4-2381. 12jll-6fs-61f

PRES HOPITAL St-François d'Assise, 33, Carignan-Sallière, 7 chambres, chauffé, 24-28, Roberval, 7, Pontgravé, 6 chambres, modernes, clairs de neige, prix réduits. S'adresser Omer Turgeon, 23, Montmagny, 6302. 12jll-26fs-61f

DELIGNY, 3 beaux logements, tous réparés à neuf, conviendraient pour nouveaux mariés, 9 Déligny, 5 chambres plus chambre de bain, 91-93, Latourelle, 4 chambres, aussi 2 garages 46 avenue Parent, possession immédiate. S'adresser 55, St-Anselme, tél.: 8419 ou 95 Latourelle. 2-5-7-9-12-14jll-61f

GRANDE MAISON appartement meublé à sous-louer pour cause de maladie. Bon revenu. Possession immédiate. Aussi grande chambre à louer. S'adresser 259, d'Aiguillon, tél.: 3-3928. 12-14-15-16jll-61f

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement (premier étage) de neuf chambres plus chambre de bain, deux toilettes, chauffé eau chaude à l'année et garage. S'adresser à 3-4050. 5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll -61b

AVENUE BELVEDERE 4-5 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, Frigidaire.
MARGUERITE - BOURGEOIS, 36, 8 chambres plus bain, garage. S'adresser Chrysanthe Jobin, 182, Latourelle, tél.: 5338 et 6985, le soir. 14jn-26fs-61f

LOGEMENTS—5ème Rue, 3 magnifiques logements modernes, confortables et chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4ème Avenue, Limoilou. 25jn-26fs-61f

RUE LOCKWELL, logements 6-7 chambres plus chambre bain, chauffé, garage si désiré, rue Latourelle, 8 chambres, moderne. Réparé à neuf. S'adresser Alexandre Nadeau, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 23jn-26fs-61f

126, DES FOSSES, 9 pièces plus bain, voisin du Queen's Hotel, 9 avenue Boisclerc, 6 pièces plus bain, 1er plancher; 21 St-Sauveur, 4 pièces, 181, St-Bernard, 4 pièces, 153 rue Morin, 5 pièces, $4.50 par semaine, 112, 10ème Rue, 5 pièces plus bain. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 13jll-6fs-61r

LOGEMENT dans maison seule, 4 chambres. Bien fini. Possession immédiate. Situé 112, 3ème Rue. Pour visiter s'adresser Security Mfg Co., 100, 3ème Avenue, tél.: 4-4321. 13jll-6fs-61f

LOGEMENTS A LOUER 5 chambres 55, des Franciscains; avenue Cartier, 157 7 chambres, 10 Saunders, 7 chambres S'adresser N. Cauchon, 166, avenue Cartier, tél.: 6052. 23jn-26fs-61

A LOUER logement 5 chambres et une de bain, chauffé par propriétaire, situé 26B, avenue des Erables, améliorations modernes. S'adresser J.-A. Couture, 26, avenue des Erables, téléphone: 6786. 8jll-6fs-61b

RUE ARTILLERIE, plain-pied, meublé ou non, 4 chambres et chambre bain. Améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions. Téléphone: 2-2362J. S'adresser à 59, Artillerie. 8jll-6fs-61r

LOGEMENT CHAUFFE, 4 chambres plus chambre de bain, situé No 13, d'Argenson. Pour plus d'informations s'adresser Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 le soir 4-2557. 8jll-6fs-61r

ST-CYRILLE, deux plain-pieds, 2-3e étage, de 7 pièces plus chambre de bain. Fini moderne. Clair de neige, vidanges. S'adresser Oscar Plamondon, 456, St-Cyrille, tél.: 3-3826 - 8167. 11jll-26fs-61f

BEAU LOGEMENT 3 chambres plus chambre bain, clair de neige, situé 209, St-Cyrille Remis à neuf. Informations téléphoner 6642 ou 3-2943. 9jll-6fs-61b

CARTES D'AFFAIRES

ARTICLES DE SPORT

CHAS-A. PARENT ENR., 106, St-Joseph, tél.: 4-2451. Avons en mains tous les accessoires nécessaires pour la pêche, tennis, softball, baseball, patins à roulettes, etc. 12jll-26fs-C.D.r

ARTISTES-FLEURISTES

COURONNES MORTUAIRES, gerbes, tributs floraux, de tous genres aux plus bas prix, fleurs naturelles pour toutes occasions à des prix défiant toute compétition. Demandez nos prix pour bouquet de mariée. Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 heures. Dimanche après-midi jusqu'à 5 h. 30. Tél.: 4-2571. Flower Garden Enr., 36, St-Joseph, tél.: 4-2571. 12-14-16-19-21-23-26-28-30jll 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30ao 1-3-6-8spt C.D.r

AUTOMOBILISTES

JOS. BOULANGER, 305, rue Dorchester, tél.: 3-1261. Réparez votre char à bon marché. Spécialité pneus, tubes à vendre à bas prix. Accessoires, parties d'autos usagés, radiateurs, batteries. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. 14jn-26fs-C.D.f

BONBONS

SUCRERIE CANADIENNE Enr.

LES SURETTES à Citron que nous fabriquons sont très appréciées durant la saison d'été. Dissoutes dans un verre d'eau, elles font un délicieux breuvage, rafraîchissant. En vente chez les bons marchands de bonbons et épiciers. S. v. p. exigez les nôtres. La Sucrerie Canadienne Enr. 15jn-26fs-C.D.f

COUVERTURES

ASBESTOLINE

AVEZ-VOUS DES ENNUIS avec votre toit? L'Asbestoline est une couverture à toiture semi-plastique, faite d'un matériel d'une haute qualité mélangé avec les meilleurs ingrédiens à l'amiante canadienne pure. Elle réduit vos dépenses, facile à appliquer. Arthur Audet Enr., distributeur, 96, de la Reine, tél.: 4-3255. 8jll-26fs-C.D.r

DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G. bureau et résidence, 207, 3ème Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 6jll-26fs-C.D.f

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71, Saint-Joseph, Québec. Heures de bureau, 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir 7 à 8 h. 30, tél.: 4-4061. 14jll-26fs-C.D.r

HEMSTITCH

MME G.-E. FORTIER, 15 ans d'expérience. Spécialité Hemstitch au fil doré et argenté. Plissage tous genres. Boutons couverts. Satisfaction garantie. 225, Ste-Marguerite, tél.: 5288. 28-31mai 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jun 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26jll C.Df

HEMSTITCH—J'informe ma clientèle et le public que j'occupe mon nouveau local. Hemstitch, bouton couvert, craquage, pressage, etc. W. Bessette, 803, St-Vallier, tél.: 3-0011. 13jll-4fs-C.D.f

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties Administration de succession Organisation de compagnie à fonds social j.n.o.

MATELAS

REPARATIONS MATELAS—Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparation de sommier. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 17-19-21-24-26-28-31mai 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jun 2-5-7-9-12-14jll C.D.f

J.-A. DEBONVILLE, manufacturier de matelas, tél.: 3-2380, rés. 8582. Dès maintenant envoyez vos matelas et sommiers pour être réparés. Allons à domicile. Atelier 154, des Commissaires. 21-24-26-28-31mai 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jun 2-5-7-9-12-14-16-19jll C.D.f

MATELAS FRONTENAC ENR. Réparations de matelas de plumes stérilisées, matelas de crin refaits, coussins de tous genres, faits promptement et hygiéniquement. S'adresser 43½, St-Ignace, téléphone 5347. 7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jn 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll 2-4avr C.D.

PEINTRES-DECORATEURS

CHARLES ROUSSEL, peintre décorateur. Spécialités: Peinture générale, décorations d'églises, communautés religieuses, résidences. Attention spéciale, tapissage, lettrage. Imitation de chêne, 54, St-Ambroise, tél.: 9415. 21jn-26fs-C.D.f

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 4jll-26fs-C.D.f

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686. Teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 21jn-26fs-C.D.f

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg (Pfeiffer), 4, McMahon, tél.: 2-0522. 14jll-26fs-C.D.r

MADAME OU MONSIEUR, pour le nettoyage à sec, teinture, pressage de vêtements, téléphonez maintenant 4-1600, chez Mathieu, nettoyeur teinturier, 140, rue de la Couronne, Québec. Commandes de la campagne remplies avec soin. 6-8-9-12-14-16-19-21-23-26-28-29-30jll C.D.f

P. FERLAND

TEINTURE nettoyeur de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garniture de maison etc. Département spécial pour commandes de campagne. 155-157, du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. 14-16-19-21-23-26-28-30jll 2-4-6-9ao C.D.r

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

REPARATIONS DE MEUBLES

RESTAURATIONS—Meubles antiques et modernes. Dorure, sculpture, vieux cadres à l'eau et à l'huile, etc., etc. S'adresser F.-P. Gauvin, sculpteur, 33, St-Patrice, tél.: 2-1648, rés. 5432. 28jn-26fs-C.D.r

LA MEILLEURE maison à Québec, dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, bourreur, 168, Dorchester, maison établie depuis au delà de 25 ans. Tél.: 3-0733. 4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jn 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll 2ao C.D.f

SALONS DE COIFFURE

PERMANENT SHELTON—Mlle Fortier, coiffeuse, 354 rue du Roi, tél.: 3-2694, annonce à sa nombreuse clientèle qu'elle possède une machine "permanent croquignole" méthode perfectionnée. Aussi permanent à l'huile, ondulation à l'eau, papier, shampoo, komol bouclé. Satisfaction garantie. C.D.x

AVIS CHEZ SIMONNE, 341, rue St-Joseph, tél.: 8895. Permanent garanti à l'huile $5.00. Autres $3.50 à $7.00 sur machine croquignole, Spirale combiné. Marcel, papier Komol à l'eau. Cours de coiffure rapide. 15jn-26fs-C.D.f

LE DEBUT—Vous offre la meilleure ondulation permanente, méthode croquignole au prix de $5.00, aussi à l'huile à $6.00. Ouvrage garanti. Téléphone 3-4551 586, St-Jean. 15jn-26fs-C.D.b

ONDULATION PERMANENTE $3.50, $5.00 à l'huile, méthode française Bonnat, garantie pour 6 mois. Ondulation à l'eau pas nécessaire. Mlle R. Charrier, ex-démonstratrice à New-York, 8 années d'expérience, 251, St-Joseph, chambre 104, édifice Bédard, tél.: 3-0884. 22jn-26fs-C.D.f

SALON ALMA. Incomparable permanent garanti, indéfrisable à l'huile $5.00 seulement, autre $3.50, Marcel 35cts, finger waves 75cts, Komol ou papier, etc. Aussi cours de coiffure, prix modéré. Pour appointements tél.: 4-3013, 74, St-Joseph, édifice St-Cyr 23jn-26fs-C.D.r

ONDULATION PERMANENTE $4.00, à l'huile, $5.00. Régulier $7.00 garanti pour 6 mois. Ondulation Marcel, Komol à l'eau et shampoo. Pour appointements appeler Mlle Florence Racine, 238, Arago, tél.: 9274. 29jn-26fs-C.D.f

SALON PAULETTE—Permanent Croquignole sur machine perfectionnée Shelton $3.00 à l'huile $4.00, Ondulation à l'eau 50c, Marcel 35cts, Komol 50cts, Shampoo, etc. Deux coiffeuses d'expérience à votre disposition. Mlle Bégin, 764, St-Vallier, tél.: 4-2754. 22jn-26fs-C.D.b

LE SALON LUCINE, 187, St-Jean, transporté au Salon Lucine, 329, rue St-Vallier, tél.: 2-5457. Permanents $3.00, $5.00 et $7.00 avec machine combinée croquignole et spirale. 8jll-6fs-C.D.r

PERMANENT $4.00—Vous procurent un permanent à l'huile, garanti de 6 mois. Aussi tout autre genre de coiffure exécuté par Mlle Georgette Gagnon, ayant deux années d'étude à Paris. Satisfaction garantie. Salon beauté "Security", No 102, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-4511. 9jll-26fs-C.D.f

MLLE RICHARD annonce à sa nombreuse clientèle qu'elle a maintenant à son salon un coiffeur Parisien, M. Henri, de la maison Emile, Paris, expert en permanent et mise en plis. Traitement du cuir chevelu. Donnez votre appointement dès maintenant pour un véritable permanent à l'huile $5.00. Autre $3.50. Salon Lido, 84, Dorchester, coin St-Joseph, tél.: 9404. 11jll-6fs-C.D.f

PERMANENT Shelton, Croquignole, méthode perfectionnée. Aussi procédé à l'huile. Consultez Mlle Lachance, experte en cuir chevelu. Certains permanents font tort aux cheveux. Mlle E. Lachance, Manoir Montmorency, 410, St-Jean, tél.: 2-8164. 12jll-26fs-C.D.r

SALON DE COIFFURE TURNBULL. Nous donnons des permanents à l'huile $5.00 et $7.00. Pour un temps limité autres permanents $3.50, 3 pour $10.00. Cours de coiffure, conditions faciles. Tél.: 3-3159. 12jll-26fs-C.D.f

ONDULATION permanente, Komol et Marcel. Traitement du cuir chevelu, massage, shampoo, manucure, Spécialité coupe de cheveux, dames et enfants, etc. Le Salon Lapointe, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. 9jll-26fs-C.D.r

SALON JULIETTE. Ondulation permanente Shelton. Croquignole. Ondulation à l'eau, Komol, papier, traitement cuir chevelu. Essayez notre traitement à l'huile contre chute des cheveux. Mme Turgeon, No 144, côte d'Abraham, tél.: 2-8389. 29-30jn 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23jll C.D.r

COIFFEUSE—Demandez à voir la nouvelle machine à ondulation permanente Shelton, croquignole, spirale ou combiné. Démonstration sur demande à votre salon sans obligation aucune. Ecrivez ou téléphonez. Turgeon & Daigle, 144, d'Abraham, tél.: 2-8389. 18-21-23-25-28-30jn 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll 2-4-6a 9-11-13-16ao C.D.r

AU SALON NANETTE, 421 St-Jean. Pour un temps limité nous donnerons le permanent Croquignol pour $4, 2 pour $7.50, 3 pour $10.50. Permanent à l'huile $6.00. Autres genres de permanents $5.00 Téléphonez à 2.1400. 25-28-30jn 2-5-7-9-12-14-16-19-21jll C.D.

LA CANADIENNE, salon de coiffure, No 311½, rue St-Joseph, tél.: 3-3396, Spécialité permanent, ondulation Marcel, Komol, ondulation à l'eau, shampoo, massage, traitement du cuir chevelu, avec machine "Sun Arco" steamer. Manicure. 7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30ao 1-3spt C.D.f

SALON ROYAL—Permanent Croquignol, $4.00, à l'huile $5.00. Aussi tout autres genres de coiffures par coiffeuses d'expérience. Ondulation à l'eau 50cents. Satisfaction garantie. S'adresser 63, Dorchester tél.: 3-2433. 12-14-16-19-21-23jll C.D.f

SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, rue Ste-Hélène, tél.: 3-2503. 17jn-26fs-C.D.r

REPARATIONS DE RADIOS toutes marques, par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. Breton, 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 29jn-26fs-C.D.r

REPARATION DE RADIOS par un expert diplômé, lampes testées gratuitement à domicile, posons antennes, service jour et soir, travail garanti par maison connue, St-Cyr & Frère, 70, rue St-Joseph, (édifice St-Cyr), tél.: 4-3015. 2jll-26fs-C.D.r

REPARATIONS de radio de toutes marques, confiez votre ouvrage à un expert et chez une maison responsable. Tél.: 2-4675, J.-Roméo Croteau, 37, St-Joseph. 5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll C.D.r

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT à louer 5 chambres plus chambre de bain et passage, galerie en avant et en arrière, magnifique cave, bon marché. S'adresser 12 chemin Gomin, tél.: 7619. 9jll-26fs-61b

LOGEMENTS NON CHAUFFES de 5 et 6 chambres, situés Nos-252-256 Prince-Edouard. Pour prix et informations s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir 4-2557. 9jll-6fs-61r

320, 1ère AVENUE, 5 chambres plus bain, chauffé, clair de neige et vidange, beau balcon, vis-à-vis église St-François d'Assise. S'adresser 324, 1ère Avenue, tél.: 3-4393. 12-14-16-19-21-23jll-61f

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement (premier étage) de neuf chambres plus chambre de bain, deux toilettes, chauffé eau chaude à l'année et garage. S'adresser à 3-4050. 5-7-9-12-14-16jll-61f

AVENUE BROWN, 83, magnifique logement, 8 chambres, absolument moderne. S'adresser J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables, tél.: 6040. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll -61f

LOGEMENTS NEUFS MODERNES, chauffés, 6 chambres et chambre bain, plancher bois dur, coin St-Olivier. S'adresser A. Charland, 20, Déligny, tél.: 5255. 7-9-12-14-16-19jll-61f

A LOUER logement de 6 pièces plus chambre de bain chauffé, très propre et bien éclairé, 2e étage, grandes galeries avant et arrière. Disponibles en aucun temps. J.-B. Trudelle, 38, Murray, tél.: 7219. 13-15-18-20-22-25jll-61b

A LOUER IMMEDIATEMENT 148 St-Léon, 4 chambres $18.00 réparé à neuf, 157, 8ème Avenue, 6 chambres et bain, $23.00, 115, St-Mathias, 5 chambres, bain, maison neuve, plancher bois dur, $23.00. Notaire Delâge, 54, du Pont, tél.: 4-1941 ou 157, 8ème Avenue, 4-1992. 14jn-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER

BEAU LOGEMENT à louer 6 chambres, chambre bain, remis à neuf, très central, voisin Banque Provinciale, 3ème Avenue. Conviendrait bien pour professionnels ou agent d'affaires. S'adresser 211, 3ème Avenue. 14jll-3fs-61b

LOGEMENTS A LOUER
AVENUE BROWN, magnifique logement de 9 chambres plus 2 chambres de bain, glacière électrique. Fini luxueux. Coin de rue.
RUE ABERDEEN, 6 et 7 pièces, chauffé, $50.00 et $55.00.
DES FRANCISCAINS, 9 chambres.
MAGASIN et bureaux dans meilleurs centres de la ville.
GEORGES PAQUET, immeuble et assurances, 351, des Fossés, coin la Couronne, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678. 14jll-6fs-61r

LOGEMENT neuf à louer 7 chambres plus chambre bain, eau chaude à l'année, frigidaire, garage, situé 177 Fraser. S'adresser H.-M. Côté Enr., 23 chemin Ste-Foy, tél.: 6111, le soir 7621. 14jll-6fs-61b

37, DES REMPARTS, logements à sous-louer 4 chambres plus chambre bain, meublé, très bien chauffé, eau chaude à l'année, avec garage. Possession immédiate. Adressez-vous C. Fournier, 35, des Remparts, tél.: 2-4962. 13jll-6fs-61b

LOGEMENT NEUF à louer 4 chambres plus chambre de bain à 159, Aqueduc. S'adresser Garage Andrews, 136, boulevard Langelier, tél.: 3-3738. 9jll-26fs-61f

LOGEMENTS à louer 5-6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, maison neuve, finition des plus modernes. Possession 1er septembre. S'adresser Ferd. Guillemette, 27, la Couronne, tél.: 5112. Pour visiter voir le concierge, au 160 avenue Maisonneuve. Aussi logement au sous-sol 5 chambres, chauffé. 14jn-26fs-61f

IMMEUBLES

C.-E. MIGNER

785, ST-VALLIER, vis-à-vis Banque Nationale, tél.: 8358.
ECHANGEZ VOTRE MAISON, terrain ou ferme à de bonnes conditions.
NOUS AVONS TOUTES sortes de projets à vous soumettre tels que, échange contre une jolie maison de campagne ou terre en culture près de Québec, etc. IL N'EN COUTE de venir nous consulter. 14jll-6fs-100f

POUR ACHETER, VENDRE ou échanger, terrain ou propriété, dans toutes les parties de la ville. Adressez-vous à

P.-F. LALIBERTE

27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281. 7jll-26fs-100f

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC

21, RUE STE-ANGELE
W.-F.-V. ATKINSON GERANT
—Renseignements sur tout genre de propriétés. Vente et location. Tél.: bureau 2-6605, tél.: rés. 2-6232. 28jn-26fs-100f

MAISONS A VENDRE ou à ECHANGER
POSTE DE COMMERCE situé près de l'avenue des Erables. Comprenant restaurant, moderne et 2 appartements. Autre logis de 4 appartements plus chambre de bain avec système de chauffage. Pas de rente de terrain.
28 RUE MONTCALM, propriété et terrain 60 pieds carré, 6 appartements plus chambre de bain, y compris manufacture, 4000 pieds de plancher, machineries, servant pour pantoufle de boudoir, mekinas, soulier de fantaisie, etc., à vendre séparément.
TERRAIN COIN Bourlamaque et St-Laurent, pour fin commerciale. Le tout échangeable pour des terres.

R. DROLET

194 avenue des Erables, tel.: 3-4217. 1jll-26fs-100f

OCCASION

A VENDRE 5% comptant, balance payable comme loyers: 112-114, 10ème Rue, 2 logements 39-41, 4ème Avenue, 3 logements 179, St-Bernard, 2 logements, 61-63, Marie-Louise, 3 logements, 153, Morin, 2 logements, 99, rue d'Assise, cottage, hôtel, épiceries, licenciées, restaurants et ameublements de maisons de chambres. Terrains. Choix très intéressant payable mensuellement.
AUSSI AUTRES PROPRIETES et terrains situés dans les différentes parties de la ville.

H.-P. CIMON

Immeuble en général, édifice Cimon, 6, côte d'Abraham tél.: 5169. 8jll-6fs-100r

BONNE OCCASION 5ème Rue, Limoilou, maison 3 logements, revenu annuel, $695. Prix de vente avec peu de comptant $4,200.
PLUSIEURS AUTRES propriétés dans toutes les parties de la ville à vendre à bon marché. Vraies occasions.

EMILE BROUSSEAU

Immeubles et assurances, 255, St-Jean, tél. 2-5768. 9-11-12-13-14-16jll-100r

MAISONS A VENDRE
TOUJOURS EN MAIN assortiment de propriétés, terres, terrains, dans ville et les alentours.
ASSURANCES EN GENERAL.
ADMINISTRATION de propriétés et location.

PAUL-EMILE BEDARD

Immeuble et assurance, 229, St-Joseph, Edifice Quebec Power, chambre 403 tél. 3-1634, rés. 4-2381. 9jll-6fs-100f

Pour un placement sûr et intéressant, consultez nos colonnes d'**IMMEUBLES.**

LOGEMENTS A LOUER

169 CREMAZIE, logements à louer 4-5 chambres plus chambre bain, fini moderne, eau chaude à l'année. S'adresser H.-M. Côté Enr., 23, chemin Ste-Foy, tél.: 6112, le soir 3-1569. 5jll-26fs-61f

A LOUER logement de quatre chambres bien propre et très éclairé. S'adresser à 81 Montcalm ou à 18, avenue Murray, tél.: 3-1626. 13jll-6fs-61f

MACHINERIES A VENDRE

PLANEUR AVEC couteau, 24 pouces, pouvant embouffeter et moulurer. Aussi moteur électrique de 10 forces, poulies, courroies. S'adresser U. Rousseau, 193, Notre-Dame-des-Anges, Québec. 13jll-6fs-63b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN coin Ste-Foy et avenue Cartier, entrées sur les 2 rues, grandes vitrines, cave en ciment, refait à neuf, plancher bois dur, poste au centre des affaires. S'adresser 4 avenue Cartier. 9jll-4fs-64b

RUE ST-PAUL, magasin avec glacière, cave pour légumes, installation et accessoires, complets pour étal de boucher, hangars. Aussi autre commerce. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 9 juil-4fs-64r

MAGASINS DEMANDES

ON DEMANDE à louer un bon poste de commerce d'épicerie, restaurant ou magasin de tabac. Ecrire détails Casier 28 "Le Soleil". 12jll-2fs-66b

MAISONS A LOUER

A LOUER maison située No 10, Haldimand, 12 chambres, 2 chambres de bain, excellente situation pour touristes. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 9juil-4fs-67r

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 87½, 4ème Avenue ou 114, De Meules. 26jnal.n.o-68b

A VENDRE OU A LOUER—Magnifique résidence de campagne, pouvant être habitée hiver comme été située à Charlesbourg-Ouest, comprenant: 1 maison principale de 11 appartements avec chambres de bain et douches, garage pour trois autos, grande bâtisse de jeux pour enfants 18x30, bungalow "sun-parlor", salle de billard, tennis, service d'eau dans toutes les bâtisses, lumière électrique installée dans toutes les bâtisses, terrain macadamisé, le tout en parfaite condition. S'adresser à G.-I. Lachance, 263, rue St-Paul, Québec, tél.: 2-6403. 9jll-26fs-68r

ON DEMANDE A ACHETER

MACHINE—On demande à acheter machine à fourrure de seconde main, mais en parfait ordre. Ecrire Casier 30, "Le Soleil". 12jll.6fs-73r

PETRIN MECANIQUE—On demande à acheter un pétrin mécanique pour boulanger, en parfaite condition. S'adresser à Pony Brand, avenue Industrielle, Limoilou, tél.: 4-4732. 13jll-3fs-73b

PENSIONS POUR BEBES

VOUS TROUVEREZ une bonne pension pour bébé en vous adressant par téléphone à 2-1966. Je m'occupe aussi de faire adopter les enfants. 9jll-6fs-74f

COUPLE SANS ENFANT prendrait bébé en pension. Je m'occupe de faire adopter les enfants. S'adresser 61A, rue Turgeon, 2ème étage. -74b

PENSIONS D'ETE

BONNE PENSION D'ETE. S'adresser Mme Geo. Fleury, Charlesbourg-Ouest, tél.: 2-6035 s. 13. 13jll-4fs-74a

OBJETS PERDUS

PERDU samedi soir partir coin rue du Pont, rue St-Joseph à rue de la Couronne, somme de $35.00: 2 $10.00, 3 $5.00. Remettre C.-A. Déry, "Le Soleil". Récompense promise. 11jll-2fs-75b

PERDU lundi 11 juillet, à 11.30 a.m., bague d'argent avec pierre de lune, à Limoilou, dans le tramway, ou rue de la Fabrique, près magasin bijouterie Seifert. Retourner à 76, rue Ste-Ursule. Récompense. 12jll-3fs-75b

PENDANT d'oreille en or vert perdu le 3 juillet à la Haute-Ville. Si retrouvé retourner 2 Jeanne-d'Arc. Récompense. 13jll-2fs-75b

PAIRE DE LUNETTES perdue lundi sur la rue St-Pierre entre la Place et Du Porche, entre midi à 1 h. S. v. p. remettre W. Beauchamp, 46, St-Pierre. -75b

COLLIER en or avec ornement garni de pierres rouges et blanches. Souvenir de famille. S. v. p. rapporter 15, rue St-Simon. Récompense promise. Téléphone: 2-5773w. 14jll-3fs-75b

DIMANCHE SOIR entre 9-10 heures perdue une bague or vert et diamant, entre rues Dorchester et Caron, sur rue la Reine. Prière de remettre Mlle Paré, 185½, St-Olivier. Récompense promise. Tél.: 9119. 13jll-2fs-75b

COLLIER petites perles satinées, avec pendantif, 3 perles roses, 2 anneaux, brillants, perdu à partir rue Lacroix jusqu'à rue Sous-le-Fort. Remettre Mme Belleau, 291 St-Paul. Récompense promise. -75b

PERDUE UNE GROSSE somme d'argent lundi le 11, partir du carré Parent, boulevard des Fossés, de la Couronne, St-Vallier, Bagot, jusqu'à Aqueduc. S. v. p. retourner 1219, St-Vallier, tél.: 4-0337. Récompense. 14jll-2fs-75b

TENTE PERDUE mardi après-midi de la rue St-Paul, passant Basse-Ville, pont de Québec au village St-Nicolas. Récompense promise en rapportant No 5, rue Vallière, tél.: 9445. -75b

PROPRIETES A VENDRE

DEBENTURES demandées, en échange d'une propriété. S'adresser 14, rue Lévis, tél.: 9659. 13jll.6fs-84b

A POINTE LEVIS, rue Saint-Laurent, magnifique propriété briques, trois étages, améliorations modernes, système chauffage eau chaude, chambre bain, etc., près l'église, l'école, bord Saint-Laurent, quelques minutes la traverse Lévis sur la ligne tramway, Lévis-Saint-Romuald. Conditions très avantageuses pour prompt acheteur. S'adresser 141 rue Saint-Laurent, Pointe Lévis. 14-16jll-84b

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE—On demande une bonne servante générale, sachant faire la cuisine, pas de lavage, bien recommandée. S'adresser 565 St-Jean, tél.: 4-4686. 7jll-6fs-91f

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, références exigées. S'adresser entre 7 à 8 h. 30 le soir, 134, avenue Murray. 13jll-6fs-91b

SERVANTE—On demande une servante, lavage en dehors. S'adresser 1, rue Crémazie. -91b

SERVANTE GENERALE demandée, sachant faire la cuisine. S'adresser 100, rue Fraser. 14jll-3fs-91b

SERVANTE demandée pour ouvrage général, dans famille privée. S'adresser 198, Châteauguay. 11jll-3fs-91b

SERVANTE GENERALE demandée avec expérience, sachant faire la cuisine, prix $15.00 par mois. Personne de la campagne preférée. S'adresser 546, St-Jean. 12jll-2fs-91b

SERVANTE demandée pour famille privée, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser 16, avenue Calixa, entre Belvédère et Bégin. 13jll-3fs-91b

FILLE GENERALE demandée, pour ouvrage général de maison, parlant couramment l'anglais et le français et devra coucher chez elle. S'adresser téléphone 2-3394. 13jll-26fs-91b

TERRES A VENDRE

OCCASION EXCEPTIONNELLE. Terre à vendre, 3 milles de Québec, 75 arpents comprenant terre à bois. Maison, grande grange, instruments aratoires, etc., 8.000 bottes foin en 1931. Belle chance pour laitier, etc. Prix $4,000 à prompt acheteur comptant $1,500. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph. 9jll-6fs-95f

NON CLASSIFIEES

RHUMES D'ETE

LES FREQUENTES variations de la température à cette saison occasionnent souvent des mauvais rhumes. Protégez-vous, protégez les vôtres, vos petits enfants en ayant toujours sous la main un préservatif inffensif pour tous: l'Oxymel à l'Eucalyptus. Où que vous alliez ayez-le pour vos vacances, il vous sera d'un précieux concours. Demandez-en une bouteille chez W. Brunet ou J.-E. Livernois Ltée. 8sept.j.n.o-4b

VOIES urinaires Syphilis, cœur et poumons, varices et hémorroïdes. Docteur L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871 4jll-26fs-4r

ARGENT AMERICAIN demandé. Je suis acheteur d'argent américain. S'adresser H. Noreau, 8, St-Joseph. 13jll-6fs-4r

LOGEMENT MEUBLE à louer pour nouveaux mariés ou couple, 5 chambres et chambre bain. Le locataire devra garder le propriétaire en pension. Ecrire Casier 759, "Le Soleil". 2-5-7-9-12-14jll-4f

OVIDE MARCEAU

FOURRURES, FOURRURES. Voyez nos vitrines. Assortiment de martre de Roche, martre du nord naturelles, martres japonaises, renards de toutes sortes, particulièrement renard argenté. Renard blanc. Garniture de toutes sortes. 839, St-Vallier. 17-19-21-24-26 28-31mai 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jn 2-5-7-9-12-14jl -4f

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28jll C.D.r

MORT AUX PUNAISES

EXTRMINATION GARANTIE, punaises et leurs œufs, mites, etc. Nouveau procédé approuvé par le gouvernement fédéral. Téléphonez 4-4859 un expert ira vous donner les détails strictement confidentiel. 12-14-16jll.4b

PLYMOUTH SEDAN 1930 en parfait ordre, batterie neuve et 6 bons pneus. Vendra bon marché à cause de mortalité. S'adresser à 38 Vaudreuil. 14jll-3fs-4b

BEAUX JEUNES CHIENS Boston Bull à vendre, âgés de 3 mois, bien marqués. S'adresser 208, 4ème Avenue, Limoilou. 14jll-3fs-3b

BELLES CHAMBRES à louer avec divanettes, poêle à gaz, dans la chambre, chauffées, eau chaude, usage du bain, $3.50 par semaine. S'adresser 158, Ste-Hélène, M. Félix Plante, tél.: 3-2165. 14jll.3fs-24f

CHAMBRE et pension dans famille privée pour une ou 2 jeunes filles: tout le confort de chez soi, usage du bain et téléphone. S'adresser 239, Ste-Hélène, tél.: 3-3692. 14jll-3fs-24b

AGENTS DEMANDES, homme et femme pour marchandises se vendent bien et très payante. Pour frais d'échantillons en dehors de la ville $1.00. S'adresser Agence Dominion, 239, Ste-Hélène, tél.: 3-3692. 14jll-2fs-1b

ESSEX sedan modèle 1927 très propre et en bonne condition, vendrais en bas de $200.00 avec licence 1932. Echangerais pour radio. S'adresser 222½, 4ème Avenue, tél.: 3-4721. 14jll-4fs-11b

CHAMBRE A LOUER, Haute-Ville, 414, St-Jean à partir de $2.00, usage bain, téléphone. S'adresser sur les lieux ou tél.: 2-7473J. 14jll-4fs-24b

AVIS aux marchands détailliants et au public en général, pour vos cartes de vitrines (show cards), appeler 2-3726. -4b

SACOCHE crêpe noir perdue mercredi midi, vers 1 h. de la 10ème Rue, 2ème Avenue, 9ème Rue, 3ème Avenue. Prière de remettre 68½, 10ème Rue ou téléphoner 4-2867. Récompense promise. -75b

FILLE DEMANDEE—Je désirais personne âgée pour tenir maison pour un veuf, de 4 grandes personnes. S'adresser 195, rue Boisseau ou tél.: 5519, de 6 à 8 heures p. m. 14jll-3fs-48b

Cherbourg, 13. (P.C.)—Le cardinal Verdier, partant pour le Canada aujourd'hui sur l'"Empress of Britain" a béni le lieu où le Prométhée sombra la semaine dernière avec une soixantaine d'hommes à bord. Le mauvais temps a empêché jusqu'ici qu'on avance beaucoup dans la tâche de renflouer le sous-marin.

Québec aidera au retour à la terre

(Suite)

une longue discussion et cette résolution fut adoptée après que l'échevin P.-H. Bédard, leader du conseil, eut demandé à ses collègues d'admettre le principe du retour à la terre, d'abord, comme étant un principe national, l'échevin Bédard ajoutant: —"Je voudrais que la ville envoie le plus de familles possibles sur les terres, mais avant, il faudra qu'une enquête soit faite dans chaque cas. La loi pourvoit à la formation d'un comité local et si on envoyait 200 familles, ce serait un succès."

L'échevin Emond eut préféré que la ville votât de préférence des travaux pour $200,000 de façon à faire travailler le plus de monde possible, et l'échevin Drolet, s'autorisant de cela, déclara que ce serait sans doute préférable, parce qu'au point de vue du chômage, l'envoi de familles sur les terres équivaudrait à zéro. "Si on envoie deux cents familles sur les terres, il en reviendra quatre cents autres de la campagne en ville pour se faire établir aux frais des gouvernements et de la cité, manger ainsi l'argent des contribuables, ce que nous n'avons pas le droit de laisser faire".

L'échevin Drolet alla plus loin et il suggéra de renvoyer chez eux, aux frais de la cité, tous les gens qui sont ici depuis trois ans seulement et qui ne sont pas considérés citoyens bona fide, comme la chose se fait ailleurs.

"Pour répondre aux objections de l'échevin Drolet", déclara l'échevin Lacroix qui approuva sans réserve l'idée de l'échevin Bédard, comme étant très bonne, "adoptons le programme du retour à la terre, mais mettons une condition en décrétant que ceux qui partiront de la ville pour aller sur la terre, devront avoir habité la ville depuis disons cinq ans, au moins".

L'échevin Drolet:—Si on faisait un recensement des gens qui ne sont ici que depuis trois ans seulement, vous seriez surpris.

L'échevin Poulin:—Sans les renvoyer sur la terre, on pourrait les renvoyer chez eux, mais aux frais de la ville.

L'échevin Drolet. — Qu'est-ce que l'on fait à Montréal ?

C'est alors que le maire Lavigueur approuvant lui aussi l'idée de l'échevin Bédard, d'adopter d'abord le principe du retour à la terre, ajouta qu'en ce qui concerne le nombre, la ville pourrait user de discrétion, c'est-à-dire qu'elle enverrait des familles sur les terres, lorsqu'elle le jugerait à propos, sans fixer immédiatement ce nombre et il suggéra la formation du comité dont les noms des membres sont mentionnés dans la proposition de l'échevin Lacroix, savoir : M. C.-J. Magnan, président-général de la Société St-Vincent-de-Paul, M. D.-J. Kane, représentant l'élément anglais catholique, l'hon. juge G.-F. Gibsone, représentant l'élément anglo-protestant, le recorder Eugène DesRivières, directeur de l'Assistance Municipale, et l'ex-échevin Emile Bouchard, comme représentant de la ville.

Ce comité, comme il est dit dans la résolution, s'occuperait non seulement d'envoyer les familles sur les terres, mais de la distribution des secours directs avec l'aide du trésorier de la cité, M. P.-N. Verge, lequel ne peut plus, aujourd'hui, à cause de ses nombreuses occupations que nécessitent ses fonctions, voir seul à la distribution des secours directs.

Le maire a fait remarquer qu'il avait toutes les raisons de supposer que la contribution de la ville, $200 par famille qu'elle enverra sur les terres, sera chargé au capital des secours directs et que l'on pourrait aussi peut-être demander au comité spécial de faire rapport au comité administratif.

Le maire Lavigueur ne veut pas de la municipalisation

(Suite)

Drolet réclama le rétablissement de la Commission d'enquête sur les taux dans le but de la consulter.

Il affirma que l'hésitation que l'on paraissait vouloir mettre à s'éclairer des lumières de cette Commission, et la manière dont on avait procédé, la semaine dernière, en refusant de rendre public le mémoire du Quebec Power, jetaient du louche aux yeux des citoyens.

Le maire. — Au contraire, si nous avions soumis ce mémoire dans un referendum, sans au préalable en avoir fait faire une étude, nous aurions mêlé les gens davantage. Nous aurons demain, je l'espère, un rapport de l'ingénieur et l'on pourra juger.

L'échevin Drolet :—Monsieur le maire, il n'est pas question de referendum, vous détournez la question.

Le maire.—Non, mais il s'agit de pouvoir dire exactement ce que nous propose la compagnie.

L'échevin Drolet :—C'est de l'entêtement et je voudrais que l'on rétablisse la Commission pour que le Conseil puisse rencontrer ceux qui en faisaient parti et leur demander: Que pensez-vous d'en venir à une entente à l'amiable plutôt que d'aller à la municipalisation? Il n'y a pas de mal à cela. Ce n'est pas un crime, il me semble. Pourquoi laisser le public en doute, surtout après ce que vous avez dit aux journalistes, l'autre jour, monsieur le maire, dans votre petite entrevue, après le caucus, à savoir que les taux qui étaient proposés étaient inacceptables ?

Le maire.—Vous parlez de consulter la Commission, mais sur quoi?

L'échevin Drolet.—Sur les taux.

Le maire.—Nous ne les avons pas devant nous, attendons et après nous verrons.

L'échevin Dinan approuva l'attitude du maire dans sa décision d'attendre le rapport des ingénieurs avant de livrer les chiffres de la compagnie en pâture au public qui n'aurait rien-compris, dit-il.

L'échevin Dinan.—Si le rapport établit que les taux offerts ne sont pas satisfaisants, il sera toujours temps de les porter à la connaissance du public. Autrement ce serait de nature à préjudicier ou compromettre le succès des pourparlers entrepris d'une part comme de l'autre, surtout quand on ne sait même pas ce que nous allons faire.

L'échevin Drolet.—L'on s'est départi du mémoire du Québec Power en le remettant aux ingénieurs. Ce n'est plus nous qui allons décider. Alors quelle différence y a-t-il de rétablir la commission qui a fait une étude sérieuse de la question ? s'il y a quelqu'un qui peut se prononcer, c'est bien ceux qui faisaient partie de cette commission. Pourquoi toutes ces cachettes ?

Le maire.—Ce n'est pas tout le public qui dit cela, c'est deux ou trois individus.

L'échevin Drolet.—Pardon, monsieur le maire. Il est à ma connaissance qu'il se fait beaucoup d'agitation dans le public. Les ligues de citoyens s'occupent activement de la question, elles ont passé des résolutions.

Le maire.—Ça dépend comment la question leur a été présentée. Je ne suis pas contre la Commission, mais il s'agit de savoir quelle est la réduction qu'on nous offre et le rapport des ingénieurs dira ce que nous devons faire. La Commission a rendu de grands services, elle peut nous en rendre encore, mais actuellement, nous n'avons rien devant nous.

L'échevin Drolet.—Vous l'avez, monsieur le maire, le mémoire du Quebec Power, c'est à vous qu'il a été remis.

Le maire.—Vous l'avez référé aux ingénieurs pour qu'ils se prononcent.

L'échevin Drolet. — croyez-vous que la Commission ne serait pas plus en mesure de se prononcer que les ingénieurs ?

Le maire.—Depuis quelques mois nous avons fait un travail considérable et si on avait procédé autrement, je crois que nous ne serions pas aussi avancé.

L'échevin Drolet.—Je prétends le contraire, moi.

Le maire.—Ignorez moi si vous le voulez, mais je crois que le maire à son mot à dire, c'est lui qui doit négocier. Depuis quinze ans, la question de l'électricité a été agitée, mais jamais il n'y a eu autant de travail que depuis cette année. L'ingénieur en chef de la cité, M. Hamel, a fait un travail minutieux, consciencieux et je ne verrais pas d'objections à faire corroborer son rapport par un ingénieur électricien expert si on n'est pas satisfait. Je suis d'accord avec vous, monsieur Drolet et rien ne nous empêchera, s'il y a lieu, de demander à la Commission d'enquête ce qu'elle en pense, mais procédons par étapes.

L'échevin Drolet.—Il y a troplongtemps qu'on procède par étapes, monsieur le maire.

Le maire.—Non, vous n'avez pas raison de dire cela, monsieur Drolet. Je le repète, il ne s'est jamais fait tant de travail que depuis deux mois et je crois que le public est satisfait de la manière dont nous procédons. Demain, le mémoire du Québec Power et le rapport de M. Hamel seront rendus publics. Il n'est pas question de cachette, je veux que le public soit renseigné, mais ce que je ne veux pas, c'est qu'il le soit faussement, comme cela arrive malheureusement trop souvent. Je veux être bien compris, je ne suis pas en faveur de la municipalisation, si l'on peut arriver à une entente satisfaisante.

L'échevin Drolet.—Je ne veux pas, d'un autre côté, qu'on jette de la poudre aux yeux des gens en disant que la municipalisation va coûter $12,000,000 à $15,000,000

Le maire.—S'il le faut, je renseignerai le public moi-même dans des assemblées ou par la radio".

Tout cela peut être très bien, mais à qui la faute, si le public n'est pas renseigné? Ce n'est sûrement pas en tenant les journalistes au large, au moyen d'un cerbère ganté de blanc, comme on l'a fait la semaine dernière, avec instruction de leur interdire l'entrée de la salle des délibérations, que l'on procurera au public les renseignements dont il a besoin.

Le comité administratif sera saisi de nouveau, cet après-midi, du problème de l'électricité avec la possibilité, cette fois, comme l'a laissé entendre le maire hier, que l'on saura à quoi s'en tenir.

Un prévenu est accusé de fraude

(Suite)

Et un grand nombre des chômeurs, prétend la police, qui eurent affaire à ce beau parleur se laissèrent convaincre. La lassitude ou la fatigue de ne rien faire et surtout le manque absolu d'autres perspectives plus encourageantes faisaient que les deux rails sans fin de la voie ferrée ainsi embellie par le maléfique talent de persuasion de l'escroc leur paraissaient presque comme les deux haies attrayantes d'une route, sinon propice aux flâneries, du moins bonne à parcourir.

—"Oui, si vous voulez", continuait l'escroc, "c'est votre chance d'avoir enfin du bon emploi. Tout ce que je dois vous demander, c'est un versement d'argent indispensable pour couvrir les frais de mes services d'intermédiaire entre vous et le C.P.R., et le déboursé à faire aussi pour l'obtention de votre carte d'identification".

L'interpellé : "Oui... Bien... j'ai pas gros d'argent... Quand on travaille pas, vous savez..."

L'escroc : "Oui, mais on va arranger Ça. Tenez ! Donnez-moi... C'est pas gros et vous allez avoir de l'ouvrage".

En possession de l'argent ainsi obtenu, l'escroc, raconte la police, s'en allait filouter, par le même invariable stratagème, un autre chômeur.

On se figure la tête que faisait la victime, en se présentant, au C. P. R., avec sa pseudo-carte d'identification.

La police, avertie, a commencé une enquête qui aboutit à l'arrestation d'hier soir.

DENUEMENT

La police est allée sortir de son ermitage de misère, qu'il avait édifié, près de la rivière St-Charles, à l'extrémité de la rue Grant, un vieillard de 72 ans qui a été abandonné par sa femme et ses enfants. Le septuagénaire loge, depuis lors, au poste, et son cas doit être soumis au Recorder. C'est un nommé Bernier.

A PLESSISVILLE

Trois jeunes gens ont essayé de commettre un vol, durant la nuit de mardi à mercredi, dans le magasin de M. Jos. Bigman, à Plessisville. Ils s'y sont introduits par un soupirail de la cave qu'ils ont brisé. Deux ont été pris sur le fait et sont actuellement écroués, à la prison d'Arthabaska. Le troisième réussit à fuir, en sautant par une fenêtre. Le signalement qu'en possède la police est tel cependant qu'il sera, lui aussi, arrêté prochainement.

IMPOSANTES OBSEQUES DE Mme CADRIN

Un grand nombre de personnalités de la Beauce et d'étrangers ont assisté hier matin, à St-Anselme, aux funérailles de Mme J.-B. Cadrin, née Léa Laliberté, décédée dimanche dernier à l'âge de 71 ans. MM. Onésime Gagnon, député de Dorchester, et Edouard Fortier, député de Beauce, taient présents à la cérémonie, ainsi qu'un grand nombre de maires des environs, de médecins et professionnels.

Le service a été chanté à 9 heures 30 par M. l'abbé N. Laflamme, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés E. Deblois, vicaire à Notre-Dame de Jacques-Cartier, et A. Lemay, vicaire de St-Anselme, comme diacre et sous-diacre. Mgr Feuiltault, P.D., a fait la levée du corps à la maison mortuaire.

Dans le sanctuaire on remarquait parmi les membres du clergé : MM. les abbés L. Robitaille, directeur de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec, Z. Raymond, curé de St-Damien, A. Tremblay, aumônier de l'Hospice des RR. SS. de Notre-Dame du Perpétuel Secours, Emery Pépin, chapelain de l'hôpital, L. Lessard et L. Dallaire, du collège de Lévis, A. Robitaille, P. Audet, J. Beaulieu, J.-P. Dussault, A. Gagnon.

La chorale de la paroisse a chanté la messe de Requiem en grégorien, avec quelques morceaux spéciaux comme intermèdes.

Les Dames de Ste-Anne et les Tertiaires avaient pris place, avec leurs bannières, dans le cortège funèbre. Le corps était porté par MM. Jos. Pouliot, L. Roy, P. Bouchard, A. Baillargeon, J. Labrecque et E. Chabot, M. A. Fortier, M. V. portait la croix.

Le deuil était conduit par le fils de Mme Cadrin, M. L.-P. Cadrin; ses beaux-fils, MM. J.-B. Cadrin, maire de St-Anselme, et Darius Cadrin; ses petits-fils, MM. Chs-Aug. Cadrin, F.-X. Demers, E.E.M., Paul-Eugène Cadrin, Jean-Paul Cadrin, Marcel Cadrin, Ph.-T. Cadrin, Georges-Henri, Jean-Marie, Roland, François et Cyrille Côté, Jean-Paul Guertin; ses gendres, MM. Adélard Lambert, Henri Côté, Alph. Guertin; ses frères, MM. Jean-Thomas, Joseph et Arthur Laliberté; ses beaux-frères, MM. Ls.-T. Beaudoin, Arthur Larose; ses neveux, MM. Gérard et Bernard Fortier, Ph. Boutin, Nap. Roy, Albert, Georges-Aimé, Arthur et Jean-Thomas Vallières, Emile, Rosario et Jean-Thomas Laliberté, J.-T. Lamontagne, J. Gingras, Ed. Corriveau, Edouard Lacroix, Elz. Lacroix, J.-T. Lacroix, Ph. Lacroix, D'Orvigny Dechesne, S. Lamontagne, Jos. Drouin, R. Lacroix, Georges Beaudoin, MM. les abbés Ed. Beaudoin, du Collège Ste-Anne de la Pocatière, et Robert Lacroix, nouveau prêtre, tous deux neveux de la défunte, marchaient également dans le défilé.

On remarquait dans le cortège : M. Onésime Gagnon, C.R., député de Dorchester, M. Edouard Lacroix, député de Beauce, M. G.-E. Dussault, préfet du Comté de Dorchester, M. le docteur Jos. LeBlond, maire de Lévis, MM. les docteurs J.-A. Paradis, de St-Henri, J.-A.-N. Chabot, de Ste-Claire, J. Vézina, de Ste-Hénédine, J.-A. Genest, de St-Anselme, R. Morisette, de St-Damien, M. l'échevin J.-E. Larochelle, de Lévis, MM. les notaires J.-M. Fortin, de St-Isidore, L. Lesage, de Québec, J. Dufour, de Ste-Germaine, Guy Pouliot, de St-Gervais, M. Jules Savard, avocat, de Québec, M. C. Taschereau, avocat de Ste-Marie de Beauce, M. G.-S. Moreau, de St-Gervais, MM. Ph. Vallières, J.-E. Trudelle, de la Sun Life, J.-Eug. Caron, de la Mutual Life, Jos. Bolduc, A. Gauvin des Forestiers Canadiens H.-S. Bélanger, G. Bouchard, Alb. Demers, J.-S. Allen, W. Laliberté, Ferd. Gpillemette, Jos. Guillemette, P.-A. Dion, O. Carrier, V. Audet, Edg. Allie, Joseph Turgeon, Edg. Lapointe, Gérard Lapointe, Réal Talbot, représentant de Tancrède Allard, Henri Roy et H.-T. Bélanger, représentants de J.-B. Renaud & Cie, Adj. Michaud et Alb. Turgeon de la Buanderie Lévis, E.-D. Désourdy, de la Canada Paper, tous de Québec.

Citons encore : MM. W.-J. Doyle, Louis Doyle et Mike Doyle, de Frampton, J. Beaudoin, D. Demers, F. Larose, Nap. Larose, Z. Larose, Rioux Beaudoin, de St-Henri, J.-B. Gagnon, J.-B. Bégin, Ed. Bégin, L.-P. Ferland, J. Boutin, J.-T. Boutin, de Ste-Marguerite, D. Routhier, Ern. Routhier, de St-Malachie, Jos. Morin, Alf. Laliberté, Ov. Gagnon, Arthur Lacasse, Fernando Lacasse, de Ste-Claire, Amédé Roy, Eugène Roy, T. Corriveau, Ern. Corriveau, de St- Damien, Jos. Fournier, de Honfleur, J.-E.-A. Audet, de Disraeli, E. Pilon, de Montréal, J.-M. Laflamme, de Trois-Rivière, Laurent Gagnon, Od. Pomerleau, Eug. Dallaire, Jules Brochu, J. Landry, E. Dallaire de Ste-Hénédine, J.-F. Chartier, H. Bélanger, de St-Gervais, Alf. Chabot et J.-L. Morency, de St-Isidore, L.-A. Côté, J.-F. Doyon, At. Bouchard, de Ste-Germaine, J.-F. Couture, de Scott, Ad. Bégin, de Lévis, Ls Morin, de St-Lambert, etc.

FINISSEZ SON TRAVAIL

FUNERAILLES DE MADAME CHS GRENIER

A 9 hrs, à St-Dominique, mardi le 12 juillet, Mgr Camille Roy a fait la levée du corps et chanté le service, assisté de MM. les abbés Albert Binette et Napoléon Gariépy.

Durant la cérémonie funèbre deux messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Henri Lamontagne, du Séminaire et A. Robitaille, de Gravelbourg.

Au choeur : MM. les abbés Ernest Chapleau, Joseph Fortin, gérant de l'"Action Sociale (ltée)", Edm. Poulin, Roméo Crépin, Omer Garant, R.-P. Monty, O.P., R.P. Bégin, O.-P., R. P. Rémi Clark, O.P., et le R. P. Goyer, S.S.S.

La chorale paroissiale a rendu, avec beaucoup d'ensemble la messe de Pietro Yon, M. J.-M. Beaudet, accompagnait à l'orgue.

Conduisaient le deuil : ses fils: MM. Paul Grenier, N.P., et le Dr Bernard Grenier; ses gendres: MM. J. A. Savard et le notaire de LaBruère Fortier; son frère: M. James Pinault; son beau-frère: M. Georges Grenier.

On remarquait aussi dans le cortège, M. le Dr F.-X.-J. Dorion, directeur de l'"Action Catholique"; les honorables Elysée Thériault et L. Létourneau, M. le Dr Jos. Guérard, Dr A. Pouliot, Dr Sylvio Leblond, Dr Mathias Samson, Dr Albert Jobin, Dr Jules Dorion, Dr Elie Dorion, Dr J.-E. Laberge, Dr Jos. Vaillancourt, Dr Léo Côté, les notaires Henri Delâge, Aurèle Leclerc, G.-M. Giroux, Laurent Lesage, Henri Turgeon, Dr Maurice Giroux, MM. Oscar Grenier, Albert Grenier, Alexandre Grenier, Philippe Rousseau, Maurice Rousseau, Ovide Guy, Thomas Grenier, Edouard Richard, M. Chalifour, Paul et Charles Plamondon, Stanislas Germain, Marie-Louis Beaulieu, Noel Dorion, René Chaloux, Jean-Marie Guérard, avocats; MM. J.-A.-T. Lambert, Henri Fontaine, Maurice Almeras, Emile Gaumond, Eugène Allard, Georges Giroux, F.-X. Guérard, Henri Talbot, Jacques Guérard, Jean-Louis Létourneau, Rodolphe Létourneau, Albert Robitaille, Gaston Mercier, Cyrille Robitaille, François Hallée, Edgar Fortier, Henri Auger, S. Richard, Charles Plamondon, Samuel Tremblay, Roméo Giguère, Paul Giguère, Maurice Giguère, N. Darveau, Alfred Turgeon, Jean Dionne, Pierre Dionne, Alfred Marois, Aimé Plamondon, Adrien Robitaille, Georges Gauvin, Flavius Landry, M. Turgeon J.-A. Lefrançois, Dr Jules Mercier, Onésime Chalifour, Georges Chalifour, Eugène Chalifour, Paul Laflamme, P.-E. Bédard, Magella Bédard, P. Paradis, Jos. Devarennes, Jos. Emond, échevin, Ed. Darveau, E. Thivierge, Jos. Nolin, M. Binette, M. Letellier, P.-E. Fortune, Chs Laflamme, Joseph Simard, Jos. Pratte, J.-F. Gosselin, Jacques Auger, Norbert Cauchon, F.-X. Lamontagne, Emile Boiteau, Jos. Bilodeau, Joseph Ferland, Paul Paradis, L. Talbot, Emile et Lucien Garneau, Georges Paquet, Alphonse Tardif, Bernard Gagnon, M. Laberge, Ed. Darveau, O.-A. Bériau, Chs-E. Côté, Maurice et Raymond Giguère, etc.

SERVICE DES SIGNAUX

10.30 a.m. Rapport Maritime Québec, le 14 juillet 1932

Ile-aux-Grues, 31.—Montant 7.20 a.m., "Grenland". Descendant 7.15 a.m. "Keystate".

Cap-Saumon, 82.—Clair, nord-ouest. Montant 4 a.m. "2 vapeurs" 7 a.m. "Stillwater". Descendant 8 a.m. "Domby" et "Leto", 8 a.m. "Chicoutimi County", descendant hier 6 p. "Sable 1".

Pointe-au-Père, 158.— Nuageux, fort ouest. Montant 5.45 a.m. "Hadacounty" 2.30 a.m. "Procyon" 2.15 a.m. "Albuera" 5.30 a.m. "Vancolite" 12.05 a.m. "Telena". Montant hier 8.10 p.m. a.m. "Telena". Montant hier 8.10 p.m., "Kastalia" 8.25 p.m., "Selje" 8 p.m. "Delia". Descendant 8 a.m. "Ganandoc" 8.30 a.m. "Dago" hier 9 p.m. "Penhale".

Rivière-à la Martre, 263.— Nuageux, fort nord-ouest. Montant hier 6.30 p.m. "Tre-isa". Descendant hier 5 p.m., "Gaspe County".

Pointe à la Renommée, 330.— Clair, fort nord-ouest. Montant hier 8.25 p.m., "Euphorbia" 100 est. 11.30 p.m. "Wendover".

Pointe des Monts, 220.—Nuageux, fort ouest. Montant hier 8 p.m., "Pucelle d'Orléans".

Sept Iles, 285.—Montant hier, 9 p.m., "North Voyageur".

Point-Amour, 739.—Brumeux, est. Montant 5 a.m. "Duchess of Richmond", 7 a.m. "Laurentic". Hier, 6 p.m., "Brookwood", 3.30 p.m. "Bairatholl".

Belle-Isle, 739.—Montant 8 a.m., "Sulairia", 224 est. Montant hier 1 p.m., "Topdalsfjord", 300 est. Descendant hier, 12.30 p.m., "Ungava".

MONTREAL A QUEBEC

Sorel, 100.—Clair, ouest. Montant 9.20 a.m., "Rockcliffe Hall", "Aycliffe Hall" arrivé 12.20 a.m.

Trois-Rivières, 65.—Clair, ouest. Montant 7.40 a.m., "Dunaff Head", 7.55 a.m. "Calgarian". Descendant 7.55 a.m., "Labrador Trader".

Pointe Citrouille, 55.—Clair, nord. Montant 7.25 a.m., "Marie Lydia".

St-Jean, 45.—Clair, nord. Montant 5.55 a.m., "St-Etienne", 9 a.m., "Rygja", 5.15 a.m., "Rose Hélène".

Portneuf, 31.—Clair, nord-ouest. Montant 5.30 a.m. "Chester O'swain".

Québec.—Clair, ouest. "Moyra" arrivé en montant 5.45 a.m. Montant 6.45 a.m. "Geo L. Eaton". Descendant 2.15 a.m. "Maire Horn" 4.30 a.m. "Newton Ash" 5.35 p.m. "Schleswig Holstein", "St-Laurent" arrivé 6.30 a.m. "New Northland" 8 a.m. "C. G. S. Detector" parti 8.05 a.m. "Mardep" parti 8.10 a.m. Descendant hier 4.45 p.m. "Sonia" 10.45 p.m. "Talaralite".

DERNIERE HEURE

Rivière à la Martre.—Montant 9.30 a.m. "Wendover".

VAISSEAUX PASSAGER MONTANT

Pointe Amour, 678.—4 a.m. "Duchess of Richmond" attendu vendredi 6 p.m. 7 a.m. "Laurentic" attendu vendredi à minuit.

AVIS

La drague No 12 sera placée le 14 courant à barre à Boulard à peu près 200 pieds en haut de la bouée can No 53-Q pour travailler au nord à toutes les marées montante.

GRAND EUCHRE CE SOIR

Nous informons le public, que le euchre en pleine air, qui devait avoir lieu hier au soir à Notre-Dame des Laurentides, au profit de l'Eglise, est remis à ce soir, et aura lieu à la salle du **Juvénat de Notre-Dame des Laurentides** beau ou mauvais temps.

Prix: **50c la carte,** autobus compris.

Départ des Autobus, à 8 heures précises place Jacques-Cartier.

Tout en participant à une bonne oeuvre, venez passer une agréable soirée, et gagnez un des 250 beaux prix qui seront distribués.

Une invitation toute spéciale est faite aux Club St-Elzéar, ainsi que le Boischâtel.

Carte en vente, chez **Elzéar Carmichael,** 137 St-Joseph, à l'Autobus.

LES GOELETTES

S. S. Cap Gaspé prendra marchandises aujourd'hui à la shed 14 pour la côte Sud de Mechin, jusqu'à Gaspé, départ vendredi soir, pour information. Tél.: Bureau, 2-5984, Shed.: 2-7224.

J.-M. Dumont, agent

S. S. Miron L." Prendra marchandises aujourd'hui à la shed Verreault, pour la côte Sud de Mechin, Ste-Anne des Monts, jusqu'à Gaspé et la Baie des Chaleurs, jusqu'à Bonaventure, pour information Tél.: Bureau, 2-1879.

R. Plamondon, agent

Capitaine E. Fournier, L'Islet et Trois-Saumons, goélette, "O.D.", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud 5.

Capitaine E. Boudreau, Eboulements, St-Joseph de la Rive, goélette, "L'Etendard", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud 5

Capitaine Hovington Sault au Mouton, Mille Vaches, Port-Neuf, Escoumain, Bersimis et Rivière aux Outardes, goélette "Bergeronne T.", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud 4.

Capitaine M. Brisson, Tadoussac, Ste-Catherine, et Bergeronne, goélette, "San Lucas", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud 4.

Capitaine Alp. Degagné, Isle aux Coudres, goélette "Chateau", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud 3

Capitaine Abel Harvey, Isle aux Coudes, goélette "Marie Clara" marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud 2.

Capitaine A. Lévesque Sandy Bay, Les Boules, Priceville, Mont-Joli, Ste-Flavie, goélette "Bic", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud 1.

Capitaine T. Harvey, Baie St-Paul goélette "A. N. E.", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud 1.

Capitaine Jos. Bouillon, Rimouski, Luceville, et Bic, goélette "J. Bouillon", marchandises jeudi, départ vendredi, quai Renaud 1.

Capitaine J.-A. Gauthier, Rimouski, Ste-Flavie, Matane, goélette "Xenophon G.", marchandises jeudi, départ ce soir, Shed Verreault.

Capitaine Oct. Langlois, Cap Chat Ste-Anne des Monts, jusqu'à Mont-Louis, goélette "O. L. Mont Ste A.", marchandises jeudi, départ vendredi, Ponton de la Douane.

Capitaine E. Beaudet, Lotbinière, Ste-Emilie, St-Antoine, St-Jean Deschaillons, goélette "H.-C. Marchand" marchandises jeudi, départ samedi, Marché Champlain.

PAS PRET

W. Guimont, pour Matane, St-Luc, Ste-Félécite.

W. Côté, de Bersimis jusqu'à Riv. au Tonnerre.

LA MAREE

La marée sera haute à 2 h. 31 a. m. et 3 h. 11 p. M.

Callosités

Nouveau traitement perfectionné à double effet ! Arrête la douleur instantanément. Enlève les callosités en 48 heures. Ne coûte que 35c. Chez tous pharmaciens et marchands de chaussures.

Dr Scholl's Zino-pads

AUX SOUSCRIPTEURS DE L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE QUEBEC

LA MAISON C. ROBITAILLE ENR., OFFRE GRATUITEMENT UN MAGNIFIQUE RADIO "VICTOR" MODELE 1932, R-8 (8 lampes) d'une valeur de $119.50 aux souscripteurs de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec.

Billet de Souscription Le "Soleil"

DECOUPEZ CE BULLETIN ET ADRESSEZ-LE A

Monsieur l'abbé J.-Arthur Ferland, ptre,
Directeur de l'Oeuvre des T. de J. de Québec.
158 rue Saint-Joseph, Québec.

Monsieur l'abbé,

Veuillez trouver sous pli le montant de ....étant ma souscription à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec.

Signé ....

Adresse Postale ....

Ville .... Comté .... Province ....

Toute aumône de 0.25 cents donne droit au tirage qui aura lieu le 7 août 1932.

LE SAINT-LAURENT

Les Etats-Unis et le Canada ont conclu un accord qui permettra la réalisation d'un vaste projet qui sourit particulièrement aux Américains — — On dépensera environ $800,000,000, pour l'aménagement international du fleuve St - Laurent — — Navigation et électricité.

Ottawa, 14. (P.C.)—Le Canada et les Etats-Unis ont convenu des conditions définitives pour l'aménagement international du St-Laurent. L'annonce en a été faite simultanément à Ottawa et Washington hier après-midi.

En plus de rendre le St-Laurent navigable, pour les navires océaniques entre Montréal et le lac Ontario, la réalisation du projet permettra de développer 5 millions de chevaux-vapeur dont 2,200,000 dans la secteur international.

L'Ontario en utilisera 1,100,000 et les Etats-Unis 1,100,000 en vertu du traité des eaux limitrophes. Dans la section purement canadienne, qui se trouve dans la province de Québec, il sera possible de développer 3 millions de chevaux-vapeur. Le projet hydro-électrique de la Beauharnois, à trente milles de Montréal, sera envisagé en fonction de l'entreprise générale.

Pour assurer l'aménagement de cette voie navigable, il faudra exécuter les travaux suivants:

1.—Ouvrages compensateurs et nouvelles excavations entre le lac Erié et le lac Huron;

2.—Ouvrages compensateurs sur le Niagara;

3.—Excavations de récifs, etc., dans la partie des Mille Iles;

4.—Deux harnachements dans la section internationale des rapides, des canaux et trois écluses, ainsi que deux centrales d'une capacité globale de 2,200,000 H.-P.;

5.—Creusages dans le lac St-Louis;

6.— Construction d'écluses à la partie inférieure du canal de la Beauharnois;

7. — Barrages de contrôle et canal avec trois écluses depuis le pied du lac St-Louis au port de Montréal, avec centrale au pied des rapides de Lachine pouvant développer 923,000 H.P.

On estime que les dépenses pour la partie du projet concernant la navigation seront de $175,000,000 à $200,000,000, ce qui, avec le coût de la mise en valeur des forces hydrauliques, formeront un grand total de $800,000,000.

Dans la section internationale, le développement de l'énergie électrique pourra commencer trois ans après la mise en marche des travaux. La construction de la voie navigable elle-même devrait prendre au moins sept ans.

Washington, 14. — Il a été nettement établi, hier, que l'accord intervenu entre le Canada et les Etats-Unis prévoit un chenal de 27 pieds sur toute la longueur et deux barrages. La dénivellation du fleuve sur le parcours est de 220 pieds.

Le Canada et les Etats-Unis seront crédités pour les travaux exécutés par eux sur le parcours de la voie à aménager. C'est ainsi que le Canada se voit créditer de $120 millions pour la construction du canal Welland, dont les Américains pourront se servir au même titre que les Canadiens.

LES CANAUX DU CANADA

De nombreux canaux existent déjà au Canada. Sous la domination française on avait déjà creusé un canal à Lachine. Ce canal, pratiqué dans la rivière St-Pierre en l'année 1700, mesurait un pied et demi de profondeur. Des canaux latéraux creusés de 1780 à 1804 l'élargirent. Sa profondeur fut aussi portée à 2 ou 3 pieds.

Premier canal de Lachine, construit entre 1810 et 1824, agrandi entre 1843 et 1848, 9 pieds de profondeur. Second et dernier agrandissement, de 1873 à 1884, 14 pieds de fond. Longueur 18 milles, Dénivellation 46 pieds.

Section de Soulanges : Première construction de 4 canaux latéraux larges de 6 pieds et profonds de 2½ pieds, entre 1779 et 1783. En 1917 les écluses sont doublées et les canaux creusés d'un pied de plus.

Le premier canal de Beauharnois, dans cette région, construit un peu avant 1850. Profondeur 9 pieds. Remplacé par la canal actuel de Soulanges en 1899, avec 14 pieds de fond, 14 milles .67 de long et 83½ pieds de dénivellation.

Canal de Cornwall, construit de 1834 à 1842 avec 9 pieds de fond. Creusé de cinq autres pieds entre 1876 et 1904. Longueur 11 milles, dénivellation 48 pieds.

Canal de Farran's Point, construit de 1844 à 1847 avec 9 pieds de fond. Creusé de 5 autres pieds entre 1897 et 1901. Longueur un mille et quart; dénivellation 4 pieds et demi.

Canal des rapides, Morrisburg, construit avec 9 pieds de fond entre 1844 et 1847. Creusé de 5 autres pieds entre 1884 et 1904. Longueur 3 milles 89, dénivellation 11 pieds .6.

Canal Calops, à deux sections (Calops et Iroquois) construit de 1844 à 1846. Les deux sections unies par un canal de raccordement entre 1851 et 1856. Profondeur initiale 9 pieds; creusé de 5 autres pieds entre 1898 et 1904; longueur 7 milles 36, dénivellation 15 pieds et demi.

SPEAKEASY UTILE AUX INDIGENTS

La vente à l'enchère des objets saisis dans les tripôts par la police américaine, permet à bien des familles pauvres de se procurer des instruments utiles.

New-York, 14 (P.C.)— La deuxième vente à l'enchère des objets saisis dans les tripôts (speakeasy) fermés dernièrement par la police, qui se continue à l'entrepôt Knickerbocker, 28 seconde avenue, s'est révélée un moyen excellent pour bien des familles pauvres de se procurer à bon marché divers instruments utilitaires dont elles avaient besoin. Parmi ces objets, on vendit d'abord les peintures et objets d'art de grande valeur, vendus à des prix parfois assez élevés. La plus grande partie des toiles de maîtres qui avaient été saisies, croit-on, ont été rachetées par les personnes mêmes à qui elles appartenaient auparavant. Mais elles ne serviront plus à orner les murs des endroits "rafraichissants" où elles étaient appendues jusqu'ici.

La majorité des acheteurs qui se sont présentés hier étaient des ménagères en quête d'occasion épatantes. Il y avait aussi quelques représentants d'organisations religieuses ou sociales qui ont acheté divers articles utiles à leurs institutions. Une belle horloge enregistreuse qui avait servi à marquer le temps des employés du Stork Club, 132 Ouest 58e rue, a été vendue pour $12.00 et commença une carrière bien différente de celle qu'elle a suivie jusqu'ici. Elle a été acquise par un pasteur pour le Pythian Temple, Est 17e rue.

Tous les objets compris dans les 54 lots vendus hier provenaient du Stork Club, et leur qualité et leur valeur établit hors de tout doute que les directeurs du club tenaient avant tout à plaire à leurs clients, les plus difficiles. La pièce la plus rare de tout ce lot, de l'avis unanime, est un ustensile bien connu des amateurs de bonne cuisine sous le nom de (duck press). Toute en argent, et surmontée d'une roue métallique, cette pièce était superbe.

Croyant avoir affaire à un presse à fruit, l'encanteur l'annonça d'abord comme telle, mais un de ses clients, mieux au courant, le corrigea en lui faisant remarquer que c'était un appareil importé de France et utilisé dans la préparation du canard pressé Son acquéreur, qui l'acheta pour $4.00, ne se gêna pas pour déclarer qu'il était un fournisseur attitré des tripôts qui avaient pour clients les clubs les plus sélects de la ville. Il a des clients parmi les hôtels, les restaurants et les magasins. "Bien sur, a-t-il répondu à une question d'un curieux, je les achète et je les revends aussitôt. Il se fait fort d'obtenir $75.00 de sa presse", a-t-il ajouté, à un endroit très sélect où l'on sait ce que bien manger veut dire.

Cette vente à l'enchère comprenait en outre trois pianos, des miroirs, des ustensiles de cuisines et des objets que l'on retrouve habituellement dans les bars et les tavernes. Des ménagères pauvres en ont acheté à bon marché.

Cent ans pour payer

Paris, 14.—Condamné à deux ans de prison et à 903,000 francs de restitution envers une maison de dentifrices dont il avait pillé la caisse, un comptable s'était pourvu en référé pour obtenir des délais de paiement. Il offrait de se libérer à raison de 1,000 francs par mois, ce qui, en tenant compte des intérêts composés lui aurait donné environ cent ans pour payer. Le tribunal n'a pas pris cette offre au sérieux.

Après plaidoiries de Mes Delaunay et Levy-Oulmann, il a décidé que le comptable paierait 2,000 francs par mois jusqu'à sa sortie de prison et qu'à ce moment de nouvelles dispositions seraient prises.

La production des manches

Bean, Georgia, 14. (P.C.).—On est à aménager ici une terre de 300 acres pour la production des mouches. Il s'agit des "July Flies" dont le poisson est particulièrement friand. J.-M. Moseley, qui les élève, se propose de les vendre aux pêcheurs.

UN INCENDIE

Trois-Rivières, 14 (D.N.C.) — Le feu a détruit de fond en comble la maison appartenant à la succesion Omer Cloutier, à St-Justin. Ce fut un voisin, M. Joseph Toupin, qui donna l'alarme. Avec le concours de plusieurs voisins, il réussit à empêcher les flammes de se communiquer aux propriétés avoisinantes. La maison n'était pas occupée depuis plusieurs années. On ignore absolument la cause de l'incendie.

LES SALAIRES

Toronto, 14.—(P.C.)—Le retour à une base minima de salaire, seule mesure rationnelle en principe a été recommandé hier à une réunion de plus de 500 professeurs de l'enseignement secondaire de tous les coins de la province réunis ici en grande assemblée.

La réunion avait été organisée par la Ontario Secondary School Teacher's Federation, afin que les membres de l'organisation, qui sont actuellement à Toronto pour les examents des classes élémentaires, moyennes et supérieures, aient l'occasion de connaître le travail accompli par la fédération au sujet des salaires minima depuis leur suspension, et puissent joindre leurs voix à celle du conseil de l'organisation pour demander le rappel de cette mesure de rigueur.

Après 20 ans

Yonkers, N.-Y., 14 (P.C.).—Aveugle depuis 20 ans, Jacob Liebman, qui a 88 ans, peut voir de nouveau. "C'a pris cinq opérations, dit-il. A présent je puis voir ma femme, que je n'avais pas vue depuis 20 ans. Elle en a 60, mais la voir ne m'a pas désappointé."

LE DUCHESS OF RICHMOND EST ATTENDU

Plusieurs personnages distingués arriveront à Québec demain — En fin de semaine, le "Laurentic" amènera de nombreux délégués à Ottawa.

Le "Duchess of Richmond" qui est attendu à Québec demain après-midi, compte à son bord plusieurs personnages bien connus au Canada. Nous remarquons au nombre des Canadiens, sir Henry Drayton, ancien président du bureau de contrôle de la Commission des Liqueurs de l'Ontario, et lady Drayton, qui ont passé quelques semaines de vacances en Europe. Reviennent de Dublin où ils ont assisté au Congrès Eucharistique, Mgr Thomas O'Donnell, archevêque d'Halifax, et son secrétaire, M. l'abbé Wiliam Burns.

Des délégations des industries britanniques du bois et des grains se trouvent aussi à bord du "Richmond" et assisteront à la Conférence Economique Impériale, à Ottawa. Sir Arthur Holmes, directeur des contrats en temps de guerre pour la Commission Royale sur les approvisionnements de blé, fait partie du groupe de l'industrie des grains. Parmi les autres passagers, nous notons le capitaine Herbert-P. Holt, de Leacock, Wilts.; M. H.-E. Laffer, représentant australien pour la vente des vins; M. et Mme L.-C. Tombs, de Montréal; M. J.-E. Blacknell, représentant du "London Times" et M. M.-N. Kearney, en route pour la conférence d'Ottawa.

La Fédération de l'Industrie du Bois de la Grande-Bretagne est représentée par MM. Gordon Clark, A. McCrae, E.-B. Monkhouse, le major A.-I. Harris et Mlle P.-G. Morgan.

Le "Laurentic" de la ligne White Star, qui partait de Glasgow, Belfast et Liverpool les 7 et 8 juillet, compte au nombre de ses passagers éminents MM. Sean O'Kelly, vice-président du conseil exécutif de l'Etat Libre d'Irlande; Sean Lemass, ministre de l'Industrie et du Commerce ; le docteur Ryan, ministre de l'agriculture et le sénateur Johnson, leader éminent de l'Irlande qui accompagne ces personnages de marque en sa qualité d'aviseur expert sur les questions ouvrières qui seront amenées sur le tapis de la Convenrence, à Ottawa.

A l'arrivée du "Laurentic", samedi prochain une délégation des sociétés irlandaises locales ira souhaiter la bienvenue à ces délégués. Dussent-ils débarquer à Québec avant de se diriger vers la capitale canadienne, ils seront l'objet de réceptions dont le programme a été préparé par un comité de réception recruté parmi les officiers de nos sociétés irlandaises de Québec.

Un groupe de vingt-quatre représentants de l'Irlande assistera à la conférence d'Ottawa comme aviseurs légaux, experts, etc., au nombre desquels se trouvent les délégués déjà mentionnés.

La curiosité est souvent un quelque chose que nous inspirent précisément les choses qui ne nous regardent pas.

LES ACCORDS DE LAUSANNE SONT SIGNES

Mais ils n'entreront en vigueur que lorsque ratifiés par les gouvernements des pays signataires, et seulement si chacun obtient un règlement satisfaisant pour ses propres dettes.

Paris, 14. (A. P.) — Le texte de l'engagement d'honneur (gentlemen's agreement) pris à Lausanne par les puissances européennes a été publié aujourd'hui. Il porte que le traité de Lausanne ne sera pas ratifié avant que chaque pays n'ait obtenu un règlement satisfaisant de ses propres créanciers. Cette convention a été initialée par l'Angleterre, la France, la Belgique et l'Italie. Elle porte aussi que les accords de Lausanne n'entreront définitivement en vigueur qu'après avoir été ratifiés, tel que prévu dans les traités eux-mêmes. Et ils ne seront ratifiés que si les puissances qui ont pris l'engagement d'honneur ci-dessus obtiennent un règlement satisfaisant pour leurs propres dettes.

Puisque, dans le cas contraire, l'accord conclu avec l'Allemagne ne sera pas ratifié, il en résultera une nouvelle situation qui obligera les gouvernements à entrer en consultation les uns avec les autres. Juridiquement cette situation sera celle qui existait avaient le moratoire Hoover, il y a un an. L'engagement d'honneur porte que celui-ci sera notifié au gouvernement du Reich.

Une élection

Winnipeg, 14.—(P. C.)—C'est aujourd'hui jour d'élection complémentaire dans les deux circonscriptions de Rupert's Land et Le Pas, Man., Dans cette dernière M. Bracken, premier ministre, a pour adversaires un travailliste et un conservateur indépendant ; Dans l'autre M. MacPherson, trésorier de la Province, est aux prises avec le député sortant, H.-C. Beresford, et Evans Atkinson, indépendant.

Long sommeil

Chicago, 14— Patricia Maguire dort depuis 140 jours — presque cinq mois.

Ses médecins disent qu'ils n'espèrent plus guère qu'elle se réveille. Elle souffre de la maladie du sommeil, et tous les traitements connus ont été essayés sans succès. On lui administre de la nourriture toutes les trois heures par les narines.

Le malheur trempe les forts et désarme les faibles.

Londres, 14. (Spéciale). — Des dépêches de Paris ayant fait dire hier à M. Herriot, devant la commission des finances de la Chambre, que, du fait de l'accord anglo-français, la Grande-Bretagne ne pourrait prendre de nouveaux engagements pour sa dette envers les Etats-Unis sans consulter d'abord la France, sir John Simon a déclaré aux Communes :

"Cela doit s'interpréter comme signifiant que la France et l'Angleterre se consulteront ouvertement, mais que chacune d'elle restera libre d'accepter le règlement qui lui conviendra."

Quelques minutes plus tard la Chambre s'ajournait jusqu'au 27 octobre, et tout éclaircissement de la situation par un débat devient impossible. La convention anglo-française conclue heureusement, au dire de M. Herriot, l'engagament d'honneur pris par quatre pays débiteurs des Etats-Unis à Lausanne.

Paris, 14. (A. P.) — Le ministère des affaires étrangère publie une lettre écrite par le chancelier de l'Echiquier britannique à M. Germain-Martin, ministre des finances, dans laquelle le premier indique que l'Angleterre consent à la suspension des paiements de la France pour sa dette de guerre jusqu'à la ratification ou au rejet définitif du traité de Lausanne. S'il n'est pas ratifié, l'Angleterre propose que les deux gouvernements examinent à nouveau la situation.

DEUX CENTS PERSONNES BLESSEES DANS UN INCENDIE A CONEY ISLAND

L'élément destructeur a causé $3,000,000 de dommages — — Un orphelinat a été menacé par les flammes — — Cinq mille baigneurs ont perdu leurs vêtements.

New-York, 14.—(P. C.)—Au cœur de Coney Island fument encore les cendres d'un incendie qui a causé $3,000,000 de dommages, mais les fanfares continuent de se faire entendre.

Les flammes ont pris naissance dans un amas de déchets, sous la promenade, dans la soirée d'hier, et ont rasé les constructions sur une longueur de trois rues.

On a relevé, au nombre des constructions détruites par le feu :

Cinquante chalets et maisons, six maisons de bain, 200 automobiles en stationnement, La Pergola, les "Rues de Bagdad", une petite maison à appartements, une étendue considérable de la promenade et les constructions situées auprès.

Cette énumération embrasse les constructions détruites par le feu. En outre une quarantaine d'édifices ont souffert des dommages plus ou moins considérables.

A l'Orphelinat St-Joseph 300 enfants étaient alignés sur la promenade, prêts à quitter la maison en ordre parfait, si l'incendie faisait des progrès de ce côté. Mais les pompiers ont réussi à contrôler les flammes et à arrêter leur expansion vers l'orphelinat.

Plusieurs milliers de personnes demeurent sans abri. On croit qu'au moins 5,000 baigneurs (il y en avait 25,000 sur la plage au moment de l'incendie) ont perdu leurs habits dans le feu.

Deux cents personnes ont été blessées et ont dû recevoir des soins. Deux seulement ont été blessées gravement; c'étaient des pompiers.

Tous les postes de pompiers de Brooklyn ont été appelés sur les lieux, et l'incendie n'a été mis sous contrôle qu'à la nuit. Les cendres fumaient encore aujourd'hui.

C'est le plus gros incendie qui ait affligé Coney Island. Plus de 150,000 personnes, hommes, femmes et enfants, ont assisté à ce spectacle impressionnant.

Dans l'eau les 25,000 baigneurs ont suivi les progrès de l'incendie. Un instant ils ont dû même retraiter sous la chaleur suffocante qui se dégageait du brasier.

On n'a pu évaluer les pertes qui atteignent les baigneurs. Elles s'élèvent probablement à plus de 30,000 dollars. Leur embarras était extrême. Ils se trouvaient loin de leur demeure, en costume de bain et sans un sou pour quitter Coney Island. Le Subway et les tramways sont venus à leur secours en accordant le transport gratuit aux personnes en costumes de bain.

Les flammes ont détruit, en plus des maisons de bain, plusieurs magasins dans lesquels ont vendait des jouets, des vieux objets et des "souvenirs".

Environ 5,000 personnes ont dormi sur la plage hier soir, parce qu'elles n'avaient plus de résidence.

Et pendant que les ambulanciers se frayaient avec peine un chemin dans la foule des curieux et des visiteurs habituels, les lieux d'amusements laissés intacts par l'incendie conservaient toute leur vogue et la foule s'y rendait avec son insouciance coutumière, à deux pas d'une conflagration telle que l'on n'en a jamais vu sur la célèbre plage.

C'est aux établissements de bain qu'a régné le plus de désordre. Un grand nombre de personnes s'y trouvaient, soit pour se préparer à aller sur la plage, soit pour reprendre leurs vêtements. Dans l'énervement qui a suivi les appels de secours et l'arrivée des pompiers, plusieurs sont sortis à la hâte en costume de bain où même sans vêtement.

Il y a déjà eu plusieurs incendies à Coney Island. Celui de 1911 est le plus gros dont on se souvienne. C'est le premier qui ait exigé l'appel 7-7 à Brooklyn. Le 7-7 est sonné pour mobiliser tous les postes de pompiers du quartier.

En 1907 un incendie causait $1,500,000 de dommages.

On compte que les incendies ont causé à Coney Island, depuis vingt-cinq ans, pour plus de $12,000,000 de dommages.

UN ANNIVERSAIRE

Madrid, 14.—(A.P.) — L'Espagne fête aujourd'hui le premier anniversaire du régime républicain régulièrement établi avec pouvoirs constitués.

UN SAUVETAGE

Hollywood, 14.—(P.C.)—Gordon Westcott, acteur de Londres et New-York, à qui sa tenue élégante a valu une réputation à Hollywood, s'est jeté tout habillé du balcon de son appartement dans une piscine pour sauver un enfant qui allait se noyer. Il était sur son balcon, regardant la pièce d'eau, lorsqu'il vit le petit Van Smith, bambin de trois ans, tomber du bord dans 9 pieds d'eau. Incontinent, l'acteur fit le plongeon, sans prendre même la peine d'ôter son bracelet-montre.

DELEGATION BRITANNIQUE A L'OEUVRE

Sous la présidence de l'hon. Stanley Baldwin, à bord du "Britain", les délégués se réuniront tous les jours durant la traversée pour préparer le travail de la conférence — "Pas de surprises", dit l'un d'eux.

Sur l'"Empress of Britain" 14 (Radio de Geo. Hambleton à la C. P.) "Nous ne préparons pas de surprises pour la conférence", disait en souriant un membre de la délégation anglaise à la Canadian Press, comme les ministres anglais, s'assemblaient sur le paquebot pour tenir conseil aujourd'hui.

Les sept membres du cabinet sous la conduite de Stanley Baldwin, lord président du Conseil, doivent s'assembler ainsi tous les jours durant la traversée.

"Nos cartes sont déjà sur la table", continua notre interlocuteur. "L'Angleterre va à cette conférence tout à fait préparée, avec d'abondantes statistiques et plusieurs conclusions déjà formulées ; mais elle n'arrive avec aucune offre à prendre ou à laisser dans laquelle auraient pris corps les idées anglaises sur le développement du commerce entre pays britanniques: Elle est prête à donner à donnant avec le reste de l'Empire."

Les délégations de l'Afrique-sud, de l'Inde, du nord de l'Irlande et de la Rhodésie méridionale, toutes sur le paquebot elles aussi, saisissent également l'occasion de tenir conseil. Elles n'entendent pas perdre leur temps d'ici l'arrivée à Ottawa.

Toute mouche meurt

Tout maringouin . . . au contact de ce nuage parfumé . . . à base de

Fleurs du Japon

Madame, durant cette saison, attaquons-nous à cette peste redoutable. Ces insectes pénètrent chez vous, porteurs de germes infectieux; ils contaminent vos aliments et vous piquent. Ils propagent 30 maladies, et des milliers d'enfants, qu'ils ont inoculés, meurent chaque année.

Il existe au Japon une fleur, mortelle à ces insectes. La science moderne a découvert qu'un extrait de ces fleurs les tue par simple contact. Cet extrait constitue la base de Fly-Tox, créé par l'Association des Recherches Rex, à l'Institut de Recherches Industrielles Mellon. Nous avons travaillé dix ans et dépensé $100,000, pour le perfectionner.

Fly-Tox, employé avec le nouveau vaporisateur Fly-Tox, remplit une chambre d'un nuage vaporeux, parfumé, inoffensif aux humains et qui ne tache rien. Mais il détruit instantanément les mouches et les maringouins qu'il touche. Il pénètre si bien partout que, bien employé, il ne laisse échapper aucun insecte.

A l'aide de Fly-Tox, protégez votre maison. Commencez dès qu'apparaissent la première mouche et le premier maringouin. Poursuivez sans cesse cette peste redoutable. Le moyen en est facile, économique, agréable et sûr. Il en coûte de 1 à 2 sous pour libérer une chambre complètement.

FLY-TOX SEUL

Produit des Recherches Rex

Vu l'importance de la chose, vous ne pouvez employer une méthode inférieure. Fly-Tox est économique: avec peu, on fait beaucoup. Sa puissance destructive est garantie : chaque lot est éprouvé dans notre laboratoire. A base de fleurs, le nuage qu'il forme, agréable et inoffensif, ne tache pas. Cette découverte est la plus récente et la meilleure que la science ait produite. Ne confiez pas la défense de votre maison à des produits moins efficaces. Fly-Tox est vendu partout. Achetez-en maintenant. Fly-Tox est fabriqué au Canada.

Liste des EPICIERS-UNIS

Il y a des Epiciers Unis dans tous les quartiers de la ville. Habituez-vous à faire vos achats chez l'un des nôtres, il y va de votre intérêt.

Tous les marchands mentionnés ici, dont le nom est suivi d'un "L" sont des Epiciers-Licenciés où vous pourrez vous approvisionner de

Bière et Porter

Saint-Sauveur et Saint-Malo
J.-ART. BEDARD, "L" 728, St-Vallier. TEL.: 3-0651
R.-L. BELLEAU, "L" Bagot et Masenod. TEL.: 8760
DAMASE BLAIS "L" 174 Ste-Thérèse. TEL.: 4-0249
RENE BRETON "L" 91, St-Sauveur. TEL.: 7734
O. FERLAND, 155 St-Sauveur. TEL.: 8204
J.-A. PAGE, 90 Bayard. TEL.: 4-1181
N. JOBIN, "L" 1309 St-Vallier. TEL.: 4-0144
J.-B. LAPOINTE "L" 57 St-Ambroise. TEL.: 9717
H. LACHANCE, "L" 1017, St-Vallier. TEL.: 3-1438
J.-E. POITRAS, "L" 53 Dollard. TEL.: 4-0457
J.-A. TALBOT, 123 Carillon. TEL.: 8663
J.-F. RATTE, "L" 1170 St-Vallier. TEL.: 4-0527
GASTON BOIVIN, "L" 23, Victoria. TEL.: 4-1100
A. PICHETTE, "L" 322 Arago. TEL.: 4-0342
J.-E. PICHETTE, "L" 142 Bayard. TEL.: 8478
Saint-Roch
L.-A. BELLEAU, "L" 45 Laliberté. TEL.: 3-3975
J.-LS FERLAND, "L" 62 Arago. TEL.: 3-3660
GEORGES LAMONTAGNE, 153 du Pont. TEL.: 2-0588
H. PLAMONDON, "L" 194, St-Vallier. TEL.: 2-7815
N. RHEAUME, 65 du Roi. TEL.: 4-0056
ALMANZOR THIVIERGE "L" 124 Dorchester. TEL.: 3-0023
Basse-ville et Palais
J.-R. GARNEAU, "L" 35 Sous-le Fort. TEL.: 2-2291
Limoilou
L'ECONOME ENRG "L" 126 3e avenue. TEL.: 4-4691
EVARISTE BEDARD "L" 122, 5e rue. TEL.: 4-1881
LOUIS LEPINE, "L" 82 de la Canardière. TEL.: 4-1642
ALBERT POITRAS, "L" 131 de la Canardière. TEL.: 4-0198
EPICERIE FRONTENAC 116, 1ère avenue. TEL.: 4-0460
J.-ART. PLANTE, "L" 675, 3e avenue. TEL.: 4-0106
A.-W. PAKENHAM, "L" 757, 3e avenue. TEL.: 4-1631
EPICERIE BEGIN, "L" 195, 2e avenue. TEL.: 4-0014
Haute-ville (nord de la rue St-Jean)
ARTH. FALARDEAU, "L" 139 Richelieu. TEL.: 2-7943
Z. GINGRAS, "L" 3z6 St-Olivier. TEL.: 4-0539
P. MAROIS, "L" 512 St-Jean. TEL.: 6154—6155
L.-P. THIBODEAU, "L" 2, Latourelle. TEL.: 2-0354
GEORGES PARADIS, 63 St-Olivier. TEL.: 2-8210
St-Sacrement
LUCIEN COTE, "L" 920 chemin Ste-Foy. TEL.: 2-8053
Haute-ville (sud de la rue St-Jean)
Z. RIVARD, "L" 31 Bourlamaque. TEL.: 8830
FRANCOIS DELISLE, "L" 60 rue Scott. TEL.: 3-2332
EMILE GARNEAU, "L" 2 rue St-Patrice. TEL.: 2-8025
Charlesbourg
ROSAIRE BEDARD, Charlesbourg. TEL.: 4-0769
Lévis
EUG. DION, 7 St-Louis. TEL.: 306
Stadacona
EPICERIE AU COMPTANT, 61 Papineau. TEL.: 4-0066

ÉPICIERS UNIS UNITED GROCERS

SPECIAUX AU COMPTANT
POUR LES 15 et 16 JUILLET

FARINE Paquet 76 ozs .15 — ROBIN HOOD à patisserie
LAIT .12 — EVAPORE "ST-CHARLES"
SARDINES .04 — "Brunswick"
GRUAU .29 — "OGILVIE" (avec Cadeaux)
CORNSTARCH St Lawrence .10
SAVON En Flocon "PRINCESSE" LE PAQUET .19
LESSIVE "GILLETT" 2 pour .23
POUDRE DE SAVON "Impérial" 2 pr .11
CORNFLAKES "Kellogg" .08
SAVON Gold 10 morceaux .37
CATSUP NATIONAL 25 ozs .19
VERMICELLE HIRONDELLE 3 pr .25
PAPIER de Toilette 10 pr .29
CATSUP Aylmer 12 ozs .14
LIME JUICE Monserrat BOUTEILLES 13 ozs .34
MOUTARDE Colman ¼s (Pour la mayonnaise) .25
BISCUITS de Fantaisie Asst. Weston Paquet 1 lb .28
BRILLO Le Paquet .14
CIRAGE 2 dans 1 .10
PAPIER à mouche (ruban collant) la douzaine .17

MARCHE DES VIANDES

DAMASE BLAIS, 174, Ste-Thérèse, Tél. : 3-2535
L'ECONOMIE Enr., 126, 3ième Avenue, Tél. : 4-4691
J.-B. LAPOINTE, 66, rue St-Ambroise, Tél. : 3-2247
ROSAIRE BEDARD, Charlesbourg, Tél. : 4-0769
EUG. DION, 7, Saint-Louis, Lévis, Tél. : 306

LARD dans la ronde .14 — BOEUF à soupe .09
LARD dans le filet .12 — ROTI de Boeuf surlonge .20
LARD dans le sock .11 — AGNEAU quartier devant .15
LARD salé .12 — ROTI de Veau Epaule .12
Légumes frais : Choux, Carottes, Fèves en gousses

MARIAGES

LAPLANTE-TURBY—Le 20 juillet, sera béni en la chapelle de St-Louis, de la Basilique, le mariage de Mademoiselle Amabilis Turby, fille de M. et Mme Cyprien Turby, à M. Jean-Marie Laplante, fils de M. et Mme P.-Ed. Laplante. Pas de faire-part.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS — La famille Edouard Grenier, remercie bien sincèrement tout les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fille Madeleine, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS—M. Henri Trudelle, employé civil, et sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Henri Trudelle, son épouse, soit par offrande de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS à Ste-Thérèse et aux Saints Martyrs Canadiens pour guérison obtenue avec promesse de fairepublier. D. J. P. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON — A Québec, le 14 juillet 1932, à l'âge de 93 ans 3 mois, est décédée Philomène Bergeron, épouse de feu Olivier Gagnon, ancien marchand bois.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 94 rue Scott, à 8 heures 45, pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.
Elle était de la Ste-Famille, des Dames de Ste-Anne et de l'Union de Prières.
14juil-2fs-f

HALL.—A Québec, le 13 courant 1932, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme H.-E. Hall, née Alphonsine Landry.
Les funérailles auront lieu à Bécancourt, samedi le 16 courant.
Le corps laissera la résidence de son gendre, M. J.-F. Lefebvre, 161 rue St-Cyrille, vendredi 15 courant, à 2 hrs. p. m., pour Bécancourt où aura lieu la sépulture.
13jll-2fs-b

MICHAUD—A Bienville, le 12 juillet 1932, à l'âge de 62 ans et 8 mois, est décédé Sieur Honoré Michaud, époux de dame Alma Ruel.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 15 juillet 1932, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 17 rue Bégin, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière de la paroisse.

ROBITAILLE — A l'Hôpital St-Sacrement, le 13 juillet 1932, à l'âge de 25 ans, est décédée Mme Henri Robitaille, née Annette Charland.
Les funérailles auront lieu samedi 16 courant à 8 heures (heure solaire), en l'église de Neuville et de là au cimetière de la paroisse.
14juil-2fs-b

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

Notre-Dame des Pins

Mariages

Cette semaine sera béni dans l'église de Notre-Dame le mariage de M. Achille Carrier veuf, fils de William Carrier, de Ste-Rose, Dorchester, et de Mlle Marie-Anne Poulin, institutrice, fille de feu Damase Poulin.

Sera béni également cette semaine dans l'église de St-Benjamin, Dorchester, le mariage de M. Archelas Gilbert, fils de Joseph Gilbert, de Notre-Dame-des-Pins et de Mlle Exilia Bolduc, fille de Odilon Bolduc, de St-Benjamin.

Va-et-vient

M. le curé Duval était de passage à Québec, la semaine dernière par affaires.

—Mlles Yvonne et Marie-Jeanne Poulin ainsi que leur père M. Joseph Poulin étaient également de passage à Québec dernièrement.

—MM. les abbés Emmanuel et Joseph Bourque sous-diacre sont de passage dans leur famille pour les vacances.

—MM. Maurice Poulin, André Bourque étudiants du collège Ste-Anne-de-la-Pocatière sont de retour dans leur famille pour les vacances.

—M. Fernand Doyon, du Séminaire de Québec, Eugène Morin, de l'école Apostolique sont également dans leur famille pour les vacances.

—Mlles Yvonne et Marie-Jeanne Poulin, institutrices, ainsi que M. Maurice Poulin se sont rendus à St-Georges, vendredi dernier à l'occasion des funérailles de leur petite cousine, Mlle Thérèse Roy, fille de M. et Mme Archelas Roy.

Transactions

M. Caus-Hilaire Poulin qui demeurait tout près de l'église de Notre-Dame a vendu sa terre à M. Louis-Félix Gilbert, la famille de M. Poulin ira demeurer à St-Georges.

—M. Théodule Quirion demeurant de l'autre côté de la rivière a vendu également sa terre à M. Joseph Cloutier de St-Victor. La famille de M. Quirion est allée demeurer à St-Martin, Beauce.

Feu M. H.-E. Hall

Mm H.-E. Hall, née Alphonsine Landry, veuve de Henry Erle Hall, ancien marchand de bois de Bécancourt, comté de Nicolet, est décédée à Québec, chez son gendre, M. J.-T. Lefèvre, de la rue St-Cyrille.

Elle laisse dans le deuil huit enfants, cinq garçons et trois filles: MM. Lerois, employé civil de Québec; Walter, médecin à Orono; Maine; Lionel, ingénieur civil de Québec et Henry et Edouard, de Bécancourt; Mme J.-T. Bertrand, (Bertha), de l'Isle-Verte; Mme J.-T. Lefèvre (Alice), de Québec et Mme J.-A. Hoy (Florence), aussi de Québec.

Les funérailles auront lieu samedi matin à Bécancourt.

Nous offrons nos vives sympathies à la famille.

Honneur au mérite

Il nous fait plaisir aujourd'hui de féliciter Mademoiselle Marie-Paule Saindon, fille de Monsieur et Madame Ernest Saindon, de St-François d'Assise, qui a obtenue son diplôme de musique, classe "Associé" avec note "Distinction". Elle était l'élève de Révérende Mère St-Simon du Couvent du Bon Pasteur, St-Laurent, Ile d'Orléans.

Hasardeux voyage

New-York, 14—Atho Walter, jeune marin esthonien, est en route pour l'Europe, avec deux compagnons, à bord d'un petit bateau de 28 pieds, qui a coûté $179. Les jeunes marins avaient à bord des provisions pour les quatre mois que doit prendre le voyage, ces derniers devant se rendre sur la mer Baltique. Ces provisions compressaient 240 gallons d'eau pure, du porc et des fèves, des fruits et des légumes en conserves. Ahto, qui célébrera en mer son 20e anniversaire, est le commandant, et ses compagnons sont : son frère, Jarillo Walter, 23 ans, et Verner Sooman, 20 ans.

Suggestion de Boutet au comité

(Suite)

rue St-Augustin, doivent être payés à même les crédits autorisés pour le réservoir et non avec les octrois du chômage.

Si on les faisait à la journée, le danger serait de ne pas avoir assez d'argent pour compléter le réservoir et d'être dans l'obligation de retourner devant la Législature demander un montant additionnel avec la possibilité de se le voir refuser.

Le maire et l'échevin Lacroix ont aussi déclaré qu'il fallait songer aux payeurs de taxes, l'échevin Lacroix faisant observer qu'en faisant ses travaux sous contrat aux meilleures conditions possibles, les ouvriers auront de l'ouvrage quand même.

Les trois représentants de St-Sauveur ont prétendu qu'en donnant cette entreprise à un contracteur, l'on s'expose à priver un bon nombre de gens de Québec du travail dont ils ont besoin, du fait que leur place sera prise par des ouvriers ne résidant pas dans la ville si l'on se base sur ce qui se passe sur les chantiers de construction du réservoir où, par un détour que l'on ne s'explique pas, ces étrangers ont réussi à se procurer une carte qui leur permet de se procurer de l'ouvrage aussi longtemps et aussi souvent qu'ils le désirent.

L'échevin Lacroix et son collègue, M. Drolet eurent une petite passe d'armes assez piquante au cours de laquelle le représentant de Belvédère reprocha à son collègue de St-Sauveur de vouloir faire du pathos pour les journaux, ce qui amena de la part de l'échevin Drolet, de vives protestations.

Enfin, l'échevin Lacroix proposa en amendement à la motion de l'échevin Drolet, d'ouvrir les soumissions, de faire faire les travaux sous contrat, mais en posant comme condition que l'entrepreneur devra renouveller ses équipes d'ouvriers tous les huit jours et prendre des hommes qui lui seront recommandés par l'ingénieur de la Cité.

L'on fut appelé à voter sur cet amendement qui fut adopté comme suit : — Pour, les échevins Lacroix, Dinan, Carmichael et Bédard. 4.

Contre, les échevins Gosselin et Drolet. 2.

Les soumissions furent ouvertes et référées à l'ingénieur de la Cité qui fera rapport sur la plus avantageuse. Il n'y a que trois soumissionnaires, la National Dry Dock & Dredging Co., $19,080 ; J.-A. Auclair, $18,750 et Miles Lonergan, $21,545.

Le débat reprendra maintenant au conseil, demain soir, lorsqu'il s'agira d'accorder le contrat.

UNE DELEGATION

Au début de la séance, le comité a reçu une délégation des commerçants de fruits qui avait comme procureur, Me Alfred Nadeau. Ces messieurs, comme nous l'avons annoncé déjà, ont demandé à la ville d'amender le règlement municipal les régissant de façon à leur permettre d'aller vendredi sur le marché de St-Roch. Ils ont invoqué qu'aujourd'hui, la ville les oblige à s'installer dans des cabanes en arrière du marché qui ne répondent pas aux exigences de leur commerce, parce que mal situées et insuffisantes, ajoutant que ceci constitue une entrave à leur commerce qu'ils ne peuvent exercer librement, quand il est connu que des commerçants de la campagne ne payant pas taxes à la ville, vont s'installer sur le marché sans être inquiétés, ce qui est injuste.

Les commerçants de fruits devaient, cependant, rencontrer de l'opposition à leur requête de la part de l'Association des Marchands Détaillants (section de Québec) qui avait envoyé une forte délégation en même temps qu'eux.

M. Rodolphe Pouliot, secrétaire de l'Association, s'est fait le porte-parole des épiciers et bouchers, membres de cette organisation et il a représenté que l'Association était contre cette requête et demandait que le règlement concernant les commerçants de fruits soit observé rigoureusement. "Qu'on laisse le marché aux cultivateurs seulement et que les commerçants restent chez eux", dit M. Pouliot qui ajouta: "La villa fait de grandes dépenses pour installer des cabanes où ils peuvent exercer leur commerce. Ne dérangez pas le règlement."

Le secrétaire de l'Association des Marchands Détaillants profita de l'occasion pour remercier la ville d'avoir passé son règlement dernièrement concernant les étaux privés et les épiciers, exprimant l'espoir qu'on le fera observer sans se laisser fléchir, puis touchant à une autre question, celle de la livraison que font les chaînes de magasins au moyen de petites voitures "poussées par des jeunes gens qui s'arrachent le cœur", dit-il, il ajouta: "N'y aurait-il pas moyen d'imposer une taxe sur ces petites voitures et de voir, en même temps, à protéger les garçons qui les conduisent? Je suis informé, dit M. Pouliot, qu'il est arrivé même dans un cas, où l'employeur, non content de forcer son employé à se morfondre, l'obligea à payer le coût de la charette, qui fut brisée dans un accident de la rue. A Montréal, un règlement existe".

Ces questions intéressant les commerçants de fruits et l'Association des Marchands Détaillants ont été laissées sur la table pour étude. Le maire a demandé au secrétaire de l'Association de Marchands Détaillants de Québec de lui faire parvenir une copie du règlement de la cité de Montréal concernant la livraison au moyen des petites voitures dont on se plaint.

L'échevin Arthur Poulin, profitant d'un moment durant lequel l'on parlait des moyens à prendre pour faire des travaux urgents et procurer ainsi de l'ouvrage aux sans-travail, déclara : J'en ai un moyen qui ne coûtera pas cher à la ville. La compagnie du Quebec Power et celle du téléphone Bell font des excavations dans les rues pour l'introduction du gaz et l'enfouissement des fils sous terre. Il est à ma connaissance que tous les jours des ouvriers de la rivière Jaune, en dehors de la ville, descent à plein camion pour venir travailler ici et prendre la place des nôtres.

"Ne croyez-vous pas, monsieur le maire, qu'il serait opportun d'adresser une requête à ces compagnies, leur demandant de donner la préférence aux ouvriers de Québec.

Le maire assura M. Poulin qu'il donnerait des instructions en conséquence.

Instruction sera donnée également aux ingénieurs et aux aviseurs légaux de la Cité d'étudier la possibilité d'aller devant la Commission des chemins de fer pour obtenir le droit de passage au-dessus des voies du Pacifique Canadien, au pied de l'avenue Parent, afin de permettre à la ville de compléter les approches du pont reconstruit conduisant au parc Victoria. Les échevins du quartier St-Sauveur, MM. Drolet, Boutet et DeBlois, se sont plaints à maintes reprises du danger qu'offrent les approches de ce pont à cause du degré trop prononcé de la pente qu'il y a là pour arriver au pont. L'intention de la ville, en reconstruisant ce pont, était de faire une voie élevée, mais il n'y a pas eu d'entente encore avec les autorités du Pacifique Canadien autorisant la ville à passer par dessus la voie ferrée.

Il est établi que la montée conduisant au pont, est impraticable et extrêmement dangereuse.

LA VILLE PAIERA

Ne voulant pas se voir exposée à la répétition de l'affaire Bastien qui lui coûta plusieurs centaines de mille piastres, la ville a décidé, hier après-midi, sur une proposition de l'échevin Gosselin, de payer, en règlement final, un montant de $15,000 à la succession Raoul Richard, pour l'achat d'un pouvoir d'eau aux Saules. Cette affaire date de plusieurs années. Au commencement du litige, la ville avait eu gain de cause en Cour Suprême, mais elle perdait au Conseil Privé sur une réclamation de $30,000 de la succession Richard, qui prétendait que l'on empiétait sur ses droits en utilisant l'eau de la rivière Jaune pour alimenter l'aquedue de la Cité.

La ville offrait en règlement, un montant de $15,000 que la succession Richard accepta, mais jusqu'à présent aucun règlement n'avait été fait. Au mois de novembre, les avocats de la Cité avisaient les autorités que si la ville était capable de faire un règlement pour $10,000 ou environ, il serait préférable de le faire, parce qu'il y avait danger que la succession Richard vende sa propriété et que les acquéreurs construisent un barrage et exploitent un moulin, ce qui coûterait beaucoup plus cher par la suite.

L'échevin Jobin n'était pas pour un règlement sans y avoir regardé deux fois. "Il ne faut pas être trop nerveux avec cela", dit-il.

Finalement le comité adopta la proposition de l'échevin Gosselin pour que l'on payat le montant de $15,000 ce qui fit dire à l'échevin Jobin : "Mon collègue est habitué de payer, sur le boulevard Charest, ça a coûté cher", mais l'échevin Gosselin riposta que les travaux du boulevard s'étaient faits dans les conditions les plus économiques possibles dans les circonstances.

Pendant que l'on est sur le boulevard, l'on apprend que cet après-midi, l'échevin Gosselin demandera au comité administratif que la compagnie du tramway soit mise en demeure de faire le déplacement de sa voie sur la rue Notre-Dame-des-Anges pour la placer au centre du boulevard Charest, comme c'est convenu, pour faire raccordement directement avec la rue Desfossés, continuation du boulevard jusqu'à la rue St-Roch.

L'on a décidé, hier après-midi, de fixer les taux qui seront chargés aux automobilistes qui voudront parquer leur auto sur le nouveau terrain de parquage municipal, rue d'Aiguillon, coin St-Augustin.

L'on chargera 5 cents de l'heure, de 7 heures du matin à minuit et 10 cents de l'heure, de minuit à 7 heures du matin, avec l'entente cependant, que durant le jour, on ne chargera pas plus de 25 cents à un automobiliste qui parquera son char pendant plus de cinq heures. Le prix maximum qui sera chargé aux automobilistes qui laisseront leur automobile dans le garage pendant 24 heures, sera de $1.00.

Ce nouveau tarif est en vigueur immédiatement.

Au début de la séance, hier après-midi, l'échevin P.-H. Bédard, leader du Conseil et ses collègues ont présenté leurs sympathies à M. F.-X. Chouinard, greffier de la cité et secrétaire du comité, à l'occasion de la mort de sa mère, Mme H.-J.-J.-B. Chouinard, veuve de l'ancien greffier de la ville.

Power à Ottawa

(Suite)

ments des mémoires traitant de la situation actuelle des industries basiques, sur lesquelles reposent l'activité commerciale et le bien-être de notre peuple.

Nous enverrons aux officiers de votre administration des mémoires concernant (1) le bois, la pulpe, le papier et les produits forestiers, préparés par les officiers du département des Terres et forêts ou avec leur coopération; (2) l'amiante, le cuivre et autres produits des mines de la province, préparés par le département des mines; (3) les produits agricoles tels que le beurre, le fromage, les produits de l'érable, les patates, les pommes, le miel, préparés par le ministère de l'Agriculture; (4) les pêcheries maritimes de la côte de l'Atlantique et du Golfe St-Laurent, préparés par le département de la Colonisation et des pêcheries.

A part cela, les diverses sections de l'Association des manufacturiers canadiens nous ont soumis diverses questions les intéressant particulièrement.

Nous espérons et nous sommes certains qu'aucune de ces questions importantes n'échappera à votre attention et que tout sera tentté pour arriver, au cours de la conférence, à des arrangements et à des conventions dont la province et le Dominion tireront profit.

La situation géographique de la province de Québec, en relation particulière avec les îles britanniques, ses relations commerciales du passé et le désir sincère que nous avons de profiter jusqu'à la limite du possible de toutes les occasions de développer notre transport maritime par les ports du St-Laurent ont fait sourdre de notre peuple le sentiment que le gouvernement de la province de Québec doit placer toutes ses ressources et toutes ses informations à la disposition du gouvernement fédéral, doit lui aider à atteindre le but que le peuple canadien désire voir atteindre.

Pour rendre notre coopération plus étroite et aussi efficace que possible, sous les circonstances, nous avons décidé d'envoyer à Ottawa, comme observateurs, certaines personnes que nous nommerons dans quelques jours.

Nous nous rendons compte qu'aucune représentation directe de la province n'est possible mais nous croyons que le même but sera atteint en ayant constamment à la conférence économique quelqu'un ayant notre confiance, qui pourra faire des représentations de la part de notre gouvernement et qui nous fera parvenir sans délai les communications que vous pourriez avoir à nous faire.

Le devoir de notre représentant sera de vous fournir toutes les informations détaillées obtenues de nos départements, et de coopérer jusqu'à la limite du possible pour que les efforts que vous ferez en vue d'obtenir un résultat mutuellement profitable soient couronnés de succès.

Bien à vous,
L.-A. TASCHEREAU.

M. Bennett a répondu à l'honorable M. Taschereau :

Cher M. Taschereau,

Puis-je vous remercier très sincèrement pour votre lettre et pour le travail que les autorités provinciales de Québec s'imposent pour aider les ministres fédéraux dans l'accomplissement de leurs onéreux devoirs, au cours de la prochaine conférence.

Votre offre de coopération en fournissant des informations sur les ressources de votre province est grandement appréciée et vos observateurs seront les bienvenus.

Sincèrement à vous,
R.-B. BENNETT.

Musée d'art chinois du R. P. Lavoie

(Suite)

tiques des auditeurs. Sa réponse, le Père Lavoie l'avait toute prête : son Musée d'Art Chinois. Et c'est vrai; la preuve est sans réplique, éblouissante.

Le Musée d'Art Chinois expose des chefs-d'oeuvre de sculptures et de broderies venant directement de Chine. Au numéro 653, sur le Chemin Ste-Foy, une porte chinoise: c'est l'entrée du Musée. Entrons. Rien de plus facile que cette visite : des numéros nous indiquent l'ordre à suivre dans le passage d'une salle à l'autre (il y en a dix et, abondamment meublées, richement décorées).

A gauche, numéro 1, grande salle de réception : tout le mobilier est en bois de teck sculpté. L'énumération en serait fastidieuse. Mentionnons la table centrale avec ses huit génies qui processionnent en-dessous en la soutenant, le secrétaire de style occidental, mais fouillé d'une main de virtuose sur toutes ses faces, le pied de lampe en forme de dragon, un paravent de six pieds de haut, sculpté sur les deux côtés de ses quatre panneaux et d'une délicatesse de travail ajouré comme une dentelle. Il faut voir de ses yeux pour se faire une idée de goût et du talent de l'artiste.

Toutes les scènes qui se déroulent sont des reproductions de ce que la peinture classique chinoise a de mieux : histoire ou mythologie, batailles, faits quotidiens y sont traduits avec un mouvement qui les anime d'une vie intense.

Nous passons au boudoir plus varié, plus coloré. Légers encadrements, pagodes, portes chinoises, paysages taillés dans le liège : de véritables dentelles, et surtout une tête de Notre Seigneur, l'Ecce Homo à l'expression de douleur calme et divine.

La troisième salle, la salle dorée, est la plus brillante. Des panneaux de toutes les formes ornant les murs. Les sculptures ici sont peintes : or, bleu, vert, rouge. Les couleurs sont prises on ne sait où, mais elles vous apportent la vie et l'infini de ses tonalités ; elles vous apportent le rêve et ses fantaisies déconcertantes.

Les Antiques, salle suivante, nous ménagent d'autres surprises. Une vieille armoire, des tableaux anciens, un paravent représentant des scènes de la vie de Confucius. La différence dans le dessin avec la première salle est très visible ici : c'est d'une autre époque.

La salle des incrustations nous révèle des merveilles : la petite table carrée, une marqueterie d'ivoire et d'acajou ; le large paravent, laqué noir avec incrustations de pierres de savon en couleurs naturelles et qui nous raconte de façon inattendue l'histoire de quatre fameux ivrognes; les panneaux incrustés de nacre où les huit Immortels chevauchent sur des animaux fantastiques. . . et le visiteur se demande comment on peut obtenir une telle perfection dans un travail si délicat.

A l'étage, sixième salle, on a entassé idoles, boudhas et autres dans une décoration de dentelles, d'éventails et de petites sculptures sur jade ou sur ivoire.

Mais redescendons et entrons à la salle des broderies. Passez les premières, mesdames, c'est ici votre domaine. C'est de la peinture à l'aiguille. Les riches couleurs des fleurs et des oiseaux s'y étalent dans cette infinité de fils de soie qui se nuancent comme dans la nature. Travail de patience et travail d'artiste. Ces broderies vous laisseront rêveuses d'admiration.

Enfin la dernière salle, la chapelle. Quelques statues, une adoration des bergers sculptée dans un seul morceau de bois, et surtout, le chef-d'oeuvre: le grand tableau de Saint-Pierre. Au centre, saint-Pierre, bien en relief; sur le cadre, les principales cathédrales de l'univers. Perfection de l'ensemble et du détail, exactitude de la perspective et de la proportion, fini artistique, ce tableau nous donne tout...

La visite du Musée nous met en face d'un travail immense, oui, mais aussi d'un art qui a atteint une grande perfection. Ce sont des civilisés qui l'ont réalisé: l'oeuvre nous fait connaître l'homme.

Pour voir de la beauté, il faut visiter le Musée d'Art Chinois.

E. E.

M. J. Hearn blessé par un camion

(Suite)

conducteur de cette dernière, voyant qu'un accident était inévitable, se tassa près du trottoir, mais la collision eut lieu quand même au milieu d'un bruit de ferraille qui fut entendu d'assez loin. En un rien de temps plusieurs personnes étaient accourues sur les lieux mais toutes constatèrent qu'heureusement personne n'était blessé.

D'après les marques qu'on a pu relever sur la chaussée, il semblerait qu'une défectuosité dans les contrôles ou le bandage de la roue gauche d'avant de la machine ontarienne fit défaut ou bien que le conducteur de cette dernière en perdit le contrôle.

Toujours est-il qu'elle donna avec force sur le Chevrolet, qui portait la licence québecoise No 25413, et lui endommagea quelque peu les garde-boue du côté gauche. Quant à la machine ontarienne sa roue d'avant a été complètement mise hors de service, son radiateur est légèrement endommagé et l'un des fanaux est tordu. Immédiatement après être venue en contact avec le Chevrolet son conducteur ne put l'arrêter à temps et elle alla donner dans la palissade d'acier qui entoure la propriété des RR. PP. Jésuites en face de la Villa Manrèse.

Moins d'un quart d'heure après la collision, la remorqueuse du garage A.-A. Cloutier avait retiré cette machine, tandis que le Chevrolet pouvait reprendre la route comme si rien ne s'était passé.

L'accident de St-Patrice de Beaurivage est beaucoup plus sérieux. La victime a été transportée d'urgence à l'hôpital Jefferey Hale, où l'on a déclaré que son état est très grave.

Voici dans quelles circonstances il s'est produit. M. James Hearn, âgé de 50 ans, de St-Patrice de Beaurivage, revenait en automobile du village où ses affaires demandaient sa présence. Un gros camion, appartenant au marchand général de St-Patrice, M. Jos. Therrien, le suivait. Arrivé à la hauteur de sa maison, M. Hearn voulut enfiler brusquement le chemin privé de sa résidence en tournant à gauche, mais le camion arriva subitement sur sa voiture, la saisit presque de front et la fit tourner deux ou trois fois.

Le chauffeur du camion stoppa immédiatement et se porta au secours de M. Hearn. Celui-ci était resté pris dans les débris de son auto et gisait inanimé. Avec l'aide des voisins accourus sur les lieux en entendant le bruit de la collision, le chauffeur put retirer M. Hearn de la voiture frappée et l'on appela immédiatement le médecin. Celui-ci jugea l'état du blessé tellement grave qu'il ordonna le transport dans un hôpital. L'ambulance Lépine, demandée à 1 heure 30, avait transportée la victime au Jefferey Hale à 4 heures.

L'état du blessé inspire des craintes sérieuses.

Intéressante croisière du New-Northland

(Suite)

des bateaux filent bien. L'avant soulevé, ils glissent à travers les vagues sans se soucier des paquets d'eau ni de l'embrunt qui humecte les visiteurs.

La promenade dure plus de deux heures. La nature a semblé se plaire à multiplier les sites dans ce pays sauvage. La rivière coule des eaux bouillonnantes entre deux rives escarpées qui font un peu penser au Saguenay. Des rochers de pierre blanche tombent à pic dans l'eau et il faut regarder très haut avant d'en voir le sommet. En arrivant au pied de ces caps notre embarcation est soulevée par les vagues des rapides. Le courant est si fort que pendant quelques instants nous demeurons stationnaires. Tous anticipent le moment du retour pour sauter de nouveau les rapides mais en descendant cette fois.

Pendant ce temps, le "New-Northland" déchargeait la cargaison recueillie à Québec, Gaspé et Charlottetown. L'heure du départ avait été fixée à 9 heures, du soir mais à minuit nous étions encore là. M. Desmond Clarke en avait profité pour donner un grand diner à bord en l'honneur des principaux officiers de la compagnie terreneuvienne.

On dansa ensuite et le bateau ne quitta son quai qu'à 4 heures du matin. Le jour se levait lorsque le "New-Northland" mit le cap sur Havre St-Pierre, l'ancienne Pointe-aux-Esquimaux, un des postes éloignés de la côte nord.

Avant d'atteindre les eaux du golfe, le solide navire devait parcourir 27 milles de cette incombrable baie des Iles que nous avions manquée à l'arrivée. Malgré l'heure matinale, j'eus la curiosité de regarder par le hublot pour voir se dissiper la nuit sur les hauteurs enneigées. Quel spectacle! J'admirais encore ce paysage de rêve lorsque la pointe extrême fut contournée. Un dernier clin-d'oeil d'un phare isolé marqua l'adieu de Terre-Neuve aux voyageurs du "New-Northland".

Nous nous trouvions de nouveau en plein golfe et sur la voie du retour. La mer brassait encore un peu, mais beaucoup moins que le dimanche et les passagers en profitèrent pour s'adonner à tous les jeux organisés sur le pont: marelle, course de chevaux, concerts improvisés, promenades, etc. Les plus sages bridgeaient toujours, dans le fumoir.

De Corner Brook à Hâvre Saint-Pierre la traversée se fit sans encombre, si ce n'est quelques bancs de brume qui retardèrent un peu la marche du navire. Nous filions de biais dans la route régulière des transatlantiques et il fallait, autant que possible éviter les collisions. Mais tout allait bien sous la sauvegarde et l'oeil vigilant du capitaine Boucher, ce vieux loup de mer qui depuis trente ans sillonne en tous sens les eaux du St-Laurent.

Sur le pont, j'avise un passager, perdu dans la contemplation de la mer. C'est M. R.-A. McInnis, gérant de l'Anglo Pulp, qui songe, sans doute devant l'infini des vagues, aux problèmes de son immense administration. J'interromps sa méditation pour lui demander quelques détails sur la compagnie qu'il dirige à Terre-Neuve. Aimable comme toujours, l'oeil rieur, un peu sceptique peut-être lorsqu'il cause avec un reporter, il m'explique les ramifications des intérêts de Lord Rothermere au Canada et à Terre-Neuve.

—"L'Anglo-Newfoundland Development Co., me dit-il, comprend non seulement l'usine à papier de Corner Brrok, mais plusieurs autres entreprises qui font vivre six ou sept villages terreneuviens. A l'intérieur du pays nous possédons des mines, des pouvoirs d'eau et nous générons notre propre électricité. C'est Lord Rothermere, ce magnat de la presse anglaise, qui commandite cette compagnie, tout comme l'Anglo-Pulp à Québec."

Homme de confiance du multimillionnaire anglais, M. McInnis a des milliers d'hommes sous ses ordres.

L'industrie terreneuvienne le force à faire là-bas plusieurs voyages par année et la croisière ne l'intéresse que médiocrement.

—"J'ai surtout hâte d'arriver", ajouta-t-il, en manière de conclusion.

Après un jour entier passé sur l'eau, le "New-Northland" accostait le soir à minuit à Hâvre St-Pierre, chef-lieu de la côte nord et ville épiscopale de S. E. Mgr Leventoux, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent. Les passagers étaient anxieux de descendre mais il n'y avait rien à voir. Le village était plongé dans une complète obscurité et seuls les murs blancs de l'évêché faisaient tache dans la noirceur. Le magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson était ouvert ce qui permit à un de nos amis de Montréal de se procurer, au bas prix, un joli petit chien esquimau qui fit le lendemain la joie des passagers.

Une heure et demie après le "Northland" mettait le cap sur les Sept Iles que nous atteignimes de bonne heure le lendemain matin. C'était l'avant-dernière journée du voyage.

(à suivre)

Avant la conférence économique impériale Les délégués attendus

(Suite)

tes -cossais en 1923, lord junior de la Trésorerie de 1921 à 1922, secrétaire pour l'Ecosse de 1924 à 1926, puis secrétaire d'Etat pour l'Ecosse de 1926 à 1929.

A la formation du gouvernement nationaliste en 1931 il était tout désigné pour le poste de ministre de l'Agriculture. Il a été cité plusieurs fois à l'ordre du jour pendant la grande guerre et a reçu le D. S. O., avec barre. Plusieurs universités anglaises lui ont conféré le titre de docteur en droit.

M. F.-C. ALDERDICE

L'hon. F.-C. Alderdice, premier ministre de Terre-Neuve, sera à la tête de la délégation envoyée à Ottawa par la grande île du golfe St-Laurent. Son accession au poste de premier ministre a suivi les dernières élections générales de Terre-Neuve, au mois de juin. Il est le chef du parti uni. Il détient en même temps les portefeuilles de ministre des Finances et des Douanes.

M. Alderdice a été lié à presque toutes les activités commerciales de Terre-Neuve. C'est en même temps un excellent administrateur et un orateur habile. Il s'est distingué dans la politique de son pays depuis plusieurs années. Il a été pendant quelque temps porte-parole du gouvernement au Conseil Législatif. Il est né à Belfast el 10 novembre 1872 et a fait ses études au Methodist College, à Belfast.

M. F.-M. McNAMARA

L'hon. Francis-M. McNamara, membre du cabinet de Terre-Neuve qui fera partie de la délégation de ce dominion à la conférence impériale d'Ottawa, est un homme d'affaires en vue. Il a une connaissance profonde des questions qui intéressent la vie économique de Terre-Neuve. Il est président d'une organisation de gros, directeur des docks du Havre de Grâce et de compagnies d'exploitation minière et de transport.

M. McNamara est né à St-Jean il y a 52 ans et a fait ses études à Bonaventure College. Il a été nommé membre du Conseil Législatif en 1917 après avoir été commissaire de St-Jean. C'est un fervent sportsman.

A. DE V. LEIGH

M. A. de V. Leigh représentera la Chambre de Commerce de Londres au comité du commerce anglais, pendant la conférence impériale. Il est secrétaire honoraire de la Fédération des Chambres de Commerce de l'Empire. Il vient à Ottawa principalement pour présenter les vues de la Chambre de Commerce de Londres sur la réforme monétaire.

M. Leigh est entré dans l'administration de la Chambre de Commerce de Londres en 1920. Assistant secrétaire en 1921 il a été nommé secrétaire en 1923; il succédait à Charles-E. Musgrave. M. Leigh a fait ses études à Marlborough et à Oxford.

M. MOIR MACKENZIE

M. Moir Mackenzie sera l'aviseur du Comité de la Fédération des Industries britanniques à la conférence impériale d'Ottawa. Il a fait partie, en 1931, avec Sir James Lithgow et feu Sir Arthur Duckham, de la mission envoyée au Canada par La Fédération pour étudier les possibilités de conjuguer harmonieusement la production des industries anglaises et canadiennes.

M. Mackenzie a fait aussi partie du comité d'études représentant la Fédération des Industries britanniques, l'Association des Chambres de Commerce anglaises et la Chambre de Navigation, comité formé pour servir d'instrument de renseignements au gouvernement avant la conférence impériale de 1930.

Après la guerre, qui lui a valu le grade d'officier de marine, M. Mackenzie est entré au service de la F. I. B., et est actuellement chargé des intérêts de la fédération dans l'Empire. Il a été délégué à la conférence des Indes Occidentales en 1921.

M. Mackenzie a étudié le droit à l'Université d'Edinburgh.

Belle fête à Saint-Damien

Une imposante cérémonie de vêture et de profession a eu lieu dimanche dernier, à St-Damien, à la maison mère des RR. SS. de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Elle a été présidée par S. E. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, qui était assisté de MM. les abbés J.-O. Poulin, curé de St-Sébastien, et Pierre Gravel, vicaire à Thetford-Mines. M. Gravel a prononcé le sermon de circonstance.

Dans le chœur de la chapelle avaient pris place: M. le chanoine V. Rochette, le R. P. Lougpré, S. J., prédicateur de la retraite, MM. les abbés J.-E. Pépin, aumônier du couvent, L.-P. Côté, J.-O.-E. Montreuil, T. Soucy, L. Michaud, A. Rousseau, E. Beaulieu, A. Tremblay, chapelain à l'hospice St-Bernard du Lac Vert, L. Méthot de Notre-Dame de Québec; G. Laberge, du Grand Séminaire.

Ont revêtu le Saint Habit: Mlle Germaine Raymond, d'Amqui, en religion Sœur Ste-Thérèse de Jésus; Marguerite Carrier, de St-David de Lévis, en religion Sœur Marie de St-Omer; M.-Anne Roy, de St-Raphael de Bellechasse, en religion Sœur Marie du Temple; Alberta Lapointe, de St-Nérée de Bellechasse, en religion Sœur St-Jean-Eudes; M.-Ange Laroche, de Ste-Foy, en religion Sœur Marie de Ste-Foy; Jeanne d'Arc Morin, de St-Patrice de Beaurivage, en religion Sœur St-Ludovic; Rolande Breton de St-Damien de Bellechasse ; en religion Sœur Ste-Rolande; Armandine Routhier, de St-Lambert, Lévis, en religion Sœur Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus; Juliette Harton, de East Broughton, Beauce, en religion Sœur St-Léandre.

Ont prononcé des voeux temporaires ; Soeur Marie de l'Annonciation, née Annette Gosselin, de St-Sébastien, Frontenac ; Soeur St-Théotime, née Lucienne Gagné, de St-Isidore, Dorchester ; Soeur Ste-Cécile de Rome, née Marie-Paule Gagnon, de Château-Richer, Montmorency; Soeur Marie de la Merci, née Juliette Genest, de Ste-Justine, Dorchester ; Soeur Marie-Louise, née Anne Morissette, de Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland, Bellechasse ; Soeur St-Joseph, née Angeline Dutil, de St-Hyacinthe.

Ont prononcé leurs voeux perpétuels ; Soeur St-Victorin, née Yvette Grondin, de Sacré-Coeur, de Jésus, Beauce ; Soeur St-Jean de la Passion, née Lucienne Gravel, de Sacré-Coeur de Jésus, Beauce ; Soeur St-Thomas de Villeneuve, née M.-Rose Carrière, de St-Charles de Bellechasse ; Soeur Ste-Bernadette du Rosaire, née Blandine Paré, de Château-Richer, Montmorency ; Soeur St-Apollinaire, née Maria Cauchon, de Château-Richer ; Soeur Marie-Alphonse, née Omérine Côté de Trois-Pistoles, Témiscouata ; Soeur St-Honoré, née Marie-Ange Lapierre, de St-Sébastien, Frontenac.

L'EAU **MERVEILLEUSE** EAU DE JAVEL

ASSURE UN LAVABO PROPRE ET SANS ODEUR
DEMONTIGNY & PONLOT
Téléphone : 4-2661

Epicerie NORMAND

Bananes, le régime	.93
Pruneaux le grand panier	.50
10 lbs sucre pour	.46
100 lbs sucre Redpath	4.59
Patates la poche	.35
Beurre de beurrerie lb	.18
Beurre de ferme, lb	.15
Graisse pure, lb	.09
Biscuits au marshmallow lb	.09
Biscuits à la gelée lb	.09
Biscuits mêlés 3 lbs pour	.25
Soupe aux pois, grande boîte	.10
Beans Clark 2 grandes boîtes pour	.29
Fleur Esty, 10 lbs	.25
10 lbs de fleur Royal avec cadeau	.27
10 lbs Riz avec cadeau	.49
1 lb Poivre blanc avec cuvette	.59
1 lb Café pur avec cuvette	.59
1 lb Thé avec plateau	.49
10 lbs fèves blanches, avec plateau	.39
Fromage Château	.15
3 pots Mayonnaise Hellman pour	.25
Fromage Olsa, 1 lb	.33
Fromage Gruyère	.25
3 lbs sucre en fleur	.20
3 lbs corn starch	.25
Bière Boswell, la douz	1.65
Bière Champlain, douz	1.65

E. NORMAND
351 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC
Téléphone: 8188-8180

LOUIS RHEAUME
9½ rue du Pont Tél.: 3-3381

BOEUF de l'Ouest 12 livres pour	$1.00
Comprenant steak et un morceau pour rôtir.	
LARD canadien, épaule, soc et côte, la livre	10c
PATTES de lard de devant la livre	5c
TETE de lard la livre	3c
SAINDOUX pur préparé par nous, la livre	12c
SAUCISSE la livre	10c
LARD salé préparé au sucre la livre	12c
CERVELLES de veaux la livre	15c
LANGUES de veaux la livre	20c
BEURRE de ferme la livre	16c
BEURRE de beurrerie Cremo et Château la livre	19c
OEUFS frais seconds la douzaine	18c

Spécial! Spécial!

BEURRE de beurrerie 1ère qualité, la livre	18c
OEUFS frais seconds 3 douz. pour	59c
VERMICELLE, spaghetti et macaroni, boîte de 5 lbs avec cadeau	35c
BISCUITS mêlés 3 livres pour	25c
BISCUITS au chocolat la livre	10c

TRES SPECIAL

BANANES extra belles, le régime	89c
BANANES belles et grosses muries à point la douzaine	18c
PRUNEAUX extra beaux, le panier	59c
SUCRE granulé 10 lbs pour	37c
avec chaque achat de 1 lb de thé ou café à la livre	38c
SAVONS Imperial Barsalou 10 bars pr	35c

BEANS Libby grande boîte	12c
SAUMON rose boîte 1 livre	10c
HOMARD de choix 1-2, la boîte	28c
TRUITE boîte 1 lb 2 boîtes pour	25c
FARINE Royale sac de 98 lbs	$1.69
RIZ glacé extra beau No 1, 10 livres pour	49c
SAGOU et Tapioca No 1 3 livres, pour	27c
BARLEY fin extra beau 10 livres pour	49c
PATATES blanches extra belles, le sac	35c
BIERES et PORTER Champlain ou Boswell la douzaine	$1.75
LIQUEUR la douzaine	90c
Avec l'achat de 1 douzaine vous recevrez 1-2 doz. verres gratis.	
1 boîte FROMAGE 5 livre	75c

Arthur Thivierge
Tél. 8194-8195 368 St-Joseph
Succursale 28 Hermine
Tél. 3-0842

EPICERIE MARTEL Enrg
58 rue Du Pont
Tél: 4-2481 - 4-2482

BEURRE St-Casimir No 1 la livre	18c
GRAISSE pure la livre	10c
MARINADES Raymond Jarre de 30 ozs	29c
SAUMON rose 3 boîtes pour	25c
CORN STARCH Benson le paquet	10c
TOMATES, blé d'inde et pois Lion, 3 btes pour	25c
SAVON Impérial Barsalou 10 barres pour	37c
MOUTARDE Condor jarre de 30 ozs	19c
BISCUITS aux confitures 3 livres pour	25c
POUDRE A PATE Superb Boîte de 1 livre	24c
SACS vides de sucre 2 pour	25c

ETAL DE VIANDE

12 lbs bon BOEUF pour	$1.00
Comprenant une tranche de steak	
STEAK dans la ronde	18c et 22c
BOEUF haut de côte la livre	7c
EPAULE de boeuf la livre	12c
BOEUF de soupe la livre	05c
EXTRA SPECIAL	
JAMBON cuit tranché la livre	29c
JAMBON cuit haché la livre	20c
STEAK haché 3 livres pour	25c
SAUCISSE au lard 2 livres pour	29c
BEURRE de ferme extra la livre	15c

Arthur Thivierge
BOUCHER
Tél. 3-4542, 91 de Mazenod

VIANDES FRAICHES

10 lbs BOEUF pour	50c
LARD frais la livre	9c
VEAU devant la livre	4c
VEAU derrière la livre	8c
BEURRE frais de ferme avec chaque achat de viande	15c
VOLAILLE la livre	18c
AGNEAU devant	10c

J.-E. MORENCY
223 Ste-Marguerite, près de la Couronne Tél.: 8227

BANANES
2000 REGIMES DE BANANES
de premier choix nous en avons de toutes grosseur et nos prix défient toute compétition. Une visite vous convaincra.
R.-L. BELLEAU
TEL.: 4-2312 102 ST-ROCH

Lard Frais	Porcelet du printemps — Meilleure qualité et partie de longe, filet, etc.	12c lb
Beurre	En pain d'une livre. Pasteurisé premier choix	17c lb
Saucisse Fraîche	Garantie pure au lard.	15c lb

Inutile de payer plus que .15 cents la livre pour la meilleur saucisse au lard, car elle peut être avantageusement vendue à ce prix, mêmes, si préparée avec une viande de qualité supérieure et ne contenant aucun substitut, c'est-à-dire, telle que nous la préparons. Nous invitons particulièrement ceux qui croiraient que pour avoir "DU BON" il faut payer "CHER", à venir se convaincre du contraire en achetant chez nous la meilleure qualité au plus bas prix.

W.-E. BEGIN
142, rue RICHARDSON, Tél. 8196
475, SAINT-JEAN, Tél. 4-1455
131, Avenue Taschereau Tél. 8519

LE TEXTE DE L'ENGAGEMENT DE LAUSANNE AU QUAI D'ORSAY

DELEGATION DE FRANCE AUX E.-UNIS

Près de cent représentants de la France sont arrivés aux Etats-Unis pour participer aux jeux olympiques où ils tenteront de faire honneur à leur pays.

New-York, 14. (Spéciale) — Quatre-vingt-onze membres de la délégation olympique française, dont soixante-quatre athlètes et vingt-sept officiels, entraîneurs et instructeurs sont arrivés ici, avant-hier, à bord du "Lafayette". Ce groupe d'athlètes et d'officiels ont été rencontrés au débarcadaire par le comte Charles de Fontnouville, consul général de la France à New-York.

Vêtus de costumes en flanelle grise et portant le béret noir, ils se rendirent à l'hôtel Weston où ils demeurèrent une couple de jours. Le maire Walker les invitait à lui rendre visite à l'hôtel de ville aujourd'hui même, et dans l'après-midi les athlètes assisteront à un five o'clock à bord du "S.S. Paris".

Ce groupe d'athlètes et d'officiels français continuera ensuite son voyage vers la côte du Pacifique, et demain, vendredi, ils seront reçus à Washington par M. Paul Claudel, ambassadeur de France aux Etats-Unis.

DEUX YACHTSMEN SUR L'EQUIPE

Douze des soixante-quatre athlètes représenteront la France dans les tournois de course, onze dans l'escrime, huit dans les courses de bicyclette, six pour la nage, six pour la boxe, six pour lever les poids, cinq pour la rame, cinq pour la lutte, trois pour les tournois équestres, deux pour le yachting et un pour le lancement du disque et du javelot.

La seule femme sur l'équipe française est Mlle Yvonne Godard, de Paris, qui détient le record du 100 mètres et du 200 mètres à la nage libre. Elle prendra part aux courses à la nage des femmes. Parmi les autres nageurs français se trouvent le jeune Jean Taris, étoile à la nage libre pour le 400 mètres et le 1500 mètres; Ulysse Cartonnet, Marcel Nouai et Emile Poussard, plongeur.

Au nombre des athlètes qui prendront part aux courses à pied se trouvent plusieurs étoiles, entre autres Jean Keller et Sera Martin, qui prendront part à la course de 800 mètres. Keller l'emporta récemment sur Martin par la marge d'un pied lors du championnat français, couvrant la distance au temps record de 1:53:2-5. Le jeune Roger Rochard, 19 ans, qui cherchera à remporter les honneurs dans la course du 5,000 mètres, est le plus jeune athlète sur l'équipe française.

Etoile de marathon sur l'équipe

Les autres athlètes pour les courses à pied sont François Begeot, détenteur du championnat français pour le marathon; Henri Quintric, marcheur; René Morel, pour le 800 mètres et le 1,500 mètres; Jules Noel, et Paul Winter, lanceurs du disque. Il n'y a aucun "sprinter" sur l'équipe française.

Le groupe de boxeurs n'a pas de poids lourd, son personnel consistant en athlètes tels que Gaston Fayot, poids mouche; Paul Nicolas, poids coq; Henri Walter, poids plume; Gaston Mayor, poids léger; Lucien, La Place ; poids moyen et Roger Michelot, poids demi-lourd.

L'équipe d'escrime comprend plusieurs étoiles, dont Philippe Cattiau, plusieurs fois champion français; Georges Buchard, qui a déjà gagné la couronne européenne pour l'escrime et Bernard Schmetz.

Cattiau qui est aussi le champion de Paris, représente la France au marathon olympique pour la quatrième fois, ayant pris part aux tournois mondiaux de l'escrime en 1920, 1924 et 1928.

Parmi les officiels se trouvent Léon Breton, vice-président du comité olympique français; Jules Coulon, délégué du gouvernement français; Charles Denis, secrétaire du comité olympique français; J. Renaitour, membre de la Chambre des députés française; le docteur Pierre Mathieu, Georges Dubois, Léon Bernstein et Léon Tesseau, qui voit à l'organisation.

S. GALLO EST ACQUITTE AU 3IEME PROCES

Samuel Gallo qui avait déjà subi deux procès pour le même meurtre et avait été condamné à mort, a été libéré par le jury à la troisième reprise.

Boston, 14—(Spéciale) — Samuel Gallo a été acquitté du meurtre de Joseph Fantasia par un jury de la cour supérieure du comté Suffolk qui délibéra pendant sept heures et 35 minutes.

C'est le troisième jury qui est appelé à délibérer sur la culpabilité ou l'innocence de Samuel Gallo pour le meurtre de Joseph Fantasia en 1927.

Le troisième procès de Gallo, deux fois reconnu coupable et condamné à la chaise électrique, se termina par la déposition de sa fiancée, Lillian Ruggieri, qui déclara au tribunal qu'elle se trouvait à East Boston avec Gallo au moment où Fantasia, mortellement blessé, s'affaissa dans une rue du nord de Boston.

Le procès attira l'attention générale par le fait que deux hommes furent condamnés à mort quand un seul avait commis le crime. Cero Gangi, inculpé et plus tard acquitté de l'accusation, était l'un des témoins au procès actuel. Il déclara qu'il se trouvait en compagnie de Gallo et que ce dernier tira un revolver de sa poche et fit feu sur Fantasia qui lui tournait le dos.

L'avocat de Gallo, dans son appel au jury, référa à Gangi comme étant le meurtrier. Il dit que ce dernier essaya de poignarder Gallo à mort quand ils étaient tous deux en prison, afin de rejeter la responsabilité du meurtre sur Gallo et de se disculper.

A N.-Dame de Grâces

Samedi prochain aura lieu le deuxième pèlerinage à Notre-Dame de Grâce des enfants du Patronage des Vacances. A la messe, qui sera célébrée pour les petits pèlerins, par le R. P. Côté, M. l'abbé Ed.-V. Lavergne donnera l'instruction.

Une randonnée

Des citoyens de Québec, MM. Ulderic Rochette, Wilfrid Rochette, Adrien et Léon Jobin et M. Alfred Rochette, de St-Raymond, sont revenus d'une longue randonnée dans le Lac-St-Jean. Les voyageurs ont couvert plus de 600 milles en automobile.

Les acieries

Montréal, 14 (P.C.).—Les conférences entre aciéristes anglais et canadiens ont pris fin hier. Rapport va être fait du résultat de ces conférences aux deux gouvernements, sans qu'on le publie à présent cependant.

UN STAMPEDE DE COW-BOYS A BRAMPTON

De bonne heure ce matin un groupe de cow-boys et d'Indiens se sont lancés à l'assaut du terrain de l'exposition et ont semé la panique parmi 40 chevaux.

Brampton, Ont., 14.—(P. C.)—La ville de Brampton a été le théâtre d'une affolement de bêtes tel qu'en connaissent les vastes régions où les troupeaux de chevaux et de vaches se comptent par milliers de têtes.

De bonne heure ce matin, un groupe de cow-boys et d'Indiens se sont lancés à l'assaut du terrain de l'exposition de Brampton et, à la façon des hardis cavaliers de l'Ouest sauvage, aux éclats du revolver, ils ont semé la panique dans un groupe de 40 chevaux qui se sont précipités dans les rues de la ville et ont pris la clef des champs.

Mais le raid a eu des suites. Pete Walsh, gérant de la troupe dont faisaient partie les cow-boys du raid, mécontents du retard qu'on apportait à les payer, a fait émettre des mandats d'arrestation contre 13 membres de son organisation.

La représentation qui devait avoir lieu ce soir a été par suite compromise.

Les trois hommes qui gardaient les animaux n'ont pu résister à l'attaque des 30 cavaliers qui ont envahi le terrain où se trouvaient les bêtes de la troupe. Personne n'a été blessé gravement dans la mêlée qui a suivi l'arrivée inopinée des cow-boys et des Indiens, mais plusieurs devront se faire panser; car les coups n'ont pas manqué, et les bêtes n'étaient rien moins que dociles.

Ravitaillement

Le "Mardep", du département de la Marine quittait le Quai du Roi ce main, en tournée d'inspection et de ravitaillement des phares échelonnés sur la côte de Gaspé, la côte Nord et dans la Baie des Chaleurs. M. F.-V. Moffet en a la direction personnelle.

Au cours de sa croisière, le "Mardep" ancrera le long des côtes à proximité des petits villages de pêcheurs, afin de permettre aux représentants du département de la Marine de s'enquérir des conditions des pêcheries et des besoins les plus urgents des pêcheurs. Cette même tournée d'inspection se répète à chaque année, et à maintes occasions elle a rendu des services signalés en portant secours aux pêcheurs les plus nécessiteux.

Le "Loos" partira à son tour ce soir pour aller ravitailler les phares de l'Ile d'Anticosti et de la côte Nord.

Brûlé vif

Newark, N.-J., 14.— (Spéciale)— Un vieillard de 72 ans, George-Petre Von Eff, ancien boulanger, a péri dans les flammes qui ont détruit la masure dans laquelle il vivait depuis un an. La cause de l'incendie a été attribuée à la chute d'une lampe à pétrole.

Von Eff a été pendant quelque temps propriétaire d'une maison située 84 rue Elm. Mais il y a plus d'un an, incapable de faire face à une hypothèque de $1,500 et à ses taxes ($500) il remit la maison à M. et Mme Sugust Brighandi avec la stipulation qu'ils lui permettaient de vivre dans la masure située derrière la maison, lui fourniraient $1 et un repas par jour et l'enterreraient dans un cimetière de Brooklyn à sa mort.

Les Brighandi ont déclaré qu'ils ont rempli jusqu'ici parfaitement les clauses du contrat et qu'ils enterreront Bon Eff.

L'aménagement du St-Laurent

Ottawa, 14.—(P. C.)—Le Congrès siégeant encore et le parlement canadien devant peut-être s'assembler à l'automne, il est possible que les travaux d'aménagement du St-Laurent commencent avant la fin de 1932 ou dès les premières semaines de 1933. Il est vraisemblable que les océaniques pourront naviguer sur les Grands Lacs en 1939 ou 1940. Les ingénieurs canadiens et américains sont d'accord pour terminer le creusage d'un chenal de 27 pieds d'un bout à l'autre des Lacs d'ici 7 ou 8 ans.

Une aventure

M. Joseph Carrier, de St-Martin, comté de Beauce, a eu la surprise de sa vie l'autre jour, au cours d'une excursion de pêche. Il avait à peine jeté sa ligne dans la rivière Coudée qu'il entendit un craquement. Se retournant, M. Carrier vit deux ours qui le regardaient.

Chasseur aussi habile que pêcheur, M. Carrier épaula sa carabine et abattit l'un des ours et l'autre prit la fuite.

On a publié aujourd'hui le texte de l'engagement d'honneur pris par l'Angleterre, la France, l'Italie et la Belgique à Lausanne.—Cet accord n'entrera en vigueur qu'après avoir été ratifié. — La convention est datée du 2 juillet. — Les conditions.

Paris, 14. (A. P.) — Le Quai d'Orsay a publié cet après-midi le texte de l'engagement d'honneur pris par l'Angleterre, la France, l'Italie et la Belgique à Lausanne. Il se lit comme suit :

"L'accord de Lausanne n'entrera en vigueur qu'après avoir été ratifié tel que prévu dans l'accord. Pour les gouvernements créditeurs, au nom desquels ce procès-verbal est initialé, la ratification ne sera pas effectuée avant qu'un règlement satisfaisant ne soit intervenu entre eux et leurs propres créanciers. Ils auront toute liberté d'expliquer leur position à leurs parlements respectifs, mais nulle mention précise de la convention actuelle ne paraîtra dans le texte de l'accord conclu avec l'Allemagne.

"S'il s'ensuit qu'ils obtiennent un règlement satisfaisant de leurs propres dettes, les gouvernements des pays créditeurs sus-nommés procéderont à la ratification, et l'accord avec l'Allemagne entrera pleinement en vigueur. Mais s'ils ne peuvent obtenir le règlement en question, l'accord avec l'Allemagne ne sera pas ratifié.

"Une nouvelle situation sera ainsi créée, et les gouvernements intéressés devront s'entendre sur ce qu'ils ont à faire. Dans cette éventualité la position juridique de tous les gouvernements intéressés sera ce qu'elle était avant le moratoire Hoover. cette convention sera notifiée au gouvernement allemand".

La convention est datée du 2 juillet, à Lausanne.

IL PERD LA VIE EN SAUVANT CELLE D'UN COMPAGNON QUI EST TOMBE DANS UN PUISARD

A.-A. Sherman, 43 ans, sa uve de la mort un nommé Clossick qui était évan oui dans un puisard où du gaz s'échappait — Il ramène la victime dans la rue et tombe à son tour au fond du trou — La foule, occupé à secourir son compagnon, le laisse mourir sans tenter de le sauver.

Providence, 14.—(D. N. C.)—Un homme a donné sa vie pour en sauver un autre qui était évanoui dans un puisard d'où il s'échappait du gaz d'éclairage, à l'encoignure des rues North Broadway et Massasoit Avenue

Par un étrange caprice de la destinée, le sauveteur n'a pu être sauvé Quand il se fut épuisé à lever son compagnon inconscient jusqu'au rebord du trou, où des personnes le recueillirent, lui-même retomba dans l'ouverture béante et resta au fond juste assez longtemps pour succomber à l'asphyxie. Il n'avait même pas été remarqué par nombre de personnes qui s'appliquaient à raviver celui qu'il venait de monter à la surface.

Alson A. Sherman, âgé de 43 ans, contre-maître de la compagnie du gaz de Providence et demeurant à Cranston, est celui qui a ainsi succombé. Celui qui fut sauvé par ce héros est un nommé Clossick de l'Avenue Lexington, Auburn. Clossick et Sherman avaient ouvert la trappe à la surface de la rue et étaient en train d'inspecter des soupapes à gaz quand Clossick, descendu le premier, se mit à appeler à l'aide et s'évanouit sous l'effet du gaz délétère. C'est alors que Sherman, appelant aussi à l'aide, entra dans l'ouverture et réussit au prix d'efforts inouis à hisser la forme inerte de son compagnon jusqu'au rebord du trou. Il y retomba lui-même épuisé et mourut avant qu'on eut songé, dans l'excitation générale, à aller l'en tirer.

Police et radio

Washington, 14—(Spéciale)— La Commission de Radio a envoyé quelque temps une liste de questions dans toutes les villes qui possèdent un service de T. S. F. pour la police.

Les réponses reçues de 50 villes ont permis de constater que pendant le mois d'avril les services de police munis d'autos équipées de radios ont fait 12,676 arrestations, grâce à l'emploi de la T. S. F.

Les agents ont pu ainsi recouvrer pour $386,953 d'objets volés. 155,656 appels par T. S. F. ont été lancés pendant le mois, soit une moyenne de 1 minutes 2 secondes entre chaque appel. On s'est servi de 2,255 automobiles équipées de radios. Ce service de T. S. F. a protégé 32,-585,000 personnes réparties sur une étendue de 28,190 milles carrés. L'une des villes rapporte que quinze personnes ont été prises dans l'acte même du délit grâce à la T. S. F.

Un accident

St-Hyacinthe, 13. (D.N.C.)—Un pénible accident, qui a coûté l'amputation de deux doigts à un jeune garçon de 9 ans, est arrivé ici cet après-midi. La petite victime est le jeune Iréné Bourgeois, fils de M. Alphonse Bourgeois, de St-Joseph d'Yamaska. Au moment de l'accident le jeune garçon se trouvait dans la boutique de son père, qui opère une imprimerie dans la municipalité de St-Joseph. L'enfant regardait travailler son père sur une presse à platine, lorsque, à un moment donné, il s'approcha trop près et se fit prendre la main droite dans la roue d'engrenage, Son père se porta à son secours et fit mander aussitôt l'ambulance pour conduire la petite victime à l'hôpital St-Charles. Le docteur Perreault, qui fut mandé également, lui prodigua les soins nécessaires après l'amputation des deux doigts.

Au Petit Cap

Les prêtres du Séminaire et les élèves qui passent la vacance au Petit-Cap ont célébré avec éclat, hier, la fête de saint Louis de Gonzague.

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université et supérieur du Séminaire, a célébré la messe et le sermon a été donné par M. l'abbé St-Georges Bergeron.

Le dîner traditionnel et des jeux ont terminé la journée.

Un ouragan

London, Ont., 14.— (P. C.)—L'un des ouragans les plus dévastateurs de la saison s'est abattu sur l'ouest de l'Ontario hier soir. Ce matin on ne voyait que décombres, arbres déracinés et moissons couchées par l'orage. Bien que ce dernier n'ait fait périr personne, plusieurs agriculteurs et un employé d'usine ont bien failli être tués par le tonnerre, sort qui fut celui de nombreux bestiaux. Les décharges électriques étaient accompagnées d'une pluie torrentielle et d'un vent de tempête.

DES HINDOUS EN ANGLETERRE

Une équipe de joueurs de cricket des Indes s'est rendue dernièrement en Angleterre pour jouer contre une équipe anglaise à Lords. Sa Majesté les a reçus avec bienveillance et leur a serré la main. Les Hindous ont été fiers de cette réception de leur Empereur. Bien que battus par l'équipe anglaise, ils sont partis enchantés de l'accueil qui leur a été fait en Angleterre.

UN GANGSTER DIFFICILE A IDENTIFIER

Quatre agents du service américain de probihition ne peuvent identifier un homme qu'ils ont frappé de leur bâton — Leur mémoire fait défaut.

New-York, 14 (Spéciale)— Quatre agents du service américain de prohibition, qui ont pris part à un raid effectué au Brasecker's Casino, le 30 août 1931, ont déclaré ne pas pouvoir identifier Frank Ahearn, lieutenant d'Arthur (Dutch Schultz) Fleggenheimer, contrebandier en boissons enivrantes. Les quatre agents, interrogés à la Cour fédérale, semblent avoir perdu toute mémoire de l'incident.

Ahearn s'est servi d'un revolver pendant le raid et a blessé un agent, Russell H. Whited.

Les quatre agents ont déposé qu'après avoir assisté à l'attaque commise contre Whited ils se sont jetés sur l'agresseur et l'ont mis à la raison après l'avoir frappé de leurs bâtons. Mais cet agresseur n'était pas Ahearn, ont-ils ajouté.

Leurs affirmations viennent en conflit avec la déposition de John Bracker, le propriétaire du Casino qui a déclaré devant le juge Goddard et le jury qu'il ignore qui a tiré un coup de revolver, mais qu'Ahearn est l'individu que les agents ont frappé. Il a ajouté qu'ils n'ont frappé aucune autre personne, et qu'il ne peut pas par suite se tromper sur l'identité de l'individu.

Ahearn, qui, de complicité avec Harry Stevens, aurait dirigé la plupart des affaires de Schultz et occupait une suite de quatre chambres au Terminal Building, sur la 149ème Rue, est actuellement accusé, devant les tribunaux, de s'être servi d'une arme à feu contre un agent de police.

Stevens, qui subira séparément son procès, est accusé d'avoir opposé de la résistance aux agents quand il est revenu au casino après avoir pris la fuite à l'arrivée des agents.

Whited a déposé que lui-même et les autres agents, Churchill D. Verty, George Gallagher et Abraham Fishbein, sont arrivés au Casino le 30 août 1931, vers 10 heures. Il a acheté un verre d'alcool, puis il est passé derrière le bar. Il y a aperçu un homme revolver en main. Il s'est jeté sur l'individu pour le désarmer. Mais l'arme est partie et l'agent a reçu la balle.

Gallagher a déposé qu'il s'est jeté sur l'homme au revolver, qu'il s'est servi généreusement de son bâton. Les autres agents ont confirmé sa déposition et ont fait la description de la mêlée, mais sans expliquer comment l'individu a réussi à s'échapper; l'agresseur de Whited n'a été arrêté qu'au mois d'octobre.

Les agents ne s'entendent pas dans leur déposition. Les uns disent qu'il portait un habit bleu, les autres opinent pour un habit gris. Tantôt on lui donne des cheveux bruns foncés, et tantôt des cheveux blonds.

Braacker a avoué à Louis Halle, l'avocat de la défense, que le gouvernement lui a promis l'immunité contre toute poursuite qui pourrait naître contre lui à la suite du raid. Il a déclaré qu'Ahearn était dans son Casino avant l'arrivée des agents. Ils ont parlé d'affaires, dit-il. Je l'ai présenté à mon gendre, Michael Waters, ajoute-t-il. Mis en présence d'Ahearn, Waters a déclaré que ce n'est pas l'homme qui lui a été présenté au speakesay.

M. Williams a lu alors la déposition faite par Waters devant le grand jury. Waters y affirme qu'il y a rencontré un homme auquel s'applique la description d'Ahearn. Waters a répliqué que ce n'est pas le même Ahearn.

Les fermiers

Ottawa, 14. (P. C.) — L'avant-garde d'une "armée" de cultivateurs qui présenteront leurs demandes au gouvernement avant l'ouverture de la conférence impériale s'est mise en marche, hier soir, pour Ottawa. La troupe, qui ne comptera pas moins de 5,000 délégués de toutes les régions des provinces de Québec, d'Ontario et de l'Ouest, se rassemblera au colisée de Landsdowne Park, où sera rédigé le mémoire qui sera présenté au gouvernement. Des représentants choisis parmi eux rencontreront ensuite le cabinet.

Mort subite

Matapédia, P.Q., 14—(D.N.C.B.) —M. George MacDonald, de New-Carlisle, est tombé mort au moment où il s'enrégistrait à l'hôtel Restigouche. Le défunt, qui était âgé de 75 ans, partait pour un voyage sur l'Ile du Prince Edouard, et avait demandé une chambre en attendant l'Express, du matin, mais au moment où il donnait son nom, il s'affaissa. Le Dr H. MacDonald mandé en toute hâte, constata la mort par apoplexie. Ses parents de New-Carlisle furent avertis aussitôt ainsi que le coroner, M. le Dr Evarès St-Laurent, de Caplain. Une enquête fut tenue à l'hôtel dans la soirée et un verdict de mort par apoplexie fut rendu.

La dépouille mortelle fut transportée à New-Carlisle où l'inhumation aura lieu.

Des représailles

Dublin, 14—(Spéciale)—Le gouvernement républicain veut user de représailles envers l'Angleterre pour les droits que celle-ci doit imposer à partir de demain sur les importations en provenance de l'Etat libre. Un projet de loi dans ce sens est déposé devant le Dail aujourd'hui même. Il abolirait la préférence impériale pour ces produits que l'Irlande peut se procurer ailleurs qu'en Angleterre.

M. Cosgrave, ex-président du conseil, dit que la situation devient alarmante. On prête à M. MacDonald l'intention de tenter un effort de conciliation.

Une panique

Concepcion, Chili, 14 —(Spéciale) —Un commencement d'incendie a jeté hier la panique dans un cinéma de cette ville. La foule s'est ruée vers les issues, avec le résultat qu'une vingtaine d'enfants ont été tués et 40 autres blessés.

LONDRES ET LE DISCOURS D'E. HERRIOT

Sir John Simon déclare aux Communes que l'accord franco-britannique a été mal interprété en France — Une mise au point sera nécessaire.

Londres, 14. (P. C.) — Les leaders politiques anglais s'inquiètent aujourd'hui de l'interprétation donnée par les Français à l'accord franco-britannique annoncé hier. M. Herriot a en effet déclaré à la Commission des finances de la Chambre que ce pacte permettrait aux nations européennes de présenter un front uni à l'Amérique pour le règlement des dettes de guerre. Or, sir John Simon déclarait aux Communes le même jour que l'accord n'avait rien à faire avec les dettes envers les Etats-Unis.

On a annoncé ce matin que la déclaration faite hier par M. Herriot nécessiterait une mise au point de la part du gouvernement britannique, et qu'un communiqué à cette fin serait émis aujourd'hui même.

Tel que rapporté, les paroles de M. Herriot furent les suivantes :

"A l'avenir nul problème affectant les intérêts anglais ou français ne pourra être traité séparément par l'un ou l'autre gouvernement. La conséquence immédiate du pacte va être que l'Angleterre ne pourra pas, comme en 1923, prendre des engagements pour le règlement de sa dette sans consulter au préalable le gouvernement français."

Bourreau de son père

Omaha, Nebraska, 14 — Un jeune homme de 19 ans a demandé à la cour le privilège d'agir comme bourreau de son père, suppliant d'obtenir la permission de tirer de sa main le commutateur qui causera la mort.

Cette scène dramatique s'est déroulée en Cour de comparution alors que James Fidone, 51 ans, a répondu à l'accusation d'avoir tué sa femme jeudi dernier.

"Je veux tirer le commutateur qui tuera mon père dans la chaise électrique" a déclaré Sam Fidone, 19 ans, le fils du meurtrier, alors qu'il entrait dans la Cour pour surveiller les procédures. Mais par une ruse de la police, il fut éconduit et n'assista pas aux procédures judiciaires.

James Fidone s'est remis entre les mains de la police après avoir tué son épouse, Louise, âgée de 48 ans et mère de 10 enfants. Il a admis l'avoir tuée lorsqu'elle "ne voulait plus le revoir".

Les pompiers

La convention annuelle des chefs de pompiers du Canada aura lieu du 19 au 21 juillet, à Halifax. Le chef Gerin, de Kitchener, la présidera et l'on procédera à l'élection d'un nouveau président pour remplacer le regretté chef Gauthier, de Montréal, décédé si tragiquement au cours du désastre du "Cymbeline".

LE CANADA PERDRAIT LES DOUKHOBORS

Les chefs des colonies doukhobors disséminées dans l'ouest se réunissent aujourd'hui à Prince Albert — Ils songent à émigrer au Mexique — Le cas de Veregin.

Prince Albert, Sask., 14 (P.C.) — Les chefs des colonies doukhobors disséminées dans l'Ouest s'assemblent ici aujourd'hui pour une conférence qui devrait aboutir à une décision définitive sur la question souvent débattue d'émigrer au Mexique. Tandis que Peter Veregin, nominalement à la tête des doukhobors, purge sa sentence de 18 mois pour parjure, les autres leaders, avec les conseils d'avocats et de financiers, discutent de l'avenir de leurs coreligionnaires.

J.-N. Hackney, de St-Paul, est ici pour voir à ce grand déplacement, si on opte pour l'exode au sud. On croit savoir que, jusqu'ici, Veregin s'y est toujours opposé, et que la secte est très divisée sur cette question.

Si l'exode a lieu, il nécessitera de grandes transactions financières. Les 4,000 doukhobors du Canada possèdent pour des millions de propriétés qu'il faudra vendre, en même temps qu'il faudra acheter de nouvelles terres au Mexique, où les immigrés devront commencer par bâtir leurs maisons et leurs villages, comme il le firent au Canada il y a plus de 30 ans.

Les dissensions entre doukhobors ont donné un renouveau d'actualité à ce projet d'exode, aussi les parades tout nus et les chatiments que ce déploiement intempestif a attirés sur la secte. Si celle-ci opte pour le départ, demande sera sans doute faite aux autorités d'élargir Veregin, pour qu'il puisse quitter le pays.

Equipe de secours

L'Ascension, 14.—(P.C.)—On a retenu les services de guides indiens pour conduire l'équipe de secours de 50 hommes mobilisés à la suite de la disparition mystérieuse du surintendant de la Ford Motor Company à Montréal, M. George-S. Hale. M. Hale s'est séparé de ses compagnons dimanche dernier, pendant un voyage de pêche, et l'on n'a plus eu aucune nouvelle de lui.

Les Indiens ont été amenés par la Ford Motor Company. Ils ont été pris à 40 milles de l'Ascension. De plus on a envoyé des chiens policiers.

On croit que Hale s'est égaré dans la forêt, car on n'a vu aucune de ses engins de pêche le long de la rivière Rouge. Des plongeurs fouillent cependant la rivière. L'International Paper Company a fait construire un barrage en amont de l'endroit où Hale aurait pu tomber dans l'eau ; mais la digue a cédé. On a de nouveau recours aux plongeurs.

Evasion

Sudbury, Ont., 14 — (P. C.) — Enfonçant une porte de bois très forte tandis que les gardiens étaient dans la salle voisine, six prisonniers ont tenté de s'évader de l'"industrial farm" de Burwash hier soir. L'un a été atteint d'une balle à la hanche et deux autres repris, quant aux trois qui restent, ils sont encore en liberté. L'homme blessé ne paraît pas l'être gravement.

Pour arriver au bois qui entoure la ferme pénitentiaire les prisonniers devaient franchir un espace découvert de 100 verges et traverser un goulet d'eau profond de 4 pieds qui unit deux petits lacs.

AVIS DE VENTE

Succession du curé Jolicoeur

Système Téléphonique de Ste-Catherine, Lac St-Joseph, Pont Rouge, Valcartier, — quarante milles de ligne.

Et une propriété à la sortie du pont de Ste-Catherine, sur le bord de la Rivière Jacques-Cartier, magnifique poste de commerce et résidentiel, avec maison dessus construite.

Le tout sera vendu à enchère publique au bureau du notaire Ernest Labrèque, 18, rue Buade, le 19 juillet courant, à 11 heures du matin, heure avancée.

Pour conditions et autres informations s'adresser au dit Ernest Labrèque, 18 rue Buade.

Le 40ième Anniversaire du THÉ "SALADA"

Depuis 40 ans SALADA est le nom connu de tous pour désigner le thé par excellence. Les prix actuels sont les plus bas depuis 15 ans. 2419

BUREAUX ET SALLES D'ECHANTILLONS A LOUER

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes désirables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

Grands et Petits Bureaux

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

L'SYNDICAT DE QUEBEC LTEE ANNONCE...

RIDEAUX
de marquisettte blanche et écrue, de 2¼ verges de longueur, avec fril de couleur, y compris valence et attache. Spécial . . . 89c

COUSSINS
de cuirette pour autos, camps, etc. Couleurs assorties dans différents dessins. Grandeurs : 16x16. Spécial 49c

COUVRE - PIEDS
en véritable crinkle de couleurs : bleu, vert, rose, jaune et mauve. Grandeur : 72x90. 1.49

CENTRES de TABLE
RONDS, OVALES ou OBLONDS
EN TOILE FINIE DENTELLE — 6 x 12 45c — 10 x 14 60c
EN DENTELLE GUIPURE — 6 x 12 50c — 10 x 14 1.00

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE